

ÉMILE SOUVESTRE

LES

DERNIERS BRETONS

I



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

Droits de reproduction et de traduction réservés.

*En librairie
J. Lucas
Avril 16*

OEUVRES COMPLÈTES
D'ÉMILE SOUVESTRE

LES DERNIERS BRETONS

I

ŒUVRES COMPLÈTES
D'ÉMILE SOUVESTRE

Publiées dans la Collection Michel Lévy

LES ANGES DU FOYER.	1	vol.
AU BORD DU LAC.	1	—
AU BOUT DU MONDE.	1	—
AU COIN DU FEU.	1	—
CAUSERIES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.	3	—
CHRONIQUES DE LA MER.	1	—
LES CLAIRIÈRES.	1	—
CONFESSIONS D'UN OUVRIER.	1	—
CONTES ET NOUVELLES.	1	—
DANS LA PRAIRIE.	1	—
LES DERNIERS BRETONS.	2	—
LES DERNIERS PAYSANS.	1	—
DEUX MISÈRES.	1	—
LES DRAMES PARISIENS.	1	—
L'ÉCHELLE DE FEMMES.	1	—
EN BRETAGNE.	1	—
EN FAMILLE.	1	—
EN QUARANTAINE.	1	—
LE FOYER BRETON.	2	—
LA GOUTTE D'EAU.	1	—
HISTOIRES D'AUTREFOIS.	1	—
L'HOMME ET L'ARGENT.	1	—
LOIN DU PAYS.	1	—
LA LUNE DE MIEL.	1	—
LA MAISON ROUGE.	1	—
LE MARI DE LA FERMIÈRE.	1	—
LE MAT DE COCAÏNE.	1	—
LE MÉMORIAL DE FAMILLE.	1	—
LE MENDIANT DE SAINT-ROCH.	1	—
LE MONDE TEL QU'IL SERA.	1	—
LE PASTEUR D'HOMMES.	1	—
LES PÊCHES DE JEUNESSE.	1	—
PENDANT LA MOISSON.	1	—
UN PHILOSOPHE SOUS LES TOITS.	1	—
PIERRE ET JEAN.	1	—
PROMENADES MATINALES.	1	—
RÉCITS ET SOUVENIRS.	1	—
LES RÉPROUVÉS ET LES ÉLUS.	2	—
RICHE ET PAUVRE.	1	—
LE ROI DU MONDE.	2	—
SCÈNES DE LA CHOUANNERIE.	1	—
SCÈNES DE LA VIE INTIME.	1	—
SCÈNES ET RÉCITS DES ALPES.	1	—
LES SOIRÉES DE MEUDON.	1	—
SOUS LA TONNELLE.	1	—
SOUS LES FILETS.	1	—
SOUS LES OMBRAGES.	1	—
SOUVENIRS D'UN BAS-BRETON.	1	—
SOUVENIRS D'UN VIEILLARD. La dernière étape.	2	—
SUR LA PELOUSE.	1	—
THÉÂTRE DE LA JEUNESSE.	1	—
TROIS FEMMES.	1	—
TROIS MOIS DE VACANCES.	1	—
LA VALISE NOIRE.	1	—

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

ÉMILE SOUVESTRE

LES

DERNIERS BRETONS

I



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

Droits de reproduction et de traduction réservés.

A MON AMI
CAMILLE MELLINET

IMPRIMEUR A NANTES

INTRODUCTION

DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE 1836.

Il s'est trouvé des Parisiens qui, un beau jour, ayant du loisir, ont eu l'idée de faire un voyage en Bretagne, par désœuvrement, comme s'il se fût agi d'une promenade aux eaux de Barèges. Ils avaient entendu dire qu'il y avait de ce côté une nature sauvage et bizarre, une race têtue qui faisait encore le signe de la croix et pliait le genou devant Dieu ! C'était à voir, au dix-neuvième siècle ; aussi ont ils fait leurs malles et sont-ils partis.

Mais à peine arrivés au milieu de nos landes, un indicible étonnement les a saisis. Ils ont cherché autour d'eux le peuple *moyen âge* qu'ils avaient rêvé, peuple à gants de buffle, à pourpoint de serge mi-parti, toujours la rapière au point et le *mort-dieu* à la bouche, dramatiques sacripants que leur avait fait connaître la porte Saint-Martin, dans ses leçons d'histoire en huit tableaux ; et, au lieu de cela, ils n'ont aperçu qu'une population à longue chevelure, à *bragou brass* ¹, silencieuse et grave comme les calvaires de granit parmi

(1) *Bragou brass, grandes eulottes.*

lesquels elle vit. Ils ont voulu parler, et, au lieu de la prose de Froissard, ils ont entendu une langue dure, aux inflexions âpres et sifflantes. Alors toutes leurs belles espérances se sont évanouies ; les réalités ont éteint leur enthousiasme. Le moyen âge, sans rouge, leur a fait mal au cœur. Ils se sont crus tombés au milieu d'un peuple sauvage de l'Orénoque ; ils ont crié vers leur cher Paris, comme des enfants après la maison paternelle ; et, tout épouvantés encore, ils se sont jetés dans la diligence qui devait les ramener à ce centre classique de toute civilisation.

Et une fois de retour, Dieu sait quels récits ! Les uns n'avaient rien vu, rien trouvé qui valût la peine qu'on en parlât. La Bretagne, à leur avis, était une vieille duchesse qui s'était figuré qu'elle était vénérable et qui n'était que vieille. Ils avaient cherché ce caractère original qu'on leur avait tant vanté, et n'avaient rien aperçu qui ne se trouvât ailleurs. D'autres, au contraire, la représentaient comme un pays plus curieux à étudier que la Nouvelle-Hollande. Le journal de terre s'y achetait six liards, la greffe n'y était pas encore connue, et les hommes mangeaient à l'aube, comme les pourceaux civilisés de Poissy.

Jugez quel émoi au récit de ces Colomb ! Les bourgeois du Marais en frémissaient d'horreur ; les têtes les plus chaudes parlaient d'avertir le gouvernement, et, un beau jour, la Chambre des députés recevait une pétition dans laquelle on signalait la barbarie de la Bretagne, où l'on parlait un patois intelligible (pour ceux qui ne le comprenaient pas), et par laquelle on

suppliait le gouvernement de répandre dans cette malheureuse contrée la langue de Voltaire et de Rousseau, cette langue si éloquente et si gracieuse dans la bouche d'un paysan champenois ou d'un gamin de Paris.

Puis, au milieu de toutes ces relations contradictoires, fruits d'une observation de huit jours faite en chaise de poste, dans un pays inconnu dont on ne comprenait pas le langage, et que l'on avait parcouru sans guide, chacun choisissait ce qui lui convenait le mieux : la Bretagne devenait à la mode, et l'on faisait, à ses dépens, des romans, des voyages, des statistiques, des études archéologiques, des articles littéraires ou géographiques, qui nous jetaient, nous autres provinciaux, dans une véritable stupéfaction. Ainsi, M. Hippolyte Bonnelier nous apprenait que dans l'île de Sein l'usage existait de lapider les jeunes filles qui avaient des amants ; que les tailleurs du Finistère étaient les continuateurs des druides, et parlaient une langue particulière qui était du grec altéré ; que la fête du gui se célébrait encore en Bretagne, et que le

(1) M. Hippolyte Bonnelier dit que la fête du gui se célébrait encore au commencement de la révolution, et qu'on y jetait le cri de *Gui-na-né*, qu'il traduit par *voilà le Gui*. J'ignore dans quelle langue *Gui-na-né* signifie *voilà le Gui*, mais à coup sûr ce n'est ni en celtique ni en grec. Du reste, cette prétendue fête du *Gui* et le cri que l'on jette à son occasion existent encore. Voici ce que j'ai dit à ce sujet dans mes commentaires sur *Cambray*.

« Le cri jeté à l'occasion de cette fête, qui se célèbre vers les derniers jours de décembre, est *Egui-na-né*, nom dans lequel on a voulu voir *au Gui l'an neuf*. On a dit à ce sujet que les Bretons avaient conservé cet usage depuis les druides, et que le cri de *au Gui l'an neuf* est celui qu'ils poussaient lors de la moisson du gui, au renouvellement de l'année. Mais

kersanton coupait le verre comme le diamant ¹; ainsi, Malte-Brun, cet illustre géographe, nous assurait que l'on récoltait du vin dans le département des Côtes-du-Nord, où le raisin ne mûrit pas en espalier ²; ainsi les frères Baudouin donnaient la population de notre province en se trompant de cent mille âmes, parlaient de la culture du maïs ³ comme fort répandue en basse Bretagne, et faisaient un port de mer de Carhaix, bâti dans les montagnes à dix lieues du rivage! Je ne dirai rien des singuliers détails publiés par M. Abel Hugo,

Il y a dans cette explication une incroyable distraction : car, que l'on nie ou que l'on accorde l'identité du bas breton et du celtique, au moins faudrait-il admettre que les Celtes ne parlaient pas français. Comment alors auraient-ils pu transmettre aux habitants qui leur succédèrent dans l'Armorique un cri français ?

« Il est plus probable, comme le dit dom le Pelletier, que *Egui-na-né*, au lieu d'être du français mal orthographié, est du breton mal prononcé, et que ce mot est une corruption de *Enghin an eil*, le blé germe. Cela est d'autant plus probable que l'on appelle la fête du dernier samedi de l'année l'*Eghinat*, et que le même nom est donné aux *étrennes* que l'on demande à cette occasion.

« En criant le *blé germe*, les Celtes voulaient sans doute rappeler un fait important qui se liait à la fête du soleil, laquelle se célébrait alors; ils jetèrent ce cri comme plus tard les chrétiens celui de *Noël*. Dom le Pelletier pense, lui, qu'en prononçant ce mot, les Bretons peuvent faire allusion à ces paroles prophétiques, chantées dans les jours de l'Avent, et qui se sont accomplies à la Nativité de Jésus-Christ : *Aperiatur terra et germinet Salvatorem*. Mais cette opinion me semble peu fondée.

« Ce qui paraît évident, c'est qu'à la fête druidique de l'*Eghinat* a succédé celle de Noël, dans laquelle les Bretons ont laissé quelques traces de leur ancien culte, en conservant l'ancien cri *Egui-na-né*. »

(1) Voyez les *Vieilles Femmes de l'Île de Sein*. 2 vol. in-12. Toutes ces erreurs sont empruntées à Cambry.

(2) Voyez *Dictionnaire géographique* de Malte-Brun.

(3) Les auteurs de l'atlas statistique dont il s'agit auront confondu le sarrasin ou le blé noir avec le maïs.

sur la ville de Morlaix ¹, où il a surtout admiré l'édifice de l'école de navigation, bien que l'école de navigation de cette ville se tienne dans une chambre garnie. Je m'arrêterai encore moins sur le voyage en Europe de P.-C. Briand, qui assure que l'entrée de la rade de Brest n'est si difficile que par *des rochers appelés goulets* ². A quoi bon relever tant d'erreurs, prises dans Cambry en les exagérant; tant de noms propres estropiés; tant d'explications historiques si curieusement bouffonnes? Tous les auteurs que je viens de citer se sont contentés de copier le *voyage dans le Finistère, en 1794*, sans se donner même la peine de changer l'expression; aussi a-t-il été singulièrement curieux pour moi de parcourir toutes ces compilations indigestes, en retrouvant les mêmes phrases à chaque pas comme de vieilles connaissances. Mais c'est surtout en lisant l'*Ermite en Bretagne*, de M. de Jouy, que j'ai éprouvé ce plaisir. Là, tout est loyalement copié sans déguisements, sans revisions. Le spirituel académicien a pensé sans doute qu'il suffisait, pour s'approprier le tout, d'ajouter quelques erreurs de son cru, qu'il a apposées sur la prose de Cambry, comme l'empreinte de son cachet parisien.

Voilà sur quels documents la Bretagne a été jugée jusqu'à présent; c'est sur eux qu'elle a été étudiée et décrite. On peut dès lors juger de l'exactitude et de la bonne foi qui ont présidé à tant d'œuvres dans lesquelles notre pays a été crucifié depuis quinze ans.

(1) *France pittoresque*.

(2) On appelle *goulet* la passe étroite qui sert d'entrée à la rade de Brest.

Comprenez maintenant s'il reste quelque chose à dire sur un tel sujet, et s'il est permis de publier un livre qui porte le titre de celui-ci ¹.

Et pourtant, je dois l'avouer, le désir de rectifier tant d'erreurs n'a point été la cause de ce livre. Certes, pour excuser un travail nouveau et attentif sur une contrée presque toujours étudiée en passant, et qui demande pour être comprise l'habitude des localités, la connaissance du langage, une sorte de naturalisation dans son atmosphère spéciale, il eût suffi de cet honorable amour du vrai qui pousse à déclarer la guerre à tout ce qui est faux; mais lorsque la fantaisie me prit d'examiner et de décrire la Bretagne, je ne connaissais aucun des ouvrages auxquels elle a servi de prétexte (je n'ose dire de sujet); plusieurs d'entre eux n'avaient même point encore paru. Ce ne fut donc pas l'envie de rectifier leurs inexactitudes qui me fit prendre la plume; ma détermination eut une toute autre cause: ce fut une impulsion, un amour, une sorte de superstition sentimentale qui me poussèrent à l'œuvre.

Voici du reste l'histoire de mon livre.

En 1826, je quittai ma province pour aller à Paris. J'arrivai dans cette capitale comme on y arrive à dix-huit ans, quand on a eu des prix de discours

(1) Il existe pourtant des ouvrages vrais et consciencieux sur la Bretagne. Outre les livres spéciaux, imprimés dans le pays même par des Bretons, il faut citer les études de mœurs publiées par MM. Briseux, Dufilhol, de Carné, Menard, de la Villemarqué et les belles études historiques de M. Aurélien de Courson.

français au collège et une médaille d'or à l'académie de son département. J'avais un diplôme de bachelier dans ma valise et un tragédie dans ma poche. Je venais pour me faire recevoir avocat et pour donner une pièce au *Théâtre-Français*.

La vie littéraire m'apparaissait alors comme ce qu'il y a de plus noble et de plus beau sous le soleil. Je la voyais chaude, palpitante, toute colorée d'enthousiasme et de rêves dorés. J'avais fait une ode où je comparais le poète à un Dieu sur la terre, et j'étais à un âge où l'on croit encore aux comparaisons. Le désenchantement ne tarda pas à venir. Les premières démarches que je tentai pour faire lire ma pièce au théâtre furent sans succès. J'étais inconnu, gauche, susceptible, plein de morgue, ainsi que tous les jeunes gens qui, élevés loin du monde en province, n'ont jamais vu que leur professeur en chaire et leur mère tricottant des bas; tout me devenait obstacle et me blessait. J'avais recopié trois fois ma tragédie et je l'avais expédiée à trois théâtres, sans recevoir de réponses. Enfin je résolus de hasarder une démarche décisive; j'écrivis à un compatriote que de grands succès à la scène devaient rendre tout-puissant au *Théâtre-Français*: c'était Alexandre Duval. Je lui fis une peinture vive et sincère de ma position, en lui demandant un entretien. Deux jours après, je reçus un billet de lui qui m'indiquait une heure pour l'aller voir. Je courus rue du Bac, passage Sainte-Marie. Il m'attendait et me reçut bien, mais avec calme, en vrai Breton qui veut connaître et juger. Je lui laissai mon

manuscrit. Quelques jours après, je retournai le voir : il vint à moi les deux mains tendues.

— Asseyez-vous là, dit-il, et causons.

Il avait lu et approuvé ; il me donna de bons conseils que je suivis, et des encouragements qui me firent frissonner de tous mes membres, ivre que j'étais d'une folle joie. Grâce à lui, mon drame, lu aux *Français*, y fut reçu par acclamation (c'était le *Siège de Missolonghi*) ; un tour de faveur fut accordé, et les répétitions durent commencer dans quelques jours. Mais la censure vint subitement couper les ailes à mes espérances. Ma pièce fut arrêtée par elle comme hostile à la Sublime-Porte, aux saines doctrines du gouvernement absolu, et je demurai, nouveau Tantale avec ma joie sur les lèvres sans pouvoir la boire. Toutes mes démarches près des hommes à ciseaux furent sans succès. Je n'eus plus d'espoir que dans un changement de ministère ou une révolution.

Enfin le ministère Martignac vint apaiser mon indignation patriotique. Mon drame échappa aux mains de la censure, mourant, déplumé, et les répétitions commencèrent au *Théâtre-Français*. Mais ici s'ouvrit pour moi la vie d'auteur avec toutes ses tribulations et ses tortures. L'enthousiasme qui avait amené la réception de ma tragédie avait eu le temps de se refroidir ; Alexandre Duval, mon patron, s'était brouillé avec les sociétaires ; M. Arnault faisait remonter son *Marius à Minturne*, tout était en confusion au théâtre de la rue Richelieu : une banqueroute prochaine le menaçait. Je trouvai de toutes parts des obstacles,

des froideurs et des retards. Les répétitions de ma pièce furent suspendues, sans que j'en pusse savoir la cause. Une lutte s'engagea entre moi et le comité, fantôme insaisissable qui se défendait par le silence et les consignes au portier. Rien ne fut négligé pour me rebuter, me fatiguer, me faire perdre patience. Ce fut une temporisation déloyale, mais adroite, qui devait réussir à la longue avec un écolier assez privé d'expérience pour se mettre en colère et rompre en visière à l'administration. Un autre plus habile eût cessé ses démarches et eût fait assigner la Comédie-Française par ministère d'huissier ; j'en'y pensai pas même un instant. Furieux d'être si traîtreusement joué, je retirai ma pièce, et je renonçai à mes espérances.

Mais j'avais senti dans ce premier essai ce qui manquait à ma nature pour réussir dans les lettres (à part ce qui manquait à mon talent). Je n'avais rien de ce caractère souple et délié, de cette constance patiemment inébranlable, qui seules peuvent conduire au succès. La vie littéraire de Paris me fut révélée telle qu'elle était ; je vis qu'il y avait à soutenir un duel éternel pour lequel il fallait un caractère de fer ouaté de coton. Je compris que j'en'étais point né pour une pareille existence, que j'y flotterais perpétuellement entre l'enthousiasme et le désespoir, et que mon âme s'accrocherait douloureusement à toutes les épines du chemin. Cette conviction qui m'illumina tout-à-coup me jeta dans une tristesse inexprimable. Par une naïveté d'amour-propre très-ordinaire, je me fis de mon peu d'aptitude aux affaires un symptôme de

talent. Je me dis, avec un consolant orgueil, que tous les esprits haut placés devaient être ainsi, incapables de s'abaisser à de misérables intrigues, et me plongeant fièrement dans l'amer désespoir d'un génie méconnu, j'applaudis à mes molles inclinations, je défilai mon dégoût nonchalant, et, encouragé par les tristes et grands exemples de tant de poètes, je me décidai amèrement à suicider en moi un grand homme. Je cessai donc tout effort, tout essai, ne voulant plus me donner la peine de me baisser pour ramasser la gloire.

Maintenant que plus d'expérience m'a ouvert les yeux, ce qui m'apparaît surtout dans cette situation, c'est son ridicule, et je n'y pense guère sans un sourire et quelque rougeur ; mais alors il n'en était pas ainsi ; mes souffrances étaient réelles. Je voyais tous mes projets d'avenir crouler sans retour, je sentais que ma vie allait être faussée à jamais, et que, gladiateur maladroit, jeté dans l'arène du monde, je ne saurais me servir ni du bouclier, ni de l'épée. Incapable de poursuivre le métier d'homme de lettres, je m'avouais encore plus impropre aux fonctions laborieuses d'une existence positive. Et pourtant, au milieu de ces doutes poignants, j'éprouvais parfois quelques velléités viriles qui semblaient accuser une nature susceptible d'action et de vigueur. Je sentais qu'il ne manquait qu'un manche à mon esprit pour qu'il devint un instrument utile, et que je pouvais bien être déplacé plutôt qu'incapable. Cette situation était affreuse. Bien des fois je songeai à en sortir violemment et à brûler ma maison pour n'avoir pas la peine de la

mettre en ordre, selon l'expression de Rousseau. Heureusement pour moi, le suicide n'avait pas encore été mis à la mode par des exemples fameux, et je ne savais pas que se tuer fût un moyen de trouver un éditeur. Je continuai donc à trainer plusieurs mois, au milieu du tumulte de Paris, mon découragement ennuyé. Quelques tentatives nouvelles, nonchalamment essayées pour faire jouer des pièces ou placer des manuscrits, restèrent sans succès et achevèrent de m'abattre. Enfin je tombai malade.

Alors mon âme fatiguée se reprit à de vieux souvenirs. Je commençai à regretter sérieusement ma verte Bretagne, et le mal du pays, dont le germe avait peut-être toujours été au fond de mes découragements, me saisit avec énergie. Mon séjour à Paris, lié au souvenir de tant de désappointements, me devint insupportable. Enfin un jour, plus triste qu'à l'ordinaire, et pris d'une sorte de crise malade, je courus rue du Bouloy, je trouvai une diligence qui partait pour ma province, et, sans plus réfléchir, je m'y jetai, laissant à Paris mes malles, mes livres, mes espérances, et faisant banqueroute à la gloire.

J'arrivai au pays tout meurtri de mes défaites. Je fus plusieurs mois avant de pouvoir me remettre et revenir au calme d'autrefois. J'étais comme ces marins inexpérimentés qui ont mis pied à terre avec le mal de mer, et qui, longtemps après, sentent encore le tantage du navire qu'ils ont quitté. Je sentais toujours autour de moi ce roulis du grand monde qui m'avait un instant étourdi ; j'éprouvais un reste de

nausées, de dégoût et de colère ; j'avais comme une réminiscence du *mal de Paris*. Mais ces palpitations angoisseuses se calmèrent peu à peu, et je secouai les désolantes pensées sur lesquelles j'avais couché mon esprit comme sur un lit de souffrance.

Alors commença pour moi une de ces convalescences morales qui ravivent et recolorent la vie. Le printemps venait de naître, et la Bretagne m'apparut dans toute sa virginale beauté. J'allai me plonger dans ses coulées ombreuses, m'asseoir à l'ombre de ses *menhirs* gigantesques, et j'éprouvai quelque chose de ce que dut ressentir le premier homme lorsqu'il se réveilla dans l'enchantement de son être et de la vue de l'univers qui venait d'éclorre. Tout ce qu'il y avait de poétique et de neuf dans cette nature me frappa. J'admirai cette Bretagne que je n'avais jusqu'à considérée qu'avec le regard inattentif de l'habitude. C'était une parente près de laquelle j'avais grandi sans remarquer ses traits, et qu'après une absence je retrouvais avec surprise pleine d'un charme étrange et inaperçu. Peut-être aussi qu'au sortir de la société factice dans laquelle j'avais coulé quelques mois, sa poétique individualité me frappa davantage. Toujours est-il que je fus saisi pour elle d'une amitié soudaine, pareille à celle qui vous prendrait pour un frère avec lequel vous auriez longtemps vécu sans intimité, et qu'une douleur imprévue, un épanchement subit vous révélerait tout-à-coup. Je me livrai avec bonheur à l'entraînement de cette passion naissante. J'étais dans ces dispositions d'une âme encore toute vibrante

d'une exaltation tombée, qui portent naturellement aux romanesques résolutions. Je fis de mon nouveau sentiment une sorte de religion. Toute l'effervescence de ma volonté, portée jusqu'alors vers d'autres objets, se concentra dans cet attachement. C'était un but trouvé à mes efforts, un point d'appui pour le levier de mon intelligence. Je m'y arrêtai ; je me mis à aimer la Bretagne comme j'aurais pu aimer une femme, et je résolus de la faire connaître dans ses secrets mérites, dans ses charmes les plus suaves et les plus ignorés. Mes études commencèrent, et je les continuai sans interruption. Mais en même temps que j'avais trouvé une occupation pour mon esprit, j'avais aussi découvert l'assiette qui convenait à ma vie. Retiré dans un travail de poésie analytique, éloigné du bruit de l'arène, et n'en espérant plus les couronnes, je me trouvai tout-à-coup le cœur léger et joyeux. J'avais rencontré un nid ; je m'y couchai heureux en rabattant mes ailes voyageuses.

Je continuai ainsi paisiblement mon travail, et bientôt je vis que là, où je n'avais cherché qu'un thème sentimental pour d'intimes rêveries, se trouvait un poème entier, empreint d'une antique grandeur que personne n'avait soupçonnée. L'œuvre que j'avais commencée presque par caprice amoureux, je la continuai donc par curiosité, par saisissement, par admiration. Je devinai que j'étais tombé sur un filon d'or, et que j'avais d'immenses richesses à exploiter. Je mis alors plus d'ordre dans mes recherches, plus de philosophie dans mes déductions. Entièrement re-

mis du premier engouement qui m'avait porté à ces études, je résolus de ne marcher qu'avec une consciencieuse réserve. Je soumis les perceptions soudaines que j'avais reçues à une analyse rigoureuse. Je continuai ce travail pendant six années, je ne négligeai rien pour qu'il fût complet. J'allai me mêler aux populations des campagnes ; j'écoutai leurs histoires ; j'étudiai leurs mœurs dans les chemins creux et devant les feux de landes des foyers. Le livre que je donne aujourd'hui est le résultat de ces longues perceptions. Quelque jugement que l'on porte sur sa valeur, j'ai la conscience qu'il est vrai, entier, et que la Bretagne, bien ou mal peinte, y est du moins représentée en pied. S'il en est qui m'accusent d'avoir revêtu mon esquisse d'un vernis poétique, je leur dirai que j'ai peint comme j'avais vu, et que je n'ai peint que ce que j'avais vu. Il se peut que beaucoup de ceux qui croient connaître la Bretagne, parce qu'ils y vivent, parce qu'ils parcourent ses chemins, couchent dans ses auberges et achètent les toiles ou le blé de ses paysans, il se peut, dis-je, que beaucoup de ceux-là trouvent de l'exagération dans mon tableau et m'injurient du nom de poète. A quoi je ne puis rien répondre, sinon que ces hommes et moi nous n'avons pas les mêmes yeux. Ils connaissent la Bretagne comme un mari vulgaire connaît la femme de cœur que le triste hasard lui a livrée, dans son corps, mais non dans son âme. Pour étudier un peuple et un pays, il faut aller chercher sous les formes extérieures ce qu'il a d'intime. La poésie de notre contrée échappe à la foule,

parce qu'elle circule comme le sang dans des veines profondément cachées. L'habitude de voir les usages sans les comprendre ôte d'ailleurs à ceux-ci tout leur intérêt, et les range au nombre des triviales et insignifiantes coutumes ; mais pour celui qui regarde au fond des choses, tout, au contraire, s'anime d'une signification pittoresque et attachante.

Quant à la forme donnée à mon travail, j'ai fait tous mes efforts pour la rendre logique. J'ai divisé l'ouvrage entier en trois parties.

Dans la première, après avoir tâché de montrer la Bretagne sous son aspect topographique, j'y ai encadré le peuple qui l'habite avec ses mœurs, ses usages et ses croyances. J'ai donné les traditions religieuses de ce peuple ; je me suis efforcé de montrer d'où il était parti et où il était arrivé.

Dans la seconde partie, suite nécessaire de la précédente, j'ai fait connaître les poésies populaires des Bretons. Les poésies populaires d'une race sont toute sa religion, toute sa civilisation, toute son âme ; c'est pour elle ce qu'est la parole pour l'enfant, une révélation naïve et complète.

Enfin, dans la troisième partie, j'ai montré le peuple armoricain dans ses rapports avec la vie matérielle, et j'ai fait voir quelle influence sa morale avait sur son industrie.

Si je ne m'abuse, l'ensemble de mon ouvrage présentera un tableau complet de la Bretagne psychologique.

Ce ne sera ni une statistique, ni un mémoire savant sur ce pays, encore moins un roman ou un voyage,

mais un document d'histoire métaphysique; une étude faite sur la nature d'une population dans ce qu'elle a de plus primitif et de plus intime. Après mon livre il restera encore beaucoup à dire sur la Bretagne; il y aura encore matière pour les savants, les économistes, les littérateurs; mais j'ai tâché qu'il ne restât rien à faire aux historiens moralistes.

LES DERNIERS BRETONS.

PREMIÈRE PARTIE.

LA BRETAGNE ET LES BRETONS.

CHAPITRE I.

LE PAYS DE LÉON.

§ 1. — Aspect de ses villes. — Destruction de ses monuments.

La Bretagne dont nous allons parler ne comprend pas toute la province anciennement connue sous ce nom. Elle se bornera aux trois départements du *Finistère*, du *Morbihan* et des *Côtes-du-Nord*. C'est là seulement que la langue celtique et les vieux usages ont été conservés sans trop d'altération, et qu'une nature originale reste encore à étudier.

Cette Bretagne dont nous nous occuperons comprenait autrefois quatre évêchés : ceux de Saint-Pol-de-Léon, de Cornouaille, de Vannes et de Tréguier : c'étaient quatre pays différents, ayant leurs coutumes, leurs physionomies et leurs populations particulières.

Ces quatre aspects de la Bretagne proprement dite sont encore fort distincts et méritent d'être décrits chacun séparément. Ce sont comme des tableaux de différents maîtres, reproduisant les mêmes pensées sous des formes dissemblables.

Nous emploierons donc notre première partie à faire

connaître successivement *le pays de Léon, la Cornouaille, le pays de Tréguier, et le pays de Vannes.*

Du reste, nous l'avons déjà dit, bien que les descriptions de ces quatre contrées soient le résultat de longues observations, elles pourront étonner ceux qui n'ont examiné le pays que superficiellement. Pour l'étranger qui traverse nos départements et descend aux hôtels de nos villes, la Bretagne n'a rien qui la distingue beaucoup d'une autre province. Des chemins mal tracés, des mendiants qui chantent au bord des routes, des villes boueuses, des marchés populeux, et parfois, au milieu de la foule, un carcan auquel est soudé un homme qui fait honte ou pitié; rien de tout cela n'est bien neuf; c'est comme ailleurs, c'est comme partout! Dans son vaste mouvement de *va et vient*, la civilisation a fait trop de fois circuler ses agents sur les lignes qui traversent notre province en tous sens, pour n'avoir pas usé, par un long frottement, l'empreinte originaire des hommes et des lieux. Ce n'est qu'en s'écartant des routes fréquentées, en suivant, à pied, nos chemins creux, en traversant de pierre en pierre les cascades de nos ruisseaux sans pont ou les fondrières de nos marécages, que l'on peut arriver aux cantons isolés dans lesquels se retrouvent encore les traditions locales et les croyances du pays. Là aussi, et là seulement, le peintre rencontre la sauvage majesté d'une nature vierge de toute trace moderne, entremêlée de ruines druidiques, religieuses et féodales, qui s'y trouvent comme les pages éparses d'une histoire oubliée.

Le Léonais, qui comprend à peu d'exception près tout le territoire renfermé dans les arrondissements de Morlaix et de Brest, forme la plus riche partie du Finistère. Là sont les campagnes à luxuriantes végétations; les vallées

mousseuses, festonnées de chèvrefeuilles, de ronces et de houblon sauvage; mille nids de verdure d'où sort la fumée d'une chaumière, et tous ces oasis de fleurs ou d'ombrages au milieu desquelles poind l'aiguille brodée d'un clocher de granit ou la tête penchée d'un calvaire.

Nulle autre partie de la Bretagne ne présente une variété aussi continuelle. Les aspects du Léonais, moins austères que ceux de la Cornouaille, moins arcadiens que ceux du pays de Tréguier et moins arides que les landes de Vannes, participent à la fois de ces trois natures; ils en offrent comme un résumé poétique.

Mais ce qui est surtout propre au Léonais, c'est l'éblouissante fraîcheur de ses campagnes, c'est l'espèce d'humide opulence de ses feuillées et de ses plages. Tout, dans cette contrée, exhale je ne sais quelle enchanteresse et paisible fertilité. Il semble que, couverte d'églises, de croix, de chapelles, elle soit fécondée par la présence de tant d'objets sacrés. On voit, rien qu'à la regarder, que c'est une terre bénite et qu'aiment les habitants du Paradis. Ses villes même conservent ce caractère de sainte et charmante aisance. C'est Morlaix, assis au fond de sa vallée, avec sa couronne de jardins et les paisibles caboteurs à voiles roses qui dorment sur son canal; c'est Saint-Pol-de-Léon, qui se dessine de loin sous des clochers aériens, comme une grande cité du moyen âge; ville-monastère où vous ne trouvez que des prêtres qui passent, des enfants en prière au seuil des églises, et de pauvres *klöareks* aux longs cheveux, apprenant tout haut, sur les chemins, leurs leçons latines; c'est Lesneven, triste bourgade, semée de couvents demi-ruinés; Landerneau, charmant village allemand, avec ses maisonnettes blanches, ses parterres à grilles vertes et ses fabriques cachées dans les arbres; Roscoff, enfin, vaillant

petit port qui s'avance vers l'Angleterre comme pour la défier, relâche de corsaires et de flibustiers qui fleurit sous la protection de sainte Barbe ! Je ne dis rien de Brest, colonie maritime, qui n'a de breton que le nom. Brest n'est pas une ville de terre ferme, c'est un gaillard d'avant où vit un équipage ramassé de tous côtés, où s'agit dans la brume une population en toile cirée et en chapeau de cuir bouilli ; mais, à part cette exception, il n'est point un seul hameau dans le Léonais qui ne reflète plus ou moins le calme et pieux bien-être dont nous avons parlé. C'est là le cachet du pays. Tout y semble sous l'immédiate protection du ciel et marqué aux armoiries de Dieu. On ne peut croire, lorsqu'on ne l'a point parcouru, à l'innombrable quantité de ses monuments religieux. Un seul fait en donnera une idée. Pendant la restauration, on songea à relever les croix de carrefours qui avaient été abattues en 1793, et, après une recherche exacte, on trouva qu'il ne faudrait pas moins de 1,500,000 fr. pour rétablir toutes celles qui existaient à cette époque dans le Finistère ! Le Léonais comptait au moins pour les deux tiers dans cette somme.

On conçoit, d'après cela, combien cette contrée a dû souffrir, depuis trente ans, du vandalisme qui a fait porter le marteau sur nos vieux monuments. La Bretagne était restée longtemps à l'abri de cet esprit de destruction qui souffle comme un ouragan sur l'ancienne France. Vieille druidesse baptisée par saint Pol, elle avait gardé ses *dolmens* et ses *menhirs*, près de ses mille chapelles à Marie. Le temps et les révolutions avaient en vain passé rudement la main sur sa tête et décoloré son antique pourpre, la fière pauvre se drapait encore dans ses haillons de croyances et de coutumes, et s'entourait de ses ruines comme des débris d'une riche parure. Mais

son tour est enfin venu, et, elle aussi, il faudra qu'elle passe à la refonte pour recevoir une empreinte nouvelle. En attendant, des mains barbares s'acharnent sur ses monuments et les dépècent ou les dégradent. Ainsi, sans parler du monastère de *Saint-Mathieu*, défiguré par ce phare dont la tête a crevé la voûte du sanctuaire, et qui se montre maintenant au-dessus de l'abbaye, comme un noir cyclope ; sans parler de *Landevenec*, cette chartreuse des lettres bretonnes que l'on a démolie pour en avoir les pierres et en construire une halle ; de cette tour de *Carhaix*, si massivement majestueuse, et qui, ébréchée par la foudre, a été achevée par les ingénieurs ; de l'admirable ruine de *Tremazan*, qu'on laisse crouler sous les dégradations des paysans et les orages de mer ; du sanctuaire druidique de la presqu'île de *Kermorvan*, que l'on a fait sauter à la mine pour construire des étables ; que dire de cette belle cathédrale de *Saint-Pol de Leon*, naguère si sombre et si majestueuse, avec ses ogives de Kersanton verdâtre qui la faisaient ressembler à une construction de bronze, et qui, maintenant, passée au lait de chaux, blanche et inondée de lumière, papillote comme la salle d'une guinguette ; que dire de l'église du *Folgoat*, où l'on a peint à l'huile les sculptures qui brodaient les autels, et abattu le balcon gracieux qui entourait le toit dans toute son étendue ; que dire du beau cloître lombard de *Daoulas*, dont les colonnettes brisées ont été transformées en bornes pour les chemins, et dont les frontons servent à faire des margelles de puits ou d'abreuvoirs ; que dire, enfin, du reliquaire de *Pleyben*, maçonné, recrépi, et dans lequel siège aujourd'hui l'école primaire du village ? — Quant aux chapelles, aux croix de carrefours, aux niches des madones, à tous les monuments isolés, il ne faut plus y penser ; à peine

s'il en reste quelques débris comme souvenirs ! Depuis vingt ans ils sont la proie des mendiants étrangers, des colporteurs, des maquignons, et il est presque aussi rare de voir un homme civilisé passer devant eux sans leur jeter une pierre, qu'un sauvage bas-breton sans leur tirer son chapeau. J'ai eu en ma possession deux têtes d'anges, en *Kersanton*, délicatement sculptées et ramassées dans une douve, près d'un calvaire ainsi mutilé.

Et un tel état de choses n'excite aucune sollicitude ! Qu'on y songe pourtant ; dans un moment où l'on paraît vouloir recueillir les traditions historiques, les monuments peuvent devenir d'importants révélateurs des faits passés. Ce sont des témoignages de gloire ou de malheur, des symboles de croyances perdues, et chaque débris qui frappe nos yeux rappelle quelque principe que le temps a changé ; chaque ruine est la tombe d'une idée sociale. Les vieux monuments forment une véritable bibliothèque en plein air dont les volumes de pierres ne s'effacent que lentement sous le souffle des siècles. Ils s'effacent cependant, car le temps a beau imprimer fortement son pas sur le sol, la civilisation en recouvre bientôt l'empreinte : l'humanité s'avance dans le monde comme une caravane dans le désert, et le vent du soir efface les traces laissées par les voyageurs du matin.

Du moins ne hâtons pas cette destruction. Profitons de ce qui nous reste du passé pour l'étudier. La Bretagne offre à cet égard d'immenses ressources. Ses symboles de *Teutatès* soutiennent encore les croix du Christ ; ses aqueducs romains sont protégés par des vierges qui font des miracles. Souvent, dans l'espace que franchirait la balle d'un mousquet, l'œil du voyageur peut rencontrer les monuments des Celtes, des Romains, du moyen âge et de la renaissance. C'est un *muséum* complet d'his-

toire, un cabinet d'antiquités de cent lieues, étalé à la clarté du soleil par les mains du temps. Voilà ce que nous demandons de conserver, par respect pour l'histoire, par respect pour nos pères ; car nous ne trouvons pas plus de raison à un peuple qui démolit ses monuments antiques pour en retirer les pierres, qu'à un noble descendant des Montmorency, qui déchirerait des portraits de famille pour en avoir la toile.

Nous n'ajouterons pas que l'aspect de ces ruines donne à nos campagnes une originalité poétique ; nous ne dirons pas combien elles s'harmonisent heureusement avec les mœurs d'une autre époque conservées dans le Léonais ; les hommes positifs crieraient à la *réverie* et souriraient superbement. Non, quelque touchants, quelque pittoresques que soient les vieux usages du paysan breton et les débris au milieu desquels il vit, nous n'avons point la prétention de défendre cet état de choses ni de nous faire l'apologiste du passé. Enfant du progrès, nous sommes résigné à toutes ses exigences. Nous savons que, pour la marche pénible qu'à entreprise l'humanité, elle a dû se dépouiller de ses vieux vêtements, dire adieu au toit et aux autels de ses ancêtres, sans rêver aux ombres du seuil paternel, aux prières près du berceau, aux contes du soir accompagnés par le rouet de la vieille nourrice : l'humanité fait son étape et ne doit point se laisser amollir à la pensée du gîte qu'elle a quitté ; mais nous ne voyons pas de nécessité à ce qu'elle foule aux pieds ce qu'elle a reçu d'héritage utile ; à ce qu'elle abatte brutalement les bornes qui marquent le chemin parcouru par ses pères. Pour les nations, comme pour les hommes, il est bon de conserver les cadavres, afin de les faire servir aux recherches instructives et aux besoins de l'avenir.

§ II. — Piété du Léonard. — La mort. — Les funérailles, —
Fête des morts. — Feux de Saint-Jean.

En France la religion catholique n'a guère conservé de puissance que dans les campagnes ; encore le paysan est-il moins religieux que dévot. S'il continue à obéir aux exigences du culte, si ses lèvres murmurent toujours des prières, si l'habitude baisse son front comme le souvenir d'un joug, il est facile de se convaincre que l'ardeur de la foi s'est insensiblement attiédie, et que les âmes ne se livrent plus avec autant de naïveté que jadis à l'adoration qui a creusé les degrés de pierre de l'autel, au repentir qui a usé le banc de bois du confessionnal. Mais au milieu de ce naufrage de croyances, le Léonard est resté religieux et profondément empreint de la tristesse et de la résignation qui révèlent la présence réelle du catholicisme.

Pour lui, point d'action importante sans que la religion y intervienne. La maison qu'il vient de faire construire, l'aire nouvelle, le champ auquel il demande sa moisson, appellent également les cérémonies pieuses. Nous interroignons un jour l'un d'eux sur ces processions qui se font autour des champs cultivés, à l'époque des Rogations.

— Il faut que cela soit, dit-il ; le champ stérile devient fécond sous l'étole du prêtre.

Au repas, la faim attend respectueusement et laisse d'abord passer la prière. Le couteau ne se porterait pas sur le pain de chaque jour sans y avoir tracé le signe de la rédemption. Aux grandes fêtes, ni l'éloignement ni les infirmités ne dispensent d'assister aux offices de la paroisse. On voit alors les routes se couvrir d'hommes, de femmes, d'enfants, dans leurs plus beaux costumes. Ils surgissent de toutes parts, des sentiers ombreux et perdus, des ri-

vages déserts, du milieu des landes élevées. A chaque pas, derrière chaque buisson, vous rencontrez un groupe qui, le chapelet à la main, se dirige vers l'église. Pendant ce temps, les cloches se font entendre au loin, ces cloches du village à la voix si doucement vibrante ! Leurs sons arrivent emportés par le vent, à travers les collines, les rivières, les feuillées, parfois pleureurs et funèbres, parfois éclatants et gais, car on dirait que ces voix de l'air passent ainsi capricieusement d'une expression à une autre, selon que le soleil brille, que le vent siffle, que l'imagination de l'écouteur s'égaré mélancolique ou riante.

L'église, du reste, est le seul point de réunion pour les Léonards. Renfermés dans des fermes isolées, vivant de la vie de famille, ils ne se rassemblent jamais qu'à la paroisse pour prier et au cimetière pour venir prendre leur rang parmi les cercueils.

Mais bien que toute l'existence du Léonard ait une teinte religieuse, c'est surtout à sa mort qu'apparaît sa piété. La science est assez rarement appelée par lui au secours de la nature. Il y a peu d'années que l'on se sert de médecins dans les campagnes, encore la confiance en eux n'est-elle point générale. Quelques remèdes traditionnels, des prières, des messes dites à la paroisse, des vœux aux saints les plus connus, tels sont les spécifiques ordinairement employés. Chaque dimanche, à l'heure des offices, on voit des femmes, les yeux rouges de larmes, s'avancer vers l'autel de la Vierge, avec des cierges qu'elles allument et qu'elles y déposent : ce sont des sœurs, des épouses, qui viennent demander la vie d'un être chéri qui se meurt, à la femme céleste qui, comme elles, sut ce que coûtent les larmes versées sur un cercueil. On peut dire, en comptant ces cierges qui brûlent sur l'autel, d'une lumière pâle, combien il y a dans la paroisse

d'âmes prêtes à quitter la terre ; combien de maisons où l'on écoute avec terreur le râle d'un agonisant ; combien d'épouses qui attendent le nom désolé de veuve. Nous n'avons jamais vu, sans un mélange de terreur et de pitié, cette annonce muette d'agonie, placée là comme pour nous rappeler à tous que la mort est proche.

Dès que les souffrances du malade ont pris un caractère mortel, la famille s'agenouille autour de son lit, tandis que le plus vieux répète à haute voix la prière des agonisants. Le prêtre vient ensuite et lui confère les derniers sacrements. Le mourant les reçoit généralement avec calme. Retiré au fond de lui-même et en présence de son Dieu, il meurt au bruit des prières, soutenu par la pensée que son entrée dans l'autre monde sera éclatante, et qu'il trouvera à la porte du ciel l'auréole d'étoiles. Quant à la famille, elle ne fait rien pour échapper à sa douleur. Le Léonard est dur à son âme comme à son corps. Il ne reculera pas plus devant la souffrance morale que devant la fatigue ou le danger. Tandis que l'homme des villes esquive ses regrets, fraude ses larmes au sort et fuit tout ce qui peut meurtrir son cœur, le paysan breton se place franchement devant son malheur ; il le reçoit lui-même sans chercher à le faire congédier par office de valet, il le regarde en face et longtemps. Fermez vos portes pour ne point entendre le tumulte du convoi, faites taire la voix des prêtres ; lui, il ne quittera point la chambre où dort le cadavre : il verra allumer les cierges, coudre le suaire, clouer la châsse, et quand les fossoyeurs viendront, il se tèvera pour les suivre ; il ira, les cheveux épars, à la suite du corps ; il entendra la terre tomber lentement sur le cercueil, et ne se retirera que lorsque tout sera terminé, lorsque le prêtre aura dit : *La paix soit avec vous ! Or,*

nous ne connaissons rien sous le ciel de plus déchirant que cette courageuse tendresse d'un pauvre abandonné, conduisant jusqu'à la fosse le cadavre de celui qu'il a aimé. Ce luxe de douleur a quelque chose qui saisit le cœur et le brise. C'est devant de tels enterrements que l'on se sent entraîné à découvrir sa tête et à fléchir le genou ; car, qui oserait afficher l'incrédulité ou la raillerie devant cet homme qui n'a plus d'espoir que dans les idées de rémunération et d'immortalité ! Et ne croyez pas que les honneurs rendus à ses morts par le Léonard finissent aussitôt que le tombeau est fermé ! non, des messes seront dites encore longtemps pour le repos de l'âme de celui qu'il pleure ; chaque dimanche il viendra prier sur sa tombe et marquer de ses deux genoux une place qu'il a peut-être été trop pauvre pour marquer autrement. Qui manquerait à ce devoir sacré serait montré au doigt comme un méchant et un impie.

Au jour des Morts, le lendemain de la Toussaint, la population entière du Léonais se lève sombre et vêtue de deuil. C'est la véritable fête de famille, l'heure des commémorations, et la journée presque entière se passe en dévotions. Vers le milieu de la nuit, après un repas pris en commun, on se retire ; mais des mets sont laissés sur la table ; car une superstition touchante fait croire aux Bretons qu'à cette heure ceux qu'ils regrettent se lèvent des cimetières et viennent prendre, sous le toit qui les a vus naître, leur repas annuel.

Du reste, chaque fête de l'année à ses usages. Celle de la Saint-Jean est surtout remarquable, non-seulement dans le Léonais, mais dans toute la basse Bretagne. Dès la veille, on voit des troupes de petits garçons et de petites filles en haillons, aller de porte en porte, une as-

siète à la main, quêter de légères aumônes. Ce sont les pauvres qui, n'ayant pu économiser assez sur l'année entière, pour acheter une fascine d'ajonc, envoient ainsi leurs enfants mendier de quoi allumer un feu en l'honneur de monsieur saint Jean. Vers le soir on aperçoit sur quelque rocher, au haut de quelque montagne, un de ces feux qui brille tout-à-coup, puis un second apparaît, puis un troisième, puis cent feux, mille feux ! devant, derrière, à l'horizon, partout ! La terre semble refléter le ciel et avoir autant d'étoiles. De loin on entend une rumeur confuse, joyeuse, et je ne sais quelle étrange musique, mêlée de sons métalliques et de vibrations d'harmonica qu'obtiennent des enfants en caressant du doigt un jonc dont les bouts sont fixés aux parois opposées d'une bassine de cuivre. Cependant les conques des pâtres se répondent de vallée en vallée ; les paysans chantent des noëls au pied des calvaires ; les jeunes filles, parées de leurs habits de fête, accourent pour danser autour des feux de saint Jean, car on leur a dit que si elles en visitaient neuf avant minuit elles se marieraient dans l'année. Les fermiers conduisent leurs troupeaux pour les faire sauter par-dessus le brasier sacré, sûrs de les préserver ainsi de maladie ; les rondes se forment, et c'est alors un spectacle étrange pour le voyageur qui passe, que de voir ces longues chaînes d'ombres bondissantes tourner autour de ces mille feux, en jetant des cris et des appels lointains. Des sièges vides sont habituellement disposés autour de la flamme ; ils sont destinés aux ombres des morts qui viennent s'y placer pour écouter les chants et contempler les danses.

Dans beaucoup de paroisses c'est le curé lui-même qui va, processionnellement avec la croix, allumer le feu de joie préparé au milieu du bourg. A *Saint-Jean-du-Doigt*,

le même office est rempli par un ange qui, au moyen d'un mécanisme fort simple, descend, un flambeau à la main, du sommet de la tour élancée, enflamme le bûcher, puis s'envole et disparaît dans les aiguilles taillées du clocher.

Les Bretons conservent avec grand soin un tison du feu de la Saint-Jean. Ce tison, placé près de leur lit, entre un buis béni le dimanche des Rameaux et un morceau de gâteau des Rois, les préserve, disent-ils, du tonnerre. Ils se disputent, en outre, avec beaucoup d'ardeur la couronne de fleurs qui domine le feu sacré. Ces fleurs flétries sont des talismans contre les maux du corps et les peines de l'âme ; quelques jeunes filles les portent suspendues sur leur poitrine par un fil de laine rouge, tout-puissant, comme on le sait, pour guérir les douleurs nerveuses.

A Brest, la Saint-Jean a une physionomie particulière et pour ainsi maritime. Vers le soir, deux à trois mille personnes accourent sur les glacis. Enfants, ouvriers, matelots, tous portent à la main une torche de goudron enflammé, à laquelle ils impriment un mouvement rapide de rotation. On aperçoit, au milieu des ténèbres, ces milliers de lumières agitées par des mains invisibles qui marchent en sautillant, tournent en cercle, scintillent et décrivent dans l'air mille capricieuses arabesques de feu. Parfois, lancées par des bras vigoureux, cent torches s'élèvent en même temps vers le ciel, comme des fusées flamboyantes, et retombent en secouant une ondée de braie enflammé qui grésille sur les arbres ; on dirait une pluie d'étoiles. Une multitude de spectateurs attirée par l'originalité de ce spectacle, circule sous cette rosée de feu. Cela dure jusqu'à la fermeture des portes. Quand le roulement de rentrée se fait entendre, la foule reprend

le chemin de la ville, le pont-levis remonte, et les sentinelles commencent à se renvoyer les *garde à vous* de nuit, tandis que sur les routes de la *terre des Lépreux* (Lambazellec), du *haut de la mer* (Morlaix) et de la *maison de la Douleur* (Kerinou), on voit les torches fuir en courant et s'éteindre successivement, comme les feux follets des montagnes.

§ III. Le choléra dans le pays de Léon.

Nous l'avons déjà dit, le caractère religieux du Léonard se révèle dans toutes ses actions ; mais, pour l'étudier à fond, il faut l'avoir vu se développer dans quelque grande circonstance ; il faut avoir contemplé cette population pieuse se débattant sous quelque fléau et tombant comme une herbe fauchée. Ce triste spectacle, nous l'avons eu pendant deux mois dans toute son horreur, lorsque le choléra se déclara dans le Finistère, en 1853.

Dans le calme de la vie ordinaire, l'influence sociale use plus ou moins les aspérités de l'individualisme ; un arrangement uniforme cache, plus ou moins, l'originalité de chaque être : une circonstance extrême, mais vulgaire, ne peut elle-même défaire cette symétrie conventionnelle : on n'oserait être soi dans sa douleur, et, comme le gladiateur romain, on songe à tomber selon les coutumes du cirque. Mais il en est autrement lorsqu'une puissante commotion vient briser tout à coup l'ordre établi, et que les passions humaines se dressent sans peur, insoucieuses du ridicule. Alors se montre la véritable croyance de chacun ; alors l'âme est vraie, par l'incapacité de mentir, et les populations laissent échapper de leur cœur, comme un seul homme, le cri sincère que leur arrache la force de l'émotion et la grandeur des circonstances.

Ces observations n'ont jamais trouvé une application plus complète, ni plus manifeste, que dans l'affreuse épidémie qui décima le Léonais. Celui qui a vu, au milieu de l'immense désastre dont il fut accablé, ce peuple étrange encore si fortement marqué au sceau du moyen âge, comprendra facilement les pestes du quatorzième siècle, qui, dans les fantastiques légendes des chroniqueurs, semblaient moins des récits historiques que de terribles conceptions de poètes, tracées à la manière de Dante.

Lorsque le choléra tomba sur la capitale, on sait avec quelle fureur une partie du bas peuple de Paris accusa ceux qui gouvernaient d'être la cause de l'épidémie, en empoisonnant les denrées et les fontaines. C'était là, sans doute, un mensonge insensé, mais c'était aussi l'expression d'un profond mépris pour le pouvoir et d'une méfiance innée chez cette turbulente population, habituée à chercher dans la politique la cause de ses maux. En Bretagne, où le gouvernement, sa forme et son nom sont presque inconnus, où les partis mêmes ne sont politiques que parce qu'ils sont religieux, il devait en être autrement. Qui eût dit à nos paysans que le ministère les empoisonnait n'eût pas été compris. Pour eux, deux pouvoirs seuls existent, dont l'un est la manifestation du bien, l'autre celle du mal : *Dieu et le Démon* ! Aussi, ce ne fut point dans les combinaisons criminelles d'un parti qu'ils cherchèrent la cause du mal qui les frappait. *Dieu nous touche de son doigt* ! dirent-ils dans leur langage énergique ; *Dieu nous a livrés au Démon* ! Et aussitôt le bruit d'apparitions surnaturelles se répand dans les campagnes, des femmes rouges ont été aperçues près de Brest soufflant la peste sur les vallées. Une mendiante, appelée devant la justice, soutient *qu'elle les a vues* !

qu'elle leur a parlé! Des signes funestes annoncent partout que Dieu va jeter *son mauvais air* sur le pays. Un météore épouvante les campagnes, des bruits sinistres et menaçants retentissent sur les côtes; et, pour ajouter à tant de terreurs, les églises s'ouvrent à des heures inaccoutumées; des prières publiques sont répétées afin d'apaiser la colère du ciel, et le peuple attend, sans prendre aucune autre précaution, la visite de l'hôte terrible qui lui est annoncée.

Il ne tarda pas à venir. On apprit bientôt que le choléra avait éclaté sur sept ou huit points différents. Le Léonais fut principalement atteint.

Dans les villes, quelques préservatifs avaient été employés; mais dans les campagnes aucun obstacle ne fut opposé aux ravages du mal. Je demandais au curé d'une des paroisses du Léonais quelles précautions il avait prises: nous sortions de l'église, il étendit silencieusement le bras, et me fit voir *douze fosses creusées d'avance...* Rien ne peut rendre l'impression que me causa cette réponse faite naturellement et sans ostentation. Dans sa muette énergie, elle contenait toutes les croyances du paysan breton, qui, insoucieux des secours humains, se regarde comme une feuille roulée au souffle de Dieu, et sans force pour résister à son impulsion toute-puissante.

On conçoit facilement avec quelle rapidité dût s'étendre la maladie sur une population ainsi livrée sans défense à ses coups. Chaque maison compta bientôt un mort. Les ressources de certaines communes ne suffirent pas pour faire don d'une chaise aux cadavres d'indigents. Les chariots ne pouvant les transporter assez vite jusqu'au cimetière de la paroisse souvent fort éloigné, des mères furent obligées de prendre dans leurs bras les cadavres de

leurs enfants, et de les porter ainsi, roides et bleus, jusqu'à la terre sainte, sans suite de parents, sans cierges allumés et comme s'il se fût agi d'une promenade ordinaire. Quand venait le soir, c'était un spectacle dont rien ne peut donner idée, que de voir, le long de nos routes creuses et ombragées, ces charrettes couvertes d'un drap blanc, que suivait une foule silencieuse de femmes, enveloppées dans leurs longs manteaux noirs à capuchon, et d'hommes, la tête nue et demi-voilée sous leurs cheveux épars. On n'entendait que le tintement monotone de la cloche des chevaux, les gémissements sourds de l'épouse ou de la fille qui, suivant l'usage, accompagnait le cercueil jusqu'à la fosse, le son éloigné d'un glas d'église qui semblait appeler la mort; et le sombre cortège, continuant sa route au milieu de ces lugubres rumeurs, allait se perdre sous les vertes feuillées comme une apparition fantastique!

Du reste, le paysan léonais, habitué aux dures épreuves, baissa la tête avec résignation sous le fléau. Une seule fois le murmure de la douleur et du mécontentement s'éleva dans nos campagnes: ce fut lorsque, par crainte de la contagion, on voulut inhumer les morts, qu'avait frappés le choléra, dans les cimetières des chapelles isolées.

Les parents, les amis se rassemblèrent autour du cercueil; leurs mains s'opposèrent à ce qu'il fût emporté de ce cimetière de la paroisse qui contenait déjà les ossements de ceux qu'avait aimés le défunt. Ce ne fut même pas sans danger que dans certains endroits les nouveaux ordres de l'administration furent exécutés; et ces hommes, dédaigneux de disputer leur place dans la vie, disputèrent avec ardeur leur place dans le champ de la mort. Il faut avoir écouté leurs paroles dans cette étrange et longue discussion, pour connaître le fond de ces âmes.

— Les restes de nos pères sont ici, répétaient-ils; pour quoi en séparer celui qui vient de mourir? Exilé, là-bas, au cimetière de la chapelle, il n'entendra ni les chants des offices, ni les prières qui rachètent les trépassés. C'est ici sa place; nous pouvons voir sa tombe de nos fenêtres; nous pouvons y envoyer nos plus petits enfants prier chaque soir; cette terre est la propriété des morts; nulle puissance ne peut la leur ôter, ni la changer contre une autre.

En vain leur parlait-on du danger de cette accumulation de cadavres dans le cimetière de la paroisse, toujours placé au centre du village, et entouré de maisons; ils secouaient avec tristesse leurs larges têtes ruisselantes de cheveux :

— Les cadavres ne tuent pas ceux qui vivent, répondaient-ils; la mort ne vient que par la volonté de Dieu.

Enfin, il fallut, pour vaincre leur résistance, avoir recours à l'intervention des prêtres eux-mêmes. Toute l'auidité de ceux-ci suffit à peine pour les faire consentir à cette innovation. Je n'oublierai jamais avoir entendu à *Taulé*, le recteur, parler longtemps à ce sujet et leur affirmer, au nom du Dieu qu'il représentait, que les morts n'avaient plus les passions des vivants, et qu'ils ne souffraient en rien de cet éloignement de leurs ancêtres. Ces explications, qui auraient fait sourire en toute autre circonstance, prenaient, dans l'air de conviction du prêtre et dans l'attention ardente de la foule, une physionomie si étrange de gravité, qu'elles ne laissaient place qu'à un étonnement profond.

Malgré tout, cependant, les ravages du choléra dans les campagnes du Léonais furent encore moins sensibles que dans les villes. La charité chrétienne et la foi rendirent les coups du fléau moins rudes à la foule. Les orphelins furent adoptés, comme à l'ordinaire, par les mères du voisinage; les veuves furent secourues. Dans les villes, au

contraire, l'épidémie apparut avec tout son luxe de hideur et d'épouvante : là, rien n'en adoucit l'horrible spectacle, ni les espérances religieuses, ni la résignation qui console; elle tombait au milieu d'une demi-civilisation déjà presque incroyante. On fit venir des médecins, des remèdes; on eut peur d'avoir mal, peur de mourir. Rappelé comme malgré soi à ses adorations d'enfance, on se mit à prier et à blasphémer, à maudire le ciel et à demander des prêtres. Ce fut une lutte terrible entre les pensées d'autrefois et les souffrances de maintenant. Puis, le peuple, voyant l'épidémie s'étendre, voulut profiter au moins du temps qui lui restait à vivre, et la débauche de la classe ouvrière devint plus hardie, plus éhontée, plus complète. Des hommes ivres parcouraient les rues, demi-suffoqués par le vin, défiant le mal et criant à Dieu : — Donne-nous donc le choléra à nous autres ! Et, comme jalouse de sanctionner leur impiété, la maladie passait près d'eux et respectait leur tête. Les médecins allaient de couche en couche prodiguer vainement leurs conseils : le mal croissait toujours. Deux amis se rencontraient le soir sur une promenade et le lendemain au cimetière, cloués dans leurs bières. La mort venait de partout. On eût dit une population entière sur la brèche, devant un ennemi invisible, attendant le coup, les bras croisés sur la poitrine. Oh ! comme alors les heures étaient longues, les nuits agitées, les journées inquiètes ! que de fenêtres où brillait le soir la lampe du malade ! chaque matin, que de maisons fermées où flottait le drap noir semé de larmes blanches ? Qui n'a point vu un tel tableau ne peut ni le deviner ni le comprendre.

§ IV. -- Le Léonard. -- Des mariages dans le pays de Léon. -- Pitié pour les orphelins et respect pour les enfants. -- Hospitalité. -- Mendians.

Le Léonard est plus grand que les autres Bretons ; sa démarche est lente, solennelle, empreinte de force et de majesté : il s'avance en homme et en chrétien sous l'œil de Dieu. Sa joie est sérieuse ; elle n'éclate que par lueurs et comme malgré lui. Grave, concentré, il montre peu d'empressement dans ses commutations avec le monde extérieur ; mais ne le jugez pas sur cette apparence ; sa vie est tout entière repliée au dedans, son enveloppe ressemble à celle des hautes montagnes, âpre et glacée à la surface, bouillonnante au fond. Son langage, plus harmonieux que celui de *Cornouaille*, est une espèce de psalmodie dont il altère les sons selon le plus ou moins de douceur qu'il veut donner à sa parole. Il ne connaît ni les danses des montagnes ni les *jabadäos* du pays de *Tréguier* ; sa danse à lui, conduite par le son monotone du *binou*¹ et du haut-bois, est roide, sévère. Elle a lieu le plus souvent sur les grèves, au bruit majestueux d'une mer retentissante ; car il mêle, d'instinct, une pensée d'éternité, même à ses joies terrestres.

Les habits du Léonard sont larges, flottants, et de couleur noire ; une ceinture rouge ou bleue en egaye seule la tristesse. Les bords de son large chapeau retombent sur ses traits basanés ; ses cheveux flottent sur ses épaules. Le costume des femmes n'est pas moins lugubre. Il est composé de blanc et de noir, et son ampleur, sa forme pudique, rappellent l'habillement des religieuses de nos hôpitaux. Les vêtements de veuvage moins sombres sont bleus comme le ciel, terme de leurs espérances ; ces

¹ Le binou est une sorte de vèse ou musette

chrétiens portent le deuil de la vie, non de la mort !

Un disciple de *Malthus* serait effrayé de l'imprévoyance avec laquelle la plupart de nos paysans contractent leurs unions. Quelques-uns, qui sortent de la domesticité pour se marier, n'ont pas même où reposer leur tête la première nuit de leurs noces. Nous en avons vu à qui l'on prêtait un lit pour ce seul jour. Mais pourquoi prendraient-ils souci de leur indigence ? Ne ressentent-ils pas, eux aussi, cette première chaleur de la vie qui donne force à tout hasarder, et n'ont-ils pas, de plus, confiance dans celui qui nourrit l'oiseau dans les forêts ? Si la prévoyance de l'homme veillait toujours, à quoi servirait la providence de Dieu ? D'ailleurs la charité de leurs frères est là, inépuisable dans ses œuvres. Les pauvres fiancés vont tous deux inviter à leur fête de noces les familles des environs. Toutes viennent et apportent aux mariés quelques produits de leurs champs, du lin, du miel, du blé, de l'argent même. Trois cents convives se réunissent ainsi quelquefois. Leurs présents forment le commencement du ménage des jeunes époux, qui retirent habituellement plusieurs centaines de francs de ces dons volontaires ; sorte d'avance que la communauté chrétienne fait à un frère pauvre pour qu'il puisse se ranger à son humble place dans le monde.

Mille autres usages aussi étrangers à nos mœurs ont été conservés dans le Léonais. Quand une femme devient mère, du pain blanc et du vin chaud sont envoyés de sa part à toutes les femmes enceintes du voisinage, comme annonce et souhait d'heureuse délivrance : c'est un repas de communion entre la jeune épouse devenue mère et celles qui attendent ce doux nom. L'accouchée reçoit ensuite la visite de toutes les jeunes mères du voisinage ; chacune sollicite, comme une grâce, la faveur d'allaiter la

première le nouveau-né ; car , à leurs yeux , l'enfant qui vient de voir le jour est un ange qui arrive du ciel ; ses lèvres innocentes sanctifient le sein qu'elles pressent pour la première fois et *portent bonheur !* Cette croyance est si vive , que le nouveau-né passe de bras en bras , et ne retourne sur le sein de celle qui l'a mis au monde qu'après avoir trouvé autant de mères qu'il y a là d'épouses. Si par malheur la mort lui enlève sa mère véritable , ne craignez pas qu'il reste sans appui. Le recteur de la paroisse vient près de son berceau , que les autres mères entourent silencieusement ; il prend l'enfant dans ses bras , et choisissant parmi les femmes qui sont là devant lui celle qui paraît la plus digne , il lui donne l'orphelin comme un dépôt confié par Dieu même. Parfois cependant , lorsque les voisines de la morte sont trop pauvres pour qu'aucune puisse se charger seule du nouveau-né , il leur reste en commun. Une d'elles le loge , mais chacune a son heure pour le soigner , lui donner son lait. Nous avons vu de ces femmes qui se levaient la nuit pour aller , à des distances assez grandes , payer ainsi leur impôt de mère.

A Saint-Pol , les nourrices ne commencent jamais à soigner un enfant sans faire le signe de la croix , et elles arrosent d'eau bénite les langes dont elles l'enveloppent.

Du reste , l'espèce de sainteté et de respect dont les nations sauvages entourent l'enfance existent aussi dans le Léonais. Nul ne passera près d'une femme tenant un nourrisson sur ces genoux , sans lui dire avec une inclination de tête amicale : — Soyez béni de Dieu ! Si vous négligez cette salutation bienveillante , la mère vous suivra d'un regard inquiet , car vous avez jeté un *mauvais œil* sur son enfant. Les haines les plus envenimées se taisent également à la vue d'un faible enfant. Il

suffit qu'un homme porte son fils dans ses bras pour arrêter le *pen-bas* ¹ de son plus implacable ennemi.

On conçoit facilement , d'après tout ce que nous venons de dire , combien la charité et les vertus chrétiennes qui s'y rapportent doivent être communes dans le Léonais. Quiconque a été saisi par le froid ou par la faim , au milieu de cette population hospitalière , peut s'approcher sans crainte de la première habitation qui frappera ses yeux ; il peut laisser son bâton de voyageur à la porte de la chaumière , et aller s'asseoir à la table de la famille léonarde. Les pauvres sont les *hôtes de Dieu*. Jamais une voix rude ne les repousse du seuil : aussi ne s'arrêtent-ils point timidement à la porte ; ils entrent avec confiance en laissant tomber ces mots : — Que Dieu bénisse ceux qui sont ici ! — Et vous-même ! répond le maître de la maison en montrant une place au foyer. Le mendiant s'assied ; on le décharge de son bissac , qu'il reprendra plus pesant de dons nouveaux , et il commence à payer l'hospitalité de son hôte en lui racontant ce qu'il a appris dans ses dernières courses. Il lui dira si le recteur de *la terre du Christ* (Lochrist) est malade ; si les blés de *la peuplade du Saumon* (Plouezoc'h) sont plus avancés que ceux de *la grande terre* (Lanmeur) ; si la toile s'est bien vendue au dernier marché de *la terre d'Ernoc* (Landerneau). Parfois aussi il saura lui rappeler un remède utile ; il lui parlera du pèlerinage de *Saint-Jean-du-Doigt* pour guérir les maux d'yeux ; il l'engagera à s'aller mettre sous la fontaine de *Saint-Laurent* pour se préserver des rhumatismes. Aux *pennérés* ² , il indiquera la fontaine du *bois de l'Église* (Bodilis) dans laquelle on

(1) Bâton à tête.

(2) Jeunes filles à marier.

va jeter une épingle de son *justin*¹ pour savoir si l'on se mariera dans l'année; il racontera combien il y avait de jeunes filles assises sur le *pont du Naufrage* (Penzé) le jour de la Saint-Michel; combien de jeunes gens sont venus chercher des épouses à cette foire de femmes, et combien de mariages s'en sont suivis. Il saura de plus chanter les dernières plaintes qui ont été faites à la ville du *haut de la Mer* (Morlaix) sur le naufrage des huit douaniers de Kerlaudy, ou sur l'assassinat du meunier du Pontou; car le mendiant est le barde de la basse Bretagne; c'est le porte-nouvelle et le commis-voyageur de cette civilisation toute patriarcale.

§ V. — Les prêtres du pays de Léon. — Sermons. — Ioan de Guiclan.

Si l'influence des prêtres est grande dans le Léonais, il faut reconnaître qu'ils ont généralement tout ce qu'il faut pour la conserver. Qui jugerait notre clergé breton par celui des villes, frais, coutisan, beau diseur, se tromperait étrangement. Nos prêtres, sortis hier de la charrue et laissant encore entrevoir, sous l'aube, le grossier sayon du bouvier, ont la voix rude, les mains dures. Vêtus de grossières soutanes déteintes par la pluie et par le soleil, chaussés de souliers ferrés et le bâton à la main, ils vont par les routes fangeuses, à travers les bruyères inaccessibles, porter aux malades le viatique, aux morts les prières de la rédemption. Ignorants comme ces pêcheurs qui quittaient leurs filets pour devenir des *pêcheurs d'hommes*, ils ont aussi, comme eux, la foi qui anime la parole et lui donne la puissance du tonnerre. Rien ne peut faire comprendre, à qui n'a point entendu un ser-

(1) Corset en étoffe.

mon breton, l'autorité de ces hommes une fois placés dans la chaire! La foule palpite, gémit sous leurs paroles, comme la mer au souffle de l'orage. Et ce ne sont pas ici de ces pleurs de commande qu'on essuie avec un mouchoir de batiste; ce n'est point cette admiration, cet attendrissement littéraires qui font joindre les mains pour applaudir plutôt que pour prier; non; c'est la componction et le repentir, dans leurs démonstrations les plus énergiques; ce sont des ruisseaux de larmes, des sanglots, des cris; ce sont des hommes de peine, frappant, de leurs poings robustes, leurs robustes poitrines; ce sont des femmes, le visage contre terre, et criant merci à cette voix terrible qui tombe d'en haut en répétant deux mots qui font frissonner leurs chairs: — *Damnation! éternité!* — Souvent, on emporte, pendant le cours de ces sermons, plusieurs d'entre elles entièrement évanouies.

Je comprends qu'une telle influence conservée par des prêtres cause quelque surprise, à l'époque où nous vivons. Mais ceux qui connaissent la Bretagne le conçoivent et s'en étonnent peu. Elle n'est pas seulement le résultat de croyances vivaces, elle est aussi le fruit du bien accompli dans les campagnes par les prêtres catholiques. Le prêtre breton n'est pas seulement un ministre du ciel, c'est un ami, un conseiller, un protecteur précieux pour les choses de ce monde. Pas un malheur n'arrive dans la paroisse sans qu'il accoure pour consoler. Si le paysan de nos campagnes personnifiait l'espérance, il ne lui donnerait pas la robe flottante et bleue que lui supposaient les anciens, il l'habillerait d'une noire soutane de recteur. Sans doute la puissance exercée par ceux-ci pourrait l'être plus heureusement; les lumières leur manquent pour faire le bien. Ils crient à l'humanité de s'agenouiller immobile

au pied d'une croix et de prier, alors qu'ils devraient lui répéter sans cesse le cri *en avant!* comme à une tribu en marche vers la terre promise; mais du moins la charité et le dévouement chrétien échauffent leur zèle; du moins la sainte fraternité qu'ils prêchent reflète quelques lueurs de la grande association à laquelle les hommes sont appelés. Ils ne sont point dans la voie, mais ils suivent une route parallèle. Leur pouvoir, tout moral, et qui s'adresse à l'âme, a quelque chose d'intime, de consolateur, de passionné.

Avouons-le pourtant, les croyances religieuses entretenues et animées par le clergé poussent quelquefois nos Bretons à une exaltation funeste. Quoique ces faits de fanatisme soient rares, nous en rapporterons un, afin de montrer, sans partialité, le bon et le mauvais côté de chaque chose. Ce sera d'ailleurs une nouvelle peinture de caractères et de mœurs propre à faire connaître ce qu'il y a d'enthousiasme ardent au fond de ces âmes si froides en apparence.

Je fus témoin du fait que je vais rapporter, en 1839, au petit bourg du *Naufrage* (Penzé), dont c'était ce jour-là le *pardon*.

La réunion était nombreuse, et j'allai avec plusieurs autres personnes sur la grève, où l'on dansait. Je ne sais si la vue d'une danse villageoise fait sur tous la même impression; mais pour moi, autant un bal du grand monde me trouble, m'enfièvre, autant ces fêtes au grand air me rafraîchissent. Comme tout autre, j'ai éprouvé le charme voluptueux des danses de la ville, j'ai bu avec avidité cette atmosphère de parfums et d'haleines de femmes; mais ce délire passager m'a toujours laissé un vide, un malaise du corps et de l'âme, une sorte d'ennui profond et triste. Tandis que la danse du village,

la danse en plein vent, avec la brise salée des grèves à respirer à pleine poitrine! oh! quelle différence! Là rien de l'air dévorant des salons! Plus de robes de soie dont le frôlement brûle; plus de voix qui s'insinuent à l'oreille et coulent de là jusqu'au cœur; plus de mains satinées que l'on n'effleure qu'en tremblant! Le ciel de Dieu sur votre tête, avec son beau et clair soleil; le parler haut et rieur des paysannes, les vêtements de bure, les mains brunies dans vos mains! Et quel moyen alors que l'âme s'accroupisse sur d'impures pensées! Tout est si vaste si serein autour de vous! tout est saint de l'innocente joie qui vous environne!

Nous nous étions assis pour regarder la danse des *Taulésiens*. Je m'amusais à suivre de l'œil des enfants qui tenaient à la main de longues branches d'ajonc fleuri, aux épines desquelles ils avaient fixé, selon l'usage du pays, de petites marguerites des champs, et je pensais en moi-même à ce symbole charmant qui, selon l'expression d'un poète breton, représentait la *fleur de l'amour entée sur les épines de la douleur*, lorsqu'il se fit tout à coup un mouvement dans la foule: le hautbois se tut, la danse s'arrêta, et j'entendis circuler un nom qui me frappa, celui de Iôan du *Bourg Malade* (Guiklan). On l'avait déjà prononcé devant moi la veille et j'avais appris que ce malheureux, devenu fou à la suite d'une retraite à Saint-Pol-de-Léon, où les sermons, l'isolement et son exaltation naturelle l'avaient jeté dans un délire fanatique, allait partout prêchant la pénitence, et se jetant au travers des joies de la vie comme un messenger de mort. Une dame du pays avait même ajouté que cet homme étrange vivait depuis plusieurs années sans maison, sans amis, sans famille. Il enseignait la parole de Dieu dans les bourgades, couchait au pied des croix de pierre qui s'élèvent

aux carrefours des routes, ou sur le seuil des chapelles isolées; ne recevant d'aumône que ce qu'il en fallait pour satisfaire sa faim, et rejetant avec dédain l'argent qu'on lui offrait. Jamais, depuis sa folie, sa main ne s'était étendue pour demander ou serrer une autre main; jamais une parole exprimant autre chose que de saints conseils ou de prophétiques menaces n'était tombée de ses lèvres. Par les nuits d'hiver les plus sombres, les plus froides, lorsque le givre ou la neige l'avait surpris dans quelque chemin désert et l'empêchait de dormir sur son lit de pierre, il restait debout, le chapelet à la main et chantant des cantiques en langue bretonne. Souvent le paysan attardé avait entendu de loin cette voix singulière, et avait fait rebrousser chemin à sa monture avec effroi. On ajoutait dans le pays qu'une prescience miraculeuse avait été accordée à Ióan par les intelligences célestes, et qu'à l'heure où la mort frappait à la porte d'une maison, le fou la précédait toujours, criant: *Pénitence! pénitence!* Ces détails me revinrent à la mémoire, et j'éprouvai un intérêt de curiosité difficile à décrire quand eut retenti dans la foule le nom du fanatique de *Guiklan*. Aussi m'empressai-je de pénétrer jusqu'à l'endroit où il se trouvait.

Nous l'aperçûmes bientôt, debout, sur les murs noircis d'une maison brûlée quelques années auparavant. C'était un homme grand, pâle et maigre. Ses cheveux couvraient ses épaules, et il roulait des yeux hagards sur la foule qui l'entourait. Ses gestes étaient fréquents, saccadés. Il secouait souvent la tête à la manière des bêtes féroces, et alors sa crinière noire, qui voilait en partie son visage, lui donnait une physionomie terrible. Sa voix mordante avait cette vibration timbrée ordinaire à l'accent breton.

Son discours, qui roulait sur les dangers de la danse et

sur la nécessité de fuir les plaisirs du monde, ne fut d'abord qu'une réminiscence assez plate de ce que j'avais entendu vingt fois dans les églises des campagnes; mais insensiblement l'exaltation descendit en lui et donna à sa parole une énergie qui me subjuga moi-même. C'étaient des images vives, des apostrophes remuantes, une ironie aiguë, brutale, toujours portée la pointe au cœur et marquant comme un fer chaud. Il montra à la foule des danseurs la marée qui commençait à monter, et allait effacer les traces que leurs pieds avaient imprimées sur le sable; il compara cette mer, qui grondait autour de leur joie comme une menace, à l'éternité murmurant sans cesse autour de leur vie un avertissement terrible; puis, par une transition brusque et triviale, adressant la parole à un jeune homme qui se trouvait devant lui:

— Bonjour à toi, Pierre, dit-il, bonjour à toi; dans et ris, mon fils; te voilà à la place où l'on a trouvé, il y a deux ans, le corps noyé de ton frère.

Il continua sur le même ton, appelant chacun par son nom, remuant au cœur de tous les souvenirs les plus poignants et les détaillant avec un soin féroce. Cela dura longtemps et sans que cette raillerie incisive s'adoucit. On était tour à tour ému et indigné en entendant ces sarcasmes aiguisés comme des poignards, et qui fouillaient dans la vie de chacun pour y chercher une cicatrice à rouvrir. Enfin Ióan quitta les personnalités pour parler des punitions réservées au pêcheur, et, prêtant à Dieu la pensée d'une horrible ironie, il annonça à ceux qui, sur la terre, avaient aimé les enivrements de la danse et des fêtes, une danse éternelle formée au milieu des flammes de l'enfer. Il dépeignit cette ronde de damnés emportés pendant des millions de siècles dans un cercle immuable de souffrances toujours renaissantes, au bruit des pleurs,

des sanglots et des grincements de dents. De ma vie, je n'avais rien entendu d'aussi saisissant que ce bizarre sermon mêlé d'éclats de rire fou, d'imprécations et de prières : la foule haletait.

Iôan opposa ensuite à cette terrible description une peinture du bonheur des élus ; mais ses expressions étaient faibles, décolorées. Il ne trouva quelque entraînement qu'en parlant de la nécessité de se mortifier et d'offrir à Dieu ses souffrances. Il fit alors l'histoire de sa vie avec une simplicité si majestueuse qu'on eût cru entendre une page des Écritures. Il conta comment il avait perdu sa fortune, ses enfants, sa femme, et, à chaque perte racontée, il s'écriait : — Cela est bien, mon Dieu ! que ton saint nom soit béni ! Les femmes fondaient en larmes. Il ajouta des conseils à ceux qui l'écoutaient, des exhortations à la pénitence ; enfin, s'exaltant de plus en plus, il raconta comment les pertes qu'il avait faites lui avaient paru trop peu de chose pour expier ses fautes. Jésus-Christ lui était apparu en songe et lui avait dit : — Iôan, donne-moi ta main gauche, à moi qui ai donné ma vie pour te sauver ! — Seigneur, elle est à vous, avait répondu Iôan. — Et j'ai rempli ma promesse, s'écria-t-il en élevant au-dessus de sa tête son bras gauche, que jusqu'alors nous n'avions point aperçu...

On vit un moignon entouré de linges sanglants !

Un murmure d'étonnement et d'effroi s'éleva partout.

— Qui a peur ? qui a peur ? reprit le fou, dont la véhémence semblait toujours croître : j'ai rendu à Dieu ce que Dieu m'avait donné. Damnation sur vous, si l'œuvre faite par l'ordre du Christ vous fait faillir le cœur ! Voyez, voyez ! c'est le Christ qui l'a voulu ; voilà ce que j'ai fait pour l'amour du Christ !

Et le malheureux arrachait, avec un transport épi-

leptique, les linges qui entouraient sa blessure, et secouant son moignon découvert sur la foule, il fit jaillir un demi-cercle de sang sur toutes les têtes.

Un long cri d'horreur retentit ; une partie des spectateurs s'enfuirent épouvantés. Quelques hommes se précipitèrent sur le mur où se tenait Iôan, et le portèrent à la chaumière voisine presque évanoui.

CHAPITRE II.

LA CORNOUAILLE.

§ I. — Aspect du pays. — Carhaix. — Quimper. — Penmarc'h.

La Cornouaille présente deux aspects entièrement opposés. Rien de sauvage comme son côté septentrional, rien de suave comme certains cantons du midi.

Pour la juger sous la première de ces formes et se faire une juste idée de son aridité, il faut voir, au milieu de l'été, ses longues routes blanches et raboteuses, courant aux flancs de l'*Arhès*; ses troupeaux de moutons bruns semés sur les bruyères en fleurs, ses pâtres immobiles au sommet des rochers, jetant au vent leurs refrains, et son ciel gris qui vous envoie sa sèche et dévorante chaleur au fond de la poitrine. La route de *Morlaix* à *Pontivy*, à travers les montagnes, est une des plus tristes et des plus fatigantes qu'il soit possible de parcourir. C'est partout une mer d'ajoncs, de genêts et de bruyères, d'où s'élève à peine, de temps en temps, un îlot de verdure que protègent quelques ombrages, et où se cache une chaumière. A droite, à gauche, devant, derrière, tout est solitude, abandon. Personne sur la route, personne aux champs, si ce n'est parfois un enfant aux longs cheveux, au teint hâve et aux yeux ardents, qui vous regarde passer, du haut d'un fossé, une baguette blanche à la main. Ce n'est

LA BRETAGNE ET LES BRETONS. 33

qu'en approchant de Carhaix que l'on rencontre quelques voyageurs. Vers midi surtout, vous voyez passer un à un des hommes à figures plombées, une ceinture de cuir autour du corps, une lampe de fer suspendue à l'habit, et le *penbas* à la main. Ce sont les mineurs de *Poulaouen* qui se rendent chez eux. La mine elle-même apparaît bientôt entourée de sa vaste ceinture de bâtiments fumeux, de ses immenses machines hydrauliques dont les grands bras s'étendent sur la route avec une sorte d'intelligence, et de son gigantesque murmure plus triste encore que le silence du désert que l'on vient de traverser. Quelques pas plus avant, ce murmure s'étend, s'élève; c'est alors une confusion bizarre de bruits étouffés et stridents, rauques ou doucement monotones; ce sont les grincements des poulies chargées, les rugissements du plomb fondu dans les chaudières, les hurlements des machines ébranlées; et dans les intervalles de tous ces éclats, le bruissement sourd et endormeur des eaux et des voix souterraines sortant de l'ouverture de chaque puits comme la rumeur éloignée d'un monde de fée ou de quelque cité ensevelie.

En continuant de suivre la grande route, vous arrivez à Carhaix, triste ville qui s'étend au bord d'une rivière immobile, telle que les guerres de la Ligue l'ont laissée; fangeuse, délabrée, noircie, toute lépreuse de misère et d'ignorance. Là vous trouvez la Cornouaille avec ses vieilles mœurs. Carhaix est encore une ville du moyen âge, aux rues sans pavés, entremêlées de champs labourés, de courtils verdoyants. La voie publique y fait partie de chaque demeure; la moitié de la vie des habitants s'y passe. Les enfants mangent assis sur les seuils; les femmes filent en chantant devant les portes; les vieillards sont étendus au soleil le long des façades. C'est dans la rue que

le pauvre bat le blé de son petit champ, que la Cornouaillaise étend son linge, au sortir du lavoir. Pendant les soirs d'été, tous les habitants du quartier se réunissent devant des boutiques à auvent, dont les devantures en saillies servent de siège aux jeunes filles. C'est là que s'établit la veillée, que l'on raconte les ballades, que l'on chante les complaintes, ou que l'on danse les rondes montagnardes. C'est là aussi que parfois un colporteur ou un maquignon équivoque vient parler aux jeunes gens des dangers que court la religion et des malheurs de la famille royale ; car le *Kernéwote* a le caractère aventureux et sauvage ; il connaît les longs affûts dans les genêts, et sait comment on cache un cadavre dans une lande ou dans une carrière abandonnée.

En tournant vers Châteaulin, le paysage devient plus riant. Port-Launay, qui se trouve à peu de distance, respire un air de civilisation coquette et d'aisance bourgeoise qui fait plaisir à contempler. Quant à Quimper, il serait difficile de lui trouver un caractère décidé. C'est une arène où combattent avec acharnement l'esprit nouveau et l'esprit ancien. Quimper a quelque chose d'une douairière qui a adopté les chapeaux et les châles Ternaux, en conservant ses mules, ses jupons brochés et ses bas de soie à côtes. Du reste, toutes ces parties de la Cornouaille sont, au total, moins sauvages, et l'aspect de la contrée s'adoucit jusqu'à la mer. Là reparaissent les sites inattendus, les vues changeantes, se déroulant et se transformant comme les décorations mobiles d'un théâtre. Montez le long des pics élevés, jetez-vous dans un de ces sentiers encaissés au flanc du côteau et que bordent, des deux côtés, les genêts qui balancent leurs couronnes d'or à cinq pieds au-dessus de votre front ; marchez sans écarter le rideau de verdure qui se trouve de-

vant vous, puis tout à coup, quand vous aurez cessé de monter, levez les yeux ! La mer sera à vos pieds : la mer murmurante, mélancolique, encadrée d'une bordure de montagnes lointaines, et semblable à l'un de ces immenses lacs du nouveau monde qu'entoure la solitude ! Là vous pourrez passer des heures, des journées, des mois entiers, sans entendre d'autre bruit que la vague ou le cri de l'oiseau marin, sans voir autre chose que le soleil se levant et se couchant sur les flots, ou parfois une voile rasant la mer à l'horizon, comme un goëland égaré. Rien au monde ne peut rendre la majestueuse tristesse d'un pareil spectacle. C'est devant une de ces grandes baies solitaires que l'on comprend les longues existences des premiers chrétiens dans le désert. Il semble, au bruit mélodieux et régulier de cette mer, que votre âme s'associe à la sérieuse nature qui vous environne, qu'elle s'y mêle au point d'en faire partie ; que ce cri plaintif de l'oiseau des grèves, ce murmure des vents et des flots deviennent quelque chose de vous-même, une sorte d'émanation de votre être, une mystérieuse communication entre votre monde et je ne sais quel monde inconnu ! Devant cette admirable image de l'infini, l'esprit s'élève et s'immobilise pour ainsi dire dans l'extase !

Puis à côté de ces sites d'une calme et sublime sévérité, s'en trouvent d'autres d'un caractère terrible. La côte de Quimper est remarquable à cet égard, et la *Torche de la tête du Cheval* (Penmarc'h) présente un des plus effrayants tableaux que l'imagination puisse concevoir. Aux jours d'orage, les hurlements des flots qui se brisent contre le roc sont si affreux, qu'on les entend de l'intérieur des terres, pendant la nuit. Je me rappelle, un soir, les avoir écoutés à deux lieues de distance, penché sur le cou de mon cheval, et je n'oublierai jamais la solennelle et lu-

gubre majesté de ce grand murmure qui m'arrivait à travers l'espace. Le jour était tombé, la lune montait à l'horizon, mate, blanche, et trouée de taches sombres; près de moi, la girouette rouillée d'une vieille chapelle criait sur son axe de fer; une fresaie, tapie au creux d'un calvaire de carrefour, gloussait tristement, et, au milieu de tant de bruits et d'objets sinistres, la brise m'apportait par intervalles ce terrible bruissement de *Penmarc'h*, qu'on ne peut comparer qu'au rugissement de plusieurs milliers de bêtes féroces sortant à la fois de quelque forêt profonde.

En approchant de la *Torche* même, le spectacle change; il n'y a plus rien de laissé à la rêverie, plus rien de mystérieux. Ce sont les éclats de mille machines qui se brisent, de mille édifices qui s'écroulent, de mille bataillons qui crient et combattent! C'est à s'aller jeter la tête la première dans le gouffre! Il semble que tout votre corps soit devenu un organe du son. L'atmosphère a quelque chose d'électrique qui ébranle; le promontoire tremble sous vos pieds; longtemps après avoir quitté la *Torche*, vous entendez ce fracas d'orages bourdonner à vos oreilles, et vous demeurez, malgré vous, assourdi et stupéfié.

Au reste, la pointe de *Penmarc'h* est un de ces sites désolés auxquels ne manque aucun deuil, pas même celui des ruines. Là existait une grande ville détruite par Fontenelle le Ligueur, et un peu plus loin se trouve, selon la tradition, l'emplacement de la cité d'*Ys*, engloutie par la mer. Les pilotes vous feront voir encore, au large, entre *Guilvinec*, et *Penmarc'h*, à quinze ou vingt pieds sous l'eau, des pierres druidiques que l'on aperçoit dans les basses marées, et qui n'étaient autre chose que les autels de la cité engloutie. Il y a trente ans que ces pierres vé-

nérées étaient l'objet d'une cérémonie religieuse. Chaque année, les prêtres venaient dans un bateau offrir le saint sacrifice au-dessus, tandis que la foule accourue dans toutes les barques de la baie priait à l'entour, recueillie et à genoux. Spectacle étrange, qui rappelait si vivement la transition de l'ancien culte des Celtes au culte des chrétiens! Tableau encore plus étrange que celui de ce peuple entier priant sur cette ville morte, comme sur la tombe d'un ancêtre!...

§ II. — Superstitions. — Usages. — Philopen, le sauvage breton.

On conçoit facilement que la vue de ces côtes terribles ait une grande influence sur le caractère des habitants; aussi les *Kernévotes* des grèves sont-ils généralement plus tristes que les montagnards; leurs habitudes et leurs superstitions se rapprochent davantage de celles du Léonard. Sur la côte de la Cornouaille, on retrouve encore les sombres traditions du naufrage et du cimetière, moins fréquentes, moins profondément fixées dans les âmes, peut-être, qu'au pays de Léon, mais aussi dramatiques dans leurs combinaisons.

C'est aux foyers des huttes de pêcheurs de la *baie des Trépassés* qu'il faut aller entendre ces récits bizarres. Là, vous apprendrez qu'au jour des Morts, la triste baie retentit de rumeurs plaintives. Les âmes des naufrages s'élèvent sur le sommet de chaque vague, et on les voit courir à la lame comme une écume blanchâtre et fugitive. Toutes celles dont les corps habitèrent le doux pays et eurent les flots pour linceul, se rassemblent dans cet endroit; c'est le rendez-vous annuel accordé par Dieu à leurs souffrances. Là se rencontrent ceux qui se sont aimés sur la terre et se sont perdus dans la mort. Chaque

vague qui passe porte une âme cherchant partout l'âme d'un frère, d'un ami ou d'une bien-aimée; et quand toutes deux se trouvent face à face, plaintives, elles jettent ensemble un triste murmure, et passent, forcément emportées par le flot dont elles doivent suivre la marche. Quelquefois aussi un bruit confus et prestigieux frémit sur la baie, mélange inexplicable de doux soupirs, de raucques gémissements, de cris plaintifs qui sifflent sur la houle. Ce sont des âmes qui conversent et racontent leurs histoires : Douces jeunes filles noyées à quelque passage, en revenant du *pardon*, et qui pleurent la *danse* ou leurs amants; durs matelots, engloutis bien loin dans la grande mer, et qui gémissent à la vue de leurs grèves où on ne les attend plus; pauvres pêcheurs emportés par l'orage, qui viennent, comme pendant leur vie, côtoyer la plage en sifflant un air des montagnes. Si le voyageur qui passe alors sur la terre ferme entend de loin ces voix confuses, il doit se signer et répéter la prière des morts. Les parents des trépassés font même dire des messes; car, parmi ces âmes errantes, il en est beaucoup qui pleurent aux portes du Paradis; d'autres, plus nombreuses, qui sont dévolues aux flammes expiatoires.

Entre Châteaulin et Quimper, vous rencontrez parfois dans les chemins des hommes vêtus de toile blanche, à longs cheveux, à barbes noires, à lourds bâtons, et portant un bissac sur l'épaule. Leur aspect est sombre et funeste. On les trouve de nuit dans les routes les plus infrequentes. Ils ne chantent jamais en marchant, ils ne vous parlent point quand vous les rencontrez, ils ne portent même pas la main à leur grand chapeau, avec cette politesse rustique si générale en Bretagne. Les douaniers de la côte vous diront que ce sont des fraudeurs de sel et de *tabac*; mais interrogez les *Kernévotes* du pays,

ils vous apprendront que ces voyageurs mystérieux sont des espèces de démons appelés dans la Cornouaille les *conducteurs d'âmes*. Aussitôt qu'un homme agonise, on les voit rôder autour de sa demeure comme des loups cerviers. Si l'ange gardien du moribond, appelé par les prières, n'est pas plus prompt qu'eux et ne se trouve pas auprès du lit funèbre au moment où il expire, l'homme blanc saisit l'âme, la ramasse dans son bissac, et l'emporte avec lui dans les montagnes aux marais de Saint-Michel, dans lesquels il la jette, et où elle reste jusqu'à ce que des messes et des prières l'aient délivrée. Ces tristes marais sont ainsi peuplés d'âmes en peine, attendant leur délivrance, et la nuit, si vous passez à quelques distance de la vallée et que vous entendiez le bourdonnement du vent dans les roseaux, vous n'avez qu'à demander à votre guide la cause de ce bruit, vous le verrez se signer avec épouvante, et il vous répondra que ce sont les âmes qui disent leur prière du soir.

Les tempêtes sont fréquentes sur les côtes, et les naufrages nombreux. On connaît la vieille prière du matelot breton : *Mon Dieu, protégez-moi, mon navire est si petit et votre mer si grande!* C'est une opinion généralement répandue dans le pays, que l'ouragan ne s'apaise que lorsque les flots ont rejeté au rivage les cadavres des hérétiques qui ont péri dans un naufrage et tous les autres corps immondes. Ceci nous semble un reste de la religion des druides et du culte des éléments; c'est un souvenir de cette association d'idées établie, par les premiers Celtes, entre la pureté des flots et celle de l'âme.

Avant la révolution, les habitants de la côte allumaient, pendant la nuit, des feux pour tromper les navires et les attirer sur les récifs. Parfois même, une lanterne était attachée à la tête d'un taureau, une corde liée à ses deux

cornes était passée autour d'une de ses jambes de devant, de sorte qu'à chaque pas de l'animal sa tête se baissait et se relevait : la lanterne, en suivant ce mouvement, pouvait être prise de loin pour le fanal d'un bâtiment agité par le tangage, et attirer ainsi sur les rochers des navires incertains de leur route. Ce cruel stratagème tourna souvent contre les marins du pays. Plus d'une fois la marée du matin apporta les cadavres des parents ou des amis de ceux-là mêmes qui avaient allumé la veille le feu fatal. La civilisation a fait disparaître ces horribles coutumes, mais sans détruire, parmi les populations côtières, la pensée que les débris des naufrages sont leur propriété. « La mer, dit le paysan *kernévote* dans son langage énergique, est comme une vache qui met bas pour nous ; ce qu'elle dépose sur son rivage nous appartient. » Aussi n'est-ce qu'avec le sabre et le mousquet qu'on peut empêcher le pillage. Maintenant encore c'est un spectacle curieux que celui d'un naufrage de nuit dans ces baies. Au premier coup de canon de détresse, au premier signal, hommes, femmes, enfants se précipitent vers la mer avec des lanternes et des fascines allumées. On voit courir sur les grèves, descendre le long des promontoires, ces mille clartés qu'accompagnent des cris d'appel bizarres et terribles. Bientôt les fusils des douaniers brillent, les voix des pêcheurs et des pilotes s'élèvent au-dessus de l'orage, se renvoyant des avis ou des signaux, et, au milieu de cette confusion lugubre, passe le navire, rapide comme une flèche, avec sa haute mâture que plie le vent, ses larges voiles déchirées par la tempête, ses cris de désespoir ; tandis que sur le cap, à la lueur des feux, mille visages ardents le regardent, et qu'un prêtre accouru pour arrêter le pillage répète à haute voix la prière des agonisants !...

Et qu'on ne pense pas que ces scènes soient peu fréquentes. Les naufrages sur ces côtes sont assez multipliés pour que certains pêcheurs en fassent une sorte de revenu annuel. Tout le monde se rappelle encore Philopen, le sauvage d'Audierne, qui y trouva longtemps un moyen d'existence, et que l'on voyait rôder sur les récifs, les jours de gros temps, comme un loup-cervier autour d'un champ de bataille. Déposé, tout enfant, par l'équipage d'un navire étranger, sous le porche de l'église de Tréguernec, il avait grandi sur la grève, n'entendant d'autre voix que le mugissement des flots, ou, parfois, la brutale insulte d'un pâtre qui lui jetait une pierre en passant. Ses lèvres n'avaient appris d'autre langage que quelques cris aigus imités des oiseaux marins ; son corps noir et nu n'était abrité que par un manteau de toile goudronnée qui retombait de ses épaules. Quelques pierres recouvertes d'un toit de gazon le défendaient contre les vents du nord-ouest, et c'est là qu'il dormait sur un lit d'algues desséchées. Près de lui gisaient toutes ses richesses ; une cruche de terre, un fragment de chaudière et un croc de fer pour arracher les épaves à la vague. Aux beaux jours de calme, quand la baie, immobile et bleue, brillait comme un saphir dans son cadre doré de genêts fleuris, on l'apercevait, debout sur les roches avancées, tristement appuyé sur son croc à naufrages, et son manteau goudronné flottant à la brise. On l'eût pris alors pour quelque dieu fantastique de la mer. Sa pose était fière, menaçante, et son œil suivait au loin le mouvement des flots avec ce balancement de tête que l'on remarque chez l'ours des mers glaciales.

Les pêcheurs cherchèrent souvent à l'approcher ; mais Philopen fuyait, craintif et farouche. Deux ou trois fois pourtant il se présenta aux luttes, et nul ne put lui résis-

ter. *Yan-Bras*, lui-même, vint pour le combattre; mais Philopen ne fit que le serrer contre sa poitrine, et *Yan-Bras*, comme saisi entre les deux branches d'une tenaille de fer, laissa sa tête retomber en arrière, jeta un grand cri, ferma les yeux; et, quand le sauvage rouvrit ses bras, le lutteur de Scaër tomba sur la terre roide et inanimé. Depuis ce jour nul n'osait approcher de sa tanière. Un matin cependant, on aperçut de loin, près de lui, sur la roche avancée qu'il fréquentait, une jeune fille que personne ne connaissait. A ses vêtements on jugea que c'était une de ces mendiante que l'on voit en Cornouaille, un grand bâton blanc à la main, le bissac au dos et les pieds nus, parcourir les chemins en demandant l'aumône; espèces de bohémiennes jetées dès l'enfance à cette existence vagabonde, ignorant le lieu de leur naissance, leur âge, leur nom de famille, couchant dans les granges ou aux creux des pierrières, et n'ayant à elles, sous le ciel, que l'air qu'elles respirent et la chanson qu'elles chantent au passant! D'où venait-elle, comment avait-elle su apprivoiser le caractère sauvage de Philopen? c'est ce que personne ne put jamais dire. Seulement, depuis ce jour, la mendiante ne quitta plus le sauvage de la baie; soit que ces misères se fussent attirées l'une vers l'autre, soit que l'instinct seul eût accouplé le mâle à la femelle comme parmi les animaux.

La révolution déborda sur la France sans que Philopen s'aperçut du grand mouvement social qui s'opérait autour de lui. Le seul pouvoir que connût l'enfant de la grève était celui de la tempête. La cloche de son village, à lui, c'était la voix de la grande mer; son champ, la baie houleuse qui lui apportait des débris; ses uniques croyances, le froid et la faim! Pendant que les villes plantaient leurs arbres de la liberté et clouaient leurs guillotines; que

les paroisses les plus reculées se remuaient menaçantes, redemandant leurs prêtres envoyés en Angleterre, et leurs cloches jetées aux fonderies de canons de la république, Philopen, étranger à tout, écoutait les vents et attendait l'orage sur son rocher. Chaque jour, des proscrits traversaient sa grève déserte pour chercher un abri dans la montagne ou quelque barque qui les attendait dans une crique du rivage, sans que Philopen pût comprendre d'où venait leur air inquiet et leur marche précipitée. Les soldats traversaient souvent la plaine, parcourant les villages et fouillant les chaumières; mais nul ne venait regarder dans sa cabane ouverte et vide. Une seule fois (c'était le matin), un homme s'y était précipité pâle et haletant: peu après, des soldats avaient paru aux environs. L'inconnu écouta le bruit de leurs pas se perdre au loin, puis partit sans dire un mot. Cet homme était jeune et beau; un enthousiasme céleste brillait dans ses grands yeux noirs, et Vergniaud avait dit de lui: *C'est un fou sublime, qui sera un homme de génie à trente ans!* Mais Barbaroux n'eut jamais trente ans!

Philopen vécut jusqu'à la vieillesse la plus avancée. Un matin les pêcheurs de la côte l'aperçurent qui courait égare le long des rochers, en poussant des cris plaintifs. Quelques jours s'écoulèrent, et on ne le revit plus. Enfin, une patrouille de douaniers qui passait près de sa cabane y entra: tout y était silencieux; seulement dans le fond, sur la couche de varech, ils aperçurent la mendiante morte, et près d'elle Philopen assis, tenant les deux mains du cadavre dans les siennes: il était mort également...

Nous avons déjà dit que le midi de la Cornouaille était loin d'être aussi sombre que la partie que nous venons de décrire; pour s'en assurer, il suffit de tourner vers Quimperlé. Là est l'Arcadie de la basse Bretagne; la terre aux

douces campagnes, aux fraîches ombrées, aux noms sonores et aux visages souriants. La ville est peu de chose ; un monastère lui donna naissance, et le calme du cloître semble encore planer sur ce gracieux village. Mais il faut voir la campagne entrecoupée de bois, de prairies, et qu'arrosent deux ruisseaux, aux flots bleus, qui coulent aussi harmonieusement que leurs noms helléniens, *l'Isle* et *l'Élé!* Là vous entendrez Mathurin le joueur de hautbois, pauvre aveugle qui vous fera pleurer en répétant les airs des montagnes ; Mathurin, dernier écho des bardes de l'Armorique, que vous rencontrez sur toutes les routes de pardons et de fêtes, conduit par un enfant, comme l'Homère de Gérard. Là aussi vous pouvez étudier le caractère du *Kernévote* dans toute sa naïveté ; car c'est à la danse, à la lutte, au cabaret qu'il faut le voir pour le connaître. Espèce de *lazzarone* bas-breton, chanteur, paresseux, rieur, épandant tous ses sentiments au dehors en larmes ou en cris joyeux, sans rien de cette majesté grave qu'affecte l'homme du Léonais dans sa marche ferme et posée ; mais curieux, naïf, flâneur comme l'écolier que rien ne presse et qui regarde partout. Il est pourtant sérieux dans sa haine et facile à pousser à la révolte ! chez lui, la lutte contre les bourgeois et le drapeau *aux bandes de sang* est une lutte ancienne, acharnée. Il se rappelle encore avoir suivi la marche des *bleus* dans son pays, à la lueur des fermes incendiées. Insouciant et timide en apparence, il sent se réveiller facilement ses rancunes. Les souvenirs de 1793 et de 1815 sont ensevelis dans son cœur, comme ces balles perdues au milieu des chairs, dont l'œil ne peut apercevoir la trace, mais qui éveillent fréquemment un ressentiment douloureux. Méfiez-vous de son apathie sournoise, et de l'humilité soumise avec laquelle il vous tire son petit chapeau. La ceinture de sa braie gauloise sait, au

besoin, cacher un couteau ! Du reste, sa vengeance est silencieuse, résignée. Elle sait attendre, tuer modestement, sans éclat et pour elle seule : vengeance qui fuit les applaudissements du monde et se contente de ses joies cachées ; mais tenace surtout, aussi solide que la poitrine de fer qui la renferme, et ne cédant ni à la prière ni au temps !

Les vêtements du *Kernévote* sont de couleurs vives et bordés de ganses éclatantes. Souvent on écrit sur le devant de l'habit, en laines bariolées, la date de la coupe ou même le nom du tailleur. Du côté des montagnes, les culottes sont courtes, serrées, et également propres à la danse et au combat. Vers Quimper, au contraire, ce sont de larges braies tombantes qui rendent tous les mouvements embarrassés et ne permettent point de courir. La noblesse, dit un ancien auteur, imposa ce costume incommode aux gens de servage, *afin qu'ils ne pussent marcher trop vite sur la route de la révolte*. Les chapeaux du *Kernévote*, à bords peu larges et légèrement relevés en ourlet tout autour, sont ornés de chenilles de mille couleurs qui volent au vent. La ceinture de cuir, bouclée en cuivre, ne se porte que dans les montagnes, et seulement sur les vêtements de travail, qui sont en toile piquée. Le costume des femmes est également composé d'étoffes éclatantes ; il est galant, lesté et gracieux. Dans certains cantons, il rappelle beaucoup celui des paysannes du canton de Berne.

§ III. — Mœurs. — Le tailleur. — Demande en mariage.

Les mœurs de la Cornouaille ne sont ni moins variées ni moins bizarres que ses aspects. Comme dans le reste de la Bretagne, la teinte religieuse s'y fait sentir, mais

elle se nuance pourtant de la gaieté légère du *Kernévote*. Je l'ai déjà dit, c'est dans les solennités joyeuses de la vie, bien plus que dans les tristes cérémonies, qu'il faut chercher le caractère de celui-ci : le deuil va mal à sa taille, et le chagrin à son visage. Il n'est lui que là où rit la fête, où coulent l'eau de feu¹ et le vin bleuâtre. Poétique et spirituel dans le plaisir, il est gauche et trivial dans la douleur : il semble que le Léonard et lui se soient partagé la vie : à l'un les fêtes, à l'autre les tristesses. Aussi, lorsque vous visiterez le pays de Léon, demandez à voir une agonie ou un enterrement ; mais si vous parcourez les montagnes d'Arhès, mêlez-vous à des fiançailles et à un repas de noce.

En Cornouaille, dès qu'un jeune homme a tiré dans le chapeau² et obtenu un bon billet, il songe à se mettre en ménage. Sorti de cet étrange loterie ouverte au profit du canon, il essaye aussitôt d'asseoir sa vie, de la mettre à l'abri d'une cabane, entre une femme et des berceaux d'enfants. Quant au choix de cette femme, il le laisse rarement à l'amour, car c'est une situation qu'il cherche plutôt qu'un sentiment. Il va donc trouver le tailleur de l'endroit pour savoir de lui quelles sont les jeunes filles à marier.

Le tailleur est, en Bretagne, un homme à part, qui demande une description particulière. D'abord, il est, en général, contrefait (cet état n'étant guère adopté que par les gens qu'une complexion débile ou défectueuse empêche de se livrer aux travaux de la terre), boîteux parfois, plus souvent bossu. Un tailleur qui a une bosse, les yeux louches et les cheveux rouges, peut être considéré

(1) *Guin ardent, le vin de feu*, c'est le nom donné par les Bretons à l'eau-de-vie.

(2) C'est dans un chapeau que se tirent les billets pour le recrutement.

comme le type de son espèce. Il se marie rarement, mais il est fringant près des jeunes filles, vantard et peureux. S'il a un domicile fixe, il ne s'y trouve guère qu'au plus fort de l'été ; le reste du temps, son existence nomade s'écoule dans les fermes qu'il parcourt et où il trouve à employer ses ciseaux. Les hommes le méprisent à cause de ses occupations casanières, et ne parlent de lui qu'en ajoutant : *sauf votre respect*, comme lorsqu'il s'agit des animaux immondes ; il ne prend même pas son repas à la même table que les autres, il mange après, avec les femmes dont il est le favori. C'est là qu'il faut le voir, ricaner, taquin, gourmand, toujours prêt à seconder une mystification contre un jeune homme, ou un tour à jouer au mari. menteur complaisant, il sait à l'occasion porter sur le mémoire du maître quelque beau *justin*¹ qu'il aura piqué en secret pour la femme ou pour la *pennerès*.² Il connaît toutes les chansons nouvelles, il en fait souvent lui-même, et nul ne raconte mieux les vieilles histoires, si ce n'est peut-être le mendiant, autre espèce de barde ambulante. Mais les récits de celui-ci sont tristes comme sa vie, ceux du tailleur sont toujours plaisants. A lui appartiennent de droit les chroniques scandaleuses du canton ; il les dramatise, les arrange et les colporte ensuite de foyer en foyer : c'est la *Gazette des Tribunaux* de la Cornouaille.

On conçoit facilement, d'après cela, combien le tailleur *kernévote* doit être propre à conduire une affaire amoureuse ; aussi est-il l'entremetteur officiel de toutes les alliances et le dispensateur des maris. Dès qu'il a été chargé par un homme de porter la parole à une *pennerès* de la paroisse, il se rend à la ferme qu'elle habite,

(1) Corsage.

(2) Fille à marier.

et tâche de la voir sans témoins. Si par hasard, sur le chemin, il aperçoit une pie, il se hâte de rentrer, car c'est un présage de trouble pour le mariage qui se ferait ce jour-là, et il attend alors au lendemain. La rencontre paraît toujours fortuite de sa part. Il commence à causer avec la jeune fille de la sécheresse, de la quantité de lait que fournissent ses vaches, du prochain pardon de Scaër et des amoureux qu'elle y fera ; puis, par une transition adroite, il arrive à parler du prétendant. Il vante son talent pour conduire les bœufs, rappelle la force qu'il a déployée à la dernière lutte des Bannières, lors de la procession de Saint-Laurent. Il mêle adroitement à ces éloges quelques allusions indirectes à l'argent que le jeune homme peut tenir en réserve, et aux bonnes chemises de toile écrue qu'il doit avoir dans son coffre de chêne. Il ajoute tout ce qui peut tenter une fille à marier : combien il a bon air le dimanche avec son habit violet, combien il sait de belles complaints de la côte et de joyeuses chansons des montagnes. La jeune fille écoute tout cela comme Ève écoutait les douces paroles du serpent. Elle roule avec embarras les rubans de son tablier ou bien écorche avec distraction la baguette de sureau qui lui sert à conduire ses vaches aux champs. Cependant le tentateur entoure son cœur de mille séductions, de mille charmantes images ; et, enfin, quand il la voit émue et près de céder, il lui arrache le consentement désiré.

— Parlez à mon père et à ma mère, dit la rustique Galatée en fuyant toute troublée.

C'est l'aveu que le prétendant lui plaît.

Les parents sont alors avertis de ce qui s'est passé. Si le jeune homme est agréé, le tailleur, portant à la main une baguette de genêt qui lui a fait donner le nom de

bazvalan ¹, et chaussé d'un bas rouge et d'un bas violet, le leur amène accompagné de son plus proche parent. Cette démarche s'appelle *demande de la parole*. Pendant que les chefs de famille font connaissance, les deux amants se retirent ensemble à l'autre bout de la maison et commencent à voix basse un intime entretien. Cette heure est la plus belle dans la vie d'une Cornouaillaise, car c'est la seule où la fierté dédaigneuse de l'homme pour l'autre sexe fait place à une égalité caressante. Alors, dans les plus vulgaires âmes, s'éveillent quelques mouvements d'affection. Il y a dans cette approche de deux existences qui vont s'unir et se mêler à jamais, je ne sais quel frémissement involontaire de tendresse et de dévouement dont nul ne peut se défendre. Heure sainte et ravissante où la jeune paysanne connaît aussi les douces joies d'un rêve fait à deux ! conversation charmante où vient se refléter tout ce que deux cœurs ont pu conserver de chaleurs et d'espérances au milieu d'une abrutissante atmosphère ! leur fugitive d'intelligence et d'amour qui ne se renouvellera plus, mais dont on les laisse du moins jouir sans contrainte, car nul n'oserait troubler ce religieux tête-à-tête qui doit conduire deux êtres à s'adopter réciproquement et à se placer, côte à côte, sous le joug de la vie ! Il faut que les fiancés mettent eux-mêmes un terme à leur entretien. Alors ils s'approchent, en se tenant la main, vers la table où sont réunis les parents ; on apporte du pain blanc, du vin, de l'eau-de-vie ; le jeune garçon et la jeune fille mangent avec le même couteau et boivent dans le même verre ; on arrête les bases de l'union projetée, puis l'on désigne un jour pour réunir les deux familles.

(1) Baguette de genêt.

Cette nouvelle entrevue, qui a encore lieu chez la jeune fille, s'appelle *velladen* c'est-à-dire *la vue*. Ce jour, les parents de la *pennerès* prennent leurs plus beaux habits de fêtes ; on cire les lits clos et les coffres de chêne noirci ; les armoires sont négligemment entr'ouvertes et laissent apercevoir le linge amassé, les couvertures de lit étalées, les pièces de six livres disposées en piles attrayantes. On suspend au plancher les plus beaux quartiers de lard fumé, on laisse entrebaillés les bahuts gorgés de froment, les bassines de cuivre symétriquement suspendues aux rayons du *vaissellier* brillent à l'égal de l'or ; les chevaux, ornés de rubans comme au jour des grandes foires de la *Martyre* ou du *Fou du bois* (Folgöat), nagent dans la litière, devant des râteliers remplis de trèfle et d'ajonc pilé ; les charues, les herses, les chariots sont artistement groupés dans les granges, et le cellier est rempli jusqu'au haut de barriques entassées. Malheureusement toute cette opulence est, le plus souvent, factice. Le linge et l'argent sont empruntés ; les chevaux, si bien repus ce jour là sont maigres d'un jeune habituel ; les barriques du cellier sont vides ! Mais tout cela ne peut-être remarqué par les visiteurs. La jeune fille paraissant plus riche, obtient de meilleures conditions ; on exige une dot plus forte pour le jeune homme, et le paysan *kernévote* calcule ces chances, aussi bien que pourrait le faire le père de famille le mieux élevé

Toutes ces précautions prises, le fiancé arrive enfin avec les siens. On se salue, on se complimente, on visite la ferme et les champs ; on discute les articles du contrat de mariage et l'on prend jour : les deux pères se frappent dans la main ; dès lors la promesse est réciproquement regardée comme inviolable.

Cependant, dans certaines communes, à Ouëssant par exemple, on laisse encore au garçon, pendant quelque

temps, le droit de se dédire. Il lui suffit pour cela d'entrer chez sa fiancée au moment où les parents sont rassemblés autour du feu, de prendre un tison et de le poser en travers de l'âtre : par cette action il déclare renoncer à s'asseoir au foyer de la famille à laquelle il avait d'abord voulu s'allier.

Huit jours avant le mariage, les fiancés vont faire séparément leurs invitations de nocce ; la jeune fille accompagnée de son garçon d'honneur, le jeune homme, de sa fille d'honneur. L'inviteur, qui porte à la main une grande baguette blanche, s'arrête à la porte de chaque maison, et commence un long discours en vers, dans lequel il engage *tous les gens du logis à se rendre au repas, en indiquant l'époque de la nocce, le lieu où elle se fera, et l'aubergiste qui fournira le dîner*. Ce discours est fréquemment interrompu par des prières et des signes de croix.

Enfin vient le jour du mariage. Dès le matin, le tailleur ou *Bazvalan*, dont les fonctions ont changé de nature, se présente, accompagné du futur et de ses parents. La famille de la jeune épouse se tient sur le seuil de la porte avec un autre *rimeur* chargé de répondre en son nom, et que l'on appelle le *Brotæër*. Ici commence un spectacle dont rien ne peut rendre la gravité à la fois grotesque et touchante. Le *rimeur* du mari s'avance le premier ; il se découvre, ainsi que tous ceux qui l'accompagnent, et bientôt s'engage le dialogue suivant en vers bretons ¹ :

LE BAZVALAN. Au nom du Père tout-puissant, du Fils et

(1) Ce dialogue du *Bazvalan* et du *Brotæër* varie selon les *rimeurs*. Nous avons donné, dans la première édition des *Derniers Bretons*, une version à laquelle nous avons substitué celle que l'on va lire comme plus gracieuse et plus complète. Cette dernière est empruntée à l'excellent recueil de M. de Lavillemarqué (BARZAS-BREIS), que l'on ne saurait trop recommander à ceux qui désirent connaître réellement la Bretagne.

de l'Esprit-Saint, bénédiction dans cette maison et joie plus que je n'en ai.

LE BROTAËR. Et qu'as-tu donc, mon mignon, pour que ton cœur ne soit pas joyeux ?

LE BAZVALAN. J'avais une petite colombe avec mon pigeon, dans mon colombier, et voilà que l'épervier est accouru, comme un coup de vent, et il a effrayé ma petite colombe, et l'on ne sait ce qu'elle est devenue.

LE BROTAËR. Je te trouve bien requinqué pour un homme si affligé ; tu as peigné tes blonds cheveux comme si tu te rendais à la danse.

LE BALVAZAN. Mon mignon, ne me raillez pas ; n'avez-vous pas vu une petite colombe blanche ? Je n'aurai de bonheur au monde que je ne l'aie retrouvé.

LE BROTAËR. Je n'ai point vu ta petite colombe, ni ton pigeon blanc non plus.

LE BAZVALAN. Jeune homme, tu mens. Les gens du dehors l'ont vue voler du côté de ta cour et descendre dans ton verger.

LE BROTAËR. Je n'ai point vu ta petite colombe, ni ton pigeon blanc non plus.

LE BALVAZAN. Mon pigeon sera retrouvé mort si sa compagne ne revient pas ; il mourra, mon pauvre pigeon : je m'en vais voir par le trou de la porte.

LE BROTAËR. Arrête, mon mignon, tu ne regarderas pas ; je vais moi-même voir. (*Il entre dans la maison et revient un moment après.*) Je suis allé dans mon courtil, mon ami, et je n'y ai point trouvé de colombe, mais quantité de fleurs, des lilas, des églantines et surtout une gentille petite rose qui fleurit au coin de la haie ; je vais vous la chercher, si vous le voulez, pour rendre joyeux votre esprit.

Il entre une seconde fois, puis revient en tenant une petite fille par la main.

LE BALVAZAN. Charmante fleur vraiment, et propre à rendre un cœur joyeux ! Si mon pigeon était une goutte de rosée, il se laisserait tomber sur elle. (*Après une pause.*) Je vais monter au grenier pour voir si la petite colombe n'y serait point entrée.

LE BROTAËR. Restez, beau mignon ; un moment, j'y vais moi-même. (*Il revient avec la maîtresse du logis.*) Je suis

monté au grenier et je n'y ai point trouvé de colombe ; je n'y ai trouvé que cet épi abandonné après la moisson. Mets-le à ton chapreau, si tu veux, pour te consoler.

LE BAZVALAN. Autant l'épi a de grains, autant de petits aura ma blanche colombe sous ses ailes, dans son nid, elle au milieu, doucement. (*Après une pause.*) Je vais voir au champ.

LE BROTAËR. Arrêtez, mon ami, vous n'irez pas ; vous saliriez vos beaux souliers ; j'y vais moi-même pour vous. (*Il revient avec la grand'mère.*) Je ne trouve de colombe en aucune façon ; je n'ai trouvé qu'une pomme ; que cette pomme ridée depuis longtemps sous l'arbre, parmi les feuilles. Mettez-la dans votre pochette et donnez-la à manger à votre pigeon, et il ne pleurera plus.

LE BAZVALAN. Merci, mon mignon ! pour être ridé, un bon fruit ne perd pas son parfum ; mais je n'ai que faire de votre pomme, de votre fleur ni de votre épi ; c'est ma petite colombe que je veux, je vais moi-même la chercher.

LE BROTAËR. Seigneur Dieu ! que celui-ci est fin ! Viens donc, mignon, viens avec moi, Ta petite colombe blanche n'est pas perdue ; c'est moi-même qui l'ai gardée, dans ma chambre, en une cage d'ivoire dont les barreaux sont d'or et d'argent ; elle est là toute gaie, toute gentille, toute belle, toute parée.

Le Bazvalan est introduit. — Il s'assied un moment à table, puis va prendre le fiancé. Aussitôt que celui-ci paraît, le père de famille lui remet une sanglée de cheval qu'il passe à la ceinture de sa future, et tandis qu'il boucle et délie la sanglée, le Brotaër chante :

J'ai vu dans une prairie une jeune cavale joyeuse,
Qui ne songeait qu'à bien, qui ne songeait qu'à s'ébattre dans
le pré,

Qu'à brouter l'herbe verte et qu'à s'abreuver au ruisseau ;
Lorsqu'a passé par le chemin un jeune cavalier si beau ;
Si beau, si bien fait et si vif ! Ses habits brillaient d'or et
d'argent.

Et la cavale, en le voyant, est restée immobile d'étonnement.
Et elle s'est approchée doucement, et elle a allongé le cou à
la barrière ;

Et le cavalier l'a caressée ; et il a approché sa tête de la sienne
Et puis après il l'a baisée et elle en a été bien aise ;

Et puis après il l'a bridée, et puis après il l'a sanglée ;
Et puis il s'est élancé sur son dos et il l'a emmenée avec lui

Après ce chant, le Bazvalan conduit la jeune fille à ses parents, et ajoute :

Maintenant allons, jeune fille, courbez vos deux genoux, et baissez votre front sous les mains de votre père. — Vous pleurez ? — Oh ! regardez votre père et votre pauvre mère !... Eux ils pleurent aussi, mais combien leurs larmes sont plus amères que les vôtres !... Ils vont se séparer de la fille qu'ils ont bercée et fait danser dans leurs bras ! Qui ne sentirait son cœur se briser à la vue d'une pareille douleur ?

Et pourtant il faut que ces pleurs tarissent ! — Père tendre, la fille est là, regarde ! à genoux, les bras tendus !... Pauvre mère, avance les mains !... Une prière et une bénédiction pour l'enfant qui va partir !

LE PÈRE ET LA MÈRE. — Oui ! oui ! oui !

La jeune fille se jette dans les bras de ses parents, qui l'embrassent en pleurant.

LE BAZVALAN. Assez, maintenant. Vous avez obéi aux commandements de Dieu. Jeune fille, embrasse les parents, et relève-toi forte, car tu appartiens désormais à un homme !

Et avant d'achever, je demanderai aux chefs de famille ici présents un congé pour les frères et les sœurs des mariés, afin qu'ils puissent danser aussi à la noce. Je pris les parrains et les marraines qui se sont engagés sur les fonds du baptême pour ces deux jeunes gens, d'approuver leur union et d'assister à leur mariage. J'invite enfin tous ceux qui sont ici présents. (Il se découvre.) Quant à ceux qui sont morts et qui nous étaient unis par le sang, je ne les inviterai pas, car leurs noms prononcés feraient souffrir trop de cœurs ! mais que chacun s'écouvre comme moi, et demande pour eux le salut de l'Église et le repos de leur âme. *De profundis*, etc.

Tous les assistants murmurent à demi-voix cette hymne que le Bazvalan répète tout haut ; puis la fiancée, portant autour du bras autant de galons d'argent qu'elle doit recevoir de mille francs en dot, part pour l'église avec toute la famille.

§ IV. — Repas de noces. — Chant des mariés. — Première nuit. — Usages. — Croyances.

Dès que les cérémonies dont nous venons de rendre compte sont terminées, les fiancés se rendent à la mairie, puis à l'église. Vient enfin le repas de noce auquel assistent, quelquefois, six ou huit cents convives.

Les nouveaux époux gardent seuls pendant le repas une attitude sérieuse. Tous deux semblent jeter un long regard sur la vie qu'ils laissent en arrière, et contempler, face à face, les devoirs nouveaux qu'ils viennent de s'imposer. Cette pensée mélancolique, qui perce dans tous leurs mouvements, s'exprime bientôt par des chants ; le jeune homme répète, le premier, *la complainte du marié*.

CHANSON DU MARIÉ.

« Dimanche matin, je me suis levé, après avoir déjeuné, et j'allai dans mon jardin pour me promener.

« Mais un petit oiseau chantait sur un buisson fleuri... Hélas ! il avait deux ailes, et moi, je n'étais plus agile comme au premier âge ; hélas ! je ne pus le prendre... Mon pauvre cœur se mit à soupirer !

« Et un vieillard me dit : bonjour, jeune homme pourquoi soupirez-vous ? Avez-vous maladie de cœur ou tourment d'esprit ?

« — Ce n'est pas maladie de cœur ni tourment d'esprit qui me fait soupirer ; mais je regrette, hélas ! ma jeunesse qui m'a abandonné.

« — La jeunesse est la plus belle fleur qui soit au monde, le temps la coupe comme la faux du moissonneur... Mais la tienne brille encore sur sa tige, la tienne n'est point près de tomber.

« — O vieillard ! rends-moi ma jeunesse et ses plaisirs, et je te payerai à boire.

« — O jeune homme ! jeune homme, si tu es un garçon d'esprit, rends-moi ma jeunesse, et je te payerai du vin.

« Autrefois, quand j'étais jeune homme, nul soucis ne me tenait au cœur, et j'avais dans ma bourse de l'argent pour moi et mes amis.

« — Autrefois quand j'étais jeune homme, on me trouvait le plus beau danseur du pays, je conduisais la danse sur la petite pointe du pied.

« Maintenant, je suis marié, maintenant embarras et chagrins !... Adieu ma jeunesse, la danse et tous mes plaisirs. »

Ce chant mélancolique ramène la gravité sur tous les fronts. Un long silence se fait, pendant lequel chaque homme repasse dans sa mémoire les insoucieuses années de sa vie de garçon, alors qu'il faisait aux jeunes filles de belles baguettes de pardon à l'écorce artistement découpée ; que, joyeux, il pouvait dépenser au cabaret son dernier écu sans crainte de trouver au retour des pleurs d'enfants et des reproches de femme. Puis les souvenirs des prix à la lutte ; des *jabadãos* aux airs neuves, des promenades aux foires, et des petits pains blancs de Penzé ! Au lieu de tout cela, maintenant, le travail de quinze heures, le pain noir, l'habit de toile, la misère enfin !... non cette qui tue, mais cette misère cauteleuse qui vous suce le sang le plus pur et joue avec votre existence comme avec une proie. A ses pensées, les têtes se courbent, les regards s'assombrissent, et il s'élève au fond des âmes un commun désespoir qui les abat.

C'est alors que la mariée chante à son tour sa plainte.

CHANSON DE LA MARIÉE.

« Autrefois, dans ma jeunesse, j'avais un cœur si ardent !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

« J'avais un cœur si ardent !... Ni pour or, ni pour argent,

je n'aurais donné mon pauvre cœur !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

« Hélas ! je l'ai donné pour rien, hélas ! je l'ai placé dans un lieu où il n'y a plus ni joies ni plaisirs... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

« Peines et fatigues m'attendent : trois berceaux au coin du feu : fille et garçon dans chacun d'eux !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

« Trois autres au milieu de la maison... Fille et garçon y sont ensemble !... Adieu mes compagnes, adieu pour jamais !

« Allez, courez aux fêtes et aux pardons, jeunes filles ; mais, moi, je ne le puis plus... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

« Moi, vous voyez, il faut que je reste ici ; je ne suis plus qu'une servante, jeunes filles, car je suis mariée !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais ! »

Rien ne saurait rendre l'effet que produit ce chant si simple. Ici ce n'est plus seulement, comme pour la chanson du marié, une triste préoccupation qui s'empare des esprits ; les cœurs des femmes touchés dans leurs points les plus sensibles, éclatent en larmes et en sanglots. Cette vie de servage et d'abnégation, peinte si poétiquement par la jeune épouse, c'est leur vie à elles ! Libres comme l'oiseau des bois tant qu'elles n'ont point passé à leur doigt l'anneau d'argent, entourées de tendres séductions, de cajoleuses paroles jusqu'au mariage, il faut qu'elles s'accoutument subitement au dédain, à l'obéissance muette. Le tendre tutoiement, employé encore la veille, cesse lui-même le lendemain des noces, pour faire place à une forme plus impérieuse, comme si le mariage était chose trop grave pour rien garder des caressantes habitudes de l'amour ; les époux semblent laisser le soir, au pied du lit nuptial, tous les rêves suaves, toutes les chastes tendresses, pour retrouver à leur place, le lendemain, les lourds devoirs, l'indifférence et les ennuis.

Le repas fini, on danse jusqu'à la nuit. Alors la jeune épouse et son mari sont solennellement placés dans le lit clos. Le *Veni Creator* est chanté en chœur par les assistants ; tout le monde se retire, sauf les deux veilleurs, qui demeurent dans la chambre nuptiale. En certains cantons, ces veilleurs sont le garçon et la fille d'honneur. Ils doivent tenir une lumière entre leurs doigts, et ne se retirer que lorsque la flamme est descendue jusqu'à leurs mains. A Scaër, les veilleurs sont chargés de donner au marié, pendant toute la nuit, des noisettes qu'il doit casser. Mais tous ces usages tombent en désuétude. Il en est de même de celui qui faisait consacrer à la Vierge les trois premières nuits du mariage. En Cornouaille, ainsi qu'ailleurs, les croyances se sont attiédies, et les mœurs, comme ces pièces de monnaie auxquelles la circulation a ôté leur empreinte originelle, ont perdu leur caractère primitif.

La nature du *Kernévote* est vive, mêlée d'éclats de joie et de rapides mélancolies. C'est en même temps l'Arabe conteur et l'Italien ami du chant. Il se montre en outre, comme ce dernier, avide de représentations extérieures et de symboles. Il associe tout ce qui l'environne à sa joie ou à sa douleur. S'il meurt quelqu'un dans sa maison, les ruches d'abeilles sont enveloppées de banderoles noires en signe de deuil ; si au contraire un mariage a lieu, s'il naît un garçon, si la moisson est plus belle que de coutume, une étoffe rouge les entoure comme marque de réjouissance. L'absence de ces formalités ferait fuir les abeilles, car ce serait les exclure de la famille qu'elles ont adoptée et qu'elles enrichissent ; ce serait les traiter comme des amis auxquels on ne fait part ni de ses peines, ni de son bonheur. Par suite de la même idée, la veille de Noël, les bestiaux sont soumis au jeûne rigoureux que s'imposent leurs maîtres. Cette nuit, qui précède l'anniversaire

du Christ, est solennelle et respectée. Pendant sa durée, si on en croit le *Kernévote*, tous les animaux sont plongés dans un profond sommeil, sauf l'homme qui attend son Messie, et le crapaud, symbole immonde de l'esprit du mal.

Les Grecs avaient attaché à chaque objet quelque divinité protectrice ; l'habitant de la Cornouaille a aussi un saint qui veille sur chaque action de sa vie. Les faits les plus vulgaires sont placés sous un céleste patronage. Saint Herbot, par exemple, fait lever le beurre ; saint Ives fait fermenter la pâte. Un *De profundis* et deux liards donnés aux trépassés aident à retrouver les objets perdus. De plus, le pays est couvert de chapelles miraculeuses, où la plupart des infirmités trouvent une guérison certaine. Il y a peu d'années que la fontaine de Languengar, placée sous le patronage de saint Honoré (dont les reliques y avaient été trempées), avait la propriété de donner du lait aux jeunes mères qui buvaient de ses eaux. Un incrédule osa en porter à ses lèvres par dérision, aussitôt ses seins se gonflèrent comme ceux d'une femme, et ce ne fut qu'à force de prières et de mortifications qu'il put mettre un terme à cette étrange punition.

De douces et gracieuses superstitions se mêlent à ces bizarres croyances. Au festin des Rois, par exemple, lorsque le gâteau est rompu, la part des absents est mise de côté avec soin : si elle reste intacte, aucun danger ne menace celui auquel elle était destinée ; si, au contraire, elle ne peut se conserver, malheur ! car quelque funeste nouvelle de mort ou de maladie arrivera bientôt. Lorsqu'un premier-né est conduit à l'église pour être baptisé, la mère lui attache au cou un morceau de pain noir, signe de l'humble position qui l'attend dans le monde. — Les mauvais esprits verront que ce n'est pas un heureux, dit

la femme *kernévote*, et ils ne lui jetteront pas un mauvais sort !

J'entrai un jour dans une chapelle de la paroisse des *Deux-Meurtes* (Daoulas.) Une jeune femme était agenouillée devant une statue de Marie et semblait prier avec ferveur. Tout à coup je la vis se lever, tenant à la main un de ces petit bonnets de soie semés de paillettes et bordés de dentelles d'argent, en usage dans nos campagnes pour les nouveau-nés ; elle alla le déposer sur la tête de l'enfant Jésus que la Vierge tenait entre ses bras, et sortit en pleurant.

— Qu'est-ce que cela ? demandai-je au paysan qui m'accompagnait.

— C'est une mère qui a perdu son fils, me dit-il, et qui vient de donner, en cadeau, son bonnet de baptême à l'enfant Jésus pour faire à son pauvre défunt un camarade dans le ciel.

C'est aussi une opinion généralement répandue que deux corbeaux président à chaque maison. Tous deux sont liés à l'existence des chefs de la famille, et si la mort menace l'un de ces chefs, vous voyez l'oiseau sinistre perché sur le toit et jetant son appel lugubre. Il y restera jusqu'au moment où le cadavre placé dans sa bierre aura dépassé la porte ; alors on le verra s'envoler pour ne plus revenir, car c'était le génie attaché à la destinée de celui qui vient de trépasser.

Tous les ans, des luttres se célèbrent en Cornouaille à l'époque de certains *pardons*. On annonce alors dans les communes des environs que tel jour et dans tel endroit des luttres auront lieu. *Que ceux qui entendent, écoutent cette annonce*, dit le crieur chargé de faire connaître le programme de la fête, *et qu'ils la redisent aux sourds. Tous les lutteurs sont appelés. L'arbre portera ses fruits*

comme le pommier ses pommes ¹. *Faites passer dans vos manches l'eau des bonnes fontaines* ².

Au jour convenu, on voit donc arriver la foule dans le village qui a été désigné. Lessons du *bigniou*, le bruit des danses, le chant des buveurs, annoncent de loin la fête. Une aire neuve ou le cimetière sert habituellement d'arène pour le combat. La foule se presse dans l'endroit convenu avec de grands cris. On reconnaît les lutteurs à leur costume particulier. Ils sont simplement vêtus d'un pantalon et d'une chemise de grosse toile qui leur serrent le corps de manière à ne laisser aucune prise. Leurs longs cheveux sont liés sur le sommet de la tête par une torsade de paille. Ils s'avancent entourés de leurs partisans et de leurs familles ; ils se mesurent d'avance, fièrement, d'un regard sauvage, et leurs noms volent dans la foule attentive. Bientôt un roulement de tambour se fait entendre : c'est le signal. Les vieillards se réunissent pour choisir les juges du camp. Ces fonctions sont confiées à des lutteurs célèbres, imbus des bonnes traditions, mais que l'âge ou les infirmités éloignent de l'arène. Une fois les juges choisis, l'arbre pyramidal, chargé des gages du combat, est porté comme un drapeau jusqu'au lieu de la lutte. La foule y afflue, et quatre huissiers nommés par les juges sont chargés de la maintenir. Trois d'entre eux sont armés de fouets ; le quatrième d'une poêle à frire, qu'il porte majestueusement, au grand amusement de l'assemblée. Au signal donné par les juges du camp, un grand cri de *tiss ! tiss !* (place ! place !) se fait entendre. Aussitôt les trois fouets se déploient, et font reculer les spectateurs, afin

(1) Allusion à l'arbre auquel sont attachés les prix.

(2) Les bas Bretons pensent que les eaux de certaines fontaines ont la propriété de donner plus de vigueur aux membres. Ils font couler ces eaux dans leurs manches et le long de leur poitrine pour se rendre invincibles à la lutte.

qu'un espace suffisant soit laissé aux combattants. L'homme à la poêle à frire régularise les contours du cercle qui se forme, en menaçant de son noir instrument les genoux mal alignés. Enfin, lorsque l'arène est libre et que chacun a trouvé sa place, un lutteur entre en lice; il prend un des prix, qu'il enlève à bout de bras si c'est un mouton ou un veau, qu'il charge sur ses épaules si c'est une génisse; puis il se met à faire le tour du cercle en cherchant un antagoniste. S'il achève trois fois ce tour sans que son défi muet ait été accepté, le prix lui appartient; mais s'il se trouve un adversaire qui lui crie : *Chom sahué* (reste debout!), il s'arrête, car le défi a été relevé et le combat va commencer.

Le nouveau lutteur entre alors dans l'arène; il touche à l'épaule son adversaire, lui frappe trois fois dans la main, et fait trois signes de croix; puis se tournant vers lui :

— N'emploies-tu ni sortilège ni magie? lui demande-t-il.

— Je n'emploie ni sortilège, ni magie.

— Es-tu sans haine contre moi?

— Je suis sans haine contre toi.

— Allons alors!

— Allons!

— Je suis de Saint-Cadou.

— Moi, je suis de Fouësnant.

Après avoir prononcé ces mots, ils se déchaussent, se frottent les mains de poussière, pour les avoir moins glissantes; ils s'approchent l'un de l'autre, se saisissent lentement, en formant de leurs bras une écharpe qui passe de l'épaule droite à l'aisselle opposée de leur adversaire; puis se plient sur leurs reins, poussent un léger eri, et la lutte commence.

Nous ne donnerons pas ici une description de ces combats longs et parfois dangereux, dans lesquels l'adresse est opposée à l'adresse, la force à la force, la ruse à la ruse. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que parmi les bons coups qu'enseigne l'art de la lutte, il en est surtout trois qui jouissent d'une grande célébrité et sont réputés les meilleurs. Ce sont les *toll-scargé*, les *cliquet-roon*, et les *peeg-gourn*. Le *toll-scargé* est un coup par lequel, après avoir enlevé son adversaire sur une seule jambe, le lutteur lui balaye l'autre jambe d'un coup de pied; le *cliquet-roon* ou tourniquet complet, est le coup dans lequel le lutteur, restant immobile, fait tourner autour de lui son adversaire, et le jette à terre par la rapidité de ce mouvement rotatoire; le *peeg-gourn* est le croc en jambe perfectionné.

D'après les règles de la lutte bretonne, il ne suffit pas de renverser son adversaire pour avoir vaincu, il faut que celui-ci tombe sur le dos. Cette manière de tomber est ce que l'on appelle, en langage de palestre, *ar lam*. Lorsque le lutteur tombe autrement, le coup qu'il a reçu n'est qu'un *costin*, et ne compte pas.

Les bas Bretons ont mêlé leurs croyances superstitieuses aux luttes, comme à toutes les circonstances de leur vie. Ils ont foi en certaines herbes magiques, qu'il faut cueillir le premier samedi du mois, à minuit, dans des carrefours hantés. C'est ce qu'ils appellent le *louzou*. Ils pensent que ceux qui sont munis de ce talisman doivent être invincibles dans la lutte; mais c'est, disent-ils, au risque de la damnation de leur âme, car le *louzou* est toujours un présent du démon.

L'hospitalité des montagnards est renommée. Lorsque vous entrez chez eux, ils ne manquent jamais de vous offrir du cidre dans le *picquet* commun; refuser de boire,

serait leur faire une insulte qu'ils ne vous pardonneraient pas. Quant à leur ignorance, elle est profonde, et s'étend même jusqu'à la culture des terres, qu'ils sont loin d'entendre aussi bien que les autres habitants de la basse Bretagne. Ils ne semaient guère, il y a encore une dizaine d'années, que de l'orge et du sarrazin. Depuis peu, les pommes de terre sont cultivées chez eux, mais en assez petite quantité, et le blé noir est resté la base de leur nourriture. Aussi, lorsque cette récolte, très-chanceuse de sa nature, vient à leur manquer, la disette est horrible. Ils quittent alors leur pays et se répandent dans les fécondes plaines du Léonais, terres bénies que ne frappe jamais la colère de Dieu. Il y eut, en 1816, une émigration de ce genre de la moitié des populations de l'Arhès. On les voyait descendre par centaines le long des montagnes, puis déborder dans nos campagnes et nos villes; hommes, femmes, enfants, tous pâles de faim, et chantant d'une voix lugubre les complaintes de la Cornouaille. Cette irruption d'hommes à besaces et à chapelets fut quelque chose d'impossible à peindre; c'était à faire dresser les cheveux de terreur et à mouiller les yeux de pitié. A voir ces bandes déguenillées et chantantes couvrir toutes les routes, le bâton de voyage à la main, priant et demandant l'aumône, on eût dit quelque tribu dispersée par la conquête, et cherchant, en un coin du monde, une place au soleil. La résignation de ces malheureux était sublime. Pas une plainte ne fut proférée, pas un vol ne fut commis. Souvent une douzaine d'hommes mourant de faim et le *pen-bas* à la main, passaient devant une maison isolée, que gardait une vieille ou un enfant, s'avançaient timidement sur le seuil, demandant un morceau de pain pour l'amour de Dieu. S'ils essayaient un refus, ils continuaient leur route sans

murmures, sans menaces! Et pourtant, les refus étaient fréquents, surtout dans les villes. A cette époque les partis politiques étaient encore en présence, tout préoccupés de leur lutte de la veille; on se battait en duel pour des œillets rouges ou des violettes portés à la boutonnière; on intriguait pour des invitations de bal, on colportait mystérieusement les chansons en faveur de l'empereur, et tant de sérieux débats laissaient bien peu de place dans les cœurs pour une vulgaire pitié. Puis ces bandes d'émigrants étaient devenues horribles à voir. Toutes les misères, toutes les infirmités, toutes les horreurs sociales semblaient avoir pris jour pour se montrer à la face du soleil; on eût dit que la pauvreté, qui se cache habituellement avec tant de soin, avait subitement perdu sa honte et voulait s'étaler dans toute sa laideur. La compassion avait, en outre, cédé à la peur, quand on avait vu les bandes de mendiants se grossir chaque jour. Elles traversaient incessamment les villes, les bourgs, les hameaux, disputant aux chiens sans maître les immondices jetées devant les portes. Parfois un enfant ou une femme, plus faible que le reste de la troupe, venait tomber près de quelque seuil, et la bande passait, emportée par la faim, en continuant sa lamentable complainte. Dans les campagnes encore ces malheureux trouvaient quelques secours. Quoique peu ami du *Kernévote* des montagnes, le Léonard des basses terres n'osait repousser l'hôte de Dieu; et il le recevait à son foyer; mais dans les villes, les habitants avaient fermé leurs portes, et, tranquilles, ils regardaient de leurs fenêtres ces bandes misérables marchant à la faim comme des soldats à l'ennemi. L'habitude de voir souffrir avait formé un cal sur tous les cœurs.

Je me rappelle avoir vu, à cette époque, une jeune

LES DERNIERS BRETONS.

Cornouaillaise, avec deux tout petits enfants, dont l'un avait la rougeole, assise sous le balcon d'une maison où l'on donnait un bal. La foule parée passait près d'elle sans la remarquer; mais un domestique l'aperçut enfin et vint lui dire de se retirer, parce qu'elle embarrassait le passage et que les cris de ses enfants gênaient les invités. La malheureuse essaya de se lever, mais inutilement : elle n'avait pas mangé depuis deux jours !

— Qu'a donc cette *chouanne* ? demanda le propriétaire qui venait de paraître au balcon.

— Elle est malade, monsieur.

— Qu'elle aille à l'hôpital...

— On a refusé de la recevoir.

— Ah !... qu'elle reste alors, dit l'homme établi, avec un ton d'humanité tout à fait touchant... Mais qu'elle fasse taire son enfant, il miaule comme un chat égaré...

Un éclat de rire s'éleva à ces mots parmi les domestiques rassemblés, et le monsieur du balcon ferma la fenêtre, fier d'avoir égayé les laquais... Peu après, l'enfant mourait aux bras de la mendicante.

Mon père arriva et fit emporter cette malheureuse femme, qui serrait encore sur sa poitrine le cadavre rouge et gonflé de son fils. Comme elle franchissait notre porte, la musique du bal jouait, vis-à-vis, la première contredanse : mon père se détourna vers moi :

— Rappelle-toi bien ceci, me dit-il ; cette femme... et ce bal !... Cela, mon fils, s'appelle la vie humaine.

CHAPITRE III.

LE PAYS DE TRÉGUIER ¹.

§ I. — Aspect du pays de Tréguier. — Grève de Saint-Michel. — Saint-Efflam. — Perroz. — Bréhat. — Beauport.

Dix heures venaient de sonner à l'église éloignée de Plestin, et je parcourais la route ombreuse, me dirigeant vers la côte. L'air était pur et chaud : une légère rafale de mer, traversant les blés noirs en fleurs, venait secouer sur la route sa fraîche senteur de miel ; les oiseaux chantaient au ciel, et les trompes d'écorce des pâtres jetaient à l'horizon leurs notes plaintivement prolongées.

Je m'avançais joyeux, tout entier à cette scène agreste, respirant à pleine poitrine et ouvrant tous mes pores au bien être dans lequel je plongeais ; fort, sain et léger, comme si une main mystérieuse eût soulevé ce jour-là, pour moi, le poids de la vie.

Un paysan passait.

— *Vad è beza hirio* (il fait bon vivre aujourd'hui), me dit-il en souriant et portant la main à son chapeau, avec une négligence amicale.

(1) Sous le titre de *Pays de Tréguier* nous comprenons non-seulement l'ancien évêché de ce nom, mais encore celui de Saint-Brieuc et une petite partie de celui de Dol. Le pays de Tréguier dont nous nous occupons dans cet article répond au département actuel des *Côtes-du-Nord*.

Cette expression poétique me frappa : c'était pour moi toute une révélation. Elle m'apprenait que j'avais quitté la Cornouaille et que j'étais au pays de Tréguier.

Et, en effet, tout m'avertissait que j'avais changé de contrée : l'air moins brumeux, la campagne plus douce à l'œil ; mélancolique encore, mais non sauvage. Ce n'était plus le vent farouche qui sort des baies du Finistère et bondit à travers les montagnes Noires ; l'atmosphère était ici plus clément. Les vertes vallées s'étendaient au loin, diaprées de violettes blanches et de primevères jaunes, appelées *fleurs de lait* par les enfants du pays ; partout couraient des haies d'aubépines et de troènes, toutes brodées par les églantiers et les chèvrefeuilles. On n'apercevait plus, des deux côtés du chemin, les tristes forêts d'ajoncs et de genêts ; mais sur les côteaux, des villages qui nageaient dans les feuillées ; des champs de pommes de terre aux fleurs lilas, ondulant sous la brise, et, de loin en loin, quelques grandes bruyères pourprées, d'où s'élevaient les mugissements des taureaux et les aboiements d'un chien de berger.

A chaque instant, pour compléter par un contraste le charme de cette nature arcadienne, je voyais s'élever quelque ruine couronnée de lierre et de giroflée sauvage : temples païens, tours féodales, saints monastères, symboles de tous les siècles et de toutes les croyances ! comme si le temps, en emportant pêle-mêle, dans un coin de sa tunique, les monuments du passé, eût laissé tomber là ces débris et les eût perdus dans l'herbe des vallées.

Depuis déjà huit jours je parcourais les *Côtes-du-Nord*, et j'avais toujours marché au milieu des souvenirs d'un autre âge. Le pays s'était déroulé devant moi comme un immense médaillon, conservant une empreinte de chaque siècle.

J'avais parcouru les voies romaines à demi effacées sous un macadamisage communal ; je m'étais reposé au pied des *Kenhirs* gaulois, surmontés de la croix chrétienne ; j'avais vu le vieux château de *Kertaouarn*, avec ses meurtrières encore béantes, sa basse-fosse humide que traverse l'immense poutre garnie d'anneaux à laquelle le seigneur rivait ses prisonniers ; j'avais écouté à la porte de fer du double souterrain le mugissement sourd du vent sous les voûtes, et mon guide m'avait dit que c'étaient les âmes de faux monnayeurs qui revenaient travailler à la tombée du jour ; j'avais dormi à *Beumanoir*, et les enfants m'y avaient raconté l'histoire de Fontenelle le Ligeur, qui éventrait, disaient-ils, les jeunes filles pour chauffer ses pieds dans leur sang. A *Carrec*, on m'avait montré le puits mystérieux où un duc de Bretagne avait caché le berceau d'or de son fils. J'étais entré au château de *la Roche*, et j'avais cherché la place où le seigneur de Rhé trouva le bon connétable du Guesclin, *dépeçant un ver-rat et faisant portions pour les voisins* ; la veille enfin, je m'étais longtemps arrêté devant cette étrange construction d'un âge inconnu qui s'élève sur la *Terre des Pleurs* (lan-leff), couronnée de son if immense. Or maintenant j'allais revoir l'Océan, la grève de Saint-Michel et Beauport, cette chartreuse de Bretagne, où notre Lamenais voulut ouvrir un refuge aux cœurs devenus malades à l'air du monde et qui avaient besoin du silence et de la prière.

Déjà la plaine de Saint-Michel s'étendait devant moi. Le soleil dardait alors d'aplomb sur cette grande solitude, tandis qu'une rafale piquante venait de la mer. Ce mélange de chaleur dévorante et de fraîcheur produisait je ne sais quelle sensation agaçante impossible à décrire. Le ciel était sans nuées, et d'un bleu si limpide, qu'on eût

dit une tente de soie ; nul bruit ne se faisait entendre, et ce n'est le grouillement confus des grèves, au sein desquelles bourdonne un monde d'insectes invisibles. Mon cheval, comme tous ceux de sa race, s'était ranimé à l'air salin du rivage ; il tournait sa tête vers les flots, les nari-nes ouvertes, et humait la brise marine. Je lui abandonnai la bride, et il s'élança de toute sa vitesse à travers l'espace ; ses pieds, en frappant le sable humide, ne produisaient aucun bruit, et son galop était si doux, que je ne sentais aucun de ses mouvements. Avec une nuit sombre, la lune à ma droite, et le grondement de la mer à ma gauche, j'aurais pu, sans avoir la tête trop allemande, me croire emporté, comme Léonore, sur quelque coursier fantastique à travers des espaces inconnus ; mais l'hallucination était impossible en plein jour et sous un ciel aussi joyeux. Je dus me contenter de la réalité.

Mon guide (un de ces pâles et poétiques jeunes gens qui poursuivent leurs études dans les séminaires des Côtes-du-Nord) me fit voir la *grande roche bleue* (roc'h-*in-glaz*), près de laquelle débarquèrent saint Efflam et ses compagnons, à cette époque miraculeuse où les auges de pierre servaient de vaisseaux aux solitaires d'Hybernie pour traverser les eaux, et venir prêcher le catholicisme aux idolâtres de l'Armorique. Le jeune séminariste me raconta comment saint Efflam, qui avait épousé une princesse plus belle que le jour, la quitta pour répandre la foi en Bretagne, et débarqua dans cet endroit, où il trouva son cousin Arthur prêt à attaquer un horrible dragon qui suait du feu, et dont les regards frappaient les hommes ainsi qu'une lance. « Le chevalier et le dragon combattirent tout un jour sans pouvoir se vaincre. Vers la nuit, Arthur vint s'asseoir vers le bord de la forêt, car il était lassé et il avait bien soif ; mais aucune eau ne

bruissait alentour, sinon la grande mer, qui grondait tout affoixé contre le *ir glaz* ! Saint Efflam se mit alors en prières, et ayant frappé la terre de son bâton, il en jaillit aussitôt une source à laquelle Arthur but à longs traits. Le saint passa le reste de la nuit en oraison, et quand le jour fut venu, comme le chevalier reprenait sa bonne épée.

— « Chômez pour aujourd'hui, beau cousin, dit Efflam, et laissez dague au fourreau, car la parole de Dieu est plus forte que le fer émoulu.

« Cela dit, il s'avança vers le dragon, auquel il ordonna, au nom du Christ vivant, de sortir de sa tanière et de se précipiter dans la mer, ce que fit le monstre avec de sourds et terribles meuglements qui faisait tréssaillir Arthur dans sa cotte de fer. » En mémoire duquel miracle, ajouta mon guide, se voit encore aujourd'hui la fontaine que le saint fit sortir de terre, et la chapelle de *Toul-Efflam*, que vous avez aperçue à l'entrée de la grève sur cette colline boisée.

J'avais contemplé le jeune *kloàreck* pendant ce récit ; il était resté grave, pieux et sans embarras ; on voyait qu'il ne craignait pas plus le doute dans l'esprit de son auditeur, qu'il ne pouvait l'éprouver lui-même. Ce qu'il me racontait là était sûr, disait-il, car *il l'avait lu dans un livre imprimé et composé par un prêtre* ¹.

Cependant la mer, qui montait toujours, faisait voir de plus près sa longue dentelle d'écume ; je commençais à craindre qu'elle ne nous entourât. J'avais entendu raconter, dans mon enfance, des histoires de voyageurs surpris par les flots de la grève de Saint-Michel, et sentant la mort leur monter, ponce à ponce, de la cheville jusqu'à

(1) *La Vie des Saints de Bretagne*, par dom Lobineau.

la gorge. Je témoignai mes craintes à mon compagnon.

— Il n'y a pas de danger, me dit-il en étendant la main vers le milieu de la grève : *la croix nous voit!*

Et en effet une croix de granit s'élevait là, et les flots commençaient à peine à l'effleurer à sa base. J'appris qu'aussi longtemps que cette croix apparaissait, la fuite était encore facile, et que l'espoir ne mourait qu'au moment où son sommet s'était englouti sous les vagues : idée vraiment chrétienne que d'avoir fait ainsi du signe de la rédemption le symbole de la vie, comme pour avertir le voyageur, par une image matérielle et immuable, qu'où la croix a disparu, Dieu est absent, et que l'homme reste livré à sa propre faiblesse.

En traversant la grève, j'aperçus successivement les trois chapelles de *Tout-Efflam*, de *Saint-Michel* et de *Lancarré*. À l'extrémité de la plaine, je trouvai quelques maisons presque ensevelies et une chapelle demi-croulée. C'est le bourg de *Saint-Michel*, pauvre *Herculanum* maritime que mine lentement le flot, et sur lequel chaque année, la mer étend plus avant son linceuil de sable. Les deux tiers de la commune ont déjà été rongés par la vague. Pour maintenir ses divisions territoriales, l'administration vole, de temps en temps, aux communes voisines un lambeau de territoire dont elle fait l'aumône à *Saint-Michel*; mais invariable dans sa poursuite, la mer continue à manger, chaque année, sa part de champs et de maisons, de sorte que, dans cette singulière partie jouée entre l'Océan et un préfet, les enjeux semblent devoir rester toujours les mêmes, jusqu'à la ruine de l'un des joueurs.

Mais la *lieue de grève* ne m'avait point donné un aspect d'Océan. Dans ce désert de sable je n'avais vu que de l'eau et non la mer. Celle-ci m'apparut à *Perroz et*

à *Bréhat*. Ce fut là que je pus juger du caractère particulier des côtes de *Tréguier*.

Je me rappelais encore les sombres baies des *Trépassés* et d'*Audierne*, les passes de *l'île de Sein* et des *Glénans*; je m'attendais à retrouver quelque chose de semblable; je fus complètement trompé. Au lieu des longs récifs de la côte de *Cornouaille*, autour desquels hurle la vague, et qui élèvent dans la brume leurs squelettes jaunâtres, je trouvai un rivage fertile et habité. D'immenses rochers de granit rose, bizarrement taillés par les tempêtes, s'avançaient de loin en loin comme des sphinx égyptiens accroupis dans l'écume de la mer. Au fond de chaque havre apparaissaient des villages à maisonnettes rouges, avec leurs clochers pointus et ardoisés. Parfois, derrière un coteau, je voyais briller au soleil le drapeau tricolore d'une batterie garde-côte, le paratonnerre d'une poudrière, ou l'aile d'un moulin à vent. Partout se révélait la présence de l'homme et de la société. C'était encore de la campagne, mais la solitude avait disparu. Les flots eux-mêmes, comme s'ils eussent éprouvé cette influence contagieuse de la civilisation, semblaient se briser plus mollement contre les grèves. À vue de terre, s'élevaient gracieusement des îles tapissées d'herbes marines en fleurs, au milieu desquelles je voyais courir les lapins noirs, et où j'entendais le cri des perroquets de mer qui « viennent des extrémités du monde pour déposer leurs nids dans ces asiles. » Sur quelques récifs se dressaient des balises noires et blanches, à moitié arrachées par les flots, et, au milieu de ce panorama magique, les voiles latines des barques de pêcheurs glissaient sur l'onde berceuse, les sloops caboteurs doublaient les pointes éloignées, et une frégate balancée sur ses ancres, à l'ombre d'une des îles, roulait lan-

guissamment à la lame, tandis que les mouettes, les goélands et les mauves effarées tourbillonnaient autour de sa mâture et de ses épars aériens.

Ce fut en quittant cette grève, où murmuraient tant d'harmonies confuses, où scintillaient tant de teintes nuancées, que Beauport m'apparut.

J'avais alors sous les yeux, dans un seul paysage et comme en résumé, tout le pays de Tréguier : un monastère devant moi ; à droite, des manoirs aux girouettes rouillées ; au gauche, quelques ruines féodales ; tout autour, une campagne tranquille ; et au loin, la mer !... Il y avait dans ce tableau un calme rustique et je ne sais quelle poésie facile. C'était un paysage tel qu'il en faut à une méditation de jeune abbé causant tout bas avec Dieu, au paisible gentilhomme livrant sa vie au courant des joies vulgaires, au pâtre lançant sa voix dans les bruyères. Et puis tout respirait autour de moi un bon air de féodalité, non celle du quinzième siècle, brutale encore et la dague au poing, mais cette gentilhommerie bénigne et campagnarde du dix-huitième siècle, qui ne se faisait guère sentir que par l'aumône et par quelques innocentes vanités ; véritable aristocratie d'opéra-comique, avec ses fêtes de village, ses rosières dégourdies et ses paysans rusés. C'est qu'en effet le pays de Tréguier a conservé cette physionomie nobiliaire effacée partout ailleurs. Il semble que là où le temps a laissé le plus de ruines du moyen âge, où les souvenirs guerriers sont le plus nombreux, la féodalité ait passé plus vite, usé rapidement par son action violente sur les populations. C'est dans le Finistère et dans le Morbihan qu'il faut chercher encore les rudes gentilshommes restés fidèles aux traditions de leurs familles, et qui, retirés dans leurs aires, jettent à la mer les fanfares de leurs cors de chasse et les balles de

leurs mousquets ; au pays de Tréguier, la race de cette dure noblesse avait disparu dès avant la révolution, pour faire place à l'aristocratie de l'étole où à celle des parlements, puissances polies et savantes qui, dans les derniers siècles, s'armèrent de l'intelligence, comme la noblesse primitive s'était armée de l'épée.

J'avais traversé le réfectoire de Beauport, transformé maintenant en avenue de peupliers ; je m'arrêtai au milieu de son église presque détruite, et qui n'avait plus pour toit que le ciel. Le pied posé sur une pierre tombale où se lisaient encore les noms d'*Alain d'Avaugour, comte de Penthievre, de Treguier et de Guillo*, fondateur de l'abbaye en 1269, je contemplais avec ravissement le coup d'œil qui s'offrait à moi.

Le jour commençait à tomber : à l'horizon, Bréhat, entouré de ses mille rochers et de ses deux cents voiles, flottait entre la brume et l'Océan, s'emblable à une île de nuages ; les cloches des chapelles et des paroisses tintaient l'*Angélus*, les conques des bergers se répondaient du haut des collines, les merles sifflaient dans les sureaux, l'alouette descendait des cieux avec son cri joyeux !... Et ces mille bruits du soir se confondaient dans une inexprimable harmonie ! Je nageais dans un air tout embaumé d'une douce odeur de lait et de fleurs ! Le soleil couchant jaillissait en rayons pourprés à travers les dentelures du cloître ; le vent soupirait dans les ruines, et, au loin, sur la route, un vieux prêtre s'en allait péniblement son bréviaire à la main.

La nuit descendit bientôt ; mon guide m'avertit qu'il était temps de partir, et nous nous dirigeâmes vers Paimpol.

Alors les chants du jeune paysan s'élevèrent dans la nuit, selon l'usage de Bretagne, pour empêcher l'ap-

proche des mauvais esprits, et le *kloïrek* chanta un des *sônes* trégorrois avec lesquels ma nourrice m'avait autrefois endormi.

§ II. — Villes du pays de Tréguier. — Saint-Brieuc. — Châteaulaudrin. — Inondation en 1773. — Pouvoir des prêtres. — Caractère du Trégorrois. — Histoire de Moustache.

Les villes des *Côtes-du-Nord* ne sont pas moins pittoresques que les campagnes. Outre *Tréguier*, si coquettement posé, les pieds dans la mer et la tête sous l'ombrage de sa colline, on peut citer *Paimpol*, joyeux petit port tout parfumé d'une odeur marine, et qui laisse voir une flamme de navire au-dessus de chacune de ses cheminées; *Lannion*, *Lamballe*, *Quintin*, aux rues dépaillées, où chaque femme file sur le deuil en chantant; *Guingamp*, riante bourgade où se répètent les plus beaux *sônes* du pays; *Belle-Isle*, jaune et terreux, acroupi comme un mendiant au bord du chemin; *Jugon*, ce gracieux village de Suisse, jeté entre deux fentes de montagne; enfin *Dinan*, avec son corset d'antiques murailles, si crevassé de maisonnettes riantes, si brodé de jardins fleuris, que l'on dirait une jeune fille essayant une vieille armure par dessus sa robe de bal.

Deux villes seulement restent en dehors de cet aspect général: ce sont *Saint-Brieuc* et *Châteaulaudrin*.

Saint-Brieuc est une vieille cité replâtrée qui a fait nouvelle peau. Dès l'entrée, on respire la préfecture; on se trouve nez à nez avec la civilisation, symbolisée par une prison et une caserne neuves. L'étrangeté, le désordre, la hardiesse charmante des constructions gothiques ont fait place à une espèce de régularité contournée qui sent le traitement orthopédique. On voit qu'un architecte-

voyager a passé par là, coudoyant les vieilles rues tortueuses pour les redresser, crépissant et rebadigeonnant les anciens édifices. On a même bâti quelques lignes de hautes murailles qui sont percées de rectangles vitrés, et que l'on appelle des façades; ce sont les beaux quartiers de la ville. Il y a, en outre, deux promenades bien taillées au ciseau, avec une statue de tuffeau à chaque bout, et qui s'appelle, je présume, cours *Louis-Philippe* ou cours *d'Orléans*. Du reste, tous les habitants vous diront que depuis trente ans la ville s'est considérablement embellie. Pour peu que les progrès de notre civilisation ne s'arrêtent pas, avant deux siècles, *Saint-Brieuc* sera régulier comme un *Alexandrin* et formera le plus pittoresque d'amier de moellons que l'on puisse concevoir.

Quant à *Châteaulaudrin*, c'est tout autre chose.

Lorsque vous voyagerez par la diligence de Bretagne, à la seconde poste, après *Saint-Brieuc*, ouvrez la portière et regardez autour de vous.

Ce sera la nuit. Vous vous trouverez au milieu d'une sorte de longue place bordée de grandes maisons sombres; toutes les fenêtres seront closes par de larges volets; pas une lumière, pas un murmure de voix! En regardant aux seuils, vous verrez que l'herbe les tapisse; nul bruit de pas ne retentira dans les rues abandonnées.

Mais au bout de la place, derrière vous, il y aura une grande église tout illuminée; vous sentirez un air frais et humide vous frapper le visage, et au-dessus de votre tête vous entendrez un sourd clapotement mêlé au bruissement d'une chute d'eau.

Cette ville morte, c'est *Châteaulaudrin*; ce murmure étrange est le bruit de l'étang qui la domine et la menace sans cesse. Elle est là comme Naples sous son volcan, avec la mort pour oreiller.

Il y a soixante ans (c'était le 13 août 1773, nombre doublement fatal !), la plus grande maison de cette place était magnifiquement éclairée ; les rires et les sons des instruments sortaient par bouffées des fenêtres entr'ouvertes ; il y avait bal. A la porte, une jeune fille, en robe de mousseline et en mules de satin rose, avait ses deux mains dans les mains d'un jeune homme dont le bras était passé à la bride d'un cheval, et qui, revêtu de ses habits de voyage, se disposait à partir. Tous deux déplo- raient cette séparation de quelques heures, au moment d'une fête ; mais l'ordre de M. l'ingénieur en chef était précis ; il y avait une longue course à faire par les difficiles chemins de Saint-Cled ; aucun retard n'était possible.

Quand il eut embrassé sa fiancée, le jeune homme monta à cheval et disparut au galop, comme s'il eût voulu étouffer sa colère dans le mouvement et la secousse. Il avait alors dix-sept ans, et ce soir même il devait danser un menuet avec la jeune fille en mules roses !

Lorsqu'il eut gravi le coteau qui domine la ville, il arrêta son cheval et pencha l'oreille en arrière, espérant saisir quelques notes de la musique du bal ; mais il n'entendit que le rugissement de l'étang, dont la chute d'eau s'était accrue par les débordements du *Ruisseau-des-Pleurs* (Le *Leff.*) Il soupira et repartit.

L'orage commençait à mugir. Les éclairs et la foudre sillonnaient les ténèbres. Bientôt la pluie tomba par torrents ; la terre trembla. Le voyageur était alors à trois lieues de Châteaulaudrin, et pourtant il crut entendre de ce côté comme un mugissement profond et indicible. Dans ce moment, il comparait sa situation à celle de ses amis qui étaient au bal, et il enviait leur bonheur.

Or, ceux qui étaient au bal étaient tous morts, car l'étang avait crevé, et la ville était submergée.

Le jeune homme, averti le lendemain, accourut de toute la vitesse de son cheval. En arrivant, il n'aperçut plus de Châteaulaudrin que les cheminées ; il y avait trois pieds d'eau par-dessus les halles. Il essaya vainement de parvenir jusqu'à la place ; la vallée entière était un fleuve immense dont le courant emportait pêle-mêle les toitures brisées, les berceaux d'enfants et les cadavres de femmes encore parées. Ce ne fut que le second jour qu'il put pénétrer jusqu'à la demeure de la jeune fille. Il la trouva noyée, tenant la main de son danseur. Une rose qu'il lui avait donnée pour le bal était encore à sa ceinture.

Ce jeune homme était mon père, alors conducteur des travaux publics, au service des états de Bretagne.

C'est depuis ce jour que cette ville est restée muette et close comme une tortue dans sa coquille. Une lampe brûle toute la nuit dans l'église en l'honneur des morts. Ceux qui savent cette histoire sont forcés d'y penser chaque fois qu'ils passent entre ces maisons silencieuses et noires, devant la grande rosace du chœur illuminé, et sous l'étang qui gronde ; car tout conserve l'empreinte du grand désastre : la ville a gardé le deuil.

Nous avons parlé de la physionomie particulière à chacune des villes des Côtes-du-Nord ; mais à travers ces nuances, toutes conservent encore un air commun de famille ; toutes ont gardé les usages anciens, à bien peu de changements près. Là ont survécu les quatre repas classiques et les estomacs capables de les digérer ; les jeux de boule, l'été, sous les charmilles ; en hiver, la partie de piquet à deux sous. Là, les soirées finissent encore à neuf heures, on se marie à pied, et l'on danse à la voix ! Bonne et facile vie qui court doucement dans l'ornière de la tradition comme le *waggon* sur les *rails* de fer, sans changements, sans secousses, mollement

bercée entre les petits triomphes d'arrondissement, les offices du dimanche, les parties de *vert*, et les intimes jouissances du foyer ! Tandis qu'ailleurs une seule pensée infiltrée au milieu des masses les jette dans une turbulente agitation, là tout est calme et résigné. A qui veut étudier le serf, le seigneur et le prêtre du moyen-âge, les grèves du Finistère ; mais c'est au *pays de Tréguier* qu'il faut venir chercher les traces de l'époque qui sert de transition entre l'aristocratie armée et la souveraineté du peuple ; toutes ces nuances de grande et de petite noblesse, de haute et de petite bourgeoisie, de maîtrise et de compagnonnage, fondues ailleurs dans l'unique partage de la richesse et de la pauvreté. La révolution a vainement passé sur les Côtes-du-Nord, rognant les têtes pour les niveler ; sa noblesse bénigne, chaussée d'un petit orgueil cantonal qui ne la rehaussait que de quelques pouces, n'était pas à hauteur de guillotine. C'est dans cette contrée que l'on pourrait retrouver encore la graine de ces gentilshommes ne parlant que breton, et qui se rendaient aux tenues d'états de Rennes, en habit de paysan, en sabots et l'épée au côté.

Du reste, maintenant comme autrefois, l'aristocratie de naissance y est subordonnée à l'aristocratie de l'étoile ; car là, comme dans tout le reste de notre pieuse Armorique, le respect accordé au prêtre participe de l'adoration. La tonsure est une couronne qui donne droit à de royaux hommages. Tout autre caractère s'efface devant la consécration qui a appelé un homme à *charge d'âmes*. Le jeune paysan qui revient à la ferme de son père le front rasé et blême, portant à la main son missel latin, y apparaît comme un être au-dessus de l'humanité. Les cris de la nature se taisent en sa présence pour faire place à une craintive vénération. Son père découvre, devant

lui, sa tête blanche, et l'appelle *monsieur le prêtre*. Il s'assied seul à la table préparée par sa mère et où brille un luxe inusité ; ses frères et ses sœurs le servent debout sans partager son repas. Mais ces honneurs, il faut qu'il les achète ! Ne croyez pas qu'il retrouve au foyer natal rien de ce qui pourrait lui rappeler son enfance, ni le bruit monotone du rouet, ni les chants de la fileuse, ni les agaceries de ses jeunes sœurs. A son aspect, la vie de famille a cessé ; la maison est devenue un sanctuaire. Triste et froid en apparence, il faut qu'il reçoive avec calme les marques de respect dont on l'entoure, qu'il refoule dans son cœur les souvenirs, dans ses yeux les larmes ; il faut qu'il songe que ses mains sont jointes maintenant par une prière éternelle et ne peuvent plus s'étendre vers les embrassements ; que toutes les affections ont dû tomber de son âme le même jour que ses longs cheveux de jeune homme sont tombés de sa tête tonsurée, et que les bras de sa mère elle-même se sont fermés pour lui, comme pour un enfant mort. Lorsqu'il quittera la famille qu'il est venu visiter, la même gêne cérémonieuse présidera aux adieux ; et si, le cœur plein, il veut tendre les bras vers ces parents qu'il abandonne, nulle main ne s'avancera pour saisir la sienne et il verra les fronts s'abaisser comme pour recevoir une bénédiction !

Voilà une des causes de l'immense autorité du prêtre dans nos campagnes. Cet isolement royal, dans lequel il se tient, est un prestige qui agit sur tous. Sa puissance est d'autant plus incontestable, qu'elle est enveloppée d'une mystérieuse supériorité.

Le caractère de la population trégorroise est d'ailleurs paisible, aimable, soumis ; une poétique douceur de cloître y domine, et c'est à peine si quelque chose de la

fruste empreinte des vieux Celtes y est resté. Non que le ressort manque à ces hommes ; peut-être y a-t-il au contraire en eux une élasticité particulière qui les rend plus impressionnables que tenaces. Leurs âmes, faciles et désarticulées, se plient à toutes les situations sans trop de souffrance ; c'est un ressort de montre susceptible de s'étendre, mais auquel suffisent trois lignes d'espace. Véritable Allemand de la basse Bretagne, le Trégorrois est satisfait tant qu'il a place nette entre son cœur et son cerveau, et qu'il peut renvoyer librement la pensée de l'un à l'autre. Cette sociabilité tient beaucoup à ce que les aspérités primitives de son caractère armoricain ont été longtemps laminées entre un clergé poli et une noblesse parlementaire. Quoi qu'il en soit, elle a porté son fruit et a préparé le pays à suivre le mouvement général de la France. Aussi y sent-on partout une sorte de prédisposition à la fusion du vieux siècle avec le nouveau. C'est une contrée que l'épidémie de la civilisation va prendre au premier jour ; les symptômes s'en annoncent par avance. Sans que l'on puisse dire précisément que les croyances y soient ébranlées, quelques esprits s'y laissent déjà aller à une liberté de camaraderie envers les choses saintes. Ils n'en sont point arrivés à l'examen ni à la raillerie ; mais ils osent déjà faire les plaisants avec la religion. Dieu est bien toujours leur bon ami, mais ce n'est plus un seigneur redouté ; ils prennent avec lui les familiarités que se permettrait un vieux serviteur avec son maître. Je crois que beaucoup de catholiques mangeraient le vendredi une omelette au lard, sans avoir trop peur d'être foudroyés. C'est surtout chez les maîtres d'école, les douaniers et les gardes-champêtres, que se remarque cette légère tendance philosophique. Quoique bien profondément perdus dans

les derniers tours de la bobine sociale, ces fonctionnaires villageois ont senti l'influence de la *loi athée*, à travers tous les rangs supérieurs. S'ils se confessent toujours et font leurs pâques, c'est autant par procédés pour monsieur le curé que par vives croyances. Ils n'en sont pas encore arrivés à comprendre l'*Almanach de France*, à s'abonner au *Journal des Connaissances utiles* ; mais dans cent ans il se pourrait bien qu'ils lusent l'un et l'autre. En attendant, les Voltaire du canton se permettent quelques innocentes plaisanteries sur les saints les moins famés du calendrier, et même parfois quelques contes à demi rabelaisiens qui frisent étrangement l'irrévérence. Je n'oublierai jamais avoir entendu dans un cabaret de village, près de *Pontrieux*, une histoire de ce genre, qui m'étonna par sa plaisante hardiesse. Je sortais alors du Léonais, où j'avais écouté la ballade du *Drap mortuaire* et plusieurs autres traditions également empreintes d'une sombre dévotion ; je fus singulièrement surpris du contraste que présentait, avec ces dernières, le récit que j'entendais. Comme il peut donner une juste idée du degré d'émancipation religieuse auquel est arrivé le pays de Tréguier, je le reproduirai ici tel que je l'écrivis sous la dictée du narrateur, qui n'était autre que le maître d'école du village.

HISTOIRE DE MOUSTACHE.

Il y avait autrefois au bourg de *Corlay* un garçon qui s'appelait Moustache, et qui, tout jeune, était resté orphelin. Il avait été recueilli chez son oncle, et il avait grandi là, séparé des enfants de la maison, car on ne l'aimait guère. Il faisait pauvre chère, et quand les autres mangeaient du *far* de blé noir, le plus souvent, lui, il les re-

gardait par la fenêtre, sans en avoir sa part. Malgré cela, c'était un garçon insoucieux, chantant toujours devant la vie comme une allouette devant son nid, aimant déjà les jeunes filles et le *vin de feu*. Cependant il lui tomba un soir dans l'esprit d'aller chercher fortune loin du pays. Il ne dit rien à personne ; mais quand le jour fut venu, il prit un bissac plein de pain, un bâton, un chapelet, et il partit. Tant qu'il vit le bourg, ses larmes coulaient comme de la pluie ; mais quand il ne vit plus rien que la route devant lui, il commença à chanter.

Il marcha ainsi la moitié du jour, et quand il se sentit fatigué, il s'assit au pied d'une croix, et se mit à manger. Mais voilà que tout à coup trois voyageurs parurent devant lui, et le premier lui dit :

— Bonjour, mon maître : nous sommes de pauvres gens de Dieu ; nous avons bien faim, donnez-nous quelque chose au nom de Jésus-Christ.

— Un chrétien ne peut rien refuser à ce nom-là, dit Moustache ; prenez, voilà tout ce que j'ai.

Mais dès qu'il eut parlé ainsi, les trois mendiants devinrent étincelants de lumière ; leurs guenilles se changèrent en beaux vêtements brodés d'or, et l'un d'eux dit à Moustache :

— Merci, brave garçon. Je suis Jésus-Christ, et ceux-ci sont saint Pierre et saint Paul, mes bons serviteurs. Fais trois désirs ; ils seront accomplis sur-le-champ.

— Demande une place dans le paradis, dit saint Pierre tout bas.

Mais Moustache ne l'écoutait pas.

— Fils de Dieu, dit-il à Jésus-Christ en ôtant son bonnet, puisque c'est un effet de votre bonté de me donner trois choses, je demande une belle femme qui soit à

moi, un jeu de cartes qui gagne toujours, et un sac où je puisse enfermer le diable.

— Tu auras tes trois souhaits, dit Jésus Christ ; maintenant, va en paix.

Aussitôt les voyageurs disparurent. Moustache reprit son bissac, son *pen-bas*, et continua sa route.

Bientôt il aperçut un beau manoir avec un colombier et un grand bois autour. Il alla frapper à la porte pour demander si l'on n'avait pas besoin de ses services : une vieille femme vint lui ouvrir, et cria en le voyant :

— Jésus ! mon joli garçon, que venez-vous faire ici ? Voulez-vous aussi, par hasard, épouser la jeune princesse ? Hélas ! croyez-moi, il faut se garder de cueillir les aubépines dans les haies, car il y a toujours dessous des ronces qui déchirent.

Mais Moustache ne comprenait pas ce que la vieille voulait dire. Alors elle lui apprit que le manoir était *hanté*, et que le prince qui l'habitait avait promis en mariage, à celui qui chasserait les démons, sa fille, qui était belle comme les étoiles, et qui s'appelait *Haie d'épines* (*Gars sporn*). Dès que Moustache eut entendu cette histoire, il dit qu'il voulait tenter l'aventure. Alors la vieille le conduisit dans une grande chambre du château toute tapissée de rouge. Dans cette chambre il y avait un grand lit, et sous ce lit étaient rangées les chaussures de tous ceux qui avaient péri pour délivrer le manoir. Il y avait là de riches bottines de gentilshommes, des souliers ferrés de bourgeois, et des sabots de manants.

— Demain, vos galoches seront à côté, jeune homme, dit la vieille.

Moustache se prit à rire. Il ne s'effraya de rien et attendit la nuit.

Quand la nuit fut venue, il se coucha dans le lit.

Mais vers minuit un grand bruit se fit entendre, et il tomba par la cheminée une longue file de diables qui se tenaient par la main. Ils se mirent aussitôt à courir par la chambre. L'un d'eux porta une table au milieu, un autre plaça dessus des chandelles qu'il alluma rien qu'en les touchant du bout de sa queue; puis ils vinrent tous autour du lit de Moustache, et ils crièrent ensemble :

— Allons, lève-toi, chrétien, et viens jouer ton âme contre chacun de nous.

Moustache se leva sans rien dire. Il chercha dans son bissac, y trouva les cartes que Jésus-Christ lui avait promises et commença à jouer avec les démons. Il gagna la première partie; alors il prit par les cornes le diable qui avait perdu, et le fourra dans son sac. Un autre diable vint, et il eut le même sort; puis un troisième, puis tous, les uns après les autres. Quand Moustache les eut, bien ficelés dans son sac, il se recoucha et attendit le jour. Dès que le coq chanta et que les jeunes filles virent assez clair pour trouver les œillets de leur *justin*, la vieille vint frapper à la porte de la chambre rouge pour savoir si l'étranger vivait encore.

— Je vis, dit Moustache; allez chercher tous les forgerons du pays et faites-les venir, car j'ai de l'ouvrage pour eux.

Cela fut fait comme il l'avait demandé.

Quand tous les *tape-fers* furent arrivés, Moustache posa son sac sur une enclume et leur dit :

— Maintenant, mes garçons, frappez là-dessus comme des aveugles, et ne vous étonnez pas du bruit qui en sortira.

Les forgerons se mirent donc à frapper; mais les diables moulus criaient et demandaient grâce. Moustache arrêta enfin les marteaux. Il entra en conversation avec les

prisonniers, et, après avoir fait avec eux un pacte pour qu'ils ne revinssent plus sur la terre tourmenter les chrétiens, il ouvrit le sac et les laissa aller. Le manoir ayant été ainsi délivré, Moustache épousa la jeune princesse.

Mais le bonheur dans ce monde est comme l'herbe en fleurs des prairies; c'est quand il est le plus vert et le plus odorant que la Providence le fauche. Au bout d'un an passé dans la jouissance de tout, Moustache mourut.

Cependant une fois mort, il ne se déconcerta pas. Il se trouvait en face de deux chemins. L'un avait l'air difficile et plein d'épines; l'autre était une route royale et il y passait autant de monde que s'il y eût eu quelque foire aux environs. Moustache, qui aimait ses aïsses et la société, prit la grande route. Il arriva tout droit à la porte de l'enfer. Il frappa :

— Pan ! pan !

— Qui est là ? demanda Belzébut.

— C'est moi, dit le trépassé, moi, Moustache ! ouvrez.

— Au large ! cria le diable nous ne voulons pas de toi ; tu es trop malin pour nous, mon garçon.

Moustache, qui avait tiré son bonnet brun, en homme poli, le remit tranquillement, tourna le dos, et revint sur ses pas pour prendre le chemin plein d'épines. Il arriva à la porte du paradis. Il frappa encore :

— Pan ! pan !

Saint Pierre mit la tête au guichet.

— C'est toi, Moustache ? dit-il ; que viens-tu chercher ici ?

— Je viens chercher ma place, dit Moustache.

— Il n'y a pas de place pour toi en paradis, répondit saint Pierre ; tu as refusé d'en demander une quand Jé-

Jesus-Christ te proposa de faire trois vœux ; va chercher ailleurs.

Et saint Pierre ferma son guichet.

Voilà le pauvre Moustache bien sot cette fois, car on ne voulait de lui ni parmi les diables ni parmi les anges. Il se grattait la tête comme un séminariste à qui on fait une question difficile ; mais heureusement que c'était un garçon qui aurait vendu la vierge sans se damner. Il pensa qu'il fallait être plus fin que le portier du ciel. Il prit donc son bonnet brun à deux mains, et il le jeta par-dessus la porte dans le paradis ; puis il frappa encore. Saint Pierre lui demanda ce qu'il voulait.

— Ouvre-moi, dit Moustache, pour aller chercher mon bonnet que j'ai jeté là-bas dans un mouvement de colère.

— Un homme sage ne se sépare jamais de son bonnet, répondit saint Pierre ; tu n'entreras pas.

— Alors, dit Moustache, il restera dans le paradis pour me garder une place jusqu'au jour de la résurrection ; et après le jugement tu seras obligé de me recevoir parmi les bienheureux.

Saint Pierre fut frappé de ce qu'il disait, et il ouvrit la porte.

— Viens donc le chercher, et repars tout de suite, dit-il.

Mais une fois entré, Moustache se mit à courir dans le paradis comme un cheval qu'on met au vert.

— Saint-Pierre, s'écria-t-il, un homme sage ne se sépare jamais de son bonnet ; c'est toi qui l'as dit, je ne quitterai plus le mien.

Et il s'assit comme un tailleur sur son bonnet brun.

Quand ils le virent, les saints se mirent à rire, et la sainte Vierge dit qu'on le laissât où il était.

Et depuis ce temps, Moustache est dans le paradis, attendant le jugement dernier, assis sur son bonnet.

On voit qu'il y a dans le dénouement de l'histoire de Moustache quelque chose de singulièrement hardi. Cette manière d'escamoter le paradis et de faire passer une âme à la porte du ciel, comme un mouton de fraude aux barrières de l'octroi, est plus plaisante qu'orthodoxe, et le saint Pierre de l'histoire bretonne ne le cède guère en bonhomie à celui de Béranger. Sans doute tous les récits de nos paysans ne sont pas aussi irrévérencieux pour les choses saintes ; mais à part cette nuance philosophique un peu vive, l'histoire de Moustache résume admirablement le conte gai de la littérature armoricaine. Aucun autre modèle n'en donnerait une idée plus exacte. La fable peut varier, les personnages changer de nom ; mais toujours vous trouverez le joyeux garçon, fringant et avisé, qui va par les chemins, cherchant aventure, et qui finit par épouser une princesse, après avoir joué quelque mauvais tour au diable. Car le diable est la victime obligée, c'est l'Orgon du fabliau bas-breton ; dans le genre plaisant comme dans le genre terrible, sa figure est celle qui domine. Le diable est chez nous, de toute éternité, le personnage effrayant ou le personnage risible, comme le mari en France ! C'est même une assez curieuse étude que celle de cette vieille haine qui prend tour à tour la forme de la malédiction ou de la raillerie, mais qui toujours exprime une même horreur pour le *symbole du mal*. Lorsque les sociétés civilisées sont arrivées à ne sembler que de l'iusité des formes, de l'extérieur, de tout ce qui se désigne sous le nom de *ridicules*, il est curieux de voir un peuple encore assez naïf pour trouver le mal risible, par cela seul qu'il est le mal, et

pour sentir que le ridicule véritable n'est autre chose que le *méchant*, de même que le *beau* n'est autre chose que le *bon*. Pour pouvoir ainsi rire du diable, il faut être capable de sentir Dieu.

§ III. — Superstitions. — Fêtes. — Pèlerinages. — Poésie du langage.

Le cachet d'une nature transitoire et demi-francisée est si profondément empreint dans une partie du Trégor, que le langage même de ses habitants en porte la trace. C'est un breton d'abord pur, puis qui va toujours s'altérant jusqu'à Saint-Brieuc, où il se fond en un patois qui rappelle singulièrement le français de Montaigne. Le costume aussi y est moins varié, moins original, que dans le Léonais et la Cornouaille. On a pu voir, dans ce que nous avons dit, que la foi elle-même y était affaiblie, les superstitions seules, ces premières et dernières fleurs que pousse une religion, ont survécu jusqu'à présent à tous les changements. Elles sont en grande partie les mêmes que dans le reste de la Bretagne, et nous les avons indiquées ailleurs. Cependant il en est quelques-unes particulières aux Trégorrois : tel est l'usage religieux suivi par eux lorsqu'ils recherchent le corps d'un noyé. Dans ce cas, toute la famille s'assemble en deuil ; un pain noir est apporté ; on y fixe un cierge allumé, et on l'abandonne aux vagues. Le doigt de Dieu conduira le pain au lieu même où gît le cadavre du mort, et sa famille, ainsi avertie, pourra l'ensevelir dans une terre sainte. Une autre superstition se rattache à la fontaine de Saint-Michel. Quiconque a eu à souffrir d'un vol n'a qu'à s'y rendre à jeun le lundi, et à jeter dans l'eau des morceaux de pain d'égal grandeur,

en nommant successivement les personnes qu'il soupçonne ; lorsqu'un des morceaux va au fond, le nom qui a été prononcé, en le jetant, est celui du voleur que l'on recherche. Ces deux croyances sont évidemment un vestige du culte pour les éléments qui formaient la base du druidisme. Du reste, les traces de celui-ci sont encore profondément empreintes partout dans notre vieux duché ; il est aisé de voir que le catholicisme, afin de s'établir plus facilement parmi les Celtes, s'est enté sur l'ancienne foi, comme si l'on eût craint, en l'isolant, qu'il ne prit point racine assez sûrement.

Les premiers apôtres de l'Armorique, pour rendre la conversion plus générale, conservèrent, sans doute, une partie des rites populaires, en leur donnant seulement un nouveau patronage et une autre intention. La foule qui ne s'attache qu'aux dehors et se laisse prendre par les sens, changea plus aisément de croyances qu'elle n'eût changé d'habitudes ; on lui baptisa ses idoles pour qu'elle pût continuer à les adorer. Ce fut ainsi que, ne pouvant pas déraciner les *menhirs*, on les fit chrétiens en les surmontant d'une croix ; ainsi que l'on substitua les feux de Saint-Jean à ceux qui s'allumaient en l'honneur du soleil. Mais le peuple alla plus loin : ses passions lui étaient restées ; et, bien que la nouvelle foi, toute de pureté et d'amour, ne leur offrit aucun patronage, il voulut conserver un culte pour elles. La divinisation de ses mauvais penchants est une hypocrisie naturelle à l'homme ; il a besoin d'avoir un complice dans le ciel. Le Celte, avant sa conversion, avait un autel élevé à la haine ; il ne put se résoudre à n'en avoir qu'un seul consacré à la charité. Son vice lui était resté, et il lui fallait le Dieu de son vice. Il songea donc à conserver son culte en changeant seulement de patron. Son esprit

grossier ne voyait, sans doute, dans le Christ et sa famille que des divinités supérieures en puissance à ses anciennes idoles ; il pensa qu'il pouvait transporter ses hommages des premiers autels au nouveau, sans rien changer, et qu'il n'y avait, après tout, qu'un culte à déménager. Ce fut ainsi que ce qui appartenait à un dieu barbare fut attribué, par lui, à la mère de Jésus, et que l'on vit s'élever des chapelles sous l'étrange invocation de *Notre-Dame de la Haine* ! Et ne pensez pas que le temps ait éclairé les esprits et redressé de semblables erreurs ! une chapelle dédiée à *Notre-Dame de la Haine* existe toujours près de Tréguier, et le peuple n'a pas cessé de croire à la puissance des prières qui y sont faites. Parfois encore, vers le soir, on voit des ombres honteuses se glisser furtivement vers ce triste édifice placé au haut d'un coteau sans verdure. Ce sont de jeunes pupilles lassés de la surveillance de leurs tuteurs ; des vieillards jaloux de la prospérité d'un voisin ; des femmes trop rudement froissées par le despotisme d'un mari, qui viennent là prier pour la mort de l'objet de leur haine. Trois *Ave*, dévotement répétés, amènent irrévocablement cette mort dans l'année. — Superstition bizarre et vraiment celtique ; vestige éloquent de cette énergie farouche des vieux adorateurs de Tentatès, qui semblent n'avoir renoncé à l'épée qui venge et tue, qu'à la condition de pouvoir poignarder encore par la prière !

Toutes les fêtes sont célébrées avec une grande piété au pays de Tréguier, mais surtout celle de Noël. Aux approches de cette solennité, des troupes séparées de jeunes filles et de jeunes gens parcourent les campagnes en chantant des noëls au pied des croix de carrefour. C'est au déclin du jour, lorsque l'ombre descend sur les vallées, qu'on entend retentir tout-à-coup ces hymnes religieux chantés par des chœurs invisibles.

Les voix des jeunes garçons s'élèvent les premières :

« Qu'y a-t-il de nouveau sur la terre, pour que tant de monde soit par les routes ? Pourquoi le peuple va-t-il par bandes vers les églises, pendant la nuit ? Pourquoi, pendant le jour, cette foule qui prie Dieu ? »

Les voix des jeunes filles, plus douces, plus fraîches, plus élevées, répondent aussitôt :

« C'est aujourd'hui qu'est né le Messie ; c'est aujourd'hui qu'il faut adorer le Sauveur. »

Les jeunes gens reprennent :

« Pourquoi entend-on la nuit et le jour les offices dans les églises ? Pourquoi les prêtres disent-ils la messe à minuit ? Pourquoi en disent-ils trois ? »

Les jeunes filles répondent encore :

« C'est qu'il faut se réjouir, c'est qu'aujourd'hui s'accomplit le mystère de la Nativité. »

Et les deux troupes répètent ensemble :

« Cette nuit renouvelle la trame de la vie ; cette nuit refait le fils d'Adam ; cette nuit charge nos cœurs de joie et efface les péchés d'Ève ; cette nuit nous donne un Sauveur plein de douceur et de charité ; chantons, puisque c'est sa fête, chantons de cœur : Noël ! Noël ! »

Et tandis que ces chants s'éloignent, la nuit tombe et les étoiles se lèvent au ciel. Dans les silences plus longs qui coupent chaque réponse, on entend le bruit monotone des moulins de la coulée, les soupirs du vent dans les oseraies, et, par instants, les chants qui se perdent dans la brume, arrivent encore jusqu'à l'oreille, comme les voix des anges, annonçant que le Sauveur est né : elles murmurent au loin :

(1) Voyez le recueil intitulé : *Noëlio neve ha cantico*, imprimé à Saint-Brieuc, chez Prud'homme. Le noël que nous citons ici est le premier : *l'etra so hennoas a neve*, etc.

« Voici le maître céleste qui vient nous donner des leçons. C'est un docteur qui arrive du pays des anges ; venez, qu'il vous enseigne comment nuit et jour il faut chercher le chemin du paradis ! »

Le pays de Tréguier a un grand nombre de pèlerinages célèbres, parmi lesquels on peut surtout citer celui de *Saint Mathurin* à Montcontour, et celui de *Notre-Dame de Bon-Secours* à Guingamp. La puissance de saint Mathurin est sans égale aux yeux des Trégorrois. Interrogez-les, ils vous diront sérieusement que si ce saint l'avait voulu, il eût été le bon Dieu. Le jour de sa fête, un concours immense de paysans se dirige vers Montcontour. Ils y conduisent leurs bœufs pour leur faire toucher la relique du saint, enchâssée dans un buste d'argent. Chaque fidèle, avant de se retirer, allume un cierge qu'il dépose dans le sanctuaire ; et c'est un bizarre coup d'œil que celui de cette foule d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux, se pressant autour de l'autel, au milieu d'une forêt de bougies étincelantes, tandis que la voix rauque d'un marguillier répète d'intervalles en intervalles : *Allumez les cierges, allumez les cierges !* Cela ressemble moins à une cérémonie religieuse qu'à une adjudication du paradis, faite par commissaire-priseur, à éteinte de bougie.

Quant au pardon de *Notre-Dame de Bon-Secours*, à Guingamp, il offre un aspect tout différent. La principale procession a lieu la nuit. On voit alors les longues files de pèlerins s'avancer au milieu de ténèbres, comme un lugubre cortège de fantômes. Chacun des pénitents tient à la main droite un chapelet, à la gauche un cierge allumé, et tous ces visages pâles, à moitié voilés de leurs longs cheveux, ou de leurs coiffes blanches qui, pendant des deux côtés comme un suaire, passent lentement en psalmodiant une prière latine. Bientôt une voix s'élève au-

dessus des autres : c'est le conducteur des pèlerins qui chante le cantique de *madame Marie de Bon-Secours* ¹.

« J'ai été pèlerin, dans tous les coins du pays. Je suis allé à Tréguier et à Léon, à Vanneset à Carhaix ; il n'y a aucun lieu dans la basse contrée, aucun lieu consacré à la Vierge, qui soit autant fréquenté par les pèlerins que celui de *madame Marie de Bon-Secours*, à Guingamp, — *madame Marie*, qui est la plus belle étoile du firmament !

« Elle donne la lumière à ceux qui en sont privés ; elle donne à entendre aux sourds, et la course libre à ceux qui sont boiteux ; par elle guérissent les languissants et parlent les muets. A tout affligé elle accorde soulagement.

« Approchez, assistants de toutes les conditions ; voici l'instant de l'année où s'ouvre le pardon. Au premier dimanche du mois de juin, ou jamais, sont les indulgences pour les pécheurs.

« Celui qui se confessera et qui communiera pendant cette solennité, gagnera cinq cents jours d'indulgence, du bonheur pour bien plus longtemps, et le plaisir de jouir de la vie après sa pénitence.

« Habitants de Guingamp, et vous tous qui demeurez autour, rien ne vous manque ! — Heureuse est la terre où l'on jouit de *Marie* ! vous avez le plus beau trésor que puisse fournir notre monde, *madame Marie de Bon-Secours*, mère des pécheurs.

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, les trois personnes de la Trinité qui régnera éternellement, qu'ils prennent pitié de mon âme ; je vais finir.

« Pussions-nous avoir la grâce de nous retrouver tous ensemble un jour dans la vallée de Josaphat ! »

A peine le cantique est-il achevé, que les rangs des pèlerins se rompent ; des cris de joie, des appels, des rires éclatants succèdent au recueillement de la procession nocturne. La foule des pénitents se rassemble sur la place,

(1) *Cantic en enor d'an itron varia a vouir-sicour Deus guær a Guengamp. — E. Moulroulez eus a imprimeri Lédan.* Nous ne donnons ici la traduction que d'une partie du cantique, qui n'a pas moins de dix-huit couplets.

où tous doivent coucher pêle-mêle sur la terre nue. Alors la sainte cérémonie en l'honneur de la Vierge immaculée finit, le plus souvent, par une orgie; femmes et garçons se mêlent, se rencontrent, se prennent au bras, s'agacent, se poursuivent à travers les rues obscures; et le lendemain, quand le jour se lève, bien des jeunes filles égarées rejoignent leurs mères, le front rouge et les yeux honteux, avec un péché de plus à avouer au recteur de la paroisse.

Du reste, quels que soient les inconvénients qui peuvent accompagner ces pèlerinages, le paysan trégorrois aime et recherche leur pompe grossière. Il suit en cela son goût pour tout ce qui est spectacle; car, de même que le *Kernévote*, il est avide de chants, de danses, de représentations dramatiques et mouvementées; mais ce goût à chez lui quelque chose de plus artiste que chez l'habitant des montagnes. Ses inclinations poétiques, sans être plus vives, sont plus développées, plus savantes, plus capables de combinaisons; aussi à ses solennités religieuses a-t-il ajouté des divertissements littéraires. Il a son théâtre et son répertoire de drames nationaux. Tous les ans, à la fête de Lannion, des ouvriers de cette ville jouent une tragédie bretonne. Je me rappelle fort bien y avoir vu une pièce dont la représentation dura trois jours. Après avoir entendu deux actes on sortait pour souper et pour dormir, et le lendemain on revenait écouter la suite. Nous parlerons ailleurs de ces curieux ouvrages qui, dans leur texture grossière, mais brodée d'or et de perles, participent à la fois de la mélancolie monotone d'Ossian, de la richesse verbeuse d'Homère et de l'énergie de Shakespeare.

L'imagination poétique des Bretons de l'évêché de Tréguier ne se révèle pas seulement par leurs fêtes, ils en ont marqué tout ce qui les entoure; les noms de lieu, les

habitudes du langage reflètent cette teinte colorée; il y a sous chaque nom un souvenir, sous chaque expression une figure qui se dessine. Leur langue n'a point été, comme la nôtre, usée et polie dans l'engrenage social; c'est une monnaie où l'âme frappe son coin avant de la jeter en circulation. Demandez à la petite qui garde ses moutons noirs sur la bruyère le nom de ce bois: — *Le bois des Ossements*¹, vous répondra-t-elle; — celui de ce ruisseau? — *La rivière du Meurtre*²; — de cet écueil? — *La pierre du Corbeau*. Interrogez-la ensuite sur le nom de son père; elle vous dira qu'il s'appelle *l'Homme aux grands yeux*³, et elle ajoutera peut-être, si vous lui avez parlé le breton de sa paroisse et que vous ayez l'air d'être un *pays*, que sa mère était noble, qu'elle s'appelait *Rose des bois*⁴, et qu'elle est née à la *petite peuplade*⁵; qu'elle a eu huit enfants, et qu'elle en a donné cinq à Dieu; que son plus jeune frère pique les bœufs depuis le mois de paille blanche, tandis que l'aîné est allé sur la mer du bon Dieu dans un vaisseau duroi. Après avoir reçu tous ces détails, partez en donnant une aumône à la petite; elle portera la main à la bouche, comme pour vous envoyer le baiser chrétien, et elle vous jettera le remerciement vulgaire et touchant: *Bénédiction de Dieu à vous*.

Maintenant comparez, si vous le voulez, votre français limé et géométrique à cette naïveté remuante. Il n'y a que les langues des peuples primitifs pour être vives et figurées. C'est que les peuples primitifs sont des enfants qui parlent pour dire leurs sensations, et que nous, nous sommes de grandes personnes qui savons l'algèbre et la grammaire.

(1) *Koätscorn*. — (2) *Gouët*. — (3) *Lagadec*. — (4) *Roscoët*. — (5) *Ploubian*

§ IV. — Le Kloärck trégorrois. — Sa vie. — Comment il devient poète.

Qui ne connaît maintenant le Paris du moyen âge et son vieux quartier des écoles, si souvent, si dramatiquement décrit par nos chroniqueurs modernes ? Qui n'a revu, dans leurs tableaux, ces rues fétides de l'Université, jonchées de paille et parcourues par les étudiants armés de rapières et d'estocs volants, par les professeurs montés sur leurs mules, par les bohèmes et les mauvais-garçons, cachés sous leurs capes de serge brune ? Depuis ce vif retour vers les souvenirs de l'antique monarchie, qui ne s'est figuré, au moins une fois, vivre à cet âge d'élan, pauvre clerc accoudé sur son étroite fenêtre, derrière le châssis de toile écrue qui lui servait de vitrage, sérieusement occupé d'étudier Aristote ou la pragmatique sanction ? — Et qui n'a alors comparé avec dédain la mesquine agitation d'une existence d'étudiant de nos jours à cette vie aventureuse des clercs d'autrefois ? Eh bien, ce type d'écolier du moyen âge, le temps ne l'a point entièrement détruit partout. Il existe encore dans nos évêchés de la basse Bretagne, à Vannes, à Quimper, à Tréguier, à Saint-Brieuc, partout où les collèges et les séminaires attirent les jeunes paysans destinés à recevoir les ordres, et qui, dans la langue du pays, sont désignés sous le nom général de *kloärck*¹.

Le *kloärck* ne commence ordinairement ses études qu'à seize ou dix-huit ans. C'est le plus souvent dans toute la force d'une robuste jeunesse qu'il vient s'asseoir sur les bancs de l'école, à côté d'enfants de huit ans, se soumettant à tous les dégoûts, à toutes les railleries qu'entraînent ces instructions tardives. Son costume ne reçoit

(1) Le *kloärck* trégorrois ne reproduit le type que de la partie studieuse des anciens écoliers de Paris ; c'est au pays de Vannes que l'on trouve le véritable bazochien, turbulent, buveur, et toujours la main au bâton.

aucun changement ; mais sa longue chevelure est livrée au ciseau, et sa tête est à demi rasée, comme pour indiquer le noviciat à la tonsure cléricale. Elle conserve seulement quelques boucles de cheveux qui flottent par derrière sur les épaules, dernier symbole des rêves mondains qui, chez lui, peuvent surnager au milieu des austères pensées de l'avenir ! Sa famille, que l'espoir de faire un prêtre pousse à tous les sacrifices, ne peut cependant subvenir toujours à ses dépenses. Les objets les plus nécessaires, le papier, les plumes, les livres, lui manquent parfois. Dans ce cas, le *kloärck* devient ingénieux pour suppléer aux ressources qui lui sont refusées. Il obtient les vieux cahiers de ses camarades, et écrit dans les interlignes ; il ramasse, hors des classes, les plumes que le portier a balayées ; il copie à la main les ouvrages classiques, et son manuscrit lui tient lieu de livre. Sa vie matérielle n'est ni moins économique ni moins laborieuse. Réuni à cinq ou six de ses camarades, il loue une mansarde qui lui sert à la fois de salle d'étude, de cuisine et de chambre à coucher. Quelque fois aussi le *kloärck* trouve un cabaretier ou un loueur de chevaux qui veut bien lui fournir une paillasse et une couverture dans le coin d'un grenier. Il s'engage alors à payer cette faveur par des travaux domestiques : il va prendre l'eau à la fontaine, couper l'herbe au pré, soigner les chevaux à l'écurie. Quelques étudiants favorisés se placent chez un notaire dont ils font les copies, moyennant une légère gratification mensuelle ; d'autres donnent des leçons de lecture et d'écriture à raison de *dix sous* par mois ; mais le nombre de ces élus est nécessairement fort borné. Quelle que soit d'ailleurs l'industrie qu'exerce le *kloärck*, elle suffit, tout au plus, à son entretien ; les frais d'instruction et de nourriture restent toujours à la charge de sa famille. Chaque

jour de marché, le père ou la mère se rend à la ville et apporte à l'écolier un pain noir, du beurre, du lard, quelques galettes et des pommes de terre. Ces provisions durent jusqu'au marché suivant, où elles sont renouvelées.

Nous devons dire qu'il est des étudiants plus heureux, et qui, appartenant à de riches parents, mènent une vie plus douce; mais ceux-là ne sont point les clercs bretons que nous cherchons à faire connaître; ceux-là sont des écoliers semblables aux écoliers de tout pays, poussant pleine sève dans la vie, au milieu d'une atmosphère d'aisance et de joie. Ce que nous voulons peindre ici, c'est le *kloàreck* de la foule, sacré prêtre d'avance par l'humiliation, la misère, les rudes études, et commençant à marcher à travers le monde, comme le Christ vers le Calvaire, avec sa couronne d'épines au front et sa croix sur les deux épaules.

En hiver, je l'ai déjà dit, le dortoir que le *kloàreck* habite avec ses compagnons lui sert de cabinet d'étude; mais dès que les premiers bourgeons sont venus aux haies, et que le pinson chante dans les aubépines, il abandonne sa mansarde pour les champs. Il vient s'asseoir entre deux sillons, dont l'un lui sert de table, pour étudier ses leçons et écrire ses devoirs. Heureux, il a retrouvé l'air de sa campagne natale et un souvenir de ses douces sainéantises d'enfant, alors que, vêtu de haillons et les pieds nus, il gardait dans les landes les vaches de son père, en tressant de beaux chapeaux pointus avec les joncs des marais! Qui peut dire l'enchantement que doit éprouver le pauvre écolier de dix-huit ans, quand cette nature si parfumée, si pleine de réminiscences confuses et de bruits endormeurs, bourdonne autour de lui; lorsque entre ses yeux et le triste livre de classe, passe un

oiseau dont il sait le nom, un papillon qu'il a autrefois poursuivi, une abeille qui regagne peut-être les ruches de son père! Quel moyen de continuer, à travers tant de ravissants allèchements, le cours monotome d'une conjugaison latine? Comment entendre la cloche au milieu de ces mille harmonies? Aussi, bien souvent le *kloàreck* succombe; il ramasse dans sa large poche ses cahiers, ses livres, et avec eux tout souci de l'avenir; il bondit à travers les champs, les taillis, les prairies, cherchant les nids dans les feuilles, cueillant les noisettes ou les mûres au milieu des haies vives, et chantant à plein cœur quelque *guerz* appris aux veillées. Parfois la voix lointaine d'une jeune fille qui garde ses moutons lui répond, et le *kloàreck* ravi écoute cette voix *bergère* et prolongée se perdre avec le vent dans les coulées. Malheureusement le jour finit, il faut revenir à la ville, et le lendemain une punition lui fera expier son échappée pastorale. Il faudra se coucher plus tard, se lever plus tôt pour achever le surcroît de travail qui lui sera imposé. Aussi, peu confiant dans sa raison, renoncera-t-il, s'il est sage, à travailler désormais sous le ciel. Malgré les joyeux appels d'un soleil brillant, il restera dans sa chambre délabrée, et s'y livrera tout entier à ses devoirs. De temps en temps seulement, lorsque sa tête et ses doigts seront lassés, il se détournera vers la cage grossière suspendue à la croisée, et causera quelques instants avec son bouvreuil; car le *kloàreck*, trop pauvre pour nourrir un chien, a dû se contenter d'un oiseau qu'il va dénicher lui-même, qu'il nourrit de son pain, et que l'hiver il réchauffe dans sa poitrine, seul foyer dont il puisse disposer. Le bouvreuil le connaît, l'aime et le comprend. Comme lui, c'est un enfant des campagnes qui chante quand vient la brise d'été et l'odeur des foins coupés.

Ainsi s'écoulaient les sept années les plus chaudes et les plus fleuries de l'étudiant. Cependant un changement complet s'est insensiblement opéré en lui. Arraché aux occupations rustiques pour être jeté subitement dans le repos du corps et le travail de l'esprit, il sent tomber, en même temps, le cal formé sur ses mains et celui formé sur son âme. Ses membres se sont engourdis dans l'inaction; son front basané s'est déteint à l'air des classes; bientôt tout son corps s'amollit; le dur enfant de la campagne est devenu semblable à l'homme des villes, élevé sous verrines et que tuerait une gelée blanche. Mais en même temps aussi, par compensation, son intelligence s'est développée; elle a acquis des forces; elle s'est assouplie dans l'exercice de la pensée; son imagination enrichie a pris feu et a commencé à jeter des lueurs sur son cœur, dont il comprend mieux les mouvements dont il analyse les désirs. La vie matérielle a cessé d'être tout à ses yeux; son corps s'est amoindri, allégé, et son âme paraît à travers. Alors toutes les maladies de l'homme civilisé l'attaquent à la fois; alors arrivent les douleurs vagues, le vide, ces tristesses sans nom et sans remède qui viennent on ne sait d'où, et font souhaiter la mort, on ne sait pourquoi. Les émotions, les désirs, les rêves trop pressés dans son cœur, y forment abcès tout à coup et font courir la fièvre dans toutes ses fibres. Et quelle possibilité qu'au plus fort de ces dispositions mélancoliques, alors que le sang fermente dans les veines du *kloäreck*, quelle possibilité qu'il échappe au premier amour? Le moyen, dites-moi, que l'étudiant, en revenant seul chaque soir de sa promenade, passe devant une jeune mère qui fait sauter son enfant sur ses genoux, sans penser qu'il serait doux d'entendre la voix de cet enfant l'appeler son père? Dans ces

premières années de jeunesse, nous comprenons encore si bien les joies de la famille! Tout meurtris que nous sommes contre l'indifférence ou la dureté de maîtres bargeux, nous sentons si bien comme il serait doux de vivre, une de nos mains dans celles d'une femme et l'autre sur un berceau d'enfant!

Eh bien, qu'au moment de ce brûlant désir un obstacle invincible vienne s'élever devant notre avenir; qu'à l'âge où toutes les femmes sont belles à nos yeux, nous venions à penser que nulle femme ne s'appuiera jamais sur notre poitrine!... qui ne comprend tout ce que la certitude de cet isolement éternel remuera en nous d'amertume?... Oh! alors, pour peu qu'il y ait quelque fougue dans notre imagination, quelque fluidité dans nos pensées, la plainte s'élancera de notre cœur pleine d'éloquence et de vérité, et nous deviendrons poètes, comme les mères deviennent chanteuses, pour bercer des douleurs dans leurs chants!

Or, ce que nous venons de dire, c'est l'histoire du *kloäreck*. Il ne faut point chercher ailleurs ses dispositions élegiaques et son aptitude pour la poésie. Ce qui précède explique aussi comment le pays de Tréguier, qui recevait dans ses collèges la jeunesse la plus impressionnable et la moins grossière des campagnes de l'Armorique, a pu devenir la source de presque toute la littérature moderne de la Bretagne, et former l'école trégorroise, si distincte des autres et si remarquable à tous égards.

Cette école reflète la vie du *kloäreck* tout entière; c'est la confession de ses faiblesses humaines, de ses chagrins de cœur, des oublis de femme qui l'ont torturé: c'est un éternel mémoire auquel chaque abbé ajoute sa page avant de rompre avec le monde.

Ailleurs, en parlant du prêtre breton, nous avons dit ce que devenaient toutes ces éruptions poétiques ; nous avons peint ces recteurs allant de nuit et pendant la tempête porter les sacrements aux mourants, à travers les marais débordés. Pour qui aura bien compris ce que nous venons de dire des premières années du clerc breton, ce rude dévouement paraîtra sans doute plus explicable. Et que feraient-ils, en effet, ces jeunes gens à cœurs froissés, une fois cousus dans la soutane noire, s'ils ne se livraient avec ferveur et enthousiasme à leur nouvelle mission ? Il faut bien que leur énergie, repoussée des affections terrestres, déborde quelque part ; il leur faut bien un culte et un amour ! Et maintenant que les cultes et les amours du monde leur sont interdits, ils presseront la religion dans leurs bras comme ils eussent pressé une femme, avec délire ! Le secret de l'exaltation fanatique de beaucoup de nos prêtres est, sans doute, là.

CHAPITRE IV.

LE PAYS DE VANNES.

§ 1. — Aspect du pays. — Carnac. — Tour d'Elven. — Ruines féodales.

Quittons la Bretagne maintenant ; nous allons entrer en Celtie. La féodalité qui nous apparaissait sans cesse dans les pays de Léon, de Cornouaille et de Tréguier, comme le caractère propre de la contrée, nous n'allons plus la voir qu'au second plan ; ce sera la trace d'un passage. Elle va se montrer à nous à côté des signes de la conquête latine, pareille à un brochage semé sur une trame gauloise. Ici les *cromlec'hs*, les *licavens*, les *peulvans*, les *grottes aux fées*, sont semés de toutes parts¹. Il y a même, dans la physionomie que ces monuments

(1) On appelle *cromlec'hs* des cercles druidiques formés de pierres plantées verticalement en terre ; les *licavens* sont formés de deux pierres verticales, recouvertes d'une troisième en forme de linteau de porte ; les *peulvans* sont, comme les *menhirs*, des pierres verticales fichées en terre ; les *grottes aux fées* sont des carrés longs, formés par des pierres verticales et contiguës sur lesquelles sont placées horizontalement et transversalement des tables de pierre en forme de toit plat ; ordinairement une pierre forme l'une de leurs extrémités.

donnent à la contrée, quelque chose de funèbre, d'aride, de décharné. Dépouillé des forêts qui donnaient du mystère à ses enceintes sacrées, parsemé de pierres druidiques qui blanchissent sur les landes comme des ossements, le pays de Vannes a l'air d'un immense squelette qui, après avoir perdu sa peau et ses chairs, étale encore au jour sa carcasse faussée et ses membres désarticulés. Vous qui aimez les traditions des premiers âges et les débris de l'antiquité, allez voir les *peulvans* de Bieuzy, de Sarzeau, de Quiberon et de Gourin ; allez mesurer le *menhir* gigantesque de Loc-Maria-Ker qui s'élève à plus de soixante pieds, et sous lequel des troupeaux se mettent à l'ombre ; allez vous assoir sur les *barraus* et les *galgals*¹ de Trehorentec ; allez visiter la pierre de Plougoumelin sur laquelle on prêtait serment ; allez voir les *grottes aux fées* et les *dolmens*² de Quiberon, de Saint-Nols, de Sulniac, d'Elven, de Caro, de Pluhélin, de Ruffiac, de Saint-Jean-Brevelay, de Plaudren ; mais hâtez-vous surtout, de peur que les ingénieurs ne vous devancent, et que vous ne trouviez (comme moi à Pleucadeuc) leurs ouvriers mettant la mine sous les monuments druidiques.

Nous voici à Arzon. Voyez-vous cette montagne qui s'élève là bas à l'horizon et qui sert de point de mire aux caboteurs de l'Océan ? c'est un *barow*, c'est la tombe de quelque grand commerçant de la Venetie. C'est sur cette plage qu'il venait, pendant sa vie, attendre le retour des flottes qu'il avait envoyées à Parthénope ou à Phocée ; il a voulu dormir au bruit de la mer, cette vieille amie

(1) Les *barraus* sont des monticules de pierres mêlées de terres ; les *galgals* sont des monceaux de cailloux sans mélange de terre ; les *barraus* et les *galgals* sont des tombeaux celtes.

(2) *Dolmen*, table de pierre. Les *dolmens* sont des pierres longues et larges qui sont placées horizontalement sur des pierres verticales.

qui l'a enrichi ; il écoute, dans sa tombe, le bruit monotone de la houle comme une voix d'associé qui lui rend des comptes. Le soir, si vous voyez une forme humaine s'agiter au sommet de ce *tumulus*, c'est son ombre qui vient y guetter une voile à l'horizon, car il attend ses navires qui sont allés chercher l'étain de Thulé, la pourpre de Tyr, et les fers de l'île d'Ilva. Montez vous-même au sommet de ce cap dressé pour couvrir les cendres d'un seul homme, et regardez ; la vue s'étend au loin sans obstacle. Ici, devant vous, l'Océan qui se perd dans le bleu du ciel ! là, au nord, l'archipel de la *petite mer* (Mor-bihan) avec ses îles aussi nombreuses que les jours de l'année. Celle-là où vous voyez un pâtre aux larges braies et aux cheveux flottants, assis sur un *galgal*, c'est l'île de *Galafris* ou des *Chèvres* ; cette autre, couverte de *barow*, s'appelle l'*île longue* ; là bas apparaît l'*île aux Moines* avec son *dolmen*, appelé l'*autel du sacrifice*, et ses *menhirs* qui se penchent comme les mâts d'un vaisseau près de sombrer. Plus loin c'est l'île d'Artz, toute dépouillée de ses forêts de pins, et qui, désolée, dresse sous le ciel ses *cromlec'hs*, ses *dolmens* et ses *peulvans* tachés de mousse marine. Puis, sur la mer, voyez ces barques à voiles rouges qui se perdent entre les mille récifs de la baie, qui s'assoupissent à la houle sous le vent de ces îles vertes ! Ce sont, sans doute, des barques venètes qui pêchent pour les banquets de la grande Rome, car les Lucullus d'Italie préfèrent maintenant les huîtres d'Armorique à celles du lac Lurin¹. Regardez à vos pieds cet homme qui monte la colline ; à son vêtement de lin ne le reconnaissez-vous pas ? c'est un

(1) *Sunt et Armorici qui laudent ostrea Ponti.* (Ausone, *epist.* XI v. 55.)

Bellec'h ou druide ¹; cette femme là-bas à la longue coiffe et tout habillée de laine blanche, c'est une *Léanez* ou prêtresse ². Je vous l'ai déjà dit, vous n'êtes plus en Bretagne, vous êtes au pays des vieux Celtes visités par César.

Et ce n'est point seulement sur les bords de la mer que vous trouverez cet aspect antique; quittez le rivage et lancez-vous à travers les bruyères: partout et toujours c'est la vieille Gaule, moins ses forêts, que les haches de la conquête et de la civilisation ont fait disparaître. Ici vous rencontrez la lande immense de Lanvaux, hérissée de ses cent vingt pierres druidiques; là c'est Trehorentec avec ses *barows* innombrables, et que vous entendrez appeler dans le pays le *jardins des tombes*; c'est Carnac enfin, Carnac, où les antiquaires ont cru voir, tour à tour, un campement de César, un cimetière de venètes, un monument triomphal, les colonnes d'Hercule, un serpent zodiacal, un lieu d'assemblée, et enfin un temple de druides; Carnac, cette ville des *poulpiquets* ³, comme on l'appelle dans la contrée, cet ouvrage égyptien pour la patience et l'énormité, et qui semble réclamer la fraternité des pyramides et des allées de sphinx qui conduisent au temple du même nom dans la Thébaidé. Mais si vous voulez voir ce lieu étrange dans toute sa fantastique beauté, arrivez-y

(1) On appelait les druides *Bellec'h* du mot gallique *Belh*, lin, parce qu'ils étaient vêtus de toile. On a conservé en Bretagne le nom de *Bellec'h*, aux prêtres catholiques.

Nos paysans sont vêtus de toile, comme les anciens druides.

(2) On appelait les druidesses *Léanez*, du mot gallique *Gloan*; par contraction *Léan*, qui signifie blanc, parce qu'elles étaient vêtues de laine blanche. On appelle maintenant en Bretagne les religieuses *Léanez*, et beaucoup de celles-ci portent aussi le vêtement de laine blanche.

(3) Noms des gaomes bretons.

comme moi, vers minuit, par une nuit d'hiver claire et froide; arrivez-y après avoir erré cinq heures dans les bruyères, sans pouvoir retrouver votre route, après vous être arrêté vingt fois, avec un indicible saisissement, pour entendre les hurlements d'une louve affamée ou le cri d'un oiseau de cimetière; montez sur la colline au moment où une horloge éloignée vous fera entendre ses douze coups fêlés; et, arrivé au haut, vous vous arrêterez en jetant un cri de surprise et d'épouvante, car le plateau de Carnac sera devant vous!

Sur onze lignes parallèles s'élèvent onze rangées de *peulvans* d'inégales grandeurs. Aussi loin que l'œil peut s'étendre, on voit les onze lignes se prolonger dans la nuit, et cette armée de fantômes immobiles semble rangée là pour passer la revue de la mort, que l'on s'attend à voir paraître entre les files, armée de sa faux et montée sur son squelette de cheval. Par instant, la clarté stellaire que voile ou que découvre un nuage, baigne ces masses blanches d'ombre ou de lumière, et l'œil trompé croirait les voir exécuter des mouvements mystérieux. Un silence solennel règne au loin; à peine si le vent vous apporte un écho du clapotement de la mer sur les grèves. Il semble seulement que l'on entende dans la nuit cette voix sourde et indistincte de la terre et du ciel, ce retentissement confus de l'eau qui sourd, de l'air qui passe, de l'insecte qui rampe; vague rumeur du travail de la nature, à laquelle on ne peut donner de nom, et que l'on prendrait pour l'entretien insaisissable des génies de la terre, du ciel et des eaux.

C'est seulement à l'apparition du jour que tout prestige disparaît et que Carnac se montre dans sa réalité colossale. Alors le saisissement fait place à l'admiration. Les onze lignes de pierres druidiques se prolongent jusqu'à l'horizon.

zon à plus de deux lieues. Il en est qui s'élèvent à vingt pieds, et dont le poids suffirait pour charger un navire; toutes sont formées d'un seul bloc, brutes, et telles qu'on les tira de la carrière. Pour augmenter encore le prodige d'un pareil travail, ces *peulvans* ont été plantés la pointe en bas, de manière à paraître portés sur des pivots; on dirait des pyramides que des géants se sont plu à renverser à la suite d'une orgie.

J'étais depuis deux heures dans la contemplation de cet incompréhensible ouvrage; je parcourais les rues immenses de cette ville sans modèle et sans nom, lorsqu'un jeune paysan passa, conduisant une génisse noire, maigre et malade. Je lui souhaitai la bienvenue.

— Que Dieu vous bénisse, monsieur! me répondit-il en tirant son chapeau; car il avait vu que j'étais un compatriote.

— Sais-tu qui a mis là ces pierres? lui demandai-je, en lui montrant les lignes de *menhirs*.

Le paysan se signa.

— Ça, monsieur, dit-il, ce sont les soldats qui poursuivaient saint Cornelle, le bon patron de notre paroisse; comme il allait être pris par eux et qu'il était arrêté par la mer, il les changea en pierres ainsi que vous les voyez là.

Je remerciai le pâtre et je passai; je venais de retrouver la trace chrétienne au milieu de mes rêves d'antiquaire; j'avais marché sur le moyen-âge en tournant autour d'une pierre druidique.

Car le moyen-âge aussi a laissé ses traces au pays de Vannes; seulement il s'y est soudé après coup et sur un fond qui ne lui appartient pas. Ce fond, qui existait également dans le reste de la basse Bretagne, y a presque totalement disparu, tandis que le Morbihan le montre

encore de toutes parts. Cependant les ruines gothiques y sont nombreuses. Elles ont même un caractère plus militaire et plus historique que dans le reste de l'Armorique. De tout temps, aux jours des Romains comme aux jours de la vassalité, cette terre du Morbihan a nourri une race dure et batailleuse. Là, les hommes naissent avec la maladie héréditaire que l'on nomme esprit guerrier. Souvent je me suis étonné de ce que les dépeceurs de moyen-âge, qui se sont mis depuis dix ans à fouiller le passé comme un cadavre, n'aient pas songé à y placer la scène de quelqu'un de leurs romans. C'est un pays à parcourir pour les arrangeurs de chroniques, et ils y auraient trouvé de merveilleux cadres pour décalquer Walter Scott. N'avaient-ils pas en effet les sombres châteaux de Plessis et de Rochefort, avec leurs longs souterrains encore béants et garnis de dalles retentissantes? Sucinio, ce Trianon d'une époque farouche, où l'on avait fait des étangs avec la mer; le château de Josselin, bâti par Clisson; le vieux chêne de Mi-Voie et le combat des Trente, ce beau duel qui dura dix heures, et où l'on entendit ces étonnantes paroles qui seraient dans toutes les rhétoriques si elles eussent été dites en latin: — *Bois ton sang, Beaumanoir, et tu n'auras plus soif!* la tour d'Elven, si belle quand on regarde les deux cents pieds d'élévation qui restent à ses murailles, quand on entre dans son enceinte qui était une ville entière, et que l'on voit la fenêtre à laquelle s'accouda prisonnier un roi d'Angleterre¹. Puis la ville de Vannes, elle-même, n'a-t-elle pas ses grands souvenirs? n'y voit-on pas la tour du connétable, dans laquelle se passa le drame terrible dont Voltaire a fait la tragédie d'*Adélaïde du Guesclin*? N'y

(1) Le comte de Richmond, plus tard Henri VII

montre-t-on pas encore les halles où Pierre II fut couronné duc ; où, plus tard, des états effrayés et corrompus prononcèrent la clôture définitive de la féodalité, en votant la réunion de la Bretagne à la France ? Et si ces faits politiques ne suffisaient pas à nos romanciers, il en était de plus romanesques, de plus intimes. Ils n'avaient qu'à visiter, près de Brech, la fontaine où la levrette de Charles de Blois l'abandonna au moment de la bataille, pour suivre Montfort, présage éloquent qui disait d'avance l'issue du combat ; ils pouvaient dépeindre la curieuse église de Ploërmel, où l'on voit au-dessus du portail le fameux *verrat jouant de la cornemuse*, et au fond du sanctuaire, deux tombeaux des ducs de Bretagne, Jean II et Jean III ; ils avaient à parler du pont de l'île Cado, bâti par le diable, et où l'on voit encore la trace que laissa le pied de saint Cado en glissant sur la pierre ; ils pouvaient explorer, près de la Magdeleine, une corderie de cacoux, et nous faire quelque beau tableau de ces parias d'autrefois, vêtus d'une souquenille que timbraient la croix rouge, et forcés d'écouter l'office sous les cloches ! Je ne dis rien de la forêt de Brocелиande¹,

(1) La forêt de Brocелиande et de Paimpoul ou de Brécilien se trouve située dans la commune de Concoret, arrondissement de Ploërmel, département de Morbihan ; elle est célèbre dans les romans de la Table ronde. C'est là que l'on rencontre la fontaine de Baranton, le *Vat sans retour*, la tombe de Merlin. On sait que ce magicien se trouve encore dans cette forêt, où il est retenu par les enchantements de Viviane à l'ombre d'un bois d'aubépine. Viviane avait essayé sur Merlin le charme qu'elle avait appris de lui-même, sans croire qu'il pût opérer ; elle se désespéra quand elle vit que celui qu'elle adorait était à jamais perdu pour elle. On assure que messire Gauvain et quelques chevaliers de la Table ronde cherchèrent partout Merlin, mais en vain. Gauvain seul l'entendit dans la forêt de Brocелиande, mais ne put le voir. Une vieille chronique, faisant partie d'un contrat de propriété de la forêt de Brocелиande, s'exprime ainsi à l'égard de ce lieu :

« En ladite forêt il y a quatre châteaux et un fort grand nombre de beaux étangs, et des plus belles choses qu'on pourrait autre part trouver. Il y a

de la chapelle de Bethléem, de la grotte de Saint-Rivalin à l'embouchure de la Sare, et de mille autres mines fécondes aussi faciles à exploiter.

§ II. — Les poulpicans et les fées. — Saint-Bieuzy. — Superstitions.

On devine d'avance que le double cachet celtique et féodal qui marque au front si profondément le pays de Vannes se retrouve non moins prononcé dans son aspect moral. Le Morbihanais est un Celte baptisé qui laisse entrevoir son origine bien plus clairement que tous les autres Bretons. Nulle part le culte des éléments et des gé-

« deux cents brieux de bois... entre autres celui nommé le Breil-au-Seigneur, auquel jamais n'habite ni ne peut habiter aucune bête venimeuse, portant venin ni nulles mouches ; et quand on y approchait, audit Breil, aucune bête venimeuse tantôt en est morte et n'y peut avoir né. Et quand les bêtes pâturent en ladite forêt sont couvertes de mouches et peuvent recouvrer le dit Breil, soudainement les mouches s'en départent quittent li celui Breil.

« Un autre se nomme le Breil de Balanton, et dans le pays de Baranton, auprès de laquelle le bon chevalier de Pontude fit ses armes, ainsi qu'on peut voir par le livre qui de ce fut composé. Joignant à ladite fontaine, il y a une grosse pierre qu'on nomme le perron de Baranton. Et toutes les fois que le seigneur de Montfort vient à ladite fontaine, et de l'eau d'icelle arrose et mouille ledit perron quelque chaleur, temps sûr de pluie, quelque part que le vent soit, soudain et en peu d'espace, plutôt que ledit seigneur n'aura pu recouvrer son château de Comper, ains qu'avant la fin d'icelui jour, pleut au pays si abondamment que la terre et le bien en icelle en sont moult arrosés et moult leur profité. »

M. Penhouët, qui donne ce renseignement, ajoute les réflexions suivantes qui nous paraissent fort justes :

« Cette citation est très-curieuse, car, sous le voile de la fiction, elle nous paraît cacher une cérémonie du druidisme. On sait qu'antérieurement au christianisme, le culte des fontaines se liait à celui des pierres. Ici un seigneur de Montfort et du château de Comper n'a-t-il pas remplacé un prêtre de Bel, un druide qui s'adresse au dieu Balaton pour avoir de la pluie, et, pour cette cérémonie, prend de la fontaine sacrée l'eau dont il mouille la pierre. Cette pierre n'est-elle pas la représentation d'une divinité qui portait le nom de Balanton, par corruption Baranton ? En Angleterre, les Romains avaient admis le dieu Balatnerate, que les Bretons traduisaient par *Bal l'ancien*. »

nies de la mythologie druidique ne s'est plus évidemment conservé sous un léger déguisement chrétien. On y trouve encore les arbres à niches, les fontaines miraculeuses, les jeux gaulois, les pierres révérees. Il n'est point un seul des mille monuments druidiques répandus sur le sol vénéral, devant lequel le Morbihanais ne se sente saisi d'un mouvement de respect. Toutes ces pierres couvrent des trésors miraculeux ; toutes ont quelque vertu secrète, quelque divinité mystérieuse et toute-puissante. Allez aux *routers*¹ de Pontivy, maris inquiets, et, si vos soupçons sont justes, la pierre immense que le doigt d'un enfant suffit pour remuer, demeurera immobile sous tous vos efforts. Ne passez pas trop tard près du *peulvan* de Noyal, vous qui aimez la vie, car vous pourriez vous trouver sur sa route au moment où il va boire à la rivière ; méfiez-vous du *kist-vean*² de Caro, Ian Kerloff de Sulniac y est passé la nuit de Pâques, et il a vu les fées qui y dansaient au clair de la lune. C'étaient de grandes femmes belles, vêtues de blanc, et si lumineuses, que Ian Kerloff dit qu'en regardant leurs figures on croyait voir une lumière à travers une lanterne de corne. Craignez aussi, quand vous voyagez de nuit, les chemins creux et les ponts étroits. Hervé Carzou passait sur l'Are l'an dernier, en revenant de la foire, lorsqu'il aperçut au milieu du pont un bouc noir qui le regardait d'un air effronté. Comme il avait un peu de *vin de feu* dans la tête, il voulut frapper l'animal en lui disant :

— Hors d'ici, puant.

Mais, par malheur, c'était le *gcbino*, et il jeta Hervé

(1) Les *routers* sont de grosses pierres placées en équilibre, de sorte qu'avec un doigt on peut les mettre en mouvement.

(2) Les *kist-vean* sont des roches aux fées.

Carzou dans la rivière, où il se serait noyé sans un chapellet béni à Sainte-Anne et sans le fils du meunier qui l'entendit crier. A Coat-Bian il y a aussi des *barows* que l'on appelle le *Château des poulpicans*. Les poulpicans passent pour les maris des fées et les génies de la terre. On en trouve à Elven, à Neuilliac, partout où il y a des monuments druidiques. Ce sont eux qui font entendre une clochette dans les bois pour tromper les petits pâtres qui cherchent leurs chèvres égarées ; qui, lorsque les jeunes filles reviennent trop tard des pardons ou des veillées, les saisissent à deux bras par derrière et embrassent leurs cous potelés. Souvent, dans les soirs d'hiver, quand on se tient pensif auprès du foyer et que l'on écoute le feu grésiller, il s'élève tout d'un coup, au dehors, des bruits aigus et criards. Les enfants et ceux qui ne savent pas les traditions disent : — C'est la poulie du puits que le vent fait tourner, ou l'aile du moulin à vent de Jacques qui erie sur son axe, ou le tourniquet de bois qui a été placé sur le grand pommier pour faire peur aux oiseaux ; mais les vieux qui ont de l'expérience vous répondront, en secouant la tête, que ce sont les poulpicans qui s'appellent pour courir en rond autour des *cromlec'hs* du coteau. Alors ceux qui sont sages ne sortiront pas ; ils diront dévotement une prière, et ne se coucheront qu'après avoir placé devant leurs lits un vase plein de mil ; car si les poulpicans viennent, ils répandront le mil, et, forcés par leur nature à le ramasser grain à grain, cette opération les retiendra la nuit entière.

Les mères de Saint-Nolff vous diront aussi combien il est dangereux de laisser un nouveau-né dans son berceau, sans que personne garde le logis. Il y a bien longtemps, la nommée Catherinc Clôar le fit, et, pendant son absence, la fée d'un poulpican, qui vint à passer, entendit les va-

gissements de l'enfant : elle entra, et voyant ce petit si blanc avec sa bouche rose et ses jolis yeux qui étaient bleus comme des *jeanettes* des champs, elle eut envie de ce bel enfant ; elle le prit donc, et déposa à sa place un petit poulpique, son fils, qui était plus noir et plus malin qu'un chat. Quand Catherine Clôar revint, elle ne s'aperçut de rien, et elle continua à nourrir le petit ; mais à mesure que l'âge lui venait, c'était merveille de voir qu'il ne grandissait nullement et qu'il se montrait plus malicieux chaque jour. Quand on l'envoyait garder les vaches aux champs, il s'amusait à leur attacher une branche d'épines à la queue, et riait aux éclats en les voyant courir tout affolées. Il y avait près de chez lui une jeune fille qui aimait un jeune garçon à qui ses parents ne voulaient pas la donner, et la pauvre créature venait souvent, le matin, trouver son amoureux derrière le pignon pour causer avec lui et le consoler ; alors le petit poulpican ne manquait jamais de passer tout auprès et de crier :

— Bonjour, Ninorc'h Cosquer ! bonjour, Pierre Pouldal quand vous passerez-vous une bague d'argent au doigt ?

A ces cris, la mère Cosquer venait sur la porte en appelant sa fille ; Ninorc'h effrayée s'enfuyait, et l'on entendait le poulpican qui s'encourait dans la vallée en chantant comme une cigale dans les blés mûrs.

Cependant Catherine Clôar se désespérait de voir que son fils restât si petit de taille et devint si grand en méchanceté. Souvent elle disait à son mari assis près d'elle au coin du feu :

— Que sainte Anne nous bénisse ! cet enfant n'est pas notre fils ; il a trop de petitesse de corps et de finesse d'esprit.

Clôar alors étendait ses grosses mains devant le feu, tirait sa pipe de sa bouche, crachait sur les tisons, gro-

gnait un peu dans sa barbe et ne disait rien : c'était sa manière de répondre. La pauvre femme se désespérait. Enfin, une aventure inattendue vint lui faire connaître la vérité.

Un soir que la pluie et le vent faisaient fureur, et que le petit poulpican était seul au logis, voilà qu'on frappe à la fenêtre, et qu'une grosse voix dit :

— Y a-t-il quelque bête à vendre ?

C'était le boucher de Vannes qui passait par là, et qui avait voulu voir, malgré la pluie, s'il ne pourrait pas faire un bon marché. Il avait un grand manteau bleu qui l'enveloppait, lui, son cheval et un veau qu'il emportait, si bien que lorsque le poulpican ouvrit la petite croisée de bois, il vit s'avancer en même temps trois têtes, celle de l'homme, celle du cheval et celle du veau : il crut que toutes trois tenaient au même corps ! Grandement effrayé, il ferma vivement la fenêtre en disant :

— *J'ai vu le gland avant de voir le chêne, et je n'ai jamais vu pareille chose.*

Le boucher s'en alla bien étonné. Quelques jours après, il rencontra Catherine Clôar, et il lui redit ce qu'il avait entendu. Celle-ci, confirmée par là dans les vagues soupçons qu'elle avait conçus, résolut de s'assurer de la vérité. En conséquence, le jour même, pendant que le petit était dehors, elle acheta cent œufs, les cassa tous, et rangea les coques, dans la maison, devant le foyer, comme on le ferait de prêtres en surplus dans une belle procession de la Fête-Dieu ; puis, entendant la voix du petit poulpican, elle se cacha. Celui-ci entra, et voyant les œufs ainsi disposés :

— *J'ai vu le gland avant de voir le chêne, murmura-t-il, et je n'ai jamais vu pareille chose.*

Catherine l'avait entendu, et elle n'eût plus de doute.

Dès le soir elle raconta tout à son mari, et tous deux résolurent de tuer le petit, qui devait être un démon. Mais comme ils allaient exécuter leur projet, la fée, avertie par la connaissance que son espèce a de toutes les choses cachées, entra dans la maison en tenant un beau garçon par la main, et elle dit aux époux :

— Voilà votre fils que j'ai nourri dans le *tumulus* de Tir-Forden avec des racines et du charbon ; vous voyez qu'il est beau et joyeux ; prenez-le, et rendez-moi mon poulpican.

Ceci doit servir de leçon aux mères qui ne veillent pas assez sur leurs enfants nouveau-nés ¹.

Près de Saint-Gildas les pêcheurs de mauvaise vie et qui se soucient peu de salut de leur âme sont quelquefois réveillés la nuit par trois coups que frappe à leur porte une main invisible. Alors ils se lèvent, poussés par une volonté surnaturelle ; ils se rendent au rivage, où ils trouvent de longs bateaux noirs qui semblent vides, et qui pourtant enfoncent dans la mer jusqu'au niveau de la vague. Dès qu'ils y sont entrés, une grande voile blanche se hisse seule au haut du mât, et la barque quitte le bord comme emportée par un courant rapide. On ajoute que ces bateaux, chargés d'âmes maudites, ne reparaisent plus au rivage, et que le pêcheur est condamné à errer avec elles à travers les océans jusqu'au jour du jugement. Qui ne reconnaît dans cette fable la tradition celtique rapportée par Procope ² ?

[1] M. de la Villemarqué a publié dans son *Barzas-Breiz* cette même légende en vers bretons, vol. I, pag. 26.

[2] Procope dit que les habitants des côtes de la Gaule, qui sont en face de l'Angleterre, étaient chargés de passer les âmes, et étaient pour cela exempts de tribu. Au milieu de la nuit ils entendaient heurter à leurs portes, ils se levaient, et trouvaient à la côte des bateaux vides en apparence et pourtant si chargés que l'eau en touchait presque les bords supérieurs. Une heure leur

Vous le voyez, toutes ces superstitions sont druidiques. Les Celtes supposaient des génies unis à tous les éléments, à toutes les parties de la matière. Ils donnaient à quelques-uns de ces gnomes le nom de *dus*, comme nous l'apprend saint Augustin ¹. Dans certains cantons de Bretagne, ils ont conservé à peu près le même nom ; on les appelle encore *teus*.

Maïntenant, en passant aux cultes que le catholicisme a modifiés et baptisés, je ne vous répéterai point tout ce que je vous ai déjà dit sur les feux de Saint-Jean, sur les épreuves des fontaines ; ce sont là des superstitions conservées dans toute la Bretagne et ailleurs, elles n'ont rien de spécial au Morbihan ; mais il en est d'autres qui lui sont particulières, et où le mélange des deux croyances se montre évidemment. Ainsi demandez au paysan qui passe, avec une frayeur pieuse, à côté des pierres druidiques de la lande de Lanvaux, pourquoi ces *peulbans* ont à leur sommet une sorte de collier creusé ; il vous répondra que c'est la marque de la corde avec laquelle M. Kérollet y a attaché autrefois le diable. Ailleurs, si vous lui montrez un *galgal*, il vous assurera que la main des hommes n'a point touché à ces pierres, que c'est la Vierge qui les a apportées là dans son tablier. Une *mary-morgan* (sirène) habite l'étang du duc, près de Vannes ; elle en sort quelquefois pour tresser au soleil ses cheveux verts. Un soldat l'a surprise un jour sur son rocher, et, attiré par sa beauté, il s'approcha d'elle ; mais la *mary-morgan* l'enlacha de ses bras et l'entraîna au fond de l'étang. Si

suffisait pour arriver à la Grande-Bretagne bien que, lorsqu'ils naviguaient dans leurs propres bateaux, ils pussent à peine faire ce trajet dans l'espace d'une nuit. (Procope, *Goth*, liv. IV, chap. 20.)

[1] Quosdam dæmones quos *dusios* Galli nuncupant. (*De civit. Deë*, lib. XV, cap. 23.

vous demandez au peuple ce que c'est que cette fée des eaux, voici ce qu'il vous racontera.

Une princesse, à qui l'étang au duc appartenait, avait refusé d'épouser un grand seigneur qui possédait l'étang de Plaisance. Cependant, fatiguée par la prière de celui-ci, elle lui dit un jour :

— Je serai vôtre, quand l'étang de Plaisance coulera dans celui au duc ;

Croyant bien demander l'impossible ; mais le seigneur fit creuser un canal qui réunit les deux étangs ; et un jour, ayant invité la dame à une fête qu'il donnait à son château de Plaisance, il la conduisit en bateau, par le canal, jusqu'à l'étang au duc, et là il lui dit :

— J'ai rempli votre vœu, remplissez maintenant votre promesse, et devenez mienne.

Mais la princesse, saisie de douleur en voyant ce qu'elle avait promis, ne voulut point donner son âme et son corps au seigneur qu'elle n'aimait pas, tandis qu'au contraire elle en chérissait un autre ; elle se pencha, désespérée, sur le bord du bateau, et se jeta la tête en avant au fond du lac, d'où elle ne revint plus. Seulement, à partir de ce jour, il y eut dans l'étang une *mary-morgan* belle comme le jour, et l'on pense que c'est la princesse qui a pris cette forme, et qui se montre, vers les matins d'été, sur les rochers qui bordent l'eau, peignant ses longs cheveux, et faisant des couronnes de glaïeuls. Nous pourrions ajouter à cette histoire celle de la *Groac'h* (naïade) du puits de Vannes ; mais cela nous entrainerait trop loin. Un volume ne suffirait point d'ailleurs pour rapporter toutes les traditions de ce genre. Il en existe d'autres aussi qui ne tiennent qu'au catholicisme, et dans lesquelles le souvenir druidique a complètement disparu ; celles-là sont des récits de miracles, des aventures de saints. C'est l'histoire

du seigneur de Garo que je vous raconterai ailleurs ; c'est la merveilleuse mort de saint Bieuzy, dont on vous montrera l'ermitage près de la roche, et dont un cantique breton a conservé le souvenir. Bieuzy était un jour à l'autel, lorsqu'un seigneur voisin lui envoya un de ses serviteurs qu'il lui dit :

— Mon maître vous ordonne de venir tout de suite au château pour guérir ses chiens de la rage.

— J'ai d'abord le maître de votre maître à servir, dit Bieuzy ; il faut que j'achève l'office saint, et puis je me rendrai au château.

Le serviteur retourna et rapporta au gentilhomme ce qui lui avait été dit. Celui-ci, furieux, prend ses hommes d'armes ; il court vers l'église, entre au moment où le saint prononçait le *Dominus vobiscum*, et se jetant sur lui, il le frappa si rudement à la tête, que le coutelas resta en travers dans le crâne. Le saint, *sans se déconcerter*, continua l'office jusqu'à la fin ; il fit un beau discours au peuple assemblé, puis il partit pour recevoir la bénédiction de saint Gildas qui habitait une abbaye voisine. Il passa la nuit à prier dans une chapelle, en la paroisse de Pluvigner, le coutelas toujours dans la tête. Ses paroissiens arrivèrent là en grand nombre et se mirent à prier avec lui. Quand les coqs commencèrent à chanter, ils partirent tous ensemble, Bieuzy en avant, pour l'abbaye de Saint-Gildas. Arrivés à la grève, en la paroisse de Baden, ils aperçurent un grand nombre de bateaux qui couvraient la mer, et les bateliers étaient des hommes inconnus, si grands et si beaux, que l'on eût dit des anges qui cachaient leurs ailes. Mais à peine embarqués, le *Morbihan* devint furieux ; les vagues montaient haut comme des clochers, et c'était une étrange chose à voir que le bateau de Bieuzy, immobile et sans

secousses au milieu de cette tempête, tandis que, debout sur la proue, il penchait sur les flots, comme pour la méditation et la prière, sa tête entr'ouverte où l'on voyait briller le coutelas, et d'où le sang tombait goutte à goutte dans la mer. Enfin tous arrivèrent à l'abbaye sans malheur, et aussitôt les bateaux disparurent miraculeusement. Saint Gildas donna sa bénédiction à Bieuzy, après quoi celui-ci rendit son âme à Dieu, sans changer de posture, les mains croisées, et à deux genoux sur le seuil du monastère.

A l'île d'Artz, on aperçoit quelquefois, à ce que disent les habitants, de grandes femmes blanches qui sortent des îles voisines ou du continent, marchent sur la mer, et viennent s'asseoir au rivage. Là on les voit, tristes et penchées, creuser le sable avec leurs pieds nus, ou effeuiller entre leurs doigts les fleurs de romarin qu'elles ont cueillies sur la dune. Ces femmes sont des enfants de l'île mariées ailleurs, et qui, mortes dans le péché, loin du sol chéri, y reviennent pour demander à leurs parents des prières.

Quelquefois aussi, dans les longues nuits d'hiver, quand le vent rugit sur les flots, les femmes de l'île d'Artz qui ont leurs maris en mer sont réveillées en sursaut. Elles entendent comme le bruit triste et monotone de l'eau qui tombe goutte à goutte au pied de leurs lits; alors elles regardent épouvantées, et si le bruit n'a point de cause naturelle, si la place n'est pas mouillée, malheur! car c'est l'*intersigne* du naufrage, et la mer vient de faire des veuves!

A Carnac, quand on passe à minuit dans le cimetière, on trouve toutes les tombes ouvertes, l'église est illuminée, et il y a deux mille squelettes à genoux, écoutant la mort, vêtue en prêtre, qui prêche du haut de la chaire.

Plusieurs paysans des environs ont aperçu de loin la lumière des cierges et entendu la voix confuse du prédicateur

Les animaux parlent, comme tout le monde sait, la nuit qui précède Noël. C'est un don qui leur est accordé en commémoration du bœuf et de l'âne qui se trouvaient dans la crèche à Bethléem, et qui réchauffèrent le Dieu qui venait de naître. A Noyal, un paysan ivre s'endormit ce jour-là dans son étable, auprès de son attelage. Il entendit un des bœufs qui disait à l'autre :

— Que ferons-nous demain ?

L'autre répondit :

— Nous trainerons notre maître en terre.

Le paysan furieux se lève :

— Tu en as menti, bête maudite, dit-il.

Et, d'une hache qu'il a saisie, il veut frapper l'animal ; mais sa main, que l'ivresse rend chancelante, s'égare, il se donne lui-même la mort, et la prédiction du bœuf s'accomplit.

Il existe entre Auray et Pluvigner une plaine qui a été lors des querelles des comtes de Blois et de Montfort, le théâtre d'un sanglant combat. Plusieurs fois, des débris de casques, d'armures, d'ossements humains, y ont été trouvés, et la tradition populaire assure que des centaines de soldats y dorment sous les bruyères. Or, les âmes de tous ceux qui sont morts dans ce lieu en combattant, sans avoir obtenu l'absolution de leurs péchés, sont condamnées à rester près de leurs cadavres, et, à une certaine heure de la nuit, elles s'élèvent du sein de la terre et se mettent à parcourir le champ funèbre dans toute son étendue. Alors, disent les paysans, on croirait entendre les brises de la nuit gémir sourdement : ce sont les plaintes de ces âmes qui souffrent et demandent des

prières. Elles sont condamnées à errer jusqu'au jugement dernier sur cette plaine, et à ne parcourir jamais qu'une ligne droite, quels que soient les obstacles qu'elles puissent rencontrer. Malheur au voyageur de nuit qu'elles trouvent sur leur chemin ; dès qu'elles l'ont touché, il tombe frappé par une puissance invincible, et doit mourir avant le soir suivant.

Pendant un séjour que je fis à Auray, je pus juger combien cette croyance était profondément enracinée chez les habitants du pays. Une jeune paysanne arriva dans la maison où je me trouvais, la figure couverte de pleurs et ne pouvant parler. Effrayés, nous l'interrogâmes, et la pauvre fille nous apprit, à travers ses sanglots, que son père était mourant. La veille, il était allé à la foire de Pluvigner, d'où il était revenu seul et tard par la plainte funeste. *Il avait été rencontré par une âme...* (en prononçant ces mots, la jeune fille tremblait de tout son corps) ; il avait été terrassé, et c'était seulement le matin qu'on l'avait trouvé et rapporté chez lui. Nous nous informâmes sur-le-champ si un médecin l'avait vu.

— A quoi bon ? nous répondit la paysanne, c'est un prêtre qu'il lui faut ; ses heures sont comptées.

Nous nous rendîmes près du malade ; il était déjà à l'agonie. Cependant il nous donna quelques explications, en phrases entrecoupées par cet horrible hoquet du râle auquel on ne peut rien comparer. Il nous dit qu'il s'était senti frappé par l'âme, et que, malgré tous ses efforts, il avait été précipité de cheval.

Un médecin que nous avions fait chercher arriva enfin. Il examina le malade, et déclara qu'il avait été frappé d'apoplexie.

Nous pourrions multiplier à l'infini ces récits étranges ; mais nous nous éloignerions de notre but, qui est de

peindre le Morbihan dans sa spécialité caractéristique. Nous allons y revenir, en parlant d'un jeu encore en usage dans cette partie de la Bretagne ; jeu doublement intéressant par son origine et par l'énergie avec laquelle la nature des habitants s'y révèle ; nous voulons parler de la soule.

§ III. — La soule dans le Morbihan. — Histoire de François le souleur.

D'abord il est essentiel d'expliquer à ceux qui ne connaissent pas notre pays et ses usages ce que c'est que la soule.

On donne ce nom à un énorme ballon de cuir rempli de son que l'on jette en l'air, et que se disputent ensuite les joueurs, partagés en deux camps opposés. La victoire reste au parti qui a pu s'emparer de la soule et la porter sur une autre commune que celle où le jeu a commencé.

Cet exercice est un dernier vestige du culte que les Celtes rendaient au soleil. Ce ballon, par sa forme sphérique, représentait l'astre du jour ; on le jetait en l'air, comme pour le faire toucher à cet astre, et lorsqu'il retombait, on se le disputait ainsi qu'un objet sacré. Le nom même de soule vient du celtique *heaul* (soleil), dans lequel l'aspiration initiale a été changée en *s*, comme dans tous les mots étrangers adoptés par les Romains⁽¹⁾, ce qui a donné *seaul* ou *soul*.

Maintenant le jeu de la soule n'est plus en usage qu'au pays de Vannes. C'est là seulement qu'on le retrouve encore dans toute sa brutalité primitive. Une soule, dans le Morbihan, n'est pas un amusement ordinaire ; c'est un jeu chaud et dramatique, où l'on se bat et où l'on s'é-

(1) Voyez Vassius, *Etymologicon linguæ latinæ*.

trangle ; un jeu qui permet de tuer un ennemi, sans renoncer à ses pâques, pourvu que l'on prenne soin de le frapper comme par mégarde et d'un *coup de malheur*. Aussi Dieu sait quelle fête pour le pays ! C'est un jour d'indulgence plénière accordée à l'assassinat. Et quel est celui qui n'a pas quelqu'un à tuer, comme me disait un jour un des *souleurs* les plus renommés. D'ailleurs, à défaut d'inimitiés privées, l'hostilité des paroisses suffit, car ce sont toujours deux communes voisines et rivales qui se disputent la *soule*. Souvent aussi une ville entre en lice contre une population rurale, et alors le combat s'envenime de toute la haine du paysan contre le bourgeois ; alors ce n'est plus seulement la lutte de partis rivaux, c'est un duel de croyances, une bataille de chouans et de bleus, livrée avec les poings et les ongles. Non pas pourtant que cette vieille inimitié soit le résultat d'opinions politiques ; de tout temps, celles-ci ne furent qu'un prétexte ; mais elle tient à ce que le paysan, demeuré serf, a vu le bourgeois, serf comme lui, conquérir richesse et liberté : c'est la jalousie d'un frère cadet, resté dans la misère, contre son aîné devenu grand seigneur. L'insurrection des campagnes en 1793 et en 1815 fut moins, au fond, un élan politique ou religieux que le résultat d'une colère amassée depuis longtemps contre les privilèges des villes. Les chouans étaient des révolutionnaires à leur manière ; ils auraient voulu aussi imposer à tous le grand chapeau et l'habit de toile, et ce but, ils tâchèrent de l'atteindre, comme les terroristes, par le pillage et le meurtre. Lorsque, pendant les Cent-Jours, douze mille paysans entourèrent Pontivy, ils étaient suivis de leurs femmes, portant des sacs dans lesquels elles devaient enlever le butin, après la prise de la ville. L'une d'elles en portait d'eux, un sur chaque épaule ; on lui demanda ce qu'elle en voulait faire.

— Celui-ci, dit-elle en montrant le plus petit, est pour mettre l'argent que je trouverai ; et celui-là pour *emporter des têtes de messieurs* !

Toute l'histoire de la chouannerie est dans ce mot.

Du reste, rien ne peut mieux prouver ce que nous avançons que le spectacle d'une *soule*. C'est réellement une lutte entre la ville et la campagne ; lutte à laquelle prennent part les hommes de toutes les conditions. Ce jour-là on voit les jeunes gens aux habitudes les plus élégantes, les pères de famille les plus paisibles, se réunir aux ouvriers pour gagner la *soule* contre les paysans, et faire le coup de poing comme des milords anglais. Qui-conque se sent le bras assez ferme et la chair assez dure aux coups, va se jeter dans la mêlée. C'est une sorte de prise d'armes d'une garde nationale volontaire, tant chacun sent instinctivement qu'il y a une question vitale au fond de ce jeu prétendu, et que la campagne, en essayant ses poings contre la ville, ne veut autre chose que tâter ses forces et préluder à la révolte.

Lorsque le jour et le lieu d'une *soule* ont été désignés, vous voyez accourir de tous côtés les vieillards, les femmes et les enfants, avides d'un pareil spectacle. Cette foule est l'avant-garde obligée des combattants. Ceux-ci arrivent ensuite par bandes nombreuses, la plupart revêtus d'habits serrés avec soin, afin de ne pas donner prise à l'adversaire, et ayant, en outre, autour des reins, une courroie bouclée afin d'être plus agiles à la course. L'allure des paysans est généralement précautionneuse et lente ; celle des bourgeois, vive, bruyante, hardie. Une fois tous les souleurs réunis, les conditions du jeu sont proclamées à haute voix ; le prix qui doit être déferé au vainqueur est indiqué ; ensuite les deux partis se retirent à une

égale distance d'un certain point où la *soule* est lancée, et la lutte commence.

Elle n'a lieu d'abord qu'entre les plus faibles souleurs. Les forts se tiennent à l'écart ! Ils regardent, les bras croisés, jetant aux combattants leurs encouragements ou leurs huées ; mais ils ne prennent parti la à mêlée qu'en appuyant de temps en temps leurs mains vigoureuses sur quelque groupe de lutteurs entremêlés, pour les envoyer, à dix pas, rouler l'un sur l'autre dans la poussière. Cependant, peu à peu, ces préludes les agitent ; la *soule*, prise et reprise, est déjà loin du lieu où elle a été lancée ; les bornes de la commune sont proches ; tous sentent qu'il est temps d'intervenir. Le plus impatient s'élançe ; un premier coup est donné, et aussitôt un cri s'élève ; tous se mêlent, se poussent, se frappent ; on n'entend plus que plaintes, imprécations, menaces, bruit mat et sourd des poings qui meurtrissent les chairs ! Bientôt le sang coule, et à cette vue une sorte d'ivresse frénétique s'empare des souleurs ; un instinct de bête fauve semble se réveiller au cœur de ces hommes ; la soif du meurtre les saisit à la gorge, les pousse et les aveugle ; ils se confondent, se pressent, se tordent l'un sur l'autre ; en un instant, les combattants ne forment plus qu'un seul bloc animé, au-dessus duquel on voit des bras se relever et retomber sans cesse, comme les marteaux d'une papeterie. De loin en loin, des figures pâles ou bronzées se montrent, disparaissent, puis se relèvent sanglantes et marbrées de coups. A mesure que cette étrange masse s'agite, on la voit fondre et diminuer, parce que les plus faibles tombent, et que la lutte continue sur leurs corps. Enfin, les derniers combattants des deux côtés restent face à face, demi-morts de fatigue et de souffrance. C'est alors à celui qui a conservé quelque vigueur de s'échapper avec la

soule. Faiblement poursuivi par des rivaux exténués, il a bientôt atteint la limite de la commune voisine et obtenu ainsi le prix tant disputé. Cependant cette dernière fuite n'est pas toujours sans danger ; la ténacité haineuse d'un ennemi peut la rendre funeste, comme l'éprouva François de Pontivy, vulgairement appelé le *souleur*.

François avait acquis une immense réputation dans ces jeux, et il s'était rendu redoutable aux paysans de toutes les communes voisines. Il avait chez lui, suspendues et rangées devant sa cheminée, toutes les *soules* qu'il avait gagnées, et il les montrait avec le même orgueil qu'un Mohican eût mis à faire voir les chevelures de ses ennemis attachées autour de son wigwam. Bien que l'âge eût diminué la vigueur de François, il suspendait chaque année quelque nouveau trophée à son foyer.

Un seul homme avait longtemps disputé la supériorité à ce grand souleur. C'était un paysan de Kergrist, nommé Ivon Marker. Mais François lui avait enfoncé une côte à une *soule* qui eut lieu à Neuliac, en 1810, et Yvon en était mort. Son fils, Pierre Marker, avait succédé aux prétentions de son père sans être plus heureux ; François lui avait crevé un œil à la *soule* de Cleguerec, et cassé deux dents à celle de Séglien. Depuis ce temps, Pierre avait juré de se venger.

Une *soule* eut lieu à Stival, et les deux antagonistes s'y rendirent. Tout se passa d'abord comme d'ordinaire. François remarqua seulement avec surprise que Pierre évitait de l'approcher pendant la mêlée. Il l'avait vainement appelé en lui disant :

— Viens ici, chouan, que je te prenne ton autre œil.

Le paysan n'avait point répondu et était demeuré à l'écart. Une seule fois, vers la fin de la journée, François ayant été renversé, avait senti, au même instant, deux

sabots ferrés qui lui écrasaient le ventre, et il avait aperçu l'œil sans prune de Pierre qui roulait sur lui d'une manière terrible; mais, grâce à ses efforts et à ceux de ses amis, il s'était bientôt relevé.

Cependant la nuit commençait à tomber; la plupart des souleurs, accablés de fatigue, se retiraient; quelques-uns des plus acharnés se disputaient seuls encore le prix. François profita de cet instant pour s'emparer de la *soule* et fuir à travers la campagne.

On le poursuivit, mais il gagna du terrain et perdit bientôt de vue les paysans. Leurs cris lui parvinrent encore pendant quelques minutes à travers la brume du soir, puis ils changèrent de direction, s'éloignèrent et se perdirent. Chacun regardait la *soule* comme gagnée et se retirait. Le Pontivien s'arrêta un instant pour reprendre haleine, car tout son corps était brisé et douloureux. Jamais *soule* n'avait été disputée avec autant de persévérance. Après avoir tâché de ralentir les battements de sa poitrine en s'étendant sur la terre froide, François se releva et recommença à courir vers un ruisseau qui séparait la commune de Stival de celle de Pontivy. Déjà il voyait les saules qui le bordaient; son cœur battait plus joyeux; lorsqu'il entendit derrière lui le bruit mou et particulier que font les pas d'un homme qui court les pieds nus; il se retourna et aperçut, dans l'obscurité du chemin creux, une ombre qui s'avancait rapidement. Alors le vieux souleur eut peur, car il se sentait trop faible pour se défendre, et il était trop loin pour espérer du secours des siens. Il se décida à fuir. Rappelant tout ce qui restait de force dans ses membres engourdis, il prit sa course vers le ruisseau; mais le bruit des pas qui le poursuivaient devenait toujours plus voisin; François entendait déjà l'haleine retentissante de son adversaire! Il fait un der-

nier effort, il touche aux saules, son pied est déjà dans l'eau... Tout-à-coup un cri part derrière lui; un cri qu'il reconnaît!... François veut traverser d'un bond le court espace qui lui reste à franchir; mais, roidi par la fatigue, il retombe lourdement sur les pierres aiguës qui forment le lit de la rivière. Au même instant, un genou s'appuie sur sa poitrine, et la figure de Pierre s'approche de la sienne avec son œil borgne et sa bouche sans dents, qui sourit d'une manière terrible! Par un mouvement instinctif, François étend la main vers la rive gauche, car cette rive est la commune de Pontivy, et s'il la touche il est sauvé; mais le paysan a saisi cette main de son poignet de fer:

- Tu es en Stival, bourgeois, dit-il; j'ai droit sur toi.
- Laisse-moi, chouan, crie l'ouvrier.
- Donne-moi la *soule*.
- La voilà. Lâche-moi à présent.
- Tu me dois encore quelque chose, bourgeois.
- Quoi donc?

— Ton œil! hurla Pierre, ton œil! Et pendant qu'il criait ces mots, son poing fermé s'abattait sur l'œil gauche de François et le faisait jaillir de son orbite.

- Laisse moi, assassin! criait celui-ci.
- Tu me dois encore tes dents, bourgeois.

Et les dents du Pontivien tombaient brisées dans sa gorge.

Alors un délire furieux s'empara du paysan. Tenant sous son bras gauche la tête de François, il se mit à lui marteler le crâne avec son sabot qu'il tenait de la main droite. Cela dura sans doute longtemps, car le lendemain on trouva près du ruisseau François qui ne donnait aucun signe d'existence.

Telle était cependant la force du vieux souleur, qu'il

revint à la vie ; mais il fallut le trépaner, et depuis ce jour il resta bête et idiot.

Pierre, traduit en cour d'assises, ne répondit rien à toutes les questions du président, sinon que François était en Stival lorsqu'il l'avait rencontré, et que c'était comme ça qu'on jouait à la soule.

Il fut acquitté, mais les soules furent défendues.

§ IV. — Caractère des kloärecks du Morbihan.
Chant des Arsonnais.

Ce que nous avons dit dans le chapitre précédent doit avoir suffisamment fait comprendre le caractère du paysan morbihanais. Ce qui y domine, c'est la ténacité énergique, c'est l'inclination haineuse et guerrière. Déjà, dans le *Kernéwote*, nous avons indiqué les éléments de cette nature ; ici, ces éléments ont grandi, ils ont absorbé le reste, ils sont devenus tout un caractère.

Nous avons peint ailleurs le kloäreck trégorrois dans son existence toute de mysticité, de passion chaude, mais docile, de sentimentalité douce et triste ; le kloäreck du pays de Vannes n'a rien de cette physionomie allemande. C'est un vrai basochien du moyen-âge, turbulent, buveur, toujours la main au bâton ou au couteau ; une bête fauve mal apprivoisée qui, à la moindre colère, secoue sa crinière et grince des dents. L'esprit antibourgeois que nous avons signalé dans le chapitre précédent domine surtout fortement cette jeunesse des campagnes, agglomérée dans les écoles, les collèges et les petits séminaires. C'est qu'aussi tout l'excite et l'entretient : tous les motifs d'envie, de colère, de jalousie, soulèvent à la fois les mauvaises passions de ces étudiants, qui ne se trouvent en contact avec les bourgeois que pour sentir douloureuse-

ment la supériorité de ceux-ci. Tout ce qu'ils voient tend à envenimer leur haine. C'est tantôt l'aisance et le luxe des cités qu'ils ne peuvent partager ; tantôt les succès de ces jeunes messieurs qui, riches des souvenirs d'une enfance mieux cultivée, leur enlèvent, dans chaque classe, les prix et les applaudissements ; c'est leur habit grossier que l'on raille, opposé au costume élégant de l'enfant de la ville ; c'est le dédain pour leurs mœurs, leurs affections, leurs habitudes ; c'est toute cette émancipation libérale des bourgeois, heurtant leur foi pour les antiques traditions, et les poussant à la haine par la honte ou par le ressentiment. Aussi les étudiants du Morbihan se sont-ils levés, en toute occasion, pour combattre les villes. En 1815, le petit séminaire de Vannes alla grossir, en masse, l'armée royaliste, ses professeurs en tête, et tous combattirent vaillamment à Auray. Si en 1830 le Morbihan est demeuré tranquille, c'est que les prêtres, à qui l'on avait conservé leur position, n'ont point osé rompre avec le gouvernement nouveau, et se sont contentés de le boudier. Les nobles ont tenté le soulèvement ; mais seuls, ils avaient peu d'action sur les campagnes. Les nobles aussi sont des bourgeois, sourdement détestés, et auxquels le paysan ne s'allie que par haine pour un adversaire commun. Le temps émoussera sans doute toutes ces inimitiés ; déjà elles sont moins générales. Il est des paroisses même où l'esprit fraternel les a remplacées, où le citadin trouve aide et charité ; ce sont les plus grandes et les plus riches, celles qui se rapprochent le plus des villes par leurs ressources et leurs lumières ; mais, parmi les kloärecks, l'hostilité guerrière s'est encore profondément conservée et se conservera longtemps. Outre les causes de jalousie toujours existantes, qui tendent à l'entretenir, elle est exaltée par les récits des pères, les histoires de chouan-

nerie et les chansons populaires qui célèbrent les hauts faits des royalistes. On se rappelle encore avec quel enthousiasme les paroisses du Morbihan, et surtout les écoles, se réunirent sous les vieux chefs de bandes pour recevoir la duchesse d'Angoulême, lors de son pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. Il fallut toute la rudesse disgracieuse de cette malheureuse princesse pour arrêter court leur élan. Un peu de chevaleresque reconnaissance, quelque effusion de cœur, deux ou trois mots comme les Bourbons savaient parfois les dire, eussent attaché pour longtemps à la monarchie cette population palpitante; mais la chaleur de la foule vint s'éteindre devant un visage pâle et chagrin; elle ne trouva, dans ces yeux rougis par les larmes, que l'expression d'un ennui méprisant. Cette femme, qui ne parlait pas la langue du peuple, et qui, pour se faire comprendre de lui, aurait dû avoir recours au geste ou au sourire, arriva muette et morne; elle traversa la foule au galop de ses chevaux, sans un signe de tête, sans un salut de main, et on la vit passer ainsi, vêtue de noir, presque menaçante, semblable à un reproche lugubre et vivant. Ce voyage fit plus de tort, dans le Morbihan, à la branche aînée, que n'auraient pu en faire toutes les menées des libéraux; elle mit la cause royaliste dans l'impossibilité d'y redevenir populaire.

On peut donc l'affirmer aujourd'hui, si les souvenirs de 1793 et de 1815 sont encore caressés par la jeunesse des écoles du pays de Vannes, c'est surtout parce que son amour-propre y trouve son compte; c'est qu'elle aime à se rappeler les exploits de ses pères. Les poésies d'ailleurs entretiendront encore longtemps ces idées. Il n'est point de taverne à Vannes, à Auray, à Ploërmel, à Josselin, où l'on n'entende le soir retentir quelques-uns des chants historiques, qui sont; pour les habitants du Morbihan,

LA BRETAGNE ET LES BRETONS. 135
ce qu'étaient en Espagne, il y a deux cents ans, les romances du Cid.

Tel est, du reste, le caractère guerrier de ces hommes, qu'ils le révèlent jusqu'au milieu des solennités les plus pacifiques. Les *pardons*, qui sont partout ailleurs des fêtes pieuses et tranquilles, sont chez eux entremêlés de souvenirs militaires. A la procession d'Auray, les hommes d'Arzon se pressent comme un bataillon autour du modèle d'un vaisseau de 74, pavoisé de tous ses pavillons et porté par six matelots. Ce sont les descendants de ceux qui, avec la protection de sainte Anne, défirent les flottes de Ruyter. Ils marchent, fiers de ce souvenir, en chantant en chœur l'hymne des Arzonnais.

CHANT DES ARZONNAIS.

« Sainte Anne, que Dieu bénit, vos vertus, votre puissance ont éloigné de nos têtes la mort et tous les dangers!

« Nous courons à votre maison sainte pour offrir des actions de grâces; car vous nous avez préservés dans les dangers du combat!

« Sainte Anne, que Dieu bénit, etc.

« Une troupe d'Arzonnais était partie pour l'armée: ils étaient plus de quarante et soumis aux ordres du roi!

« Sainte Anne, que Dieu bénit, etc.

« Pleins de foi, pleins de confiance, nous tous, paroissiens d'Arzon, nous vinmes ici vous implorer le saint jour de la Pentecôte!

« Sainte Anne, que Dieu bénit, etc.

« Nous voilà voguant dans la Manche, avec celui qui nous commande, cherchant combat et vengeance contre les vaisseaux hollandais!

« Sainte Anne, etc.

« Coups de canon nous arrivent plus pressés que la grêle: oh! non, jamais, jamais nous ne fûmes en pareil danger!

« Sainte Anne, etc.

« De chaque flanc du vaisseau, des tonnerres de bordées fracassent et font tomber câbles, voiles, mâts et cordages !

« Sainte Anne, etc.

« O véritable miracle ! aucun des enfants d'Arzon ne reçut la moindre offense de boulet ni d'arquebuse !

« Sainte Anne, etc.

« Près d'eux, à droite et à gauche, tués ou blessés, tombent les hommes ; mais, pour eux, votre secours, votre vertu, les défendaient !

« Sainte Anne, etc.

« Là, près de nous, un boulet frappe un pauvre matelot et la moelle de sa tête jaillit sur un enfant d'Arzon !

« Sainte Anne, etc.

« Nous vous prions de bon cœur, sainte Anne, que Dieu bénisse et conservez-nous en grâce maintenant et toujours ! »

N'est-elle point belle cette *Marseillaise* catholique composée par de pauvres matelots d'autrefois ? Ne respire-t-elle pas une forte et noble assurance ? n'est-elle point propre à donner, dans les luttes furieuses, cette confiance aveugle qui fait les victorieux ? Et dites-nous, hommes d'aujourd'hui, qu'avez-vous à apprendre aux enfants d'Arzon à la place de cet hymne de leur clan ? quel est le chant avec lequel vous les mèneriez au combat, si venait l'heure de la mêlée ? que leur diriez-vous, à ces durs enfants de la mer, pour éveiller leur rage guerrière ? Cet hymne de leurs pères, vous ne leur permettriez pas de le répéter ; vous leur diriez d'aller lire la proclamation collée au grand mât !... — Ainsi la poésie s'en va, chassée de partout ; ainsi, à cette fièvre des cœurs de lion qui s'allumait aux airs chevaleresques des vieux temps, vous avez substitué le courage réglementaire et sans enthousiasme. Plus de chants excitateurs, plus d'exaltation généreuse ; guerre et paix, tout est soumis à la règle écrite d'avance ; on s'arme, on combat, on meurt par ordre !

Les républicains du *Vengeur* s'abimèrent en répétant en chœur la *Marseillaise* ; aujourd'hui, nos marins feraient sauter leur navire, les ordonnances ministérielles à la main. Déplorables suites du matérialisme politique qui nous ronge ; vice honteux d'une société qui parle, marche, travaille, mais qui semble avoir perdu la plus belle partie d'elle-même, — son âme.

LES DERNIERS BRETONS.

DEUXIÈME PARTIE.

POÉSIES DE LA BRETAGNE.

CHAPITRE I.

POÉSIES POPULAIRES DE LA BRETAGNE.

§ 1. — Langue bretonne. — Son identité avec le celtique ou gaulois.

Avant d'entrer dans l'examen des poésies populaires de la Bretagne, nous sentons le besoin de parler de la langue elle-même dans laquelle ces poésies sont écrites, de dire comment, aux hymnes des bardes gaulois, aux lais des trouvères armoricains, succédèrent les chants élégiaques que nous allons faire connaître. On nous pardonnera si, dans cette digression, l'aridité scientifique décolore notre expression, et si les peintures font place aux citations. Nous avons ici un grand procès à soutenir; c'est une *question d'État* que nous plaçons pour un peuple et pour sa langue.

D'abord, qu'est-ce que la langue bretonne? Cette question, que se sont adressé depuis longtemps les philologues et les antiquaires, les a conduits à des recherches multipliées dont les résultats ont été fort divers. Les uns n'ont vu dans ce langage antique qu'un patois sans im-

portance, du même genre que les mille dialectes qui se parlent en Europe. Malheureusement cette opinion, qui avait l'avantage de lever toutes les difficultés en annulant le problème, s'est trouvée contredite par les faits, par l'histoire, et n'a pu soutenir le plus léger examen. D'autres, moins ennemis des antiquités, ont vu, dans le bas breton, un dialecte punique, et ont regardé la population armoricaine comme une colonie des Carthaginois. Une douzaine de phrases, que l'on croit appartenir à la langue de ces derniers, et que Plaute met dans la bouche d'un esclave dans sa comédie intitulée : *Pænulus*, ont été, tant bien que mal, rapportées au bas breton et expliquées par son moyen; mais ce sont là des tours de force qui révèlent plutôt un esprit ingénieux qu'une érudition sincère. Les études historiques réduisent d'ailleurs à néant cette prétendue identité du celtique et du carthaginois; car Polybe nous apprend (liv. III, chap. 9) que « Margile, « petit roi celté, étant venu trouver Annibal, ce général « fit interpréter aux Gaulois les résolutions que les Carthaginois avaient prises. » Le même Polybe cite, comme un cas rare et exceptionnel, que le Gaulois Autaritus apprit le punique, et put se faire entendre des Carthaginois. Comment supposer après cela l'identité du carthaginois et du celtique?

L'opinion à laquelle on s'est donc généralement arrêté, et qui désormais nous semble inattaquable, c'est que le bas breton est l'ancien celtique. Cette opinion est loin d'être nouvelle : les vieux historiens de la Bretagne et de l'Angleterre l'ont soutenue et développée à plusieurs reprises; mais, dans ces derniers temps, les travaux de MM. Miorcec de Kerdannet, de Fréminville, Richer, Athenas, Mahé, etc., l'ont mise tout-à-fait hors de doute. Nous résumerons ici leurs principales preuves.

Josèphe l'historien dit que Gomer fut le père de ces nations que l'on appelle *Galates* ou *Gaulois*. Ceux-ci se répandirent dans toute l'Europe et la peuplèrent sous différents noms. Primitivement ils avaient sans doute la même langue; mais elle dut s'altérer à la longue, et se partager enfin en idiomes divers. Ceci fait comprendre la ressemblance de radicaux que l'on a pu trouver entre plusieurs langues d'Asie et le bas breton ou le gaulois. Une source commune avait fourni aux descendants de Gomer ces éléments de langage que le temps et les circonstances modifièrent.

Cependant une partie de cette race s'établit au nord-ouest de l'Europe, et, conservant son nom primitif, elle donna au pays qu'elle avait adopté le nom de Gaule.

Ces Gaulois, qui bientôt furent les seuls connus sous cette dénomination, se partagèrent en une multitude de petits peuples unis par la même religion, les mêmes intérêts politiques et la même langue, comme nous le verrons bientôt. Plus tard, on commença à les appeler indifféremment *Gaulois* ou *Celles*, parce que ce dernier nom était celui d'un des peuples les plus illustres qui s'étaient formés parmi eux. Strabon le dit positivement : *Nomen Celtarum universis Gallis inditum, ob gentis claritatem* (lib. IV). Aussi verrons-nous les auteurs anciens parler indifféremment des *Celles* et des *Gaulois*, de la langue *celtique* et de la langue *gauloise*, comme d'une seule et même chose.

Lorsque César fit la conquête de la Gaule, elle était divisée entre trois grands peuples, qui étaient eux-mêmes subdivisés en une infinité d'autres. Ces trois grands peuples étaient les *Aquitains*, les *Belges* et les *Celles*. Mais il est clair que ces trois nations, qui avaient une même origine, les mêmes institutions politiques, la même

religion, parlaient, à peu de chose près, la même langue; et quand César dit : *Hi omnes lingu à institutis, legibus, inter se differunt*, il faut traduire ici le mot *lingua* par *dialecte*; sans cela, ce que dit le même César serait incompréhensible, lorsqu'il assure, sans distinguer entre les *Belges*, les *Celtes* et les *Aquitains*, qu'Arioviste, roi des Germains, avait appris la *langue gauloise* par un long commerce avec ce peuple. Que signifierait la *langue gauloise* s'il ne s'agissait d'une langue parlée dans toutes les Gaules? Serait-ce la langue des *Belges*, celle des *Aquitains* ou celle des *Celtes*? On conçoit que, pour un Romain comme César, les variations du langage chez les différents peuples des Gaules aient paru assez importantes pour qu'il dit : *Lingua inter se differunt*. Ces variations devaient, en effet, suffire pour l'embarrasser; et le changement de dialecte dut paraître, à un étranger qui ne comprenait que quelques mots celtiques, un véritable changement de langue. Un Anglais qui parcourrait nos provinces avec quelques connaissances superficielles du français, ne comprendrait certes pas nos paysans, dont l'accent et l'idiome varient presque à chaque département. Il pourrait aussi en conclure, si la France était moins bien connue, que les populations qui l'habitent diffèrent de langage; et cependant on aurait tort, d'après une pareille indication, de prétendre que la langue française n'est pas généralement parlée dans toute la France. Or, c'est là ce qui a dû arriver pour César. Des renseignements donnés par d'autres auteurs lèvent d'ailleurs tous les doutes à cet égard. Ulpien dit que les *fidéicommiss peuvent être faits en grec, en latin, en gaulois, ou dans la langue de toute autre nation* (Leg. II, ff. de Legat. et fideicom.; liv. III). Le gaulois était donc la langue d'une nation; c'était la langue commune à tous les peuples des Gaules,

sauf les différences de dialectes. Strabon dit positivement que la langue parlée par les *Celtes* et les *Belges* était la même, à quelques variations près : *Eadem non usque quaque lingua utantur omnes, sed paululum variata* (Strabon., lib. IV). Or, la langue des *Celtes* était aussi parlée et comprise chez les *Aquitains*; car, fort longtemps après, au commencement du cinquième siècle, Sulpice Sévère, nous apprend qu'un orateur *parlait en celtique aux Aquitains*. Les Aquitains entendaient donc le celtique ou gaulois, quoi qu'à cette époque ils commençassent à l'abandonner. Il est donc évident que le celtique et le gaulois ne formaient qu'une seule langue, qui était parlée, avec de légères variations, chez les trois peuples des Gaules, les *Aquitains*, les *Belges* et les *Celtes*.

Du reste, si nous voulions prolonger cette discussion, nous pourrions prouver par trois ou quatre cents citations que tous les habitants des Gaules, à quelque peuple qu'ils appartenissent, étaient désignés sous le nom générique de Gaulois et parlaient la langue gauloise. Et comment concevoir sans cela que les druides rendissent la justice chaque année dans le pays Chartrain aux particuliers qui venaient de toutes les parties de la Gaule porter leurs affaires à ce tribunal? *Huc omnes undique qui controversias habent conveniant, eorumque druydum judiciis parent* (César, liv. VI, chap. 15). Il fallait bien qu'il y eût entre les juges et les plaideurs un moyen de s'entendre, une langue commune; sans cela toute la Gaule n'eût pu être soumise à une seule juridiction. *Regebantur Galli omnes unâ jurisdictione* (Amm. Marcel., liv. XV, chap. 11). D'autant plus que l'on nous apprend dans une comédie que, devant le tribunal des druides, les *paysans haranguaient!*... Dans quelle langue auraient-ils pu haranguer, sinon dans une langue commune et usuelle?

Mais à tout ce que nous venons de dire on peut encore répondre :

Que même, en admettant l'habitude de la langue celtique chez tous les peuples de la Gaule, la question de l'identité du celtique et du bas breton serait loin d'être décidée. En effet, les Armoricaains actuels ne sont point les descendants directs des Celtes de la Gaule. La Petite-Bretagne fut conquise par les Bretons insulaires, conduits par Conan et Maxime, et ceux-ci durent nécessairement imposer leur langue aux vaincus. Le bas breton actuel n'est donc pas un reste de gaulois, mais de langue britannique. Pour arriver à prouver l'identité du gaulois ou celtique et du bas breton, il faudrait prouver d'abord celle de la langue gauloise et de la langue que l'on parlait dans la Grande-Bretagne; en d'autres termes, il faudrait prouver que *les habitants d'Albion étaient Celtes et parlaient le celtique*.

D'abord, le bon sens indique que la Grande-Bretagne dut être peuplée primitivement par des colonies venant de la terre ferme. Il est dans l'ordre logique et naturel que les continents peuplent les îles; et, soutenir le contraire, serait tomber dans l'absurde. Reste donc à savoir quelles nations du continent fournirent la population de la Grande-Bretagne.

César dit que ce furent les Belges qui peuplèrent cette île; or, les Belges étaient Gaulois et parlaient le celtique, comme nous l'avons démontré plus haut. L'opinion de César déciderait donc la question en notre faveur.

Pelloutier pense, lui, que ce fut l'Armorique qui peupla la Grande-Bretagne. Dans ce cas encore, la communauté de langage est évidente.

Tacite, du reste, affirme positivement cette communauté. *Britannorum Gallorumque sermonem haud mul-*

to esse diversam, dit-il dans la Vie d'Agricola. La langue bretonne était donc un dialecte gaulois.

On trouve dans l'histoire d'Angleterre de Bède : « Les Bretons, qui ont donné le nom à cette île, en ont été les seuls habitants. Ils vinrent d'Armorique en Albion et s'emparèrent des parties méridionales de cette île. C'est la tradition du pays. »

Dans un passage de Malmesberg, on voit que « Constantin, au commencement du quatrième siècle, allant de l'île de Bretagne à Rome, débarqua dans l'Armorique près Saint-Pol de Léon, et que sa suite et lui virent avec étonnement qu'on y parlait la même langue que dans l'île. »

W. Temple dit expressément dans son Introduction à l'histoire d'Angleterre, « que la langue, les coutumes et la religion des Bretons de l'île étaient généralement les mêmes que celles des Gaulois avant la conquête de leur pays par les Romains. »

César dit que les druides de la Gaule allaient dans la Grande-Bretagne s'initier aux mystères de leur religion. Or, comme les instructions druidiques étaient toutes verbales, il fallait bien que la langue gauloise fût la même que la langue britannique, pour que les élèves et les maîtres pussent s'entendre.

Nous pourrions multiplier ces preuves si l'espace ne nous manquait; mais ce qui précède nous semble suffisant pour démontrer que la Grande-Bretagne avait été peuplée par les Celtes, et que la langue celtique y était parlée.

Ainsi, quand Conan et Maxime passèrent dans l'Armorique, et la conquirent avec une armée d'insulaires, ils n'y apportèrent pas une nouvelle langue; seulement, ils purent modifier le dialecte qui y était en usage, et qui

n'était peut-être pas le leur. La conquête de l'Armorique par les Bretons de l'île ne change donc rien à la question. Nos bas Bretons actuels sont, ainsi que les Gallois, des restes des Celtes de la Grande-Bretagne, et la langue antique qu'ils ont continué à parler est bien, par conséquent, le vieux celtique.

La seule objection de quelque valeur qui ait été faite contre l'identité de langue britannique et de la langue gauloise est tirée de deux légendaires, Geoffroi de Monmouth, et l'auteur de la *Vie de saint Gueznou*. Ces deux auteurs prétendent, et Le Baud d'après eux, que lorsque Conan Mériadek débarqua en Armorique avec les Bretons insulaires, *il tua tous les habitants du pays et ne conserva que les femmes, qu'il maria à ses soldats, après leur avoir fait préalablement arracher la langue, afin qu'elles n'apprirent pas leur langage aux enfants qui naîtraient d'elles*. Ce fait, s'il était vrai, prouverait effectivement que le celtique parlé en Armorique était, à cette époque, différent de celui parlé dans la Grande-Bretagne; mais l'absurdité même du récit le réfute suffisamment. Qui peut, en effet, prendre au sérieux cette destruction de *tous les hommes* de l'Armorique, et cette mutilation atroce exercée sur *toutes les femmes*? C'est là un conte à ranger à côté du massacre de Sainte Ursule et de ses onze mille vierges, rapporté par les mêmes légendaires. L'abbé Deric dit « que c'est la conformité « même qui existait entre la langue de l'Armorique et celle « des Bretons insulaires, qui donna lieu à cette fable. Un « étranger se serait effectivement persuadé, en entendant « parler les Bretons et les Armoriciens, qu'ils avaient « toujours formé le même peuple, ou du moins que les « vaincus avaient disparu de leurs demeures, et que les « femmes avaient perdu leur langue en conversant avec

« leurs nouveaux hôtes. » Au reste, il est bon de remarquer que ce massacre de tous les Armoriciens et cet *élangement* de leurs femmes n'est point une histoire nouvelle. Hérodote, au livre II de son ouvrage, rapporte un fait semblable. Or personne n'ignore que les chroniqueurs du moyen âge compilaient les faits les plus remarquables de l'Écriture sainte ou des histoires profanes pour les mêler à leurs récits. C'est ainsi que ceux qui ont écrit la vie de du Guesclin ont mis sur le compte de ce héros ce que Plutarque rapporte de plus mémorable des grands hommes de l'antiquité. Il n'est donc pas étonnant, comme le dit M. Richer, que le roman du *Brut*, qui a transformé le Gog et le Magog de l'Écriture en un géant appelé Goémagot, ait emprunté à Hérodote la fable dont il est question. D'ailleurs, nous le répétons, le fait rapporté par les deux légendaires dont il s'agit est moralement et physiquement impossible. Tuer *tous les hommes* d'une contrée, égorger les enfants et les vieillards, arracher la langue à plus de cent mille femmes, uniquement pour que l'idiome du pays natal passe plus pur aux descendants, serait une férocité tellement inepte, tellement incroyable, que l'on ne peut en accuser aucun siècle sans en avoir des preuves plus certaines que l'affirmation des deux romanciers qui rapportent continuellement mille faits incroyables d'enchantements, de miracles et de féeries.

Disons donc, pour nous résumer :

- 1° Que la langue celtique ou gauloise était parlée dans toutes les Gaules, avec de légères variations de dialecte ;
- 2° Que les habitants de la Grande-Bretagne, qui avait été peuplée par des Gaulois, parlaient le celtique ;
- 3° Que les Bretons qui sortirent d'Albion et se répan

dirent dans l'Armorique, y trouvèrent la langue qu'ils parlaient eux-mêmes ;

4° Qu'ils n'eurent pas besoin en conséquence de changer la langue qui existait dans la Petite-Bretagne, et que cette langue, qui s'est conservée jusqu'à nos jours, est le bas breton ;

5° Donc le bas breton est du celtique plus ou moins altéré.

§ II. — Littérature bretonne des premiers siècles. — Les bardes armoricains premiers auteurs des romans chevaleresques. — Littérature populaire de la Bretagne.

Les bardes gaulois étaient célèbres ; mais leurs chants, qui n'étaient point écrits, durent s'altérer et se perdre facilement après la conquête étrangère. Ce ne fut qu'en Bretagne, où cette conquête fut passagère, que la poésie nationale continua à florir. Là, les bardes celtes eurent des successeurs ; et Fortunat nous apprend que dans le sixième siècle ceux-ci étaient célèbres par leurs poésies.

Dans le douzième siècle, les témoignages sont aussi nombreux qu'honorables en faveur des bardes bretons. Geoffroi de Monmouth traduisit, vers l'an 1138, du bas breton en latin, *le brut d'Angleterre* ; et Guillaume de Newburg, son ennemi, déclare, tout en l'accusant d'imposture, que son ouvrage est en effet composé avec les anciennes fables des Bretons. Chrétien de Troyes, dans le début de son roman du *Chevalier au Lion*, dit :

Si m'accort de tant as Breton
 Quar toz jors durera li romans
 Et par els sont amaten
 Li boen chevalier es leu
 Qui a enor se travaillerent.

Or, ce chevalier au Lion célébré par les Bretons était messire Ivain, compagnon d'Arthur, et un des héros de la Table-Ronde. Il avait aussi été célébré par les Gallois, comme l'assurent Lewis et Carte dans leurs histoires de la Grande-Bretagne. On a même publié au pays de Galles les poésies composées en son honneur par Taliesin et Lywarh-Hen. Ce qui prouve que les Bretons et les Gallois honoraient les mêmes héros.

Dans le roman d'*Erec et d'Enide*, et dans celui de *Lancelot du Lac*, par Chrétien de Troyes, tous les héros sont Bretons. Il est certain que les deux poèmes durent être écrits d'après des lais bretons antérieurs. Fouque de Marseille parle aussi des lais bretons. Ainsi, la littérature des Armoricains était connue des troubadours.

Dans le même siècle, le célèbre roman de *Tristan le Léonais* fut traduit en prose française par Luc du Guast, puis mis en vers par La Chèvre de Reims, et ensuite par Thomas Erceldon, trouvère anglo-normand. Il est reconnu aujourd'hui que ces traductions furent toutes faites d'après des lais armoricains. Un autre trouvère, qui mit en vers le roman du roi *Horn*, s'étend beaucoup sur les lais armoricains ; et quand il veut dire qu'un lai est bien fait, il assure qu'on a imité les Bretons.

Si cum font cil Bretons dit el fail eustamiers.

L'enchanteur Merlin, déguisé en jongleur, chante aussi des lais bretons à la cour du roi Arthur. Robert Wace, dans son *Brut d'Angleterre*, en fait chanter aux paladins qui assistent aux fêtes de la Table-Ronde.

Dans le treizième siècle, Marie de France traduisit en vers français un grand nombre de lais armoricains parmi lesquels se trouvait le *Rossignol*, qui se chante encore

en Bretagne, et dont M. de la Villemarqué a publié une version dans son *Barzas-Breiz*.

Ces lais bretons, traduits par Marie, eurent un immense succès, et les auteurs contemporains en parlent fréquemment et toujours comme de lais empruntés à la littérature armoricaine. Pierre de Saint-Cloud, trouvère français du même âge, faisant paraître dans son *roman du Renard* cet animal déguisé en jongleur anglais, le fait se vanter de savoir surtout *moult bons lais bretons*.

Un trouvère français, nommé Regnaud, traduisit à la même époque *le lai d'Ignaurès*, et il affirme qu'il a fait cette traduction d'après l'original breton. Un autre trouvère, auteur du *roman du chevalier au Bel-Escu*, et de celui de *Fergus* mit en vers *le lai de l'Épine*; et il indiqua dans le préambule de sa traduction les sources galloises et bretonnes où il avait puisé. Ainsi, les Gallois et les Bretons avaient la même langue, la même littérature. Enfin, un dernier trouvère traduisit *le lai de Gradlent-Mor*, que, selon lui, on chantait dans la Bretagne¹.

Dans le quatorzième siècle, les poésies celtiques étaient encore connues et jouissaient d'une grande réputation. Chaucer, dans ses *Contes de Cantorbéry*, dit : « Ils furent gentils, ces vieux Bretons qui composèrent dans leur langue antique des lais sur plusieurs événements mémorables, et qui les chantèrent en s'accompagnant avec leurs instruments. » Et, pour preuve, il insère dans son ouvrage plusieurs de ces lais qu'il appelle *bretons ou armoricains*. Dans le même siècle, l'auteur du *Songe du*

(1) Le manuscrit du poème breton sur Gradlon-Mor existe encore probablement à la Bibliothèque nationale de Paris. Dom Bernard Montfaucon assure l'y avoir vu au siècle dernier, et n'avoir pu le comprendre, parce qu'il ne savait pas le breton; il donne le numéro de ce manuscrit. M. de Fréminville dit l'avoir cherché, aidé des employés de la Bibliothèque, et n'avoir pu le retrouver.

dieu d'Amour dit, en parlant du pont qui conduit au temple de ce dieu :

De ro truenques etait fait lo li pons
Totes les planches de dits et chansons
De sons de harpes les estaces del fons,
Et les salices des doux lais des Bretons.

Il faut cependant remarquer que, dès le quatorzième siècle, on ne parle plus des poésies bretonnes que comme d'*antiques lais*. Nous devons aussi faire observer que ce sont presque toujours les trouvères anglo-normands qui citent ou traduisent les lais bretons : il ne faut point s'en étonner.

Les Normands ayant possédé la Bretagne en arrière-fief, par le traité fait avec Charles-le-Simple, eurent avec les Bretons des rapports fréquents; ils furent forcés d'apprendre leur langue, et, par conséquent, se trouvèrent à portée d'étudier leur littérature. Ajoutez que Guillaume récompensa Alain, duc de Bretagne, des services qu'il lui avait rendus pour conquérir l'Angleterre, en lui donnant quatre cent quarante-deux terres seigneuriales dans cette île. Alain et les ducs de Bretagne, ses successeurs, inféodèrent à des chevaliers armoricains une grande partie de ces terres; d'autres seigneurs de la Petite-Bretagne, qui s'étaient signalés à la bataille d'Hastings, reçurent également des domaines; il en résulta des relations multipliées entre les Anglo-Normands et les Bretons; de sorte que toutes les fables et poésies armoricaines passèrent en Angleterre.

Cependant, à mesure que ces rapports entre l'Angleterre et la Bretagne devinrent moins fréquents, la langue armoricaine fut moins comprise dans l'île, et, dès le quatorzième siècle, elle n'était plus guère connue que par les poètes qui voulaient exploiter la littérature bretonne.

comme une mine curieuse et féconde. Quant aux autres peuples, ils avaient depuis longtemps abandonné l'étude du langage armoricain. Dès le neuvième siècle, les oreilles françaises en étaient choquées. Un religieux de l'abbaye de Fleury, qui traduisit à cette époque la vie de saint Pol de Léon, dit :

Hujus sancti viri gesta scripta quidem reperi, sed britannica garulitate ita confusa, ut legentibus fierint onerosa... inauditum locutionis genus quoque studiosos a lectione summovebat... Nec turbetur lectoris animus absonis britannis nominibus quæ interposuimus, quia hæc vitare ex toto non potuimus, vitavimus quidem plura, etc.

« J'ai trouvé la vie de ce saint écrite dans un confus bavardage breton qui fatiguait le lecteur ; les termes inusités repoussaient même les gens studieux ; mais que mes lecteurs se rassurent ; si j'ai conservé des noms bretons dans ma traduction, c'est que je n'ai pu faire autrement, j'en ai élagué un grand nombre, etc. »

Il résulte de ce qui précède que les bardes armoricains eurent une grande célébrité, et que les trouvères ne furent, le plus souvent, que leurs traducteurs ou leurs imitateurs. Mais ces imitations mêmes aidèrent à faire oublier les originaux. Parmi ceux qui échappèrent, nous ne pourrions citer aujourd'hui que le *Graalent-Mor*, les *Propphéties* de Gwene'hlan, barde du sixième siècle, conservées à l'abbaye de Landevenec jusqu'à la révolution de 1793, et dont M. de la Villemarqué semble avoir retrouvé un fragment ; enfin le lai du *Rossignol*.

Le bardisme ne tarda point d'ailleurs à disparaître en Bretagne et au pays de Galles pour faire place à la poésie populaire des klers, des chanteurs ambulants et des mendiants dont Taliesin déplorait si éloquemment l'invasion, et la seule qui, se renouvelant et se multipliant sans cesse,

soit parvenue de bouche en bouche jusqu'à nous à travers douze siècles de révolutions.

Or, c'est de cette poésie que nous voulons parler.

Il faut donc bien se le rappeler ; les compositions bretonnes que nous allons nous efforcer de faire connaître, appartiennent toutes à l'école inculte et naïve qui succéda à l'école plus habile des bardes. Deux ou trois fois peut-être nous retrouverons, dans ces poésies, des traces des vieux lais, réminiscences incomplètes fournies par la tradition orale et introduites dans les poèmes modernes ; mais, généralement, les chants que nous citerons porteront le cachet de leur siècle et de leur origine ; tous seront l'expression des traditions, des croyances et de la sensibilité populaires.

Dans l'examen auquel nous allons nous livrer, nous ferons abstraction des ouvrages en prose, parce qu'ils sont peu nombreux, peu remarquables, et d'ailleurs imités du français. Tous sont des livres de dévotion, des commentaires de l'Évangile qui n'appartiennent point à l'école bretonne. La prose est une forme trop logique pour les littératures primitives, qui ne sont qu'impression et mouvement. Le jour où il y a eu sur la terre un homme qui a courbé la tête pour prier ou pleurer, il y a eu un poète ; mais les grands prosateurs ne sont venus que plus tard avec les sciences et la philosophie. Homère avait mendié dans les villes de la Grèce plusieurs siècles avant que Platon élevât la voix.

Les poésies populaires de la Bretagne peuvent se partager en trois grandes classes :

- 1° Les poésies chantées ;
- 2° Les poèmes ;
- 3° Les drames.

CHAPITRE II.

POÉSIES CHANTÉES.

§ I. — Poésies chantées. — Leur influence en Bretagne. — La folle d'Auray. Différentes espèces de poésies chantées.

Tous les poèmes chantés des Bretons sont écrits en strophes et en vers de douze, de huit ou de six pieds. Ces vers sont rimés, mais sans que les auteurs se piquent d'une grande rigueur à cet égard. Les licences qu'ils prennent pour les rimes et mêmes pour la mesure sont d'autant plus facilement pardonnées, qu'ils s'adressent à un public peu lettré. Eux-mêmes sont d'ailleurs des hommes simples et ignorants, qui chantent comme les fauvettes, sans règle, sans travail, sans méthode. Ce sont, ou de jeunes kloärecks *tristes d'amour*, ou des maîtres d'école de village, ou des clercs de campagne, ou même de pauvres manœuvriers vivant de leurs bras et suant leur pain de chaque jour. Souvent ils donnent, dans la dernière strophe de leur poème, leur nom, leur profession, et des détails sur leur famille. Cette dernière strophe est pour le poète breton ce qu'est pour nous la préface : une carte de visite déposée à la porte de la renommée.

Tous les poèmes à strophes, écrits en langue celtique, s'approprient à un air national et se chantent, qu'elle que soit leur étendue. Je me souviens qu'un jour, en arrivant au *pardon de Saint-Jean-du-Doigt*, près Morlaix, j'entendis un aveugle qui chantait des vers bretons sur la *naissance de Jésus-Christ* : en repassant le soir, je le trouvai à la même place, continuant son sujet qu'il n'avait point achevé. Je m'approchai, et il m'apprit qu'il lui

fallait habituellement un jour pour chanter le poème entier ; encore ne le savait-il pas complètement, comme je pus m'en assurer en lui faisant réciter quelques strophes dont les interpositions, les lacunes et les non-sens perpétuels prouvaient que l'ouvrage primitif avait été défiguré. Au reste, il en est ainsi de presque toutes les poésies que chantent nos Bretons. Ils n'en savent, le plus souvent que des fragments altérés, qu'ils psalmodient, comme les gondoliers des lagunes le font des strophes du Tasse, en substituant, à chaque instant leurs propres inspirations à celles de l'auteur.

Quant au nombre des poèmes populaires de la Bretagne, nul ne saurait le dire. On resterait au-dessous de la réalité en le portant à huit ou dix mille. J'ai parcouru le Finistère en tous sens, j'ai écouté ses pâtres, ses mendiants, ses fileuses, et, presque chaque fois, j'entendais un nouveau chant. Aussi nulle parole ne peut rendre l'enivrante sensation qu'éprouve celui qui comprend notre vieux langage, lorsque, par un beau soir d'été, il traverse les montagnes de la Cornouaille en prêtant l'oreille aux chansons des pasteurs. A chaque pas, la voix d'un enfant ou d'une vieille femme lui jette, de loin, un lambeau de ces antiques ballades, chantées sur des airs tels, qu'on n'en fait plus, et qui racontent un miracle d'autrefois, un crime commis dans la vallée, un amour qui a fait mourir ! Les couplets se répondent de roche en roche ; les vers voltigent dans l'air comme les insectes du soir ; le vent vous les fouette au visage par bouffées, avec les parfums du blé noir et du serpolet ! Et, tout plongé dans cette atmosphère poétique, rêveur, enchanté, vous vous avancez au milieu d'une campagne agreste ; vous voyez de grandes pierres druidiques habillées de mousses qui se penchent au bord des bois ; des ruines féodales, acroupies dans

les bruyères, sur le flanc des coteaux ; et, parfois, au haut de la montagne, des figures d'hommes échevelés et étrangement vêtus qui passent comme des ombres entre l'horizon et vous, se dessinant sur le ciel que la lune commence à éclairer ! C'est comme une vision des temps passés, comme un rêve que l'on ferait après avoir lu une page d'Ossian !

La forme donnée à tous leurs poèmes par les Bretons est la suite de leur goût prononcé pour le chant. L'Italien lui-même, quoique plus délicat dans ses créations et surtout plus habile à les exécuter, n'a pas une oreille plus juste, un sentiment musical plus passionné. Du reste, cette aptitude du paysan armoricain lui est commune avec tous les autres peuples encore près de la nature. Le chant est l'expression énergique de cette partie de l'âme que les langues humaines ne peuvent traduire. Il n'est pas moins naturel que la parole. Plus élevé que celle-ci, il est aussi destiné à rendre les émotions qui dépassent la trivialité usuelle. Il passionne la langue comme l'accent, qui n'est lui-même qu'un chant timide. Les Bretons l'ont ajouté à toutes leurs compositions, et la chanson forme toute leur littérature. Aussi revêt-elle tour à tour les diverses physionomies de l'art d'écrire. Ode, roman, élégie, satire, morale, enseignement scientifique, il n'est rien qu'elle ne renferme. C'est le journalisme sous ses faces variées. Active, bavarde, changeante, comme notre presse timbrée, la chanson court, flambe, crie de loin ; elle porte toujours ses bottes de sept lieues, et fait le tour d'un évêché en trois jours. Pour télégraphe elle a ses pâtres, qui la transmettent de rocher en rocher. On la voit courir et gagner de proche en proche, semblable à ces feux que les clans écossais allumaient sur leurs montagnes, et qui allaient porter à vingt lieues l'appel de la révolte.

Lorsque le choléra ravageait la Bretagne, les administrateurs s'évertuèrent à instruire nos paysans des précautions qu'il fallait prendre contre le fléau ; les circulaires se succédèrent ; toutes les portes des cimetières de village furent placardées d'instructions officielles... Vaines tentatives ! Le paysan passait tout droit, son grand chapeau sur les yeux, et ne lisait pas. Un poète eut alors la pensée de mettre en vers les moyens à employer pour prévenir la maladie : et une semaine après, on chantait dans les fermes et les bourgs les plus reculés, sur un air connu :

« Pour éviter le choléra, chrétiens, il faut manger peu de fruits
« et boire votre eau mêlée de vinaigre. Il ne faut point vous
« étendre sur l'herbe froide au moment où vous suez.

« Songez-y, chrétiens ! car voici l'août avec ses soifs, ses lassitudes et ses sueurs. Ceux qui n'écouteront pas mes conseils
« seront frappés ; on les clouera entre quatre planches, et leurs
« enfants resteront sur la terre, pauvres mineurs sans appui ! »

On conçoit qu'elle influence a dû acquérir la chanson ainsi popularisée. Elle est devenue, selon l'expression d'un poète du pays, *un couteau à deux lames*, que l'on peut, tour-à-tour, employer au service d'un ami ou enfoncer dans la gorge d'un ennemi. Cependant il est juste de dire qu'elle a conservé une impartialité rarement démentie, et que l'on serait heureux de trouver dans notre journalisme plus civilisé. La chanson bretonne, quand elle est satirique, exprime réellement l'opinion. Souvent on ne pourrait dire qui l'a faite ; la clameur publique a été le poète.

Ce caractère de rigoureuse équité lui a donné une véritable magistrature populaire. Elle est chargée de le re-

(1) Nous devons dire, pour être complet, que le préfet du département ne voulut pas faire répandre, par le moyen des maires, la chanson sur le choléra, vu qu'elle n'était pas signée par un médecin. L'hygiène publique fut confiée aux mendiants, qui colportèrent la complainte de village en village, et le préfet continua à écrire des circulaires.

viser les sentences de la justice, comme autrefois le tribunal des francs-juges. A elle appartient la défense de cette moralité de cœur en dehors des lois, et que le cœur seul peut juger. Ses arrêts adoptés par l'opinion sont irrévocables; chacun se fait bourreau pour les exécuter. Nous pouvons citer à ce sujet un fait dont nous affirmons l'exactitude, parce que nous en avons été personnellement témoin, et qui en dira plus que tous les raisonnements.

Lorsqu'une partie du Morbihan se souleva pendant les Cent-Jours, on sait qu'un combat s'engagea près d'Auray entre les insurgés et les bleus. Ce ne fut qu'un échantillon de guerre civile, un *fac-simile* de 1793; cependant, l'affaire eut assez de gravité pour laisser un certain nombre d'hommes cuver leur sang dans les douves des chemins creux. Ce fut là qu'on trouva presque tous les cadavres, et, comme le remarqua avec une farouche naïveté le maire chargé de déblayer le champ de bataille, *cela avait l'air des suites d'un pardon, et de braves gens qui s'étaient endormis dans le vin*. Malheureusement, peu de ces dormeurs se réveillèrent.

Le lendemain du combat, de bon matin, une femme se rendait au champ, la faucille sur le bras. Tout en marchant le long du chemin qu'elle suivait, elle regardait curieusement de tous côtés. Autour d'elle, les arbres étaient troués de balles, les buissons brisés et la terre piétinée. De loin en loin, on voyait la route semée de boutons, de cheveux, de brins de laine tordue arrachés à des épaulettes, de papier à cartouche, de lambeaux de chapeaux bretons percés par le plomb ou la baïonnette, et de plaques de sang à demi figé. Tout indiquait qu'un engagement vif et récent avait eu lieu dans cet endroit. Quant aux cadavres, ils avaient disparu. Les paysans étaient venus, pendant la nuit, leur donner la sépulture; et les

femmes avaient parcouru le champ de bataille, le bissac sur l'épaule, dépouillant tour à tour les morts ennemis, et disant une prière pour les leurs. On parlait même de riches butins faits ainsi par quelques-unes, et l'on aurait pu croire que la jeune paysanne y songeait, à voir sa préoccupation et l'espèce d'attention avec laquelle son œil scrutait les halliers des deux côtés du chemin.

Elle était enfin arrivée à un endroit plus large, presque entièrement occupé par un marecage touffu, et elle commençait à presser le pas, comme si elle eût renoncé à toute espérance, lorsqu'elle vit les roseaux du marais s'agiter, un cliquetis de fer retentit, la pointe d'une baïonnette apparut, puis une figure sanglante se souleva avec effort.

La Bretonne s'arrêta court. Elle ne jeta pas le moindre cri, mais elle serra plus fortement le manche de sa faucille.

Cependant, des gestes et quelques mots prononcés en breton du pays l'engagèrent à s'approcher. Elle fit deux ou trois pas dans les herbages.

Le blessé était parvenu à se mettre à genoux, en s'appuyant sur son fusil; et la paysanne vit à sa veste bleue garnie de boutons pressés que c'était un marin⁽¹⁾.

Elle s'arrêta de nouveau indécise; mais il lui cria d'approcher, en lui disant qu'il ne voulait point lui faire de mal, qu'il pouvait d'ailleurs à peine remuer, ayant eu la jambe fracassée par une balle.

La paysanne, enhardie, avança de quelques pas.

— Que voulez-vous? demanda-t-elle brièvement.

— Y a-t-il des bleus ici près?

— Les bleus sont partis.

(1) Plusieurs compagnies de marins se trouvèrent à la journée d'Auray, et combattirent, près des fédérés, avec le plus grand courage.

— Partis !... Et depuis quand ?

— Depuis hier.

— Cela n'est pas possible ! s'écria le marin, est-ce que nous n'avons pas été les plus forts ?

La paysanne ne répondit rien. Elle resta droite et impassible, comme si elle n'eût pas entendu. Elle mentait pourtant, car les bleus étaient à Auray.

Le marin recommença ses questions : elle y répondit de manière à lui persuader qu'il était abandonné et sans espoir de secours. Blessé la veille, lorsqu'il tirait contre les chouans, vers la fin du jour, le malheureux avait passé la nuit dans les roseaux du marais sans pouvoir faire un mouvement, et torturé par d'atroces souffrances. Il avait espéré que le jour lui permettrait de faire connaître sa situation à ses compagnons ; mais la nouvelle de leur départ le jeta dans le désespoir. La force lui manquait pour quitter le lieu où il se trouvait, et, lors même qu'il l'eût trouvée, il craignait, en se montrant, d'être assassiné par les chouans. Il lui sembla donc qu'il n'avait plus d'espoir que dans la jeune paysanne qu'il venait de rencontrer. Lui-même était du pays. Son père et ses frères, pêcheurs à Locmariaquer, pouvaient le sauver en le venant chercher. Il conjura la jeune fille de les aller trouver ; il employa les supplications les plus pressantes, les pleurs, les menaces même ; mais celle-ci resta insensible à tout. Ses regards ardents roulaient autour d'elle, puis se fixaient sur le marin qui était à ses pieds. Elle s'approcha enfin vivement de lui, et d'une voix brève et hardie :

— Si tu veux que j'aie à Locmariaquer, dit-elle, donne-moi ta montre.

Et, en parlant ainsi, elle voulut saisir le cordon qui retenait celle-ci ; mais le blessé se jeta en arrière et fit un effort pour la repousser.

— Après, après, dit-il, quand tu reviendras. Je te donnerai ma montre et de l'argent avec...

— En as-tu ? demanda la paysanne.

— J'en ai.

— Où est-il ?

— Là.

— Montre-le-moi ?

— Me promets-tu de me sauver après ?

— Montre-moi l'argent.

— Tu vas le voir.

Le confiant marin se pencha sur son havre-sac qu'il avait détaché, et qui était auprès de lui ; ses deux mains commencèrent à en déboucler avec peine les courroies.

Au même instant, la Bretonne fit un pas en arrière pour prendre de l'espace et lui déchargea sur la tête un coup de faucille qui lui ouvrit le crâne. Il ne poussa qu'un soupir ; ses deux bras se roidirent, et il tomba la face sur le havre-sac.

Alors la jeune fille prit la montre, l'argent, les vêtements ; elle lava tranquillement dans la mare ses pieds qui étaient pleins de sang, puis alla au champ couper son faix d'herbe, et revint à la maison. En arrivant elle jeta sur son coffre tout ce qu'elle avait pris au marin, en disant :

— J'ai trouvé le corps d'un bleu, voilà ce qu'il avait.

On s'extasia sur son bonheur, et les choses en restèrent là.

Mais, le soir même, le cadavre trouvé fut reconnu par la famille. Bientôt plusieurs circonstances trahirent la jeune fille, et tout fut découvert. Le marin tué était un de ces jeunes gens que le recrutement habille d'une opinion, en même temps que d'un uniforme, et auxquels on coud réglementairement la cocarde du parti qui gouverne. Enrôlé forcément pour le port de Brest, il en était parti avec

ses compagnons, et était venu combattre à Auray, sans qu'il lui eût été possible de faire autrement. Cette position, comprise par les paysans, parce que c'était celle de plusieurs de leurs enfants, fit plaindre la mort du marin, et rendit odieuse celle qui l'avait assassiné. Il y avait, d'ailleurs, dans les circonstances du meurtre une basse scélératesse qui répugnait à tous. On n'avait pas tué cet homme pour le tuer, mais pour le voler, et c'était là ce qui faisait horreur à la foule, car dans de pareils cas, l'argent tache plus que le sang. Aussi y eut-il un cri général de colère contre la paysanne ; et, comme il arrive dans ces réactions généreuses où l'esprit de parti cède un instant à la voix de l'équité, l'indignation fut excessive et sans frein. A défaut de la justice des tribunaux, la justice populaire se chargea de la punition du crime. La jeune fille fut rejetée de la société des chrétiens, on s'écarta d'elle comme si la lèpre l'eût atteinte. Nul paysan ne voulut lui louer une cabane, et elle n'eut bientôt d'autre abri que le porche de l'église. Partout où elle passait, on voyait chacun se jeter de côté. A la fontaine, lorsqu'elle arrivait, les femmes tiraient leurs cruches en disant :

— Place à la *tueuse*.

C'était le nom qu'on lui avait donné. Pour mettre le sceau à la réprobation publique, on fit une chanson dans laquelle la mort du jeune marin était racontée avec tous ses affreux détails. Alors, partout où la jeune fille parut, elle entendit répéter le chant vengeur. Son supplice ne fut plus un supplice ordinaire, ayant son terme et son lieu ; il passa dans le domaine public, il entra dans les mœurs. Elle marcha semblable à Caïn, avec la marque fatale au front, au milieu d'hommes qui, comme autant de piloris vivants, lui racontaient son crime et la maudissaient. En vain voulut-elle fuir sa paroisse ; partout où pouvait par-

venir la voix du pâtre, le refrain terrible retentissait.

Un jour (c'est elle-même qui l'a rapporté) elle rencontra dans un champ, loin d'Auray, un petit garçon de cinq à six ans qui jouait avec des marguerites. Elle s'approcha, et s'assit à ses côtés. Pour elle, malheureuse abandonnée, qui depuis un an n'avait touché la main de personne, c'était une grande joie que de caresser cet enfant. Elle le prit sur ses genoux et se mit à le cajoler, à la manière des mères, en lui chantant des complaintes. Quand elle eut fini :

— Je sais une plus belle chanson que toi, dit l'enfant ; écoute, c'est mon père qui me l'a apprise.

Et il se mit à chanter :

« Soyez tous attentifs, chrétiens, voici le récit du crime : Marie « Marker a tué un bleu d'un coup de faucille, un bleu qui lui « demandait miséricorde dans la langue de sa paroisse, et qui « était un pauvre conscrit du pays. »

La malheureuse laissa rouler le petit garçon à terre en jetant un cri, et s'enfuit à toutes jambes.

C'était trop de honte et de douleur ; la *tueuse* y succomba et perdit la raison.

Quand je la vis, il y avait déjà plusieurs années qu'elle était folle ; je fus frappé de son aspect. C'était encore une large et forte fille d'environ vingt-quatre ans, carrément taillée à l'ébauchoir. Son corps, où des muscles et les veines disparaissaient, enfouis dans des chairs tannées, semblait formé de deux pièces lourdement articulées. Elle rappelait, pour l'ensemble, ces Vierges de pierre que l'on voit debout dans les niches de nos fontaines consacrées, œuvres brutes dans lesquelles l'art n'a fait tomber que la moitié du voile de granit qui cachait la statue, et qui

laissent douter s'il y a là-dessous quelqu'un ou si ce n'est qu'une pierre. Cependant, vu de près, le visage de la *tuéuse* avait une expression singulièrement farouche. C'était une face anguleuse, pleine de lignes qui heurtaient l'œil et lui faisaient mal ; tandis qu'au fond de son regard atone flottait je ne sais quelle férocité rusée. Tout en elle portait le cachet d'une race celtique abâtardie, chez laquelle les qualités primitives ont dégénéré en vices correspondants, et qui tient à la fois du Cafre et du Siaoux. Elle répondait rarement aux questions qu'on lui adressait ; mais qu'un seul mot de la chanson terrible arrivât jusqu'à son oreille, et, comme frappé d'une commotion galvanique, ce corps de pierre se levait, cette grossière statue devenait chair et souffrance ! Elle jetait des cris, se tortait les bras, tournait sur elle-même, puis, tout-à-coup, comme prise d'un vertige, elle s'enfuyait, répétant les couplets accusateurs ; et à mesure que sa voix s'élevait, la chanson semblait la prendre plus fortement en sa possession : on eût dit que le remords s'incarnait en elle ; qu'il se formait dans son être deux êtres, dont l'un avait mission de torturer l'autre, et que sa conscience furieuse donnait la chasse à son âme. Tous ses traits, tous ses gestes, exprimaient ce double rôle de vengeresse et de victime. Elle pleurait et rugissait, demandait grâce, et lançait des malédictions : c'était un spectacle tel qu'on n'en peut voir sans fermer les yeux : la lutte du bourreau et du condamné sur le bord de l'échafaud.

§ II. — Différentes espèces de poésies chantées. — Les cantiques. — L'enfer. — Le paradis. — Hommage à Dieu dans la solitude. — Noël.

Les poèmes chantés peuvent se diviser en quatre espèces différentes : les *cantiques*, les *guerz*, les *chansons*, les *sones*.

Nous allons examiner séparément chacun de ces genres.

Nous devons pourtant l'avouer, c'est avec une sorte d'embarras que nous commençons cet examen, et nous craignons bien qu'il ne puisse donner une idée exacte des chants populaires que nous avons entrepris de faire juger.

Ces poésies nationales, toutes d'attitude et de mouvements, supportent mal une sèche analyse. Nous aurions encore préféré les faire connaître par notre traduction, quelque défectueuse qu'elle soit. C'eût été, au moins, un portrait peint d'après l'original, et non un signalement de passe-port ; mais l'espace nous manque pour suivre une pareille marche. La reproduction des principaux chants populaires de la Bretagne remplirait un volume, et nous pouvons à peine disposer de quelques pages. On nous pardonnera donc de réduire notre tableau aux dimensions du cadre. On tâchera surtout de suppléer, par la pensée, à ce qui manquera à nos traductions, de deviner les charmes dont nous n'aurons pu conserver qu'une ombre. Les poésies populaires sont encore plus difficiles à traduire que les autres. Elles ressemblent aux fleurs et aux fruits particuliers à chaque contrée ; pour en sentir toute la suavité, il faut les cueillir sous leur ciel. Ces chants que je donne ici, tout pâles du voyage qu'ils ont fait pour passer de leur langue dans la nôtre, sont comme ces oranges que les marins nous apportent des pays lointains, demi-flétris, et ayant à peine conservé une trace de leur parfum délicieux.

Les *cantiques* occupent le premier rang parmi les chants de la Bretagne et par leur nombre et par leur popularité. Mais l'on s'en ferait une idée complètement fautive si on les jugeait d'après les misérables rapsodies

françaises qui se psalmodient dans nos églises, sur des airs d'opéra. La valeur poétique du cantique breton n'est nullement inférieure à celle des autres chants celtiques. Cette différence est, du reste, facile à concevoir. Dans notre province, la poésie a conservé son premier caractère religieux ; Dieu n'y est pas encore tombé dans le domaine du bout-rimé, et les grandes images du ciel et de l'enfer, du jugement et de l'éternité, n'ont point été abandonnées, avec les charades, aux muses de la *rue des Lombards*. Nos poètes les plus habiles sont des chrétiens fervents qui se font gloire de célébrer leurs croyances. Chaque canton a son David en sabots qui chante et qui prie. Aussi les cantiques bretons sont-ils innombrables. Revêtant toutes les formes, ce sont, tantôt des prophéties terribles et passionnées, comme celles d'Isaïe, tantôt de naïves et de douces élégies, comme *l'Ecclésiaste*. Poésie tour à tour gigantesque, sombre, ingénue, plus haute que le cèdre, ou plus humble que l'hysope ! En voici quelques exemples.

L'ENFER.

« L'enfer ! l'enfer ! savez-vous ce que c'est, pécheurs ? — C'est
« une fournaise où rugit la flamme, une fournaise près de la-
« quelle le feu d'une forge refermée, le feu qui a rougi les dalles
« d'un four, n'est qu'une fumée !

« Là, jamais on n'aperçoit de lumière ! Le feu brûle comme
« la fièvre, sans qu'on le voie ! Là, jamais n'entre l'espérance :
« la colère de Dieu a fermé la porte !

« Du feu sur vos têtes, du feu autour de vous ! — Vous avez
« faim ? — Mangez du feu ! — Vous avez soif ? — Buvez à cette
« rivière de soufre et de fer fondu !

« Vous pleurerez pendant l'éternité ; vos pleurs feront une
« mer, et cette mer ne sera pas une goutte d'eau pour l'enfer !
« Vos larmes entretiendront les flammes, au lieu de les éteindre,
« et vous entendrez la moelle bouillir dans vos os !

« Et puis, on coupera vos têtes de dessus vos épaules, et pour-
« tant vous vivrez ! Les démons se les jeteront l'un à l'autre,
« et pourtant vous vivrez ! Ils rôtiront votre chair sur les bra-
« siers ; vous sentirez votre chair devenir en charbon, et pour-
« tant vous vivrez !...

« Et là il y aura encore d'autres douleurs ; vous entendrez
« des reproches, des malédictions et des blasphèmes !

« Le père dira à son fils : — Sois maudit, fils de ma chair,
« car c'est pour toi que j'ai voulu amasser des biens par la ra-
« pine !

« Et le fils répondra : — Maudit, maudit sois-tu, mon père,
« car c'est toi qui m'as donné mon orgueil et qui m'as conduit
« ici !

« Et la fille dira à sa mère : — Mille malheurs à vous, ma
« mère, mille malheurs à vous, caverne d'impuretés, car vous
« m'avez laissée libre, et j'ai quitté Dieu !

« Vous m'avez laissée libre, et au lieu d'aller à la grand' messe,
« vous m'avez permis de passer le dimanche à dresser mes pa-
« rures ; malheur à vous !

« Et la mère ne reconnaîtra plus ses enfants, et elle répondra :
« — Malédiction sur mes filles et sur mes fils ; malédiction sur
« les fils de mes filles et sur les filles de mes fils !

« Et ces cris retentiront pendant l'éternité. Et ces souffrances
« seront toujours. Et ce feu, ce feu !... c'est la colère de Dieu
« qui l'a allumé !... il brûlera toujours, sans languir, sans fumer,
« sans pénétrer moins profondément vos os !

« L'éternité ! pensez à ce mot, chrétiens ! Ne jamais cesser
« de pleurer, ne jamais cesser de mourir ! O jamais ! tu es un
« mot plus grand que la mer. O jamais ! tu es plein de cris, de
« larmes et de rage. Jamais ! Oh ! tu es rigoureux, oh ! tu fais
« peur. »

(1) M. de la Villemarqué a donné, dans son *Barzas-Breiz*, une autre ver-
sion du cantique de l'Enfer. On ne s'étonnera pas de ces variantes, quand
on saura que le même chant passe de bouche en bouche, tour à tour modifié,
refait, mêlé à d'autres chants, et se retrouve souvent dans nos paroisses, sous
dix formes différentes, qui appartiennent pourtant évidemment à une même et
primitive inspiration. Nous avons fréquemment, dans cette nouvelle édition,
substitué les versions de M. de la Villemarqué à celles que nous avions précédé-

Il nous semble qu'il y a dans ces tristes strophes un vague écho de la voix du Dante. Sans doute cet enfer sent trop le païen et le vieux celte ; la torture physique tient trop de place dans cet horrible tableau ; mais tel qu'il est, il fait crisper la chair. C'est la salle basse du Châtelet, avec Dieu pour grand prévôt et l'éternité pour horloge !

Il ne faudrait pas prendre cependant cette matérialité crue et sauvage pour type des chants religieux des poètes bretons. Ils savent aussi plier leur dur langage aux inflexions de la joie. Il existe un autre cantique sur le *paradis*, aussi suave, aussi limpide, que celui-ci est farouche.

LE PARADIS.

« Jésus ! combien grand sera le bonheur du ciel lorsque nous serons dans la gloire et dans l'amour de Dieu !

« Je trouve le temps court, je n'ai plus de souffrances de cœur, en songeant nuit et jour à la gloire du paradis.

« Quand je regarde le Ciel, je me dis : C'est là mon pays ! et je voudrais y voler comme une tourterelle blanche !

« Mais, hélas ! je resterai encore ici jusqu'à l'heure de la mort, prisonnier sous une chair bien lourde à mon âme !

« Quand viendra l'heure de la mort, oh ! qu'elle joie ! Je verrai alors Jésus, mon véritable époux.

« Et aussitôt que mes chaînes seront rompues, je m'élèverai dans les airs comme une alouette.

« Je passerai près de la lune pour aller reposer dans la gloire du ciel, je serai porté par le soleil et les étoiles.

« Alors je dirai adieu à mes frères, aux enfants de mon pauvre pays, adieu à toutes les souffrances, adieu aux douloureux fardeaux !

demment publiées ; mais ici il nous a semblé que nous avions l'avantage d'une rencontre plus heureuse, et que notre version était la plus vive et la plus complète.

« Adieu à la pauvreté, adieu à l'orgueil, adieu aux passions turbulentes, adieu aux ardentes tentations.

« Alors je ne porterai plus en moi le mauvais esprit. Après l'heure de la mort, plus d'erreur !

« Et je chanterai avec joie dans ma tombe : — Ma chaîne est rompue, liberté maintenant, liberté pour l'éternité !

« * Mon corps, comme un vaisseau, m'a conduit ici malgré les vents et la tempête ¹.

« * La mort est le portier qui m'a ouvert le château contre les écueils duquel s'est brisé mon navire. »

« La porte du paradis sera ouverte pour m'attendre ; les saints et les saintes seront là prêts à me prendre par la main.

« Je serai reçu dans le palais de la Trinité, au milieu des honneurs et des chants délicieux, et Jésus placera sur ma tête une couronne de lumière.

« * Et il dira : — Les corps bénits comme l'ont été les vôtres, sont un trésor caché en une terre sanctifiée.

« * Vous êtes en ma cour comme des racines de rosiers blancs, de lis ou d'aubépines dans le coin d'un courtill ; les rosiers, les aubépines et les lis perdent leur fleur dans la saison et la recouvrent.

« Pour quelques souffrances, pour de courtes inquiétudes, quel prix, mon Dieu, je recevrai.

« Je verrai Dieu avec son fils et l'Esprit-Saint ; je verrai la vierge Marie avec sa couronne de douze étoiles.

« Et j'entendrai les archanges chanter en chœur leurs sublimes cantiques, chacun une harpe à la main.

« * Et les petits anges portés sur leurs petites ailes, au visage charmant et vermeil, voltigeront sur nos têtes.

« * Ils voltigeront sur nos têtes comme des essaims d'abeilles dans un champ de fleurs.

« Oh ! que ma part sera belle ! d'avance j'y songe et je l'aime, O mon cœur ! cette pensée te console dans toutes tes afflictions. »

Ce qui rend surtout ces chants sacrés remarquables, ce qui les distingue, c'est l'ardente foi qu'ils révèlent. Sans

(1) Les strophes marquées d'un * appartiennent à la traduction publiée par M. de la Villemarqué dans le *Barzas-Breiz*.

doute, il faut que les croyances existent pour que de pareilles poésies soient composées ; mais on doit concevoir aussi combien ces mêmes croyances s'entretiennent et se passionnent par la popularité de chants semblables. Les enfants naissent, grandissent, au bruit de ces cantiques ; dès qu'ils peuvent parler il les apprennent, ils s'en pénètrent, ils finissent par les chanter sans s'en apercevoir, comme ils respirent, comme ils marchent, comme ils regardent. Ce sont surtout les *noëls* qu'ils répètent ainsi, et, dans leurs bouches, ces chants naïfs prennent un charme inexprimable. Souvent deux pâtres assis sur deux roches élevées se répondent et se renvoient alternativement les strophes de ces poèmes pieux. Alors la jeune fille qui passe en fredonnant un *sône*, penche la tête pour les entendre ; les laveuses suspendent les coups de leurs battoirs au bord des *doués*¹ ombreuses, et le paysan qui siffle en conduisant la charrue s'arrête au bout du sillon, et, appuyé sur l'attelage, écoute les deux voix lointaines.

LE PREMIER PATRE.² « La seconde personne de la Trinité, en voyant nos misères, s'est offerte, du fond du cœur, à son père pour nous racheter du péché, et il a parlé au Dieu de ciel.

LE SECOND PATRE. « Il a dit : — Mon père, si vous le permettez, je descendrai sur la terre, je revêtirai la nature humaine et je rachèterai les pécheurs !

LE PREMIER PATRE. « Et le père a répondu : — Comment seraient-ils pardonnés ? ils ont brisé le joug de mes commandements ! Les portes du ciel sont fermées et celles de l'enfer sont béantes !

LE SECOND PATRE. « — Mon père, je sacrifierai pour eux mon

(1) Lavoirs.

(2) Voyez *Nouelio neve ha cantico en ty Prud'homme*, Saint-Brieuc, 1 vol. in-12.

corps, mon sang et ma vie ! Songez que la nature humaine est fragile, et que la subtilité du démon est grande !

LE PREMIER PATRE. « — Mon fils, j'ai pitié d'eux et je vous aime ! Descendez donc sur la terre pour les arracher à la douleur ; réunissez en vous l'homme et le Dieu pour racheter le monde !

« Une vierge de Nazareth, du nom de Marie Joachim, portera neuf mois entre ses deux flancs le fils de Dieu, et le roi des soleils et des étoiles fera son entrée sur la terre dans une étable !

LE SECOND PATRE. « — Père céleste, quel nom aura votre petit enfant ? quel nom aura le fils de Marie ?

LE PREMIER PATRE. « — Son nom est grand ; il s'appellera *Jésus* ; *Jésus* veut dire sauveur.

« Il naîtra sur une poignée de paille, et celle qui l'aura porté restera vierge, car le fils de Dieu n'aura fait que passer à travers la nature humaine de la femme choisie, comme un rayon du ciel au travers d'un pur cristal !

LE SECOND PATRE. « — C'est à Bethléem, dans une crèche, que l'on trouva le petit enfant qui était né. Celui qui porte le monde sur son doigt était là, emmailloté par une jeune vierge ; une jeune vierge belle comme le jour, disposait du roi des anges !

LE PREMIER PATRE. « — Et alors on entendit les chérubins qui chantaient sur un air nouveau le *Gloria in excelsis* que l'on chante dans les églises.

« Et les rois et les bergers vinrent adorer le Fils de Dieu ; les rois offrirent trois présents : l'or, la myrrhe et l'encens.

LE SECOND PATRE. « — L'or marquait la pureté, l'encens la divinité ; la myrrhe rappelait l'enveloppe mortelle sous laquelle s'était caché le Fils de Dieu.

LE PREMIER PATRE. « — Et vous, chrétiens, si vous voulez aussi donner au Messie trois beaux présents, livrez-lui l'or de votre amour, offrez-lui, dans vos cœurs, l'encens de vos oraisons, et que votre pénitence soit comme une myrrhe délicieuse ! »

Que l'on tâche de comprendre l'effet de cette complainte ingénue tombant, vers le soir, dans la campagne, du haut des *montagnes noires* !... Bien des fois, lorsque la chaleur ou la rêverie m'avaient attardé au fond de quelque vallée, je me suis arrêté pour l'écouter ; et alors,

involontairement, je me demandais tout bas s'il n'y avait pas bien du calme, bien du vrai bonheur dans la vie ignorante et crédule de ces petits paysans ? Alors, je me surprénais tout triste de n'être plus un enfant, non pas celui des villes, étioilé sous les châssis du collège, mais le pâtre grandi en plein air, conduisant ses moutons le long des bruyères roses, faisant le signe de la croix quand la première étoile monte au ciel, et revenant tous les jours vers son pauvre toit de chaume, par le même sentier de noisetiers, en chantant le même *cantique* !

§ III. — Guerz. — Différentes espèces de guerz. — Le chant des âmes. — L'homme qui ne mange pas. — La femme du meunier. — Les deux frères. — Mariannic — Les Trégoat. — L'infanticide. — L'héritière de Kéroulas. — Le Kloarek de Laoudour.

Si les *cantiques* sont les poésies les plus populaires de la Bretagne, les *guerz* en sont incontestablement les plus anciennes. Quelques-uns de ces *guerz* remontent jusqu'au treizième siècle, et même au delà⁴ ; mais c'est le très-petit nombre ; presque tous sont postérieurs à 1500.

Le *guerz* armoricain rappelle beaucoup les ballades des peuples du Nord, mais seulement pour la forme, car on n'y trouve pas l'allure guerrière qui domine dans celles-ci. Le caractère breton est plutôt énergique que militaire. C'est une race vaillante au combat, parce qu'elle a de fortes affections et de fortes haines ; mais l'épée ne lui tient pas aux mains plus longtemps que la passion au cœur. Celle-ci satisfaite ou apaisée, les habitudes champêtres reprennent bien vite le dessus. Aussi

(4) Voyez le *Barzas-Breiz*.

n'est-ce point son histoire guerrière que le peuple breton a conservé dans ses ballades, mais bien celle de sa vie intérieure. Il ne pouvait, du reste, en être autrement. Dès le moment où la Bretagne cessa de former un état à part, et où la noblesse arbora le drapeau fleurdelisé à ses créneaux, le vassal, qui n'avait plus à défendre cette vague et instinctive idée de nationalité, dut se désintéresser des affaires publiques. Les luttes politiques continuèrent en vain ; ce n'était plus pour lui que d'abstraites querelles nées de vanités ou d'ambitions individuelles. D'ailleurs tout se faisait sans choc d'armures, sans prouesses, sans éclat, sans rien de ce qui peut réveiller chez les masses le sentiment poétique. Qu'aurait donc eu à chanter le peuple ? Ce mouvement d'intrigues politiques n'était plus de sa sphère ; il ne s'y mêlait plus. C'étaient des tempêtes ou des beaux jours que les puissants formaient au-dessous de sa tête, et dont il ne savait rien que lorsque la foudre ou le soleil avait brillé. Il n'avait plus de patrie. Il se rabattit alors sur la famille ; et de là naquirent les *guerz*, destinés à célébrer des événements particuliers, les amours, les morts, les douleurs, les miracles qui avaient attendri ou épouvanté les cœurs. La Bretagne avait fini son histoire, elle se mit à faire son roman.

Les ballades bretonnes ou *guerz* sont donc presque toujours le récit d'événements intimes ; ce sont de poétiques papiers de famille, et non des documents politiques. Mais les mœurs et les croyances de l'époque y sont vigoureusement moulées ; et l'on y trouve des détails que l'on chercherait vainement ailleurs.

Le *guerz* peut se partager en quatre espèces fort distinctes. Le *guerz* sacré, qui est ou la légende d'un saint, ou une chronique pieuse ; le *guerz* fantastique, qui raconte quelque grand miracle ; le *guerz* plaisant, qui n'est

autre chose que le fabliau du moyen âge ; enfin, le *guerz* historique, qui est le récit d'un événement sombre et touchant.

Les *guerz* de *Saint-Laurent*, de *Michel Noblet*, du *Juif-Errant*, de *Sainte-Trifine*, de *Sainte-Aude*, sont célèbres parmi les *guerz* sacrés.

Parmi les *guerz* fantastiques, on peut citer les *Moines de Saint-Nicolas*, le *Chant des âmes*, l'*Homme qui ne mange pas*, la *Tête de mort*.

Le *Chant des âmes* est un *guerz* en dialecte de Vannes. Le jour des Morts, quand on a vu les lumières s'éteindre dans les fermes isolées, quand les familles, enfermées dans les *lits clos*, dorment ou prient pour ceux qui ne sont plus, de tristes chants s'élèvent tout-à-coup, et des voix de femmes, d'enfants, de vieillards, se font entendre dans la nuit, semblables aux plaintes d'âmes en peine : ce sont les mendiants qui parcourent les villages en chantant, sur un mode lugubre, l'hymne du purgatoire.

LE CHANT DES AMES ¹.

« Mes pauvres gens, ne soyez pas surpris si je tombe auprès de votre porte, c'est Jésus qui m'a transporté pour vous réveiller, si vous dormez.

« C'est Jésus qui m'a transporté pour vous réveiller de votre premier sommeil ; unissez vos prières aux prières des âmes.

« Vous êtes bien à l'aise dans votre lit, les pauvres âmes sont en souffrance .. Vous êtes là mollement couchés, les pauvres âmes sont bien mal.

« Priez, parents ; priez, amis, car les enfants ne le font pas. Chers amis, ah ! priez, car les enfants sont bien ingrats !

« Un drap blanc, cinq planches, un oreiller de paille sous la tête, cinq pieds de terre par-dessus : voilà tous les biens de ce monde !

(1) La traduction que nous donnons de ce chant est de M. Louis Dufilhol.

« Vierge Marie ! quels chants douloureux ! quels chants douloureux Jésus envoie du ciel !

« Peut-être votre père, votre mère, peut-être votre frère, votre sœur, sont-ils brûlés dans le purgatoire !

« Là, courbés à genoux, flammes en haut, flammes en bas, ils crient vers vous : des prières ! des prières !

« Autrefois, quand j'étais dans le monde, j'avais des parents, des amis ; aujourd'hui mort, parents, amis, je n'ai plus rien.

« Quand vous irez au marché, portez une bonne mesure ; mort, vous trouverez ici la mesure de Dieu.

« Allons, sautez de votre lit ; sautez pieds nus sur la terre, à moins que vous ne soyez malades où déjà surpris par la mort. »

On comprend ce que doit avoir de saisissant ce *guerz* lamentable retentissant au loin dans les ténèbres, alors que les vents d'automne bruissent le long des coulées, que la pluie tombe goutte à goutte sur les dalles du seuil, et que le feu de lande grésille sourdement dans le foyer assoupi ! Cependant, on le voit, il n'y a point ici de drame ; tout est dans la forme, dans ce langage direct des âmes criant leurs tortures aux portes des chaumières et demandant une prière aux familles endormies. Le terrible est dans l'impression communiquée par le chant, dans le sentiment de fantastique épouvante qu'il soulève en nos cœurs. Pour l'*Homme qui ne mange pas*, au contraire, le terrible appartient au récit même ; l'effroi ne vient pas de nous, il naît directement du drame.

L'HOMME QUI NE MANGE PAS ¹.

« Esprit-Saint ! viens enflammer mon âme, je vais chanter un cantique aux Bretons ; je dirai ce qui arriva dans le bas pays au dernier mois de septembre !

« Mon cœur se brise, mes membres se crispent, mes yeux s'é-

(1) Ce *guerz* a été imprimé en breton par M. Lédan, imprim.-libraire à Morlaix.

coulent en larmes, quand je pense combien est triste ce que je vais chanter ! O Vierge sainte ! secourez-moi !

« Un jeune homme, hélas ! vit tout son monde mourir de la contagion, et il fut ainsi condamné à toutes sortes de tristesses, à toutes sortes de tristesses ! hélas ! à toutes sortes de misères !

« Comme il était jeune, il n'osait rien demander. De bonnes gens, par charité, lui portaient quelques morceaux ! Comme il était jeune, d'autres vinrent le gronder : — Lève-toi de là, et va travailler !

« Il souffre mille injures, mais avec patience, car il avait confiance dans la Vierge bénite ; il avait son image et celle de la Passion, et il priaient chaque jour devant elles !

« Un riche du pays, un homme du canton, entendit parler de sa misère, voulut le voir, et lui dit : — Viens chez moi travailler. Et le pauvre malheureux répondit : — Hélas ! je n'ai point d'habits !

« Oh ! certes, je sais travailler la terre ; mais, hélas ! dit le pauvre, je n'ai ni pelle ni pioche ! Il me faudrait quatre écus pour m'équiper... j'irai sûrement chez vous pour vous les rendre !

« Le riche, sur sa parole, lui compte quatre écus, et lui dit : — Mon ami, ne manque pas à ce que tu as promis ; et il lui dit : — Mon ami, viens travailler chez moi quand tu auras pelle et pioche, et que ton corps sera couvert.

« Le pauvre alla chez lui. C'était bien loin ! certes, il aimait à travailler ; mais un jour tout le monde fut bien surpris.

« Tout le monde se demandait : — Où est donc resté le pauvre malheureux ? Ils allèrent voir, et ils le trouvèrent mort dans sa petite chambre, sur une poignée de paille !

« Un drap entourait son corps, comme s'il eût été préparé pour la fosse ! Le bruit de ce qui était arrivé courut bientôt ; le monde vint voir ; le riche vint aussi, car il était du canton, il vint voir.. O Dieu ! quel étonnement !

« Quand il sortit de la maison, il s'écria devant les gens qui étaient là : — Non ! non ! jamais son âme n'entrera dans le paradis de Dieu avant qu'il m'ait rendu ce que je lui ai prêté... quatre écus !

« Ah ! quand il prononça ces terribles paroles, pourquoi la terre ne s'ouvrit-elle pas pour le dévorer, lui qui arrêta le vol d'une âme, d'une âme qui allait dans la joie, qui allait être reçue par Jésus dans les cieux ?

« La glorieuse Vierge Marie, en souvenir de sa fidélité, donne un délai au trépassé !... Elle permet à son serviteur de revenir un instant sur la terre pour travailler à la maison, afin de payer le barbare !

« Il va donc à la maison du riche et il est reçu. — De l'ouvrage ! de l'ouvrage ! — On lui en donne, et il travaille aux champs comme trois des plus forts, chose étonnante ! sans boire ni manger !

« Quand l'heure du repas venait, on avait beau le prier d'aller avec les autres, il se retirait de côté, et là il s'étendait, la bouche collée contre terre, pour souffrir ses tourments.

« L'usurier vient, et il reste frappé de surprise ! A l'instant il va chez le recteur, et lui dit : — J'ai un ouvrier qui travaille autant que trois, chose étonnante ! sans boire ni manger !

« — Eh bien ! dit le recteur, continuez toujours, tout à l'heure j'irai voir ! Quand le recteur arriva aux champs, par la grâce de Dieu, il reconnut tout de suite que c'était une âme !

« — Je l'adjure, dit-il, de me répondre, n'y a-t-il pas aujourd'hui huit jours que j'ai posé ton corps dans la terre ? Que veux-tu ? que cherches-tu ici ? que faut-il pour te délivrer ?

« — Je devais quatre écus au maître de cette maison ; j'ai pris le seul moyen que j'avais pour le payer. — Oh ! tu en auras huit au lieu de quatre, pauvre âme ! et tu seras délivrée.

« — Hélas ! je ne puis, de moi-même, entrer dans la joie ; il faut que ce soit mon bon ange qui vienne me l'annoncer. Priez Dieu pour moi ; demain, à la même heure, je vous rendrai vos prières dans le ciel !

« Le recteur vint avec l'argent pour tirer l'affligé de peine et de souffrance. — Moi, dit l'âme, c'est moi qui les ai reçus de lui ; donnez, c'est moi qui les lui rendrai, puisque vous êtes si bon.

« Le riche allonge la main pour recevoir l'argent ; mais, tout-à-coup, il sent la peine, les tourments, la brûlure du mort ; son bras droit est consumé jusqu'à l'épaule.

« L'argent tombe de sa main à terre. — Adieu, monsieur le recteur, maintenant je vais à la joie, je prierai pour vous Jésus-Christ Notre-Seigneur.

« Quand un homme vous devra, et qu'il quittera la vie, au lieu de le maudire, priez pour lui. Prions toujours et bénissons, et nous irons au repos, et nous irons louer Dieu dans la gloire de son saint paradis. »

Les *guerz* plaisants sont loin d'égaliser ceux que nous venons de citer. Il y a dans la marche du récit breton quelque chose de lourd et de solennel qui s'accorde mal avec la gaieté. Les vers sont parfois incisifs, bien aiguisés, les idées originales, les mots énergiquement naïfs ; mais l'allure générale manque de prestesse. Il y a toujours dans le poète quelque chose d'un Hercule qui joue aux osselets, une sorte de gaucherie qui montre que la muse n'est pas dans sa robe accoutumée, et que son costume joyeux n'est qu'un déguisement. Puis, ce style sans transitions, habituel aux poésies bretonnes, et qui s'allie merveilleusement à des élans de passions, convient mal à un *lai* railleur qui ne peut briller que par les nuances. Ces vers hachés et brusques, ces phrases sans charnières, qui ne tiennent à rien, toutes ces sauvageries de style, charmantes ailleurs, sont ici déplacées. Ajoutez à cela que ce qui a fait rire le Breton n'est souvent comique que pour lui seul. Ses mœurs étant spéciales, le ridicule, qui résulte toujours d'une attaque faite aux mœurs adoptées, est nécessairement aussi une spécialité. Cependant on peut citer parmi les *guerz* plaisants *le Tailleur dans l'embarras*, *le Prêtre barbu*, *le Boulanger et les jeunes filles*, *le Chien du recteur de Lannilis*, enfin *la Femme du meunier*. Ce dernier est devenu célèbre en France par les imitations qu'en firent les troubadours d'abord, puis la reine de Navarre et La Fontaine, dans son conte du *Quiproquo*.

LA FEMME DU MEUNIER.

« Il y avait près de Scaër un meunier qui avait une femme jeune et jolie. Cependant l'ennui lui vint, car il l'avait regardée aussi souvent que la roue de son moulin, et il ne faisait plus de différence entre la roue et la femme.

« Mais, en récompense, il avait chez lui une servante qu'il trouvait bien à son gré. Il la regardait comme les enfants regardent au *pardon* les gâteaux dont ils n'ont jamais mangé : l'eau lui en venait à la bouche.

« La jeune fille n'y prenait point garde ; elle savait que ce qu'on offre perd de son prix : aussi courait-elle dans le moulin comme un pinson du mois de mai, et elle disait souvent : — Aucun homme n'a froissé la paille de mon lit ni ne la froissera.

« Mais voilà qu'un jour le meunier la trouva hors du moulin, et lui dit : — Maharite, on vend de belles croix au village du Hêtre (Fauët) ; si tu veux, je t'en suspendrai une moi-même sur ton joli sein. — Les croix d'or descendent trop bas, répondit Maharite.

« — Si tu veux, Maharite, je t'achèterai de beaux bas violets à coins jaunes et bleus, et je les mettrai moi-même sur ta jambe ronde. — Les bas violets montent trop haut, répondit Maharite.

« — Maharite est une pauvre fille, et moi je suis un riche meunier ; si tu veux, je te ferai gagner cent écus en argent et dix louis en or. Laisse-moi seulement aller causer avec toi ce soir quand tout le monde dormira.

« — Votre femme n'est séparée de moi que par une planche ; elle reconnaîtrait votre manière de causer, dit la jeune fille.

— Je ne dirai pas un mot ; je ne ferai aucun bruit, laisse seulement ton lit *clos* ouvert. — Les lits *clos* ne ferment pas à clef, répondit Maharite, et elle s'en alla.

« Le meunier, enchanté, attendit le soir avec impatience ; il mit une chemise blanche, et se fit beau comme s'il devait souper en ville. Mais Maharite avait averti la meunière ; et quand il vint, ce fut sa femme qu'il trouva à la place de la jeune fille.

« Pendant toute la nuit il y eut grande joie. Le meunier se

disait en lui-même : — Pourquoi ma femme ne vaut-elle pas cette fille-ci ? Mais il y a autant de différence qu'entre une noix et une citrouille ; si j'avais celle-ci pour femme, je ne m'en nuirais jamais.

« Cependant il se leva avant le jour, et il se mit à penser que cette nuit lui coûtait bien cher. Cent écus en argent et dix louis en or ! Il faudrait plonger l'écuelle dans bien des sacs de blé pour rattraper tant d'argent ».

« Alors il se rappela son filleul qui était en service chez lui. C'était un beau garçon qui était assez jeune pour échauffer un lit à deux, et qui n'avait point peur des jeunes filles ; il résolut de le faire passer par-dessus son marché.

« Il va le trouver, et lui dit tout. Le garçon meunier se leva aussitôt, et va au lit de Maharite, où il trouve la meunière. La jeune femme toute étonnée rompt enfin le silence, et lui dit : — Pour le sûr, mon mari, vous serez malade demain.

« Le garçon meunier resta bien sot en reconnaissant la voix de sa maîtresse. — Ce n'est point Maharite ? dit-il. — Non vraiment, et vous, vous n'êtes point mon mari ? — Je suis Jean, le garçon du moulin, et mon parrain m'a envoyé lui-même ici, en me faisant cadeau du reste de la nuit achetée.

« La meunière se mit à rire. — Tais-toi, Jean, tais-toi, dit-elle ; ce matin je vais à la foire du *Bourg-du-Hêtre* (Faouët) ; je te promets un beau chapeau, car c'est à toi de le porter, et j'achèterai pour mon homme un bonnet jaune comme il le mérite.

« Quant à Maharite, elle aura un habit neuf, des bas violets et une croix d'or. Maharite est la seule sage de nous tous ; et son mari pourra passer dans les taillis sans avoir peur des branches ».

« Des étrangers logeaient dans la maison ; ils demandèrent le lendemain à la meunière pourquoi il y avait eu, dans son moulin, tant de mouvement et de bruit avant le jour.

(1) C'est avec une écuelle que les meuniers prennent, dans les sacs de blé qu'on leur apporte à moudre, ce qu'ils doivent prélever pour le prix de la mouture.

(2) Ceci est une allusion grossière. Dans nos campagnes on a coutume de dire, en parlant d'un *dogan* : il faut qu'il évite les taillis s'il ne veut pas s'accrocher aux branches (par les cornes).

« — Messieurs, répondit la meunière, c'est mon mari qui réveillait Jean, son bon valet, pour qu'il vînt bluter sa farine. »

Quand aux *guerz* historiques, le nombre en est infini, et ce sont généralement les plus anciens. Ainsi, outre la vieille ballade des *Deux Frères*, on peut citer : *la Jeune Religieuse*, ravissante élégie à la manière de Goëthe ; *le Marquis de Guerand*, *les Trégoat*, *l'Infanticide*, *Mariannic*, *l'Héritière de Kéroulas*, *le Kloarek de Lâoudour*, et mille autres dont il serait trop long de traduire même les titres.

Nous l'avons dit, les ballades écossaises ne peuvent donner une idée de notre *guerz* historique. Il y a dans ces ballades une tournure dramatique, mouvementée, qui révèle l'imagination d'une race belliqueuse ; le *guerz* breton, au contraire, reflète la grave tristesse de ce peuple à enveloppe de pierres qui ramasse tout au dedans et ne bouge qu'autant qu'il le faut pour vivre. Sa poésie est, comme lui, sans tempête, sans nuages apparents, à surface plane et limpide : on la voit claire jusqu'au fond. L'aspect en est uniforme, monotone même, mais immense ! elle reflète je ne sais quelle vague contemplation des grandes harmonies de la nature et de l'âme ; c'est comme l'accord d'une douleur innée avec les longs soupirs de l'océan sur les tristes landes de nos baies.

Ce caractère de sentimentalité placide et concentrée si fortement marqué dans toute la littérature armoricaine ne se révèle nulle part avec autant d'ingénuité que dans les chants dont nous nous occupons. Les *guerz* historiques, surtout, sont empreints de cette mélancolie sincère, et, pour ainsi dire, de tempérament. Leur drame est généralement peu de chose : ce sont des tableaux d'intérieur, où une douleur réelle apparaît, sur le premier plan, au

milieu des détails les plus familiers. Il s'y trouve bien parfois un peu de tragédie mais de tragédie à hauteur d'homme, qui se termine bourgeoisement, sans poignard ni poison, et qui vous touche sans vous bouleverser. C'est spécialement à cette loyale simplicité qu'il faut attribuer le charme merveilleux que respirent nos ballades populaires.

Le *guerz* des *Deux Frères* appartient probablement au temps des croisades⁽¹⁾. Il se distingue par une teinte chevaleresque qu'on ne retrouve dans aucune autre ballade bretonne.

LES DEUX FRÈRES.

« Si je vais à la guerre, comme j'en ai la volonté, où mettrai-je ma femme, à qui laisserai-je ma douce amie à garder? — Envoyez-la dans ma maison, mon frère! envoyez-la, si vous m'aimez! et je la mettrai dans une chambre avec mes filles qui sont des filles nobles!

« * Peu de temps après elle était belle à voir, la cour du manoir du Faouët, toute pleine de gentilshommes, chacun avec une croix rouge sur l'épaule, chacun sur un grand cheval, chacun avec une bannière, s'en venant chercher le seigneur pour aller à la guerre.

« * Il n'était pas encore sorti du château, que tous, grands et petits, commencèrent à dire à la jeune femme: — Quittez votre robe rouge et mettez-en une blanche; mettez une robe de toile blanche pour aller à la lande garder les moutons.

« Pendant sept ans la pauvre jeune femme ne fit que pleurer; mais après ce temps, elle commença à chanter.

« Et un jeune gentilhomme, qui revenait de l'armée, entendit une douce voix qui chantait dans les landes.

(1) M. de la Villemarqué a fait imprimer, depuis la publication des *derniers Bretons*, une version des *Deux Frères* dans laquelle se trouvent quelques strophes que nous ne connaissons point, et qui prouvent l'exactitude de notre supposition. Nous avons ajouté ces strophes dans notre nouvelle édition en les marquant d'un *.

« * — Halte! mon petit page, prends la bride de ce cheval; j'entends une voix d'argent chanter sur la montagne, j'entends une petite voix douce sur la montagne chanter; il y a aujourd'hui sept ans que je l'ai entendue pour la première fois.

« * — Bonjour, jeune fille de la montagne; vous avez donc bien dîné, que vous chantez si joyeusement. — J'ai bien dîné, grâce à Dieu! d'un morceau de pain sec que j'ai mangé ici.

« — Dites-moi, je vous prie, fille jolie, où je pourrai trouver un lit et de la litière pour mon cheval. — Messire, allez chez mon beau-frère, et vous trouverez un bon lit; allez chez mon beau-frère, et votre cheval aura de la litière fraîche.

« Merci, jeune fille; mais, dites-moi, votre état est-il donc de garder les moutons? — Mon mari est à l'armée, et c'est pour-quoi je garde les moutons.

« C'était un beau jeune homme, mon mari, et il avait des cheveux blonds, des cheveux blonds comme les vôtres, messire. — Regardez-moi bien, jeune femme; ô regardez-moi bien, et prenez garde si vous me connaissez.

« Quand il arriva chez son frère, il dit: — Bonjour et joie dans cette maison: Mon frère, où est ma femme que je vous avais confiée?

« * — Toujours vaillant et beau! asseyez-vous, mon frère. Elle est allée à Kemperlé avec les dames; elle est allée à Kemperlé, où il y a grande fête; quand elle reviendra, vous la trouverez ici.

« * — Non, dit l'homme de guerre, elle n'est pas sortie; mais je l'ai trouvée dans les landes qui gardait les moutons, et elle est là qui pleure derrière la porte.

« Honte à toi, mon frère! Si je ne respectais la maison de mon père et de ma mère, j'aurais déjà lavé le seuil avec ton sang. »

MARIANNIC.

« En 1693, il arriva un malheur dans la ville de Lannion; il arriva un malheur à une jeune fille qui était servante dans une hôtellerie.

« Deux maltôtiers vinrent dans la maison pour manger des

tripes fraîches, jouer aux cartes et se divertir. Quand ils eurent bu et mangé ils demandèrent Mariannie pour les reconduire.

« Mariannic avait une maîtresse dont le cœur était plein de tendresse. Elle lui donna une lanterne avec une lumière, et elle lui dit : — Mariannic, conduis chez eux ces gentilshommes.

« — Mariannic, dirent les hommes dans le chemin, soufflez cette lanterne, éteignez cette brillante lumière. — Comment voulez-vous, messieurs, que je vous conduise alors au logis?...

« Mais il se sera fait comme vous le désirez, car à cette heure les honnêtes gens sont à dormir.

« Allons, Mariannic, dirent-ils bientôt, venez avec nous au logis, nous vous mettrons entre trois sortes de vin et vous en boirez. — Merci, messieurs, merci; mais ma maîtresse a de quatre sortes de vin, et j'en bois quand il me plaît.

« Et ils allaient toujours!... Mariannic tremblait et cherchait aux fenêtres quelque lumière de malades pour la rassurer. Les hommes causaient bas entre eux : la pauvre fille commença à pleurer!

« Mais elle avait une maîtresse dont le cœur était plein de tendresse; et elle se mit à parcourir les rues, cherchant sa servante, car elle ne revenait pas. — Monsieur le sénéchal, vous dormez bientôt! Monsieur le sénéchal, ma fille Mariannic ne revient pas!

« Quant ils arrivèrent au pont de Sainte-Anne, ils trouvèrent la jeune fille morte, et la lanterne était près d'elle encore.

« Adieu, Mariannic; adieu, pauvre enfant; adieu, la plus belle jeune fille dont le pied ait foulé le pavé de Lannion! »

Dites-moi si vous connaissez quelque chose de plus charmant que ce *guerz*? N'est-ce pas une ballade composée pour faire pleurer des enfants et des femmes? Quelle adorable vision que cette Mariannic, naïve sœur

(1) La version de ce chant, publiée par M. de la Villemarqué, s'éloigne tellement de la nôtre, que nous avons lieu de croire les deux *guerz* composés par des auteurs différents. Les ressemblances s'expliqueraient par la fidélité que mettent les poètes bretons à suivre dans tous ses détails l'événement qu'ils célèbrent.

des jeunes filles de Goethe, pauvre enfant qui n'apparaît là que pour mourir! Et quelle rapidité dans le récit, comme le drame court croissant et terrible! Les réflexions pieuses elles-mêmes ont disparu; le narrateur breton oublie un instant qu'il est chrétien pour ne parler que comme un homme. Comparez à ce *guerz* celui des *Trégoat*, si solennel, si sombres, si religieux, si entrecoupés d'élans chrétiens et de sentences morales. Quel frappant contraste!

LES TRÉGOAT.

« Ce fut auprès de la croix de Kerrouzy qu'arriva le malheur (si grand, hélas!): Jean Guilchen et sa femme y furent tués. Une nièce était avec eux, une nièce âgée de quinze ans.

« Quelqu'un cria, en frappant à la porte, et demanda du feu pour allumer sa pipe; Jean Guilchen vint ouvrir, un tison à la main. Hélas! il ne savait pas qu'il ouvrait à la mort!

« C'étaient des hommes qui venaient par vengeance. Au moment où Guilchen parut, ils le frappèrent si malheureusement qu'il tomba la face sur terre. Il était là, le malheureux, perdu sans retour; et ils le frappaient encore jusqu'à mourir!

« Sa femme Maharite s'approcha d'eux. Par les plus poignantes prières, elle leur demanda le temps de revenir à Jésus, son Rédempteur, avant de s'en aller de la vie.

« — Oh! laissez-moi me convertir du plus profond de mon cœur; laissez-moi me convertir à Jésus, mon conducteur; à la vierge Marie, reine des anges! Que j'entre dans la joie, ô mon Dieu! avant la fin de ma pauvre existence!

« Un des assassins dit à celui qui frappait: — Ne regarde pas à de pareilles raisons ou tu manqueras ton coup, ceux qui passeront nous prendront, et nous aurons la mort.

« Dès que l'assassin entendit ce que lui disait son compagnon, il saisit la femme par les cheveux, souleva sa tête, et la frappa si malheureusement, qu'il la fit tomber à terre, mourante sous ses pieds.

« Il serait dur le cœur, dur le cœur qui ne fondrait pas en

larmes à la pensée que la petite fille était là demandant la vie aux meurtriers, au nom de la passion du Christ.

« Elle priait Dieu, et ces misérables lui répondirent : — Nous verrons si tu dois vivre, quand nous aurons fini avec ceux-ci.

« Comprenez, chrétiens, ce crève-cœur ! L'enfant, la pauvre enfant attendait mourir, et les deux autres étaient sans vie, les deux autres nageaient sur une terre détrempée de leur sang ; et la rage des assassins était encore affamée !

« Un d'eux lui dit : — As-tu reconnu celui qui a frappé ? — Je l'ai reconnu, dit l'enfant ; mais si vous me laissez la vie, jamais je ne le dénoncerai.

« Mais dès que le malheureux entendit qu'il était reconnu, il frappa !... Un bras de la pauvre enfant fut brisé.

« Et, sans pitié, comme elle était tombée, il saisit une fourche de fer et il la lui enfonça dans le crâne. — Cela est vrai, car ceux qui entrèrent dans la maison, le lundi matin, après l'assassinat, me l'ont raconté ainsi.

« Mais ce n'était point assez pour eux d'avoir tué, il leur fallait un massacre. Les monstres saisirent des escabeaux, et ils frappèrent sur les cadavres. Les membres furent rompus, les têtes ouvertes !... O chrétiens, quel malheur !

« Glorieuse vierge Marie, mère de la compassion, reine des anges, donnez-moi le courage de dire au peuple le nom des deux malheureux qui firent le crime. — C'étaient Jean et Laurent Trégoât.

« Le treizième jour du mois de mars, ils furent pris et conduits en prison, à la manière des criminels ; comme ils y entraient, on leur présenta les armes qui avaient tué trois chrétiens.

« On leur demanda s'ils les connaissaient. — Trois fois on leur fit cette question et ils ne répondirent rien. On les conduisit à Lannion, et les armes sanglantes après eux. — Le peuple criait vengeance !

« Depuis le treizième jour du mois de la paille blanche (juillet), ils ont été mis à mort. — Glorieuse Vierge, priez votre fils pour ces pauvres pêcheurs.

« Quand le dernier fut emmené de la prison pour mourir, son conducteur lui dit : — Si l'on vous rendait la liberté, ne

déclareriez-vous aucun complice ? Il n'a fait d'autre réponse que de courber sa tête.

« Et quand il est arrivé sur l'échafaud, il s'est levé de toute sa hauteur ; il a regardé tout le monde avec un air bien capable de faire pleurer, il a joint ses mains et s'est plié vers le couteau pour rendre son âme à Dieu.

« Hommes, jeunes et vieux, regardez ce malheur, qu'il entre dans vos cœurs, et disons ensemble pour le repos de leurs âmes un *De profundis*. »

Les *guerz* que nous venons de traduire ne racontent que des événements lugubres ou sanglants ; mais il en est aussi de consacrés à de mélancoliques aventures d'amour. Le plus célèbre est celui de *l'Héritière de Kéroulas*.

L'HÉRITIÈRE DE KÉROULAS¹.

« Que l'héritière de Kéroulas est heureuse d'avoir une robe de satin bleu pour danser avec les gentilshommes !

« Ainsi disait-on dans la salle quand l'héritière y entra pour danser, car le marquis de Mesle y était avec sa mère et une suite nombreuse.

« Et l'héritière de Kéroulas disait : — Oh ! que ne suis-je petit pigeon bleu, comme ceux qui se perchent sur le toit de Kéroulas, pour entendre ce qui se trame entre sa mère et la mienne !

« Ce que je vois me fait trembler ! Ce n'est pas sans projet qu'ils sont venus de Cornouaille, quand il y a dans la maison une héritière à marier !

« Avec sa fortune et son nom, ce marquis-là ne me plaît pas ; mais j'aime Kerthomas depuis longtemps, je l'aime et l'aimerai jusqu'à mourir !

« Et Kerthomas aussi était inquiet, en voyant ceux qui étaient arrivés à Kéroulas ; car il aimait l'héritière, et on l'entendait souvent dire :

« — Je voudrais être petite sarcelle, nageant sur l'étang où

(1) Voyez le *Barzas-Breiz* pour les variantes de ce *guerz*.

on lave ses vêtements : oh ! avec quel bonheur je baignerai mes yeux dans ses eaux !

« Car la petite bécassine qui fait sa nichée sous la glace du marais a moins de fraîcheur autour d'elle que je n'ai d'amour au fond de mon cœur !

L'héritière dit à sa mère : — Depuis que le marquis est arrivé ici, je suis triste jusqu'au plus profond de mon cœur.

« Ma mère ! madame, je vous en supplie, ne me donnez pas au marquis de Mesle ; donnez-moi plutôt à Pennaurün, ou bien au seigneur Salaün !

« Mais donnez-moi plutôt à Kerthomas ; c'est lui qui est le plus aimable ! Il vient souvent dans cette maison, et vous lui permettiez de me faire la cour !

« * — Dites-moi, Kerthomas, êtes-vous allé à Kastelgall ?
— Je suis allé à Kastelgall, mais je n'y ai rien vu de bien.

« * Je n'y ai vu qu'une salle enfumée, des fenêtres à demi brisées et deux grandes portes qui chancellent.

« * Qu'une grande salle enfumée, où une vieille femme malpropre hachait du foin pour ses chapons, faute d'avoine à leur donner.

« * — Vous mentez, Kerthomas, le marquis est riche ; les portes de son château brillent comme de l'argent et les fenêtres comme de l'or.

« * Changez donc de pensées, ma fille ; je ne mets d'importance qu'à ce qui vous est un avantage ; les paroles sont données, vous serez la femme du marquis de Mesle.

« * La dame de Kéroulas parlait ainsi à l'héritière, parce que la jalousie était au fond de son cœur, et qu'elle aimait Kerthomas.

« — Kerthomas m'avait donné un anneau et un signet d'or ; je les avais acceptés avec des sourires de joie, hélas ! je vais les lui rendre en pleurant !

« Reprenez votre anneau, Kerthomas ! reprenez votre sceau avec sa chaîne d'or ; puisqu'il ne m'est plus permis de vous donner ma main comme à un époux, je ne puis garder vos dons !...

(1) Terre du marquis de Mesle.

« Bien dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré parmi tous ceux qui étaient à Kéroulas, en voyant la pauvre héritière baisser les portes quand elle sortit !

« — Adieu, grande maison de Kéroulas, tu ne me reverras jamais ! Adieu, vous tous qui demeurez ici près ! adieu maintenant et pour toujours !

« Et les pauvres de la paroisse pleuraient ; mais l'héritière les consolait : — Taisez-vous, pauvres, ne pleurez pas ; venez me voir à Kastelgall.

« Je donnerai l'aumône tous les jours, et, trois fois la semaine, je ferai une charité de dix-huit quartiers de froment ; je donnerai aussi de l'orge et de l'avoine.

« Le marquis de Mesle dit à sa jeune femme, quand il l'entendit : — Vous ne ferez pas l'aumône tous les jours, car mes biens n'y suffiraient pas !

« — Marquis de Mesle ! sans prendre dans ce qui vous appartient, je ferai l'aumône tous les jours, car l'heure est venue d'amasser des prières pour mon âme !

Dès son arrivée à Kastelgall, l'héritière demanda si l'on ne trouverait pas un messenger pour porter une lettre à sa mère.

« Un jeune page répondit à l'héritière, quand il l'entendit : — Écrivez si vous le voulez, il se trouvera des messagers.

« Alors elle écrivit une lettre et la remit au page, le priant de la porter, sans s'arrêter, à sa mère de Kéroulas.

« Lorsque la lettre arriva, la mère causait dans la salle avec des gentilshommes, parmi lesquels étaient Kerthomas ; et dès qu'elle eût parcouru la lettre, elle s'écria : — Faites seller mon cheval à l'instant, car je pars aujourd'hui pour Kastelgall.

« La dame de Kéroulas dit en arrivant à Kastelgall : — Qu'y a-t-il donc dans cette maison, que les portes sont tendues si tristement ?

« — L'héritière, qui était venue ici, cette nuit est décédée.
« — Si l'héritière est morte, malheur ! car moi je suis sa mère, et j'en suis cause.

« Elle m'avait dit souvent : — Ne me donnez pas au marquis de Mesle, donnez-moi plutôt à Kerthomas, qui est plus doux à mes yeux.

« Kerthomas et la pauvre mère, accablés par ce malheur, se

sont tous deux rendus dans un cloître, et ils ont consacré à Dieu le reste de leurs jours. »

Le *Kloärek de Lâoudour* diffère essentiellement du *guerz* précédent par l'esprit et par la tournure. Ce chant appartient évidemment à l'époque des premières vellétés de révolte de la *paysantaille*. Rien ne manque à la ballade pour exprimer cette première hardiesse du vassal qui perd le respect, ni la dédaigneuse et fière nonchalance, ni l'aigre sarcasme, ni le défi bref et péremptoire. Ce n'est rien moins qu'un prologue de *Mar-seillaise* fait plus de deux cents ans à l'avance. Il y a bien encore pourtant, dans tout cela, je ne sais quelle soumission équivoque à de vieilles habitudes, une sorte de religion royaliste qui grimace. L'insurrection reste entre chair et peau, et n'a point pleine conscience d'elle-même. Le paysan tire son chapeau devant le roi et lui demande grâce d'avoir tué des hommes nobles ; mais il obtient bien vite cette grâce, et on lui permet de porter son *pen-bas*, comme le gentilhomme son épée. C'est l'élévation du manant en attendant l'abaissement du seigneur.

Du reste, il ne faut pas perdre de vue que cette espèce d'affranchissement se révèle fort prématurément en Bretagne, et qu'à partir de l'époque où la noblesse abdiqua sa nationalité pour se faire française, les populations armoricaines commencèrent à secouer avec impatience le harnais féodal. La Ligue fut dans notre province une expression claire et vigoureuse de ces dispositions. Ce fut une vraie croisade de pastoureaux. Il y eut émeute des hommes à fourches contre les hommes à corset d'acier, et l'aristocratie ne put maintenir son pouvoir qu'en passant au galop sur le ventre des paroisses révoltées. Si jusqu'à nos jours les gentilshommes ont con-

servé quelque action sur nos paysans, il faut l'attribuer à l'influence de la richesse ou du bienfait, nullement au respect pour la naissance. L'aristocratie du sang est presque aussi profondément dédaignée au fond de nos bourgs que dans les villes les plus constitutionnelles. Des deux royautés qui dominaient le grand édifice de la féodalité, la seigneurie et l'église, la dernière seule a résisté, en Bretagne, à l'expérience des générations.

Le *guerz* du *Kloärek de Lâoudour*, outre qu'il constate un fait privé, a donc une véritable valeur politique ; c'est plus qu'une ballade, c'est un document pour l'histoire.

LE KLOAREK DE LAOUDOUR.

« Ma chère petite mère, faites-moi mon lit à l'aise, car mon pauvre cœur est difficile ;

« Car mon pauvre cœur est difficile !... J'ai envie d'aller à l'air neuve.

— O mon fils adoré ! si vous aimez votre mère, vous n'irez pas à l'air neuve ;

« Car il y a là des gentilshommes de Lamballe, et ils ont résolu de vous tuer.

« — Qu'on le trouve bon ou mauvais, ma mère, j'irai à l'air neuve.

« Et s'il y a des *sonneurs*⁽¹⁾, je danserai, et s'il n'y en a pas, je chanterai.

« Le kloärek de Lâoudour disait en arrivant à Keryaudet :

» — Bonjour et joie dans cette maison ; où est la *pennérés* ?

« — Elle est là-haut, dans la chambre blanche ; elle est à peigner ses cheveux blonds.

« — *Pennérés*, mettez vite votre bel habit violet pour aller à la fête avec le kloärek.

« Le kloärek joyeux disait en arrivant à l'air neuve :

(1) Des musiciens.

« — Jouez, *sonneurs*, jouez le bal, que ma douce et moi nous dansions !

« Jouez haut, *sonneurs*, jouez vite, que ma douce et moi nous entrions en joie.

« Je vous donnerai à chacun un louis d'or, si vous réjouissez deux pauvres cœurs malades.

« Les gentilshommes de Lamballe disaient : — Le *kloärek* est arrivé à l'aire neuve.

« Le *kloärek* est arrivé à l'aire neuve, et sa douce jolie à ses côtés.

« Les gentilshommes de Lamballe disaient, ce jour-là, au *kloärek* de Laoudour :

« — Tu as de bien beaux rubans à tes habits ; apparemment que tu veux paraître notre égal ?

« — Messieurs et barons, excusez-moi, votre bourse était fermée quand ces rubans furent payés.

« Je ne me baltrai pas avec vous comme un mendiant, messieurs ; mais, pour jouer du sabre, tant qu'il vous plaira.

« Chacun d'eux tenait un sabre nu ; mais le *kloärek* avait à la main un *pen-bas*.

« Oh ! dur eût été le cœur qui n'eût pas pleuré en voyant l'aire neuve !

« En voyant dans l'aire neuve l'herbe rougie et le sang des gentilshommes qui ruisselait.

« Mais la *pennérés* de Keryaudet pleurait et ne trouvait personne pour la consoler.

« Elle ne trouvait personne pour la consoler, excepté le *kloärek* ; mais celui-ci la consolait.

« Celui-ci lui disait sans cesse : — Taisez-vous, jeune fille ; ne pleurez pas.

« Taisez-vous, jeune fille ; ne pleurez pas, d'ici que vous ne voyiez mon sang courir à terre.

« Eh ! quand vous verrez tomber la dernière goutte, alors seulement songez à mourir.

« Le *kloärek* de Laoudour disait en arrivant à Keryaudet ;

« — Vieux Derrien, voici votre fille ; si elle est revenue à la maison, c'est moi qui en suis cause.

« La voilà saine et pure, telle qu'elle m'a été remise par sa mère.

« Mais maintenant je vais à Paris, car j'ai envie de trouver le roi.

« Quand il arriva à Paris, il demanda le palais du roi.

« — Bonjour et joie à cette ville où est le palais du roi !

« — Bonjour, roi et reine ! moi, jeune et bon Breton, je suis venu dans votre palais.

« — *Kloärek* de Laoudour, dites-moi, avez-vous commis quelque tort ?

« — J'ai commis un grand tort, car j'ai tué des gentilshommes de Lamballe.

« J'ai tué dix-huit gentilshommes de Lamballe, et certes je mérite d'être pendu.

« Chacun d'eux avait un sabre nu ; dans ma main il n'y avait qu'un *pen-bas*.

« Mais la reine ne voulait pas que le *kloärek* fût puni.

« — Mon petit page, cours à ma chambre et apporte-moi vite mon écritoire.

« Que j'écrive en rouge et en bleu qu'il marche librement dans toute la France son *pen-bas* à la main.

« Et il sera respecté partout comme le défenseur des jeunes filles.

« Et quand il sera rendu dans son pays, de la *pennérés* il fera une dame !

§ IV. — Chansons bretonnes. — Le Franc Buteur. — Les Parvenus. — Le Petit Pauvre. — Sônes.

Le peuple breton est grave ; les étrangers peuvent le croire triste, mais il n'en est rien. Sa gaieté, pour être peu expansive, n'en est pas moins réelle ; seulement elle a quelque chose de pensif dans ses plus vifs élans ; jamais elle ne prend cette expression nerveuse que les populations méridionales donnent à leur joie. C'est une gaieté à fond, une gaieté de pensées plutôt que de mots, et qui naît de la chose, jamais de la forme. Aussi les chansons

ont-elles une physionomie qui leur est propre. On n'y trouve ni le *coup de fouet* final, ni les pointes aiguës sur une double antithèse, ni les jeux de mots qui constituent le vaudeville français. Le genre *bête-spirituel* est également inconnu des Bretons. Il faut qu'ils sachent bien au juste pourquoi ils rient. Ils ne sont pas gais comme l'ouvrier parisien, par tempérament, par habitude, sans y songer ; ils sont gais logiquement et parce qu'on a remué chez eux quelque idée plaisante. Rire est à leurs yeux une action, et il faut un motif raisonnable pour les y porter. Aussi font-ils des chansons depuis trois siècles sans avoir encore trouvé un calembourg.

En revanche, ils ont imprimé à ce genre de poésie un cachet d'originalité vraiment nationale. Gracieuses naïvetés, philosophiques hardiesses, mordantes railleries, joyusetés grivoises, rien ne manque à la chanson bretonne. Parfois même la rudesse armoricaine perce à travers la strophe riieuse ; le *pen-bas* se substitue à la marotte et assomme au lieu de fouetter. Vous pouvez en avoir un exemple dans *les Parvenus*.

Le nombre des chansons bretonnes est immense. Nous citerons seulement *le Franc Buveur*, *les Parvenus* et *le Petit Pauvre*.

La chanson du *Franc Buveur* fut sans doute écrite par un tabellion de campagne, entre des bouteilles vides et des verres pleins, dans quelque taverne de village, alors qu'une joyeuse ivresse commençait à débrider son imagination. On y sent un élan bachique, une audace irréligieuse, qui avertissent assez qu'au moment où ces vers furent composés leur auteur avait la vue trop troublée pour voir le clocher de sa paroisse. Peut-être même empêchèrent-ils un bon chrétien de faire ses pâques, car le poète dut confesser une pareille chanson comme

un péché. Quoi qu'il en soit, des mémoires fidèles l'ont conservée, et nous sommes heureux de pouvoir la donner ici.

LE FRANC BUVEUR.

« Le prêtre, avec sa théologie, le médecin avec son ordonnance, veulent me persuader que le vin me fait tort ! Je les laisse dire, et je vais toujours mon train. Au diable le docteur !... je vivrai jusqu'à ma mort !

« Vous autres imbéciles, quand vous êtes au lit et que vous souffrez, allez porter votre argent au médecin pour qu'il vous fasse crêver de ses tisannes ; moi, au plus fort de la maladie, Bacchus est mon médecin ; j'ai l'habitude du remède, et le vin est tout pour moi !

« Si je dois mourir (mais je tâcherai que cela n'arrive pas !), Bacchus, mon patron bien-aimé, faites que je sois enterré sous la tête d'une barrique, la bouche demi-ouverte, de sorte que, lorsqu'on ouvrira la clef, je puisse profiter des gouttes qui tomberont.

« Si je pouvais être toujours ivre je ne me croirais jamais malade ! souvent je suis resté pour mort, dans un fossé, faisant ma cuvée, alors j'étais joyeux, et je n'avais ni peine ni souci ! J'aurais voulu fourrer ma tête dans une barrique pleine, pour y nicher mon âme comme dans un paradis !

« Quand je mourrai, n'appellez point de prêtre pour m'aider ni m'assister. Mes frères les ivrognes chanteront le *Libera* ! Que le *trintrin* des verres se fasse entendre jusqu'à Bordeaux, et que là on chante le service pour le repos de mon âme chez les aubergistes du pays ! »

Je ne sais si mon avis sera partagé, mais je préfère ce chant bachique à celui tant cité de *Maître Adam*. Cela me semble plus original, plus vrai, plus loyalement ivrogne. — *J'aurais voulu fourrer ma tête dans une barrique pleine, pour y nicher mon âme comme dans un paradis !* Quelle image pour un Breton que son âme

nageant pour l'éternité dans des flots de vin de Bordeaux !
La chanson suivante fut composée par un prêtre de Saint-Pol de Léon en 1780. — *Les Parvenus* y répondirent par 1793.

LES PARVENUS.

« Chantons quelques couplets, je les destine à la noblesse ; cette chanson est aussi neuve que ceux qui me l'inspirent ; vos pères qui renouent à leur ancienne peau et se font belles au sortir de la fange où elles sont nées.

« Demoiselles, filles de la bassesse, qui verra sur vos fronts flotter ces bonnets de dentelle, doit vous cracher au visage. Laissez cette parure à la noblesse, faite pour la porter, et conservez le berlinge de vos parents.

« Filles de la canaille, malgré votre déguisement, est-il quelqu'un qui daigne vous apercevoir, au milieu des tueurs de cochons, des tisserands et des revendeurs qui forment votre famille illustre ?

« Il n'est plus de vendeuses de balais, de fille de valet d'écurie, de marchande de gruau, qui ne porte la soie et les crépons ! Poursuivez par vos rires et vos huées cette burlesque comédie. »

LE PETIT PAUVRE.

« Je suis un pauvre petit qui ai été mis au monde dans la misère ; je n'ai ni or ni argent, et la pauvreté m'a rendu chétif, la pauvreté m'a rendu mal habillé, faute d'argent pour acheter ;

« Pour acheter des rubans et garnir ma jaquette ; des rubans pour mes petits souliers et pour rendre beau mon petit chapeau ; pour rendre beau mon petit chapeau qui a déjà quatre trous.

« Le voilà, mon petit chapeau, prenez-le, mes maîtres, je vous le donne pour un neuf, si vous avez la bonté de me fournir de quoi l'acheter.

« Mon père mangera sa fortune, de peur qu'on ne la lui volât ; ma mère but le reste, et moi, pauvre petit ! j'ai hérité d'un peu moins que rien.

« Maintenant, merci de vos bontés, j'épargnerai ce que vous m'avez donné, j'aurai de beaux rubans ; et le reste, je le boirai à votre santé pour ne rien perdre. »

Mais nous voici arrivés aux poésies populaires les plus intéressantes et les plus remarquables, les *sônes*. On donne ce nom à des élégies, composées presque toujours par des *kloïreks*, et qui reflètent leur vie tout entière. Ce sont les confessions de leurs faiblesses humaines, de leurs chagrins de cœur, des oublis de femmes qui les ont torturés. Les *sônes* léonards et trégorrois forment comme d'éternels mémoires auxquels chaque abbé ajoute sa page avant de rompre avec le monde. L'expression de ces douleurs intimes conserve le plus souvent une simplicité charmante et presque enfantine : écoutez plutôt ce *sône* de Cornouaille.

SONE.

« Les petits oiseaux qui sont dans les bois sont joyeux pour leur âge !

« Quand je les entends chanter, j'ai regret du temps que je perds à pleurer.

« Pourquoi pleurer le temps passé ? Hélas ! il ne revient point ! les petits oiseaux ne pleurent pas.

« Mais la roche laisse couler son eau goutte à goutte, de même il faut que le cœur de l'homme laisse couler sa source de larmes.

« Comme une plume sur l'eau, l'amour des jeunes filles est léger.

« Comme une pomme mûre sur une branche, l'amour des jeunes filles est solide.

« Et comme une pomme piquée des vers, l'amour des jeunes filles est loyal.

J'ai cent écus en argent blanc, et autant en or qui brille ;
pourtant je ne suis pas heureux ;

« Car j'ai appris qu'il fallait conduire ses affections comme un cheval ombrageux.

« J'ai appris qu'il ne fallait pas se confier au vent du moulin, ni aux paroles des jeunes filles.

« Le vent du moulin change souvent ; mais le cœur des jeunes filles change toujours.

« Jeunes gens, prenez pour exemple ma pauvre âme ; ma pauvre âme est bien malade, ma pauvre âme est bien éplorée.

« Quand viennent les mauvais jours, plus on a aimé, plus on est séparé.

« Hélas ! je suis maintenant une jeune bécasse qui a l'aile blessée. Je ne puis plus voler pour aller à Kerbranel.

« Mon dessein était trop grand et mon pouvoir trop petit ; j'ai voulu regarder le soleil, et mes yeux ont été brûlés.

Petits oiseaux, allez chanter à Kerbranel, car pour ici je n'ai plus besoin de votre voix.

« Là ils sont heureux, et ils ne pensent pas que mes pleurs troublent le ruisseau qui fait tourner mon moulin.

« Cette chanson a été composée près de Châteaulin par un jeune meunier, en piquant sa meule.

« Priez Dieu pour lui, et demandez à la Vierge sainte que sa douleur n'ait qu'un temps. »

Mais quelquefois le *sône* revêt tout l'éclat d'une poésie figurée. L'école trégorroise surtout, plus savante dans ses formes, plus châtiée et plus adroite dans son expression, en donne un grand nombre d'exemples.

SONE.

« Comme j'étais dans mon jardin, le cœur nageant dans la joie, je remarquai une fleur qui était élevée et brillante ; ses feuilles étincelaient comme le soleil lorsqu'il pose son pied au bord de l'horizon.

« Et cette fleur-là était une fleur de mélancolie ; elle entra dans mon cœur, et depuis, il est malaisé de l'en arracher. Sa vue seule m'a rendu languissant.

« Je suis un jeune kloärek qui n'ai pas encore l'âge d'un

homme et qui poursuis ses études. — Et j'aurai cette année bien de la mélancolie, et j'aurai cette année un cœur brisé, car celle que j'aimais ne m'aimait pas.

« Quand viendra la nouvelle saison, on verra fleurir les haies d'épines blanches, et les cœurs des jeunes gens fleuriront aussi ; les belles fleurs se réjouiront dans les jardins, et les cœurs des jeunes gens se réjouiront également dans le monde.

« Mais moi j'irai bâtir une tourelle sur le haut d'un rocher, vis-à-vis la demeure de ma bien-aimée, et là je pleurerai le temps passé ; je songerai à mon étoile fatale.

« J'étais venu chanter un peu sous sa fenêtre, et j'entendis les oiseaux qui chantaient aussi au haut des arbres, et leurs chants semblaient me dire : — A quoi te sert kloärek, de te mettre tristesse au cœur ?

« Pourquoi te tourmenter de ton sort ? n'as-tu pas tout en abondance ? tu vis dans la maison où tu es né ; tu as près de toi ton père et ta mère ; Dieu t'a donné la nourriture et le vêtement.

« Tandis que nous qui chantons de tout notre cœur, nous n'avons rien dans ce monde. Cesse donc, jeune kloärek, et laisse à la joie le cœur d'un jeune homme. »

Certes, c'est là de la poésie et de la plus belle, de la plus pure, de la plus littéraire ; mais les inspirations élégiaques des poètes trégorrois n'ont pas toujours cette simplicité charmante. Quelquefois, au milieu des expressions d'une douleur sincère, reparait l'écolier tout frotté d'antiquité, tout cuirassé de théogonie païenne. Alors c'est chose curieuse que de voir la vérité du sentiment se débattre sous le fatras classique, l'élan du cœur percer à jour la mythologie et la muse, rapiécée de lambeaux de pourpre latine par dessus ses habits de paysanne, entre-mêler, comme une pauvre affolée, les prières à la Vierge et les invocations à Cupidon.

Le fameux *sône* du *Clerc de Pempol* est un type tout-à-fait remarquable de ce mélange bizarre.

LE CLERC DE PEMPOL.

« Entre la petite ville de Pempol et l'étang de l'Abbé, il y a un jeune clerc qui poursuit ses études ; un jeune clerc qui a composé un *sône* pour sa maîtresse charmante, pour son passe-temps et l'instruction des jeunes gens.

« Quand je me repose sur la montagne de Crec'h'Noa, je puis, sans détourner la tête, contempler huit paroisses : Keilly, Yvian, Perros et Lauviniac, Plounez, Plourivo, Plourez et Plorennec.

« Et de plus, je contemple les quatre éléments : du côté du levant, la mer avec ses navires ; vers le point où se couche le soleil, la terre, fertilisée par la sueur des hommes ; et, au-dessus de ma tête, le ciel plus brillant que le feu.

« Je vois aussi les limites de trois diocèses : Saint-Brienc, Tréguier et Dol ; les côtes de la terre des Anglais et le royaume de France ! — La France ! école du courage et temple de la science.

« Des seigneuries de plaisance ornées de forêts, des castels, des corps de garde remplis d'armes, des îles fertiles entourées par Neptune, mille baies où viennent aborder les vaisseaux.

« Arrière, beautés de Crec'h'Noa ! vous n'avez plus le pouvoir de rendre mon cœur joyeux. C'est dans la petite ville de Pempol qu'est ma joie ; c'est à Pempol qu'est ma maîtresse, chef-d'œuvre au-dessus de la nature.

« Jamais l'Asie, avec toutes ses pompes, n'a vu de merveille aussi belle, aussi éblouissante ; jamais l'Amérique, avec toute sa fertilité, n'a produit une rareté pareille.

« Seconde-moi, Cupidon ! pour vaincre cette rebelle ; fais-la m'aimer comme je l'aime ; plonge dans son cœur la lame aiguë qui a blessé le mien.

« Poursuis-la partout ; dis-lui, immortel, qu'elle a, à Kerity, un serviteur fidèle ; dis-lui que je vais mourir si elle est toujours aussi cruelle pour moi.

« Aborde-la de ma part, fais-lui mes compliments, persuade-la par des paroles charmantes, et obtiens d'elle une promesse écrite de sa main.

« Mais si elle conserve toujours les mêmes sentiments pour

moi, envoie-moi la mort armée de tous ses pouvoirs ; la mort qui met fin à toutes peines.

« Et qu'elle, du moins, elle m'accorde un linceul cousu de sa main, une chaise et une fosse. Si elle n'a point aimé ma vie, peut-être trouvera-t-elle quelque plaisir à donner une sépulture à mon cadavre.

« Mais dis-lui bien aussi qu'elle a, si elle le veut, le pouvoir de commander à la mort. Qu'elle m'appelle, et je me lèverai de mon tombeau, à sa voix ; je me lèverai de mon tombeau pour l'admirer, ressuscité glorieusement, comme un second Lazare.

« Va, Amour, descends dans la ville de Pempol ; cours dans la rue de l'Église, tâche de toucher l'objet qui me rend languissant, et ne néglige rien pour gagner son esprit et donner de la joie à mon cœur.

« Et pour dernier souhait, avant de descendre de la montagne, je demande, ô reine des Muses ! de chanter encore quelques vers à ma maîtresse avant que mes yeux soient fermés sous le suaire. »

N'est-ce point là une page de Desporte ou de Ronsard, sauf l'harmonie des vers ? Ne semble-t-il pas lire une élégie de la renaissance, avec sa douceur caressante et son pédantisme naïf ? Ne sentez-vous point là dedans l'amoureux qui a fait sa rhétorique, et qui est resté poète en dépit de l'*Art poétique* de Boileau et des *Odes* de J.-B. Rousseau ?

SONE.

« Comme un champ de fleurs que les herbes amères ont recouvert, mon cœur est enveloppé sous les angoisses. Ma peine est continuelle ; je bois ma douleur dans l'air, et je suis comme la tourterelle quand elle a perdu la moitié d'elle-même.

« Mon cœur aimant s'est brisé en deux parties quand j'ai appris cette nouvelle : quelques-uns de mes amis m'ont dit que les médisants étaient occupés à faire un bouquet pour moi et ma bien-aimée.

« Un bouquet pour nous séparer, ma maîtresse jolie et moi ;

un bouquet composé de quatre fleurs : chagrin, mélancolie, peine d'esprit et soucis.

« O misérables calomnieurs ! partout où vous allez, la souffrance vous suit. La peste est douce près de vous. Vos paroles excitantes seraient capables de remuer les pierres et de les faire se mordre.

« Mais vous que j'aime, oh ! soyez fidèle, et je le serai ; soyez fidèle, et les langues méchantes ne pourront rien pour nous séparer ; nos cœurs ressembleront à un roc dans la pleine mer au moment de la tourmente.

« La pierre fondamentale de l'amour a été posée entre nous, grâce à Dieu ! Vous êtes sage, ma maîtresse, et, vous le savez, pour vaincre il faut savoir combattre. »

Le sône suivant, *les Hirondelles*, publié par M. de la Villemarqué dans son *Barzas-Breiz*, est moderne. Il a été composé par deux jeunes paysannes de Cornouaille : c'est l'expression charmante d'un amour vague et qui ne s'est point encore avoué à lui-même.

« Il y a un petit sentier qui conduit du manoir à mon village ;

« Un sentier sur le bord duquel on trouve un buisson d'aubépine

« Tout chargé de fleurs qui plaisent au fils du gentilhomme.

« Je voudrais être une fleur d'aubépine, qu'il me cueillit de sa main blanche,

« Qu'il me cueillit de sa petite main blanche, plus blanche que la fleur d'aubépine.

« Je voudrais être une fleur d'aubépine, pour qu'il me plaçât sur son cœur.

« Le fils du gentilhomme s'éloigne de nous quand l'hiver entre au logis ;

« Et s'en va vers le pays de France comme les hirondelles dans leur vol.

« Quand revient le temps nouveau, il revient aussi vers nous ;

« Quand les bleuets naissent dans les prés et que l'avoine fleurit dans les champs ;

« Quand chantent les pinsons et les petits linots ;

« Il revient à la suite des fêtes ; il revient pour nos pardons !

« Je voudrais voir des fleurs et des fêtes chez nous en chaque saison,

« Et voir les hirondelles voltiger par ici, toujours.

« Je voudrais les voir voltiger toujours au bout de notre cheminée. »

SONE.

« J'avais choisi une jeune fille, une jeune fille que j'aime toujours ; mais, hélas ! mon pauvre cœur, la jeune fille t'a délaissé.

« Quand je croyais être aimé, mon cœur était bien joyeux ; maintenant que je suis détrompé, mon cœur est bien affligé.

« Douce enfant, si tu me rencontres, ne me regarde pas, car je ne pourrai soutenir le regard d'un amour trompeur.

« Douce enfant, quand je serai seul, si tu me vois, ne me parle pas, car tes paroles feraient trop de peine à mon cœur.

« Quand j'entends une tourterelle chanter sur la branche, je dis : — La tourterelle est joyeuse, sa compagne n'est pas loin.

« Douce enfant, quand je serai mort, tu viendras sur ma pierre et tu diras : — C'est la pierre d'un jeune homme mort d'amour. »

LA CROIX DU CHEMIN¹.

« Un petit oiseau chante au grand bois ; jaunes sont ses petites ailes, son corps rouge, sa tête bleue ; un petit oiseau chante à la cime du grand arbre.

« Il est descendu de bien bonne heure sur le bord de notre foyer, comme je disais mes prières. — Bon petit oiseau, que cherchez-vous ?

« Il m'a tenu autant de doux propos qu'il y a de roses dans le buisson. — Prenez une compagne, mon ami, que je réjouisse votre cœur.

(1) Nous empruntons ce sône au *Barzas-Breiz*.

« J'ai vu près de la croix du chemin, lundi, une jeune fille belle comme les saints; dimanche, j'irai à la messe et je la verrai sur la place.

« Ses yeux sont plus clairs que l'eau dans un verre; ses dents blanches et pures, plus brillantes que des perles.

« Et ses mains et ses joues fraîches, plus blanches que le lait qui coule dans le vase noir; oui! si vous la voyiez, doux ami, elle charmerait votre cœur.

« Quand j'aurais autant de mille écus qu'en a le sire de Ponkalek; oui! quand j'aurais une mine d'or, sans la jeune fille, je serais pauvre.

« Quand même il croîtrait au seuil de ma porte, au lieu de verte fougère, des fleurs d'or; quand j'en aurais plein mon courtil, peu m'importerait sans ma douce.

« Chaque chose a sa loi; l'eau coule de la fontaine; l'eau descend au creux du vallon; le feu s'élève et monte au ciel;

« La colombe demande un petit nid bien clos; le cadavre demande une tombe, et l'âme le paradis; et moi, votre cœur, chère amie.

« J'irai tous les lundis matin, sur mes genoux, à la croix du chemin; j'irai à la croix nouvelle, en l'honneur de ma douce amie. »

Du reste, nous l'avons dit plus haut, nul autre genre ne convient autant que le *sône* au génie des Bretons, et il n'en est aucun dans lequel leurs poètes aient mieux réussi. Aussi serait-il impossible de dire combien de ces chants mériteraient la traduction. Il n'est point de paroisse, point de village, point de ferme, où l'on ne répète quelque délicieuse élégie, œuvre d'un ami ou d'un parent, et que la tradition transmet de génération en génération. Le *sône* est le roman de la Bretagne: c'est l'inspiration jeune et amoureuse, c'est la littérature des femmes et des adolescents. Toutes ces pièces sont sans titres et n'en peuvent recevoir. Ce sont d'intimes songeries, de douces plaintes, roulant toujours, à peu près, sur

le même sujet; des légèretés de jeunes filles, des refus de parents, des désespoirs de kloäreks; quelquefois de courtes ivresses d'amour, de longs et suaves adieux murmurés au clair de la lune, comme ceux de Juliette et de Roméo! Le *sône* ne sort point de là. Mais dans ces cadres peu variés il enserme toute une phase de l'existence du Breton; il résume toutes ses aspirations juvéniles, toutes les chimères sentimentales de son premier âge. C'est le monde, invisible à la foule, qui se révèle au jeune homme dans ses premiers rêves: univers enchanté, où les oiseaux, les fleurs, les étoiles, ont un langage intelligible et harmonieux, où tout prend une poétique attitude, où l'on effeuille son cœur au vent comme une fleur épanouie, où les sacrifices rendent joyeux, où les larmes sont un trésor dont on jouit en secret, où tout enfin est délicieux et céleste, même la douleur! — Le *sône*, c'est tout cet univers décrit dans une langue paysanne, sous des formes inattendues à force de simplicité, et avec cette ravissante gaucherie, plus charmante que la grâce elle-même! Mais traduire un *sône*!... Autant vaudrait essayer de dire, avec des mots, l'accent d'une voix, l'expression d'un regard! A ceux qui ne peuvent les lire dans la langue même, nous dirons de parcourir les plus belles pages de la *Marie* de Brizeux; ce ne sera pas le *sône* encore, mais ce sera un de ses plus suaves reflets; ils n'auront pas entendu la voix, mais ils auront pu la deviner en entendant son plus doux écho.

CHAPITRE III.

POÈMES.

§ I. — Les poèmes. — Aventures d'un jeune bas Breton.

Nous conservons le nom de *poèmes* aux œuvres soumises à un plan fixe, développé, et qui ne sont point adaptées à un air. On peut citer en ce genre les *Aventures d'un jeune bas Breton*, la *Révolution française*, *Michel Morin de Lelaë*, *l'Enfant avisé* de Legall de Guimilliau, le *Colloque*, par le même; le *Maudisseur* et le *Missionnaire*, le *Geai de Saint-Jean*, etc. Nous ajouterons à ces poèmes les *Fables de Ricou*.

Les *Aventures d'un jeune bas Breton*¹ sont évidemment l'ouvrage d'un kloarek qui a fait ses études. Ce poème, de plus de quinze cents vers, contient beaucoup d'imitations classiques qui prouvent la connaissance des auteurs latins; mais on y trouve aussi le jeune paysan naïf et chaud de cœur. Nous en donnerons une analyse détaillée, parce que ce sera pour nous un moyen de compléter ce que nous avons déjà dit précédemment. Ceci est l'*Odyssée* de l'étudiant bas breton; c'est le récit du voyage que son âme fait autour des illusions de la vie, avant d'arriver à la patrie terrestre que Dieu lui a donnée ici-bas : LE DÉSENCHANTEMENT ET LA RÉSIGNA-

(1) *Aventuriou deun den yaouang a veiz izel*, un vol. in-18 E. Montroulez et ty Leidan. Cette édition est incomplète, comme toutes les éditions imprimées de nos poésies bretonnes; nous nous en sommes souvent écarté pour consulter des versions manuscrites.

tion! Ce livre est moins un livre qu'une confession. C'est un journal de pensées et d'émotions, tenu heure par heure; un roman qui commence, continue, et s'achève au fond du cœur, sans qu'il y ait autrement de drame extérieur que dans l'existence la plus vulgaire; c'est, en un mot, l'histoire d'un kloarek qui aime, puis cède à cet amour, en entendant la voix de Dieu qui l'appelle parmi ses prêtres, fuit celle qu'il avait choisie, tombe dans le désespoir à la nouvelle de son mariage, et enfin, tiède, douteur, ennuyé, prend lui-même une femme parmi les femmes, uniquement pour qu'il y ait un dénouement à son roman.

Un poète breton pouvait seul prendre pour sujet cette donnée triviale à force d'être vraie. Aussi, je l'ai déjà dit, ce n'est point un livre qu'il a fait; mais les détails tendres et ingénieux, les mouvements passionnés, les tristesses contagieuses, abondent dans cette œuvre sincère.

Le début des *Aventures d'un jeune bas breton* est, comme de coutume, un appel aux auditeurs.

« Approchez, jeunes gens qui formez des affections; écoutez comment ces affections commencent et puis tombent à jamais; écoutez. car moi je suis un jeune homme qui avais noué un bel amour dont il ne me reste plus rien aujourd'hui.

« Si l'on m'avait dit, il y a onze mois : — Tu tomberas dans les chaînes des jeunes filles, j'aurais répondu avec dédain : — Moi, prisonnier d'une femme!

« Eh bien! mes frères, j'ai été dans leur prison, et j'y trouvais un enivrement ineffable : les jeunes filles sont de doux geôliers!

« Les geôliers sont cruels et durs pour leurs prisonniers; ils leur donnent du pain noir et un lit de paille; mais les jeunes filles vous enchaînent et sont tendres avec vous; les jeunes filles vous donnent ce qu'elles ont de plus doux! Oh! les jeunes filles sont bonnes à aimer!

« Je suis un jeune kloärek de l'évêché de Quimper, et j'avais choisi ma maîtresse dans l'évêché de Tréguier; une jeune fille au cœur joyeux, aux doux yeux étincelants; elle habitait Léo-Drès, dans la paroisse de Plestin.

« Rien ne manque à ma plus aimée, ni les roses, ni les lis, ni le suave parfum de la jeunesse, ni le regarder languissant, ni la douceur, ni l'esprit, ni les charmes mystérieux, ni les grâces du parler.

« Je passerais ma vie entière rien qu'à la regarder. »

Ici le jeune étudiant raconte comment il rencontra la jeune fille un jour du mois d'avril; comment il la connut et l'aima. Il rapporte leurs longs entretiens du dimanche: il peint son bonheur entrecoupé de craintes, et ces souvenirs de Dieu qui viennent le saisir parfois à la vue de la flèche éloignée d'une église: tout ce récit est plein de ravissantes choses que nous voudrions pouvoir traduire.

« Bonjour, ô bien-aimée, soulagement de mon âme, charme-resse de mes yeux, joie de mon cœur; bonjour, ma douceur, mon espérance, ma consolation!

« — O jeune ami, je voudrais être éloquente pour causer avec vous; mais ma langue est ignorante! Oh! ne parlons pas tous deux; parlez seul, jeune ami!

« Dès que je fus arrivé là, mon esprit se trouva changé; toute ma dissouciance s'était endolorie, toute ma dissouciance s'était tournée en douleur.

« Oh! je voudrais, mon Dieu, être descendu dans un trou de terre. »

Bientôt ces remords du kloärek prennent plus de force; ce n'est point encore la voix de Dieu qui lui parle, mais celle de la raison qui lui dit de retourner à ses études, qu'il néglige pour l'amour d'une femme.

Ici commencent les imitations classiques. L'émotion poétique et vraie disparaît pour faire place à l'amplifica-

tion rhétoricienne et au bavardage mythologique. Un grand combat s'élève entre les Muses et Cupidon, qui se disputent tour à tour le jeune étudiant. Thalie lui fait observer très-judicieusement que, s'il se livre à sa passion, il n'obtiendra point la clef du temple de Mémoire, parce que l'on n'a jamais vu Cupidon et Minerve avoir leurs deux têtes dans le même bonnet. Le kloärek est presque persuadé; il veut abandonner ses préoccupations amoureuses et substituer les enseignements sévères de ses livres aux causeries fascinantes de la pennérés de Léo-Drès; mais Vénus emploie mille artifices pour lui rappeler le souvenir de sa bien-aimée.

« Un matin, en sortant, je vis une image peinte sur ma porte, et c'était l'image de ma bien-aimée. Elle pleurait, et ces mots étaient écrits autour de son visage: *C'est vous, Kloärek, qui faites couler mes pleurs!*

« Et le lendemain matin l'image était à la même place, et sur son cœur étaient écrits ces mots déchirants: *Kloärek, mon amour croît avec votre cruauté!*

« Et quand je revins au milieu du jour, l'image était changée: c'était toujours ma belle aimée! mais elle était couverte d'un linceuil, et elle avait à la main un poignard pour mourir. »

Enfin le jeune homme cède. Il laisse là ses livres, et retourne vers celle qu'il n'a pu oublier. Mais son long abandon a froissé le cœur de la jeune fille; elle le reçoit froidement et répond à ses prières avec une âcre ironie. La douleur du kloärek, d'abord poignante, prend bientôt un caractère de résignation fière et tendre; le jeune homme se découvre devant l'enfant boudeuse, et s'incline tristement.

« Adieu, jeune femme, dit-il, puisque je n'ai plus de droits sur votre âme. Maintenant encore je vous dis merci, quoique je ne doive plus trouver nulle part l'accomplissement de mes

vœux. Merci, car c'est vous qui avez été ma première bien-aimée. Je puis choisir encore une femme sur la terre, mais elle n'aura plus la même place dans mon cœur.

« Merci encore, merci surtout de ne m'avoir pas trompé, car si vous m'aviez fait espérer plus longtemps, mon cœur se serait brisé lorsqu'il eût fallu se séparer de vous à jamais. Merci, maintenant, du moins, je n'éprouve que de la douleur.

« Je vous dis adieu, ô vous, ma plus aimée ! adieu, et que tout soit selon vos souhaits ! Pour moi, je ne verrai plus les miens accomplis ! »

La jeune fille touchée n'en peut écouter davantage ; elle court au kloärek, le prend dans ses bras, et lui crie :

« Revenez, mon serviteur, revenez à moi ; essayez ces larmes. Vous demandez mon cœur trop tendrement. Ah ! quand je vois vos pleurs, je n'ai plus de refus.

« — Oh ! bénis soient, jeune fille, l'heure et le moment où vous êtes née ; bénie, soyez-vous, créature charmante. Vous savez frapper jusqu'à blesser ; mais vous savez aussi les remèdes qui guérissent les blessures. »

Alors le mariage est conclu. Le kloärek renoncera à ses études, à ses projets. Il laissera repousser ses cheveux demi-tonsurés ; il reprendra le petit chapeau à chenilles bariolées ; il placera un berceau sous son vieux crucifix de plâtre ; il devait être un prêtre, il redeviendra un homme ; un homme heureux, s'il en est dans le pays !

Et tout entier à ce nouveau rêve, il court le long des vallées, saisi et triste de sa joie ! Il va écoutant le bruit des moulins, les chants des laveuses, les cris des enfants dans les vergers fleuris, et il se dit : — Voilà mon univers ; je suis de la terre aussi, maintenant ! J'aurai parmi ces femmes une femme qui chantera, parmi ces enfants des enfants qui joueront joyeusement ; je suis redevenu un homme. Puis, à peine s'est-il réjoui dans son cœur à cette pensée, qu'un sourd reproche mur-

mure en lui ; il entend comme des voix d'anges qui lui rappellent ses projets d'autrefois. Elles lui vantent la paix d'une vie passée loin des durs travaux ; la douceur de la prière entremêlée aux actions pieuses ; elles lui parlent du presbytère caché sous l'ombre de vieux noyers avec une vigne autour des fenêtres, une cour, un puits et un jardin où il y a des roses ! Mais le jeune homme résiste ; il repousse les mystérieuses tentations. Alors une autre voix gronde et s'élève ! Dieu parle lui-même ! et pour que le kloärek ne s'y trompe pas, Dieu lui *parle latin*, comme un bréviaire ou son professeur de philosophie !

« Et je venais sur la route, ne songeant à aucun mal, ne songeant qu'à ma plus aimée, quand j'entendis quelqu'un d'invisible qui me criait d'un ton menaçant :

Quid quietem queris,
Cùm ad laborem natus sis ?

« Et moi, je restai un moment debout, éperdu, et le sang glacé dans mes veines.

« Et la voix répéta encore :

Hunc mundum miserum relinque.
Hunc mundum miserum relinque.

« Je me levai d'auprès de ma maîtresse, et je me mis à marcher, et bien des portes de maison avaient passé devant moi lorsque je vis les tours de Kernitron ! A cette vue, je m'arrêtai tout pensif !

« — Dieu ! Dieu ! est-ce bien votre choix qui m'appelle, moi plein d'iniquités ?

« Si c'est votre voix je ferai votre volonté ; je laisserai tout de côté pour vous.

« Et la voix répéta encore :

Amice, sequere me,
Et habebis lumen vite.

« — Oui, mon Dieu ! je vous suivrai jusqu'à l'heure de la mort. Je vous aimerai de toute la profondeur de mon cœur. Mais auparavant, mon Dieu, que j'aie pris congé de la plus belle jeune fille qui soit sous votre ciel ; il faut que j'aie brisé son cœur. »

« Et ma maîtresse jolie disait à ses compagnes en me voyant venir : — Savoir ce qu'il y a de nouveau ; je vois venir mon doux ami, et son cœur est en chagrin : savoir ce qu'il y a de nouveau. »

Elle ne tarde pas à le savoir ; la séparation s'accomplit au milieu des larmes.

« Ma maîtresse jolie pleurait, et moi je pleurais aussi, tout éperdu d'amour ! »

« Et voilà les plaisirs du monde, ils passent comme un fantôme, et encore, où ils ont passé, ils laissent leur fiel aux lèvres de ceux qui ont aimé ! »

« Adieu, vie mauvaise et méchante, je ne puis plus te regretter, car tu as été trop lourde à mon cœur ! »

Ici finit la première partie du poème.

Le chant qui suit prend le kloärek au milieu de ses études ecclésiastiques et déterminé à accomplir son sacrifice. Retiré de la vie, il s'est enfermé dans sa mansarde avec une de ces belles tristesses que jette dans l'âme l'accomplissement d'un devoir, et qui sont plus saines que la joie. Il sait qu'il y a par le monde une jeune fille que son nom fait tressaillir, une veuve de cœur qui garde son alliance ; il aime et il croit, il a une âme qui comprend sur la terre et un Dieu qui l'attend dans le ciel. Que peut-il lui manquer ? — Vue du haut de son dévouement et de ses espérances, la vie lui paraît pleine de charmes. S'il pleure, c'est que les larmes sont bonnes à verser ; c'est qu'il faut bien que l'on pleure, comme il faut que l'on parle, comme il faut que l'on chante, pour pouvoir respirer plus à l'aise. Mais le kloärek est heu-

reux ; le kloärek est plein de confiance ; il croit avoir payé son impôt et n'avoir plus rien à démêler avec la douleur. — Dieu lui fait bientôt connaître qu'il s'est trompé.

« J'étais dans mon jardin et je contemplais mes fleurs : mon cœur était vide de tourments, mes yeux étaient vides de larmes ! »

« Et j'entendis un oiseau qui chantait sur ma tête : *Livre-toi à l'étude, Kloärek, car ta bien-aimée est mariée!*... »

« Mais moi, furieux, je cherchais une arme pour tuer l'oiseau, je cherchais une arme pour l'abattre du ciel. »

« Périsse ainsi quiconque aurait le cœur de m'annoncer une telle désolation ! »

« — Kloärek ! Kloärek ! écoute ceci dans les chants d'un oiseau, si tu n'aimes mieux l'entendre de la bouche d'un messager. »

« Et j'ai été obligé de l'entendre de la bouche d'un messager. Je l'ai entendu et j'ai respiré dans la douleur ! »

« Et voilà pourquoi maintenant je désire un trou de terre!... »

Telle est la fin du rêve du jeune homme. Bientôt le contrecoup de ce désenchantement se fait sentir. Il avait établi dans son âme une sorte de solidarité entre cette femme et Dieu ; voilà que maintenant, trahi par la première, il se sent douter de l'autre. On a coupé une des ailes de sa foi, et sa foi retombe à terre, et les étoiles de son auréole de saint s'éteignent, une à une, sur son front. Puis, sa maîtresse mariée, l'exaltation du sacrifice qu'il faisait à Dieu s'écroule de toute sa hauteur. Cette jeune fille et Jésus-Christ luttèrent dans son âme ; mais il n'y a plus de lutte, car la jeune fille s'est retirée ; partant plus d'intérêt. La robe noire du prêtre n'est plus pour lui une tunique de martyr, ce n'est qu'une soutane vulgaire. Où le sacrifice cesse, le dégoût commence. Le kloärek, dou-

teur, amer, ennuyé et triste, rebaisse les yeux, avec la dédaigneuse résolution qui suit toujours ces désappointements de l'âme ; il secoue son passé à ses pieds, comme une vaine poussière, et se mêle à la foule pour n'en plus sortir.

Un épilogue plein de portée, qui termine le poème, donne, avec une admirable brièveté, la conclusion de ce drame sans dénouement, comme la plupart des existences. Il est consacré à raconter le mariage du kloärek avec une jeune *pennerès*, à laquelle les parents donnent, en la mariant, *leur bénédiction et une partie de leur fortune*.

— Toute la moralité du livre est là. C'est la vie humaine dans sa triviale vérité ; l'histoire de notre voisin, de tout le monde ; un roman commencé sous les arbres, près d'une jeune fille *au regarder languissant, au gracieux parler*, et qui se termine avec une autre *par-devant notaire !*

§ II. — La Révolution en basse Bretagne. — Une messe sur la mer. — Poème breton sur la Révolution française.

Outre les *Aventures d'un jeune Bas-Breton*, nous avons parlé, au commencement du chapitre, d'un poème sur la *Révolution française*. Cet ouvrage, encore inédit, mais fort répandu dans le Finistère et dans les Côtes-du-Nord, fut composé par de pauvres prêtres réfugiés en Angleterre, lors des persécutions de la terreur. La Révolution y est jugée comme elle devait l'être par des catholiques et des exilés, avec plus de passion que de justice. Mais qui ne comprend qu'il en devait être ainsi ? Ce n'est pas à ceux dont les espérances et le bonheur furent

ensevelis sous la lave qu'il faut demander l'éloge du volcan, mais à nous qui jouissons maintenant de ses bienfaits qui vivons sur le terrain fécondé par la pluie de feu qui dévora nos pères. Puis, il faut bien le comprendre, la révolution ne fut pas en Bretagne ce qu'elle était ailleurs. Les choses ne s'y bornèrent point, comme partout, à un émondage régulier de têtes ; il y eut chez nous un drame moins vulgaire et plus curieux à étudier. Ce fut la lutte entre la guillotine et les croyances ; lutte acharnée, dans laquelle la guillotine usa son couteau et fut vaincue. Ce combat ne dégénéra pas, comme dans la Vendée, en guerre civile ; à quelques exceptions près, la basse Bretagne resta immobile ; mais elle resta à genoux et les mains jointes, malgré tout ce que l'on tenta pour l'en empêcher. C'est en cela surtout que notre pays offrit alors un aspect particulier. Si l'histoire s'occupait de l'étude morale des races, comme le roman le fait pour les individus ; si elle était autre chose qu'un moulage de plâtre pris sur le cadavre d'un siècle et chargé de reproduire ses traits sans son âme, il y aurait pour elle un curieux tableau à tracer dans la résistance passive, intime et tenace de la Bretagne à cette époque. Rien ne put altérer chez elle la fraîcheur de sa foi. Elle ne céda ni à la colère ni à la peur. On put bien enfoncer le bonnet rouge sur sa tête, mais non sur ses idées.

— *Je ferai abattre vos clochers*, disait Jean-Bon-Saint-André au maire d'un village, *afin que vous n'ayez plus d'objets qui vous rappellent vos superstitions d'autrefois*.

— *Vous serez toujours obligés de nous laisser les étoiles*, lui répondit le paysan, *et on les voit de plus loin que notre clocher*.

Aussi ce fut en vain que la loi prononça la peine de mort contre les prêtres non assermentés et contre ceux qui les recélaient; ce fut en vain que les comités révolutionnaires dressèrent leur effroyable comptabilité patriotique, passant tous les suspects au compte du bourreau : il se trouva toujours en Bretagne des prêtres pour assister les fidèles, des fidèles pour donner asile aux prêtres. On peut même dire qu'il y eut dans notre province peu de communes où le culte extérieur fut interrompu. La piété était plus ingénieuse que la persécution. En voici des exemples.

A *Crozon*, les églises sont fermées, les prêtres traqués ne peuvent trouver une grange pour offrir le saint sacrifice, les soldats occupent les villages!... Quel moyen de remplir ses devoirs de religion! Comment baptiser les nouveaux-nés? marier les fiancés? — Ecoutez :

Minuit sonne : une lueur vacillante brille au loin sur l'Océan; on entend le tintement d'une cloche, demi perdu dans le grand murmure des flots. Aussitôt, de toutes les criques, de tous les rochers, de toutes les anfractuosités du rivage, surgissent de longs points noirs qui glissent sur les vagues. Ce sont des barques de pêcheurs chargées d'hommes, d'enfants, de femmes, de vieillards, qui se dirigent vers la haute mer. Toutes cinglent vers le même point. Déjà le son de la cloche se fait entendre de plus près; la lueur lointaine devient plus distincte; enfin l'objet vers lequel accourt cette population réunie apparaît au milieu des vagues! — C'est une nacelle sur laquelle un prêtre est debout, prêt à célébrer la messe. Sûr de n'avoir là que Dieu pour témoin, il a convoqué les paroisses à cette solennité, et tous les fidèles sont venus : tous sont à genoux entre la mer qui gronde sourdement et le ciel tout sombre de nuages!...

Que l'on se figure, s'il se peut, un pareil spectacle! La nuit, les flots, deux mille têtes courbées autour d'un homme debout sur l'abîme; les chants de l'office saint, et, entre chaque répons, les grandes menaces de la mer murmurant comme la voix de Dieu!

Et n'allez pas croire que, pour rester fidèle à ses vieilles croyances, le paysan breton n'eut aucun danger à courir. La tolérance des patriotes n'aida point à cette constante foi. Nulle part, au contraire, la persécution ne fut plus continuelle, plus hargneuse. Il y eut des provinces en France où l'on coupa plus de têtes, mais aucune où l'on aiguillonna davantage les susceptibilités, où l'on agaça autant les passions, où l'on aigrit avec plus d'entêtement la colère des masses. On eût voulu faire lever le lion debout pour le frapper plus sûrement à la poitrine; ce fut en vain, le lion resta couché sur ses griffes puissantes.

Pendant les persécutions devinrent telles que beaucoup de prêtres durent quitter nos campagnes et passer en Angleterre.

Cet exil ne fut point une promenade romanesque, comme l'émigration qui avait eu lieu peu auparavant. La patrie tenait ferme au cœur de ces pauvres prêtres; ils la quittèrent avec larmes et désespoir.

C'est qu'aussi cette patrie était la Bretagne, et tout le monde ne sait pas jusqu'à quel point cette sauvage contrée est chère à ceux qui y sont nés. Dans les grandes villes, on ne connaît pas l'amour du pays; les hommes y croissent au milieu du bruit et du changement; à trente ans, ils ne se rappellent plus dans quelle maison ils ont vu le jour, et ils ont déjà vendu le lit où leur père est mort. Cet esprit de famille qui attache au foyer, aux vieux portraits, aux vieux meubles des ancêtres, leur est in-

connu. Ils voyagent dans la vie comme les Arabes dans le désert, allant toujours vers les meilleurs pâturages, et sans bâtir de nid pour leurs affections. En délogeant, ils laissent leurs souvenirs avec les tapisseries, dans la maison qu'ils abandonnent. Aussi ne peuvent-ils comprendre notre attachement au sol, à l'air, au clocher du village, ni ces acclimatemens de l'âme dans un certain lieu, qui font que partout ailleurs elle devient languissante. Le mal du pays est un de ces mystères que l'on ne peut concevoir, si l'on n'est point né dans quelque coin de terre où les rameaux de l'antique foi et de l'esprit de famille ombragent encore le berceau. Dans les villes capitales, on a entendu ce mot, on le répète ; mais ce n'est qu'un bruit sonore, quelque chose comme les mariages d'amour, comme les plaisirs de la vie des champs ; un lieu commun sentimental que tout le monde sait par cœur et que personne ne sent.

Il n'en était point ainsi pour ces hommes que la persécution forçait à quitter leurs paroisses ; l'affection pour le pays était, chez eux, le résultat du caractère, des croyances et des habitudes. Abandonner la Bretagne, c'était renoncer à tout ce qui leur avait été doux sur la terre, c'était réellement passer d'une vie à l'autre. Ils étaient d'ailleurs accoutumés au calme de la retraite, et ils s'effrayaient d'être ainsi lancés dans les flots du monde. Ils avaient joui jusqu'alors de ces fortunes paisibles et abritées, de ces existences en espalier qui s'épanouissent à l'aise sous le soleil du pays, et voilà que maintenant sans appui, il leur fallait jeter leurs destinées en plein vent dans la vie ! Sans doute que la résignation chrétienne les soutint ; mais leur cœur saigna, leur esprit s'assombrit profondément. Puis, il faut le dire, le lieu de l'exil ajoutait à sa douleur. Pour être des prêtres,

ces hommes n'avaient pas cessé d'être Bretons. Ils n'avaient point perdu leur prévention natale contre l'Angleterre ; ils n'avaient point oublié que le peuple auquel ils venaient mendier l'hospitalité était le même que, tout enfant, ils avaient appris à maudire ! car il faut avoir entendu prononcer ce nom du *Saxon*⁴ sur nos grèves, pour comprendre quel bouillonnement de haine il éveille encore aux cœurs bretons. Un Anglais, pour eux, ce n'est pas un étranger, ce n'est même pas un ennemi ; c'est un Anglais ! C'est cinq cents ans de pillage, de meurtre, de trahisons ; c'est le souvenir vivant des défaites navales de l'empire et des pontons de Portsmouth ; c'est la méchanceté et l'hérésie incarnées ! L'éducation, la charité évangélique, avaient bien pu adoucir, chez les prêtres bretons, cette détestation, mais non l'effacer entièrement. Ils souffrirent donc doublement sur la terre d'exil ; car ils souffrirent dans leur affection et dans leur haine.

Ce fut afin d'alléger le poids de ces maux de l'âme, que les pauvres proscrits se recherchèrent entre eux, et se réunirent pour se parler dans la langue de la patrie. L'ancien curé de Perros présidait à cette réunion, et ce fut avec lui, sous son inspiration, qu'ils composèrent le poème de la *Révolution*, dont nous allons parler. Ce poème est le *Super flumina Babylonis* d'un nouveau peuple de Dieu exilé sur le rivage étranger.

Voici le début.

« Quand donc, ô mon Dieu ! viendra le jour où je respirerai l'air pur de ma contrée, où je te reverrai, terre de France ?... Mon corps est loin de toi ; mais jour et nuit, ô France ! mon âme est sous ton ciel, avec le souvenir de tout ce que tu m'as fait souffrir !

(4) *Saxon*, c'est le nom que les Bretons donnent encore aux Anglais.

« Trois ans déjà, trois ans entiers depuis que je suis venu sur cette terre des Anglais!... Et le cœur qui désire beaucoup se lasse si vite d'attendre! Mais, hélas! peut-être ai-je encore bien à souffrir, peut-être ne te reverrai-je jamais, ô mon pays!

« Assis sur un rocher, près des grèves de la mer, les larmes coulent sans cesse le long de mes joues en voyant le péché et l'infamie souffler sur ma patrie, sans changement ni trêve.

« Et pour soulager mon cœur, je me suis dit : — Chantons! mais je n'ai pu que l'essayer : chaque son défailait en soupir, car, sur un rivage étranger, ma langue s'attache à mon palais; tous mes chants s'aigrissent et tournent en sombres cantiques.

Le poète commence ensuite l'histoire de la *révolution française* et de ses suites déplorables. Il raconte la mort de Louis XVI, puis il ajoute :

« Après un tel crime viendront les autres crimes! Maintenant, à la mort la foule!... Maintenant, malheur à tout riche! Maintenant, malheur à tout noble! Maintenant, malheur à tout chrétien!

« L'instrument de la mort se promène dans nos paroisses, et fauche des têtes à son gré. Au nom de la liberté, la mort est partout. Aux frontières, il faut mourir par la guerre, au foyer de ses pères, il faut mourir par l'échafaud!

« Alors vous auriez vu des prêtres vénérables, blanchis et ridés par les austérités, venir, les mains liées, rendre témoignage à la foi de l'Évangile. Ils demandaient l'honneur de mourir! Ils furent bientôt exaucés.

« Mille bourreaux sont employés à les conduire à la mort, non pas un à un, mais par troupes. Sept cents sont massacrés à Paris, dans un seul jour, *parce qu'ils croyaient!*

« Pour eux, ni procès ni défense. Un bourreau les prend et les massacre à sa manière. Il les assomme, les étrangle, les disperse en lambeaux, leur arrache à pleines mains les entrailles; et quand on est las de tuer, on envoie le reste en exil!

« Honneur, honneur à toi, ma contrée, ma pauvre Bretagne!

mon cœur n'est plus si triste à ton souvenir. Chez toi, des mercenaires¹ pourvoient aux besoins de l'Église de Jésus-Christ. Mille crimes ont été commis, ô Bretagne! En ta faveur, Dieu pardonnera à mille coupables!

« O nobles mercenaires! j'envie votre sort! pourquoi n'ai-je point la gloire de mourir comme vous? Combien de temps encore resterai-je au milieu de mes fatigues et de mes souffrances? Combien de temps serai-je en prison dans mon corps?

« Mais si ma chair n'est pas ouverte par des plaies saintes d'où puisse s'échapper mon sang, que mon sang se change en larmes, et que ma vie s'écoule par mes pleurs. Et puisse ma mort, ô mon Dieu! compter pour vous, nobles mercenaires! puisse mon dernier soupir apaiser la colère du Seigneur! »

Le début du second chant a quelque chose de solennel qui rappelle les prophètes.

« Pourquoi ne puis-je être entendu de l'autre côté de la mer lorsque je crie de loin la vérité? Pourquoi ne puis-je être entendu lorsque je dis : — Bretons, délassiez-vous du crime et écoutez la parole qui vous instruira.

« Vous vous plaigniez des tailles, vous les maudissiez, et vous aviez raison sans doute; mais en quoi a-t-on amélioré votre sort? Quelles charges avez-vous vu diminuer? On n'a diminué que le nombre de vos enfants!

« Les églises sont pillées, les images saintes détruites, les os des morts sont dispersés sur les chemins; une seule cloche a été conservée dans chaque clocher pour sonner le beffroi d'alarme! Ils ont raison, qu'ils sonnent, qu'ils sonnent le tocsin du feu pour tout le genre humain!

« Pour argent, vous avez du papier; vos terres sont en friche; les denrées sont rares; la guerre tue vos frères; la convention ne vous laisse rien, pas même le droit de pleurer!

« On mesure votre grain! on vous pèse votre faim! la réquisition enlève vos chevaux, vos équipages, et si vous vous plaignez... regardez bien qui vous écoute!

« Le chêne de la liberté, ce symbole de la révolution, qui

(1) Mercenerien. — Hommes qui vivent du travail de chaque jour.

devait être greffé sur le grand arbre du paradis terrestre, que vous a-t-il produit jusqu'à présent? — Esclavage et misère! vous voilà libres, il est vrai, égaux surtout; égaux en souffrances, égaux en déceptions.

« Vous dissimulez en vain, hommes de la révolution, vous vous parez de votre orgueil; mais votre esprit a bien de la peine à payer votre cœur : votre civisme est de la contrainte; un seul est heureux mille souffrent et pleurent. »

Nous nous arrêtons dans ces citations, parce que le poème entier viendrait se jeter sous notre plume. Il continue ainsi, plein d'élan, d'ironie, de sombre tristesse. A la description poétique de l'orage révolutionnaire, succèdent d'admirables regrets sur la ruine de la religion; puis, tout-à-coup, comme saisie d'une colère sainte, à la vue de ces abominations qui souillent la patrie, la muse jette un cri de guerre, et appelle ceux qui sont encore à genoux à se laver et à s'armer du glaive.

« Laïques et prêtres, il faut prendre votre parti. Voyez à mourir et à combattre. Votre roi sur la terre, votre Dieu au ciel... tous deux ont été outragés! — qui les vengera ?

« Oh! si ce fut jamais un devoir pour le peuple de se lever, l'heure est venue; qu'il montre sa terrible figure! Bretons, tout chrétien est soldat pour la foi, tout soldat doit sa vie à son roi!

« Roi de France, séchez vos larmes; plus de regrets, maître, nous mourrons, ou nous jetterons à bas les tyrans. Nos fronts vous serviront de marchepied pour remonter au trône, et vous y ramènerez la justice et la religion!

« Et vous, Bretons, à la Vendée!... C'est là que la foi est encore debout, couronnée de lauriers sanglants. Le vainqueur est là qui vous appelle, une main sur le sceptre, une autre sur l'Évangile. »

Le poème est terminé par un retour vers les souvenirs du pays et vers de douces espérances.

« O terre des Bretons, ô ma contrée chérie, ma contrée tant

pleurée; sol précieux, si douloureusement abandonné! je me sens tout frémissant d'avance à la pensée de te revoir. Et pourtant, ô ma Bretagne! je mourrais content sans avoir vu ton ciel si le passé renaissait en France.

» Bénie soit l'heure où une pareille nouvelle me sera apportée! Alors, ô mon Dieu! dispose de ma vie!... que je prenne mon vol vers ton paradis! De ma douce Bretagne où de la dure terre des Anglais la course ne sera ni plus courte ni plus longue, ô mon Dieu!

Telle est cette œuvre dont les informes lambeaux qui précèdent ne peuvent malheureusement donner une juste idée. Pour en sentir tout le charme, même dans l'original, il faut se mettre, comme nous nous sommes efforcés de le faire, au point de vue de l'époque et des auteurs. Il faut retourner pour un moment sa cocarde, écarter les préoccupations libérales, s'identifier à ces chaudes indignations de croyant, et juger en poète, non en homme politique. Nous autres, que passionne si vivement la religion de l'avenir, nous devons comprendre mieux que personne la religion du passé; nous devons sentir que chez ces hommes, comme chez nous, il y eut croyance, amour, dévouement. Ils avaient foi en leurs pères, comme nous avons foi en nos enfants. La différence entre leurs attachements et les nôtres fut dans les objets, non dans le sentiment; ils combattaient pour défendre une tombe, et nous nous combattons pour protéger une berceau.

§ II. — Poèmes philosophiques. — *Le Buguel-sur.* — *Le Colloque.* — Fables de Ricou.

La vieille littérature bretonne n'a point laissé d'ouvrage philosophique. Les peuples primitifs ne songent guère qu'à raconter leurs impressions ou les faits qui les ont

touchés. Ils n'étudient l'homme qu'avec le cœur. C'est aux peuples civilisés qu'il appartient de le disséquer avec l'esprit. L'idée de formuler les devoirs n'a dû venir que le jour où les devoirs ont cessé d'être remplis. Les livres de morale sont contemporains, chez toutes les nations, des bagnes et des cours d'assises.

Aussi n'est-ce que dans les productions tout à fait modernes de la littérature armoricaine que l'on peut trouver quelques ouvrages de ce genre, encore sont-ils en bien petit nombre, et, le plus souvent, imités du français.

Cependant, parmi ces ouvrages, il en est un qui jouit d'une grande réputation, et qui la mérite. Je veux parler du *Buguet-fur* (l'Enfant sage), attribué à Legall de Guimiliau. Ce petit livre est le *Bonhomme Richard* des Bas-Bretons, mais bien inférieur à l'admirable ouvrage de Franklin. Il n'y faut chercher ni cette science économique, si heureusement habillée en veste d'ouvrier par l'auteur américain, ni cette saillie si spirituellement triviale, ni surtout cet art de formuler qui cristallise, pour ainsi dire, la pensée. Le *Buguet-fur* est une œuvre plus simple faite pour des hommes moins avancés.

Le *Colloque*, autre petit poème du même auteur, est une satire assez vive des différentes conditions. Malheureusement, c'est comme le *Buguet-fur*, une œuvre intraduisible. Les critiques que Legall y fait des vices habituels à chaque profession sont tellement appropriées aux mœurs bretonnes, tous les détails de sa satire ressortent tellement de coutumes locales impossibles ou futiles à décrire, qu'il faut être du pays, y avoir tenu ménage, pour goûter ses plaisanteries.

Dans le *Colloque* comme dans le *Buguet-fur*, on voit souvent percer contre les gens d'Église une ironie élé-

gante qui rappelle la manière d'Erasme. Ainsi, en faisant le portrait de ces curés que l'on appelle *tolérants*, et qui font de Dieu un bon vivant incapable de gêner personne, Legall dit :

« Un bon curé, selon les gens du pays, c'est celui qui a la réputation de ne pas tenir à son argent et surtout de n'en point demander à ses paroissiens; qui dit des messes courtes et fait de longs repas; qui sort de bonne heure de l'église, donne à boire et à manger à tous ceux qui vont le voir, et abandonne aux mauvaises gens le licou sur le dos, sans le leur raccourcir ni le tirer rudement; mais s'ils ont un vrai prêtre qui veuille régler leur vie, obliger les méchants à se corriger, et qui ne les absolve qu'après la pénitence, jamais ils ne l'aimeront; ils diront: — Le curé est trop méchant; nous irons au vicaire.

LE QUESTIONNEUR. Mais un curé doit-il laisser à son vicaire le soin de remplir sa propre mission ?

L'HOMME EXPERT. Je ne puis vous le dire, mais pour le sûr, il lui laisse toutes les corvées. Il y a bien des curés qui ne confieraient pas à leurs vicaires la clef de leur cave, mais la clef du paradis, c'est autre chose. »

Plus loin, il dit en parlant des nonnes :

« Leurs yeux regardent haut, et leurs cœurs portent de grandes pensées; elles n'estiment une chose qu'autant qu'elle peut les élever; elles habitent leur orgueil de la robe blanche de l'humilité, elles sont les servantes de tout le monde, parce qu'elles ne peuvent être les maîtresses de personne, ce sont des anges de patience, mais qui ne peuvent pas souffrir la contradiction. »

Il n'est pas moins sévère pour les moines :

« L'état de moine est beau : le moine qui se livre à Dieu est un homme saint et parfait, sa vie est pure, il fait envie aux anges. Mais la règle semble bien lourde à la plupart d'entre eux. Au lieu de rester dans leurs couvents, ils courent sans cesse, ils vont visiter les demoiselles et les dames nobles. Quand ils rentrent au couvent, ce ne sont qu'entretiens au parloir entre

eux et de jeunes femmes. Que ce soit Dieu le sujet de ces conversations... tout le monde ne le croit pas. »

Nous passons sous silence le *Michel Morin* de le Laë, le *Geai de Saint-Jean*, et plusieurs autres poèmes du même genre, parce que ce sont des œuvres qui n'ont rien de breton. Les auteurs ont en vain pris le grand chapeau et les braies celtiques, le linge fin paraît sous l'habit campagnard.

Nous n'en dirons point autant des fables de G. Ricou. Ricou est le Burns de notre basse Bretagne, devenu poète sans études premières, et, ce qui est plus étonnant, poète moraliste ! Rien dans sa vie pourtant n'a aidé à cette vocation. Ses parents, qui étaient de simples journaliers, lui mirent la pioche en main dès que ses bras purent la manier, et depuis, il n'a point cessé de se livrer aux plus rudes travaux de la campagne. Pauvre, même pour un pays où les plus riches n'ont que le nécessaire, Ricou a élevé, à grande sueur de son corps et aux grands tourments de son âme, une nombreuse famille qui commence à l'aider maintenant qu'il se fait vieux. C'est au milieu de toutes ces circonstances défavorables que son talent est né, s'est développé et s'est révélé. Il avait appris seul à lire et à écrire. Un recueil de fables en prose lui tomba entre les mains ; il fut saisi à cette lecture. Il y avait dans cette forme, à la fois philosophique et naïve, quelque chose qui convenait singulièrement à l'esprit perspicace de Ricou, à ses dispositions sourdement frondeuses, à son langage sentencieux. Il songea aussitôt à faire des fables bretonnes. Mais, obligé de consacrer son temps au travail de la terre, il ne pouvait écrire que le soir. Quand l'inspiration venait le chercher jusqu'aux champs, il la renvoyait à la maison, lui donnant rendez-

vous pour après souper. C'était alors seulement, au bruit du rouet de sa femme qui lui filait ses chemises, du *ribot* de sa fille qui pressurait le beurre du lendemain, parmi les chants et les ris de ses garçons, lutinant les jeunes voisines rassemblées autour du foyer pour la veillée, que Ricou, retiré à l'écart, composait ses fables. Ce furent d'abord d'informes récits, sans liaisons et sans suite, dans lesquels les vers tombaient lourdement l'un sur l'autre, dépourvus de mesure. Mais, avec la patience d'un prisonnier, Ricou revint sur ses ébauches grossières jusqu'à en user les aspérités. A la longue, chacune d'elles prit une forme mieux arrêtée ; le vers, solidement enchaîné dans le récit, chatoya comme un diamant bien taillé ; tout s'anima, tout se teignit d'un coloris poétique. Dès lors, Ricou, devenu plus hardi, suivit de moins près son modèle. Il sentit que son esprit marchait seul et qu'il était temps de le laisser aller. Mais cette longue éducation de son intelligence, faite sans secours et par la seule puissance de sa volonté, avait duré vingt ans : Ricou était déjà vieux.

Ce fut en 1828 qu'un imprimeur de Morlaix, M. Guilmer, lui acheta son manuscrit, qu'il imprima sous le titre peu exact de *Fables d'Esopé, traduites en breton par G. Ricou*. Les fables de Ricou ne sont pas plus traduites d'Esopé que celles de La Fontaine : c'est une imitation libre et fort éloignée de l'original. Les moralités sont d'ailleurs l'ouvrage de l'auteur breton, qui exprime ses propres opinions, sans s'inquiéter des affabulations de son modèle.

Du reste, dans toutes ses imitations, Ricou a singulièrement ravivé la sécheresse du fabuliste grec. Esopé repousse les détails, évite l'analyse des caractères, raconte le fait tout simplement, dans sa progression logique, né-

gligeant les ornements et ne s'occupant que de démontrer la moralité finale; Ricou suit une tout autre marche.

Il m'a semblé qu'il serait curieux de présenter ici la même fable traitée par Esope, par Phèdre et par Ricou. La comparaison pourra donner une juste idée du genre de mérite de ce dernier. Je prends au hasard, pour cet examen, la fable du *Loup et de la Grue*, que je traduis sur les trois originaux grec, latin et breton.

Je commence par Esope :

« Un os s'arrêta dans le gosier d'un loup. Il promit une récompense à la grue si elle voulait plonger la tête dans sa gorge et en arracher l'os qui y était arrêté. Celle-ci, qui avait un cou fort long, ayant réussi à arracher l'os, réclamait sa récompense. Alors, le loup s'étant mis à rire et à aiguïser ses dents : — C'est déjà une assez grande récompense pour toi, dit-il, d'avoir retiré la tête de la gueule et des dents du loup sans avoir rien souffert.

« Cette fable s'adresse aux hommes qui, une fois hors du danger, remercient de cette manière ceux auxquels ils ont des obligations. »

A part le léger détail relatif au loup, *s'étant mis à rire et à aiguïser ses dents*, on voit qu'Ésope court à son but comme pourrait le faire un géomètre démontrant l'énoncé d'un théorème.

Voici maintenant la fable de Phèdre :

« Celui qui attend d'un méchant le prix d'un service rendu se trompe deux fois : d'abord, parce qu'il a obligé quelqu'un qui ne le méritait pas, ensuite, parce qu'il aura grand-peine à s'en retirer sain et sauf.

« Un loup rongea un os qui s'arrêta dans sa gorge. Torturé par la souffrance, il commença à engager chaque animal, par ses promesses, à lui retirer ce qui causait son mal. Enfin, ses serments persuadèrent la grue, qui confia à sa gueule la lon-

gueur de son cou, et lui fit cette périlleuse opération. Comme elle réclamait la récompense promise pour ce service : — Tu es une ingratitude, dit le loup, tu as retiré de ma gueule ta tête saine et entière, et tu demandes encore une récompense ! »

Ici, il y a plus d'art que dans Esope. La concision énergique du latin (que nous n'avons pu rendre dans notre traduction) est surtout remarquable. Il y a de la force et de l'élégance dans quelques expressions ; *os devorantium fauce cum hæreret ; extrahere malum ; gulæ credens colli longitudinem*. Mais, il faut le dire, ce style est un peu raide et impérieux ; il n'y a là ni bonhomie, ni simplicité. Phèdre vous tire, de prime abord, sa morale à bout portant, comme un coup de pistolet. Lisez Lafontaine, et vous verrez ce qui lui manque.

Mais voyons la version de Ricou :

« Un loup, mangeant un morceau qu'il trouvait de son goût, et se pressant de tout dévorer, avala un os qui lui resta dans le gosier. Alors il se mit à courir de tous côtés, suppliant les animaux, et en cherchant un qui consentit à lui remettre le gosier en état. Mais aucun n'y voulait fourrer la patte. Tous refusaient du même ton. — Celui-ci, disaient-ils entre eux, est un glouton, il mangerait tout ce qu'il y a dans le pays ; le beau malheur, vraiment, quand il créverait !

« Cependant, à force de flatteries, de contes et aussi de promesses, le loup engagea un grand oiseau, qu'on appelle grue, à plonger sa tête dans son gosier. Lorsqu'il eut été ainsi soulagé, la grue lui demanda sa récompense. Mais le galant se mit à rire, et avec son air traitre : — Tu es mon obligée, ma belle, dit-il, puisque tu vis encore. Si je l'avais voulu, je t'aurais coupé le cou lorsque tu as plongé ton bec dans ma gorge ; tu es saine et sauve, remercie-moi !

« Faites quelque chose en faveur d'un méchant, et, pour

(1) Le vers breton est admirable d'énergie, mais intraduisible. *Liou aq dreñonrach var e vin. — La couleur de la trahison sur la face.*

« unique paiement, vous aurez perte, raillerie et tourments
« d'esprit. »

Je ne sais si la prévention m'aveugle ; mais le récit de Ricou me paraît de beaucoup supérieur à ceux de ses deux concurrents. Il n'y a rien, ni dans Ésope ni dans Phèdre, de relatif à cette mauvaise volonté des animaux, qui connaissent le loup et ne veulent nullement mettre la patte à son mal ; rien sur la gourmandise du malade, dont la mort ne ferait de peine à personne. *Un grand oiseau qu'on appelle grue*, dit Ricou, forme explicative qu'il emploie souvent avec une bonhomie campagnarde toute charmante. Il ne connaît pas cet oiseau, lui, il n'en a jamais vu dans sa paroisse ; aussi vous le donne-t-il comme un oiseau étranger, qu'on appelle grue. — *C'est une assez grande récompense pour toi d'avoir retiré ta tête des dents d'un loup*, avait dit Ésope. — *Tu es une ingrate*, avait ajouté Phèdre, ce qui était déjà bien mieux ; Ricou renchérit encore. — *Tu es mon obligée, ma belle*, dit le loup à la grue, et il me semble qu'il y a dans cette exagération même de mauvaise foi une effronterie plus plaisante, une rouerie de meilleur aloi.

Remarquez bien qu'en citant la fable du *Loup et de la Grue*, je ne l'ai pas choisie comme la meilleure du recueil breton ; c'est peut-être même une des moins remarquables. La plupart sont plus empreintes de la facilité ingénue qui fait le premier charme de ces compositions. Mais ce qu'il y a surtout de ravissant dans les fables de Ricou, c'est la teinte paysanne et individuelle qu'il a donnée à ses récits et à ses moralités. Ainsi, après la fable du *Loup et du Chien*, il ajoute :

« Mieux vaut une pauvre petite chaumière sans couverture,
« mieux vaut le pain noir de la campagne, que les mets délicats
« mangés dans les châteaux ; car là il faut apprendre à vivre en

« peur, en doutance de toute chose ; là, plus de liberté, là il faut
« dissimuler les injures qu'on reçoit. »

Qui ne voit que le château dont parle ici Ricou, c'est la maison de ville de son maître, où il est reçu debout et sans qu'on lui rende son salut ; grondé pour le retard de son fermage, puis envoyé à la cuisine avec les valets ? *Là, en effet, plus de liberté ; là il faut dissimuler les injures que l'on reçoit.*

Afin de donner une idée complète du mérite de Ricou, nous ajouterons, pour terminer, la traduction de deux de ses fables.

LE RAT ET LA GRENOUILLE.

« Un jour, le rat et la grenouille commencèrent à combattre.
« Le sujet de leur guerre était la royauté des marais. La bataille fut livrée dans une grande plaine, et les deux rivaux combattirent à perdre haleine avec des lances de jonc. Le choc fut rude ; c'était des deux côtés même force et même agilité. Chacun des adversaires pensait au bonheur et à la gloire qu'il y aurait pour lui à remporter la victoire. Pendant qu'ils s'épuisaient ainsi en efforts, un oiseau appelé milan fondit sur les deux combattants et en fit un fort bon dîner.

« Avant de vous engager dans une querelle, une dispute ou un procès, comme font beaucoup de gens, prenez bien garde de ne pas vous avancer imprudemment, ou vous en aurez perte et souci.

« Le milan, c'est la justice. »

LE RENARD ET LE RAISIN.

« Un renard regardait d'un air mélancolique une grappe de raisin qui commençait à mûrir, et qu'il aurait bien voulu manger. Il cherchait le moyen d'en grappiller quelque chose ; mais voyant qu'il perdait sa peine, et qu'après tous ses efforts il ne lui restait que son désir, sa tristesse s'en alla en gaieté, et

« il dit : — Ce raisin-là ne doit pas être bon, il est encore trop
« vert !

« Les gens d'esprit n'aiment pas ce qu'ils ne peuvent se pro-
« curer. »

Disons enfin et pour achever que, malgré leur mérite, les fables de Ricou ont eu peu de succès. Nos paysans, qui seuls achètent les ouvrages bretons, devaient en effet peu goûter un livre philosophique dont la grâce spirituelle leur échappait. Ainsi, tandis que les *guerzs*, les *cantiques*, les *sônes*, et les *noëls* de M. Ledan se trouvent dans toutes les fermes, c'est à peine si l'on rencontre par hasard, dans une vingtaine d'entre elles, le recueil de fables dont nous venons de rendre compte. Cet échec a dû décourager Ricou. D'ailleurs, je l'ai déjà dit, notre Ésope breton se fait âgé. Tel qu'il est pourtant, c'est encore un homme capable de penser et de produire. Son visage ridé, mais mobile, a conservé son expression de finesse âpre et d'intelligence scrutatrice; son œil éveillé a tout le feu de la jeunesse. C'est un de ces vieillards que le froissement de la vie ne semble pas avoir usés, mais aiguisés. Seulement on sent chez Ricou, à travers son humilité campagnarde, l'irritation d'une haute capacité aigrie et d'une espérance déçue. Quand je le vis, il y a un an, je lui demandai, après lui avoir longuement parlé de ses fables, à quoi il travaillait maintenant.

— Je travaille à ensemercer un champ de panais, me dit-il avec un amer sourire.

Puis il me proposa d'acheter des œufs qu'il portait dans son panier. J'achetai ses œufs et je lui versai un coup d'eau-de-vie, qu'il but après avoir fait avec son verre le signe de la croix.

CHAPITRE IV.

TRAGÉDIES.

§ I. — Caractère des tragédies bretonnes. — Jacob. — Les principales tragédies bretonnes. — Saint Guillaume.

Nous avons parlé de l'existence de vieux drames nationaux, écrits en langue celtique, conservés dans la mémoire d'un petit nombre d'hommes du peuple, et que l'on représentait encore de temps en temps. Nous allons faire connaître ces ouvrages bizarres qui, bien qu'altérés par le temps et les transmissions orales, ont conservé une physionomie originale et curieuse.

Les tragédies bretonnes qui, à notre connaissance, ont survécu à l'oubli, sont en assez grand nombre; nous citerons les suivantes : *Saint Guillaume, comte de Poitou, les quatre fils Aymon, Jacob, Sainte Trifine, Pharaon, Sainte Barbe* (mystère imprimé dans le seizième siècle), *Charlemagne, Sainte Nonn, la Création du monde* *. Nous ne parlons pas des *Amours du Vieillard*, comédie mentionnée par dom le Pelletier, ni du drame intitulé : *Tragédie sacrée commencée au Jardin des Oliviers jusqu'à la montagne du Calvaire*, ni de celui connu sous le nom de *la Passion et Résur-*

(1) *Poésies populaires de la basse Bretagne.*

(2) *Sainte Nonn* a été publiée avec le texte et la traduction de M. Legonidec. Quant à la tragédie de *la Création du monde* nous ne la connaissons pas; mais nous savons qu'un manuscrit de cette œuvre curieuse se trouve aux mains de M. Aurélien de Courson, auteur de *l'Histoire des origines des institutions des peuples de la Gaule armoricaine et de la Bretagne insulaire.*

rection de *Jésus-Christ*, parce que nous n'avons pu, malgré tous nos efforts, nous procurer aucune de ces pièces. Toutes ont cependant été imprimées vers le commencement du seizième siècle.

Parmi les tragédies bretonnes, une seule porte la date de 1530. C'est *Sainte-Barbe*. Les autres, manuscrites ou récemment imprimées, n'ont conservé aucune désignation en chiffres de l'époque où elles furent composées; mais, à défaut de dates, il est mille indications de cette époque. Ainsi, par exemple, dans *Saint Guillaume comte de Poitou*, un personnage, en énumérant les moyens de perdition indiqués aux femmes par Satan, parle du fard comme d'une récente invention. Or, le fard s'introduisit, comme on le sait, en France avec les Italiens de la cour de Médicis. Dans la même pièce, il est souvent question de l'hérésie de Luther, que l'auteur confond avec le paganisme et la religion de Mahomet, ce qui suppose que le protestantisme était récent, et n'avait point encore pénétré en Bretagne, sans quoi l'ignorance du dramaturge, à cet égard, n'eût point été possible. Au commencement de la tragédie de *Sainte Triffine*, le roi Arthur fait une énumération complète des villes de Bretagne qu'il a sous sa domination, et dans cette énumération ne se trouve point Lorient. Cet oubli ne peut s'expliquer qu'en admettant que le d. ame est antérieur à la fondation de cette ville, qui est en effet moderne. Dans *Jacob*, on voit les Hébreux jouant du rebec (*rebed*), et l'on sait qu'à la fin du seizième siècle, le rebec n'était plus en usage. Il fut remplacé par le violon (*vyolons*)⁽¹⁾. Dans la même tragédie, mille détails viennent révéler les mœurs

(1) C'est à tort que Grégoire de Rosternen, dans son Dictionnaire breton, donne pour traduction du mot *violon* les mots *rebed* et *vyolons* indifféremment. Le dernier de ces mots, qui est le seul en usage, a évidemment remplacé l'autre, qui est beaucoup plus ancien, et qui désignait un instrument différent.

féodales de l'époque à laquelle le poète dut écrire. Putiphar, nommé gouverneur par Pharaon, explique à Joseph, devenu son esclave, ce qu'il aura à faire, et lui dit : — « Il te faudra fourbir mes armes et mes éperons, soigner mes beaux coursiers de guerre... Ils sont hauts et robustes, et dans toute l'Égypte il n'en est point de pareils. » Plus tard le même Joseph monte en grade. — « Il est chargé d'accompagner sa maîtresse l'épée au côté avec le chapeau à plumes. — L'auteur l'a évidemment transformé en page du seizième siècle. Du reste, tout le drame de *Jacob* respire l'époque à laquelle il fut composé. C'est un mélange curieux de religion, de mythologie, d'amour naïf et de voluptés licencieuses. On en jugera par la scène suivante, que nous traduisons d'autant plus volontiers, que nous ne reviendrons plus sur cette tragédie qui, à beaucoup d'égards, mériterait cependant d'être analysée.

La princesse Putiphar, après avoir dit qu'elle ne pouvait résister aux flèches cuisantes de Cupidon, et qu'elle était bien malheureuse, parce que les fantaisies de Joseph n'étaient point sur cette terre, se résout à tout tenter. Elle fait appeler le jeune esclave.

« — Joseph, prenez votre épée et suivez-moi. Je veux me promener. L'air est pur aujourd'hui, et votre présence me réjouit.

JOSEPH. Je suis prêt et à vos ordres, princesse.

LA PRINCESSE, le regardant avec tendresse. Joseph !... que vous êtes beau ! Vos regards me prennent, ils m'enlacent, ils m'isolent de tout, et je suis enfermée dans leurs rayons comme dans un carot.

JOSEPH. Princesse... je ne sais que vous répondre !... mes regards sont uniquement occupés de mes devoirs, et n'osent se porter sur vous.

LA PRINCESSE. Vous ne me comprenez pas, Joseph !... Oh ! ce n'est point un reproche que je vous fais ; laissez là tous ces

devoirs domestiques. Si vous saviez combien je vous aime ! Je veux vous rendre l'être le plus heureux de ma maison ! (Après un silence, avec impétuosité.) Joseph ! Joseph ! embrasse-moi !

JOSEPH. Princesse, je respecte trop votre rang et le prince votre époux.

LA PRINCESSE. — Joseph ! embrasse-moi !

JOSEPH. Ce serait un crime.

LA PRINCESSE. Ce qui est un crime, c'est de me refuser !... Tu ne vois donc pas que je souffre ? Si tu savais comme mon amour me brûle !

JOSEPH, avec horreur. Ah ! mieux vaudrait pour moi n'être pas né.

LA PRINCESSE. Je ne me rebute pas, Joseph ! tu comprendras enfin le bonheur qu'on t'offre, et l'honneur qu'on te fait. Déjà ton œil s'adoucit, ton front pâlit. (Elle approche de lui.) Mon plus aimé, écoute-moi. Sais-tu que le sommeil m'a abandonnée ? Sais-tu que ta froideur me déchire le cœur ?

JOSEPH. Princesse, je ne puis vous comprendre. Je ne puis croire que vous veuillez trahir votre noble époux et perdre mon âme !...

LA PRINCESSE, avec une colère retenue. Joseph !... laissez-moi vous aimer !... ne repoussez pas le cœur qui vous cherche ; je sais chérir qui m'aime ; je sais aussi punir qui me blesse ; renoncez à ces résistances...

JOSEPH. Madame, prenez mon épée et percez-moi le cœur. Plutôt mourir que de commettre un crime !

LA PRINCESSE. Pardonnez-moi, esclave, de vouloir attenter à votre pureté !... Joseph ! toutes tes paroles m'irritent sans éteindre mon amour ; ne me rends pas furieuse. Je souffre, Joseph ! un baiser !... Joseph... viens... ma couche est là !... (Joseph fuit.) Ah ! lâche, tu veux me fuir ?... (Elle le saisit par son manteau.) Au secours, mes gens, au secours ! (On arrive.) Vous voyez, cet homme voulait me faire violence... son manteau m'est resté... »

Joseph est arrêté ; le sommelier de Putiphar lui dit : — « Messire Joseph, rendez votre épée ! » — Il lui fait

observer « qu'il a eu tort de chiffonner le tablier de ma dame, que ce n'était pas le moyen de rester le favori du prince ; » après quoi il le conduit en prison.

Cette scène a pu donner au lecteur une légère idée des drames bretons. Ce qui les distingue, comme toutes les autres poésies celtiques, c'est surtout la sincérité ; un tact instinctif à défaut d'art. On a pu remarquer déjà dans les poèmes chantés quelle crédulité de cœur accusaient généralement la gravité enfantine des détails et ce mélange charmant de grandes et de petites choses, de délicatesse sentimentale et de plaisants préjugés ; mais tous les caractères déjà observés vont se dessiner d'une manière bien autrement arrêtée dans les tragédies populaires. A toutes les époques, en effet, les pièces de théâtre sont les peintures les plus vraies des caractères et des croyances. Les autres compositions ont toujours quelque chose d'individuel ; mais les drames sont les poèmes de tout le monde. Pensés devant la grande image du peuple-juge, ce sont des œuvres faites pour la foule et qui lui appartiennent. Pour qu'ils remuent celle-ci dans ses entrailles, il faut qu'ils lui parlent le langage qu'elle comprend, qu'ils caressent les fantaisies qu'elle aime. L'auteur dramatique est un médecin poétique qui donne sa consultation sur le siècle ; applaudi s'il a trouvé les malaises et les plaies, hué s'il parle de maux que l'on ne ressent pas. Non que la conception tragique doive nécessairement, pour être comprise, reproduire des faits habituels ou même vraisemblables ; mais il faut que la combinaison la plus fantastique réponde à une pensée des spectateurs, sinon à un fait existant ; il faut que le roman offert aux yeux de tous ait existé dans le cœur, sinon dans la vie du plus grand nombre ; car ce que le peuple va surtout chercher au théâtre, c'est un aliment à cette avidité de

romanesque qu'il ne peut satisfaire dans le monde réel; tout ce qu'il ne peut dépenser d'imagination, d'intelligence ou de passion dans son existence positive, il vient l'apporter au théâtre; là, si j'ose le dire, est la caisse d'épargnes de ses sympathies et de ses haines.

Les théâtres nationaux sont donc les documents les plus précieux de l'histoire psychologique des peuples, et c'est sous ce point de vue, encore plus que sous l'aspect littéraire, que nous croyons intéressant d'examiner les tragédies bretonnes qui ont survécu à l'oubli.

On devine d'avance qu'ici l'espèce de placidité habituelle aux compositions celtiques se trouve quelque peu modifiée. La forme même du drame a dû faire sortir la poésie bretonne de la sentimentalité et enfiévrer ses allures. Ce n'est plus la méditation contemplative d'une intelligence repliée sur elle-même, qui s'étudie, s'analyse et se peint à loisir; c'est le choc de l'homme contre l'homme, c'est le sentiment personnifié et lancé dans la mêlée. L'action traduit et accompagne l'idée. Les vers du poète ne sont plus seulement des vers, ce sont des êtres qui vivent, qui parlent, qui agissent. Et cependant, ne croyez pas que le Breton perde, dans le drame, son accent propre et tombe dans la turbulence! Non; au milieu même des aventures les plus extraordinaires et des plus orageuses traverses, il conserve son langage plus résigné qu'impétueux, ses élans plus attendrissants qu'emportés. Vous retrouverez toujours la peau granitique du dur Armoricaïn, cet accent qui vient du dedans, jamais du geste ni de l'attitude, et qui vous fait monter les larmes du cœur aux paupières, mais sans crispier les nerfs. C'est, en un mot, du drame sans cri subit, sans brillante répli-

que, sans aucun de ces sublimes mouvements qui, avec un mot, vous arrachent l'âme.

Ce manque de vivacité, de passion soulevante, est dans les tragédies bretonnes un vice radical. Malgré leur peu d'expérience artistique, leurs auteurs grossiers ont senti ce défaut, ils ont même essayé de le combattre; mais, outre qu'ils manquaient d'adresse pour y parvenir, ils luttèrent contre leur propre nature; aussi ont-ils échoué complètement. Ils ont essayé de remplacer l'animation nerveuse qui leur manquait par la multiplicité des faits et par l'entassement des incidents; mais loin de tirer avantage de cette manière de procéder; ils se sont trouvés entraînés perpétuellement hors de leur sphère. Poètes élégiaques avant tout, ils se sont perdus dans ces combinaisons compliquées, dans ces accessoires embarrassants qui demandaient de l'habileté plus que du génie. On eût dit le paysan du Danube chargé de faire de la diplomatie et de louvoyer entre les protocoles. Aussi se sont-ils lourdement empêtrés dans mille incidents dont ils n'ont pu se tirer que par l'obscur ou l'absurde. *Saint Guillaume* est un remarquable échantillon de ces malheureuses tentatives faites pour corser le drame breton.

Du reste, hâtons-nous de le dire, assez peu d'auteurs ont essayé ces innovations. Presque tous ont suivi la marche accoutumée, et l'espèce de poétique établie par leurs prédécesseurs.

Or, rien de plus simple que cette poétique. Toutes ses règles peuvent se réduire à une seule: mettre les faits en action et en oublier le moins possible. Du reste, ni unité de lieu, ni unité de temps. D'une scène à l'autre, vous passez du Poitou en Turquie, de Paris dans l'Asie Mineure,

et le drame contient parfois l'histoire de trois générations. L'unité d'intérêt, au contraire, est toujours scrupuleusement respectée. On peut même dire que l'observation de cette règle est portée jusqu'à l'exagération. Tous les personnages se groupent confusément, et sans valeur individuelle, autour d'une figure unique plutôt que principale. Mais cela se comprend. L'unité d'intérêt est une révélation d'instinct, bien plus qu'une règle aristotélique. Nulle part elle n'a dû être plus scrupuleusement révélée que dans les littératures naissantes et chez les peuples primitifs. Là, en effet, elle dut être nécessaire, et au poète encore trop inhabile pour suivre à la fois plusieurs pensées, et à la foule trop peu intelligente pour partager, en même temps, son attention entre plusieurs personnages. Ce n'est que plus tard, lorsque l'art s'est assoupli par l'usage, lorsque le peuple, plus prompt d'intelligence, s'est fait devineur et blasé, qu'il a fallu orner cette nudité grossière, encadrer l'égoïste et fatigante personnalité du drame, la déguiser sous les accessoires brillants, et reposer du héros par l'intérêt jeté sur ceux qui l'entourent. L'unité est alors devenue *la prééminence d'une seule pensée sur les autres*, et non l'anéantissement de toutes au profit d'une seule. L'art a été le groupe harmonieux de Laocoon, au lieu de la solitaire et monotone statue de Memnon.

On devine d'avance qu'aucun artifice ne préside à la distribution des scènes dans les drames dont nous nous occupons; ce sont des chapitres qui se suivent pour la pensée, presque jamais pour l'action. On voit Pharaon sortir d'un côté du théâtre en ordonnant de poursuivre les Hébreux, pendant que Moïse entre de l'autre côté avec son peuple, et s'écrie: « *Voilà la mer Rouge, ô*

mes fils! qui nous donnera des ailes pour passer au-delà? » Comme dans Homère, il arrive souvent qu'un inférieur reçoit un ordre, écoute un discours, puis le répète vers par vers un peu plus loin. Au total, les tragédies bretonnes ne sont autre chose que des légendes dialoguées.

Chaque acte commence, à la manière des anciens, par un prologue, dans lequel un acteur vient solliciter la bienveillance du public et raconter ce que va contenir l'acte qui suit. Ce prologue, mêlé d'élan d'enthousiasme et de passages railleurs, a cela de bizarre, que l'auteur semble parfois y parodier ses propres conceptions.

« — Vous verrez, dit l'acteur dans un des prologues de *Sainte Triffine*, comment la princesse se perd pour être allée se promener au bois; ce qui prouve, jeunes filles, qu'il n'est point bon de chercher les mûres le long des fossés; vous verrez comment elle est condamnée pour avoir été embrassée de force; ce qui prouve, jeunes filles, qu'il faut se laisser faire de bonne volonté. »

Il est à remarquer aussi que les prologues débutent toujours de la même manière; les deux vers qui les commencent sont sacramentels.

« — Réunion de chrétiens, assemblée honorable, nous vous prions à deux genoux de nous écouter avec bienveillance. »

Viennent ensuite quelques compliments plus ou moins heureusement tournés, des témoignages de respect dans lesquels se révèlent, d'une manière curieuse, l'esprit du temps et le caractère breton.

« C'est à vous que je m'adresse d'abord, dit l'explicateur dans *Sainte Triffine*, prêtres et religieux, à vous qui êtes les repré-

« sentants de Jésus-Christ dans cette vie, puis à vous, messieurs de la justice, puis à ceux qui ont droit de police sur le peuple, enfin à vous tous qui êtes ici présents. »

Un usage bizarre, et dont nous ignorons le motif et l'origine, voulait aussi que l'acteur qui récitait le prologue fit, de quatre vers en quatre vers, une évolution autour du théâtre, suivi de tous ses compagnons. C'est ce qu'on appelait *la marche*. Pendant ce temps rebees et bignious doivent sonner, » comme nous en avertit la note d'un des vieux manuscrits que nous avons sous les yeux.

De tout ce que nous venons de dire on a pu conclure déjà que les tragédies bretonnes étaient des œuvres spéciales et dignes d'être étudiées. Nous allons maintenant nous efforcer de les faire connaître dans leur exécution et leurs détails. Nous prendrons, parmi les dix ou douze drames celtiques que nous connaissons, les trois pièces les plus remarquables : ce sont : *Saint Guillaume comte de Poitou*, *les quatre fils Aymon*, *Sainte Trifine*.

Saint Guillaume, c'est le drame d'imagination ; *les Quatre Fils Aymon*, le drame historique ; *Sainte Trifine*, le drame pieux. Le premier est un roman, le second une chronique, le troisième une légende. C'est annoncer d'avance l'immense supériorité de ce dernier sur les autres.

Nous avons dit, en parlant des chants bretons, quels étaient les poètes de ces compositions originales ; des meuniers, des tailleurs de campagne, des mendiants, de pauvres clercs ! Tels doivent être aussi les auteurs des tragédies dont nous allons parler. Ce fut sans doute dans quelque bourgade isolée du Léonais, pendant une de ces

longues veillées d'hiver qui se prolongent devant les feux de bruyère, qu'un kloärek malade, revenu au foyer natal et tourmentant sa pensée dans le calme d'une méditation fiévreuse, conçut ce drame de *Saint Guillaume, comte de Poitou*. Enlevé subitement aux études arides, démaillotté des règles de son *Despautère*, il sentit peut-être tout-à-coup son imagination prendre des ailes ; et, tout en écoutant le grésillement de la flamme, le rouet de sa mère, ou la voix monotone d'une sœur idiote, il lui sembla peut-être ouïr des révélations étranges. Il crut voir, au milieu de la fumée de l'âtre, les étincelles prendre l'apparence de visions brillantes, ses rêveries revêtir soudainement un corps et se mouvoir ! Alors, ravie en extase, son âme jeune et aspirante se rêva dans le corps de quelque fier seigneur, ayant à lui l'or, les femmes, et modelant la vie à ses désirs, comme le potier sa terre ; alors il se figura le monde entier, avec toutes ses joies, toutes ses gloires, abattu à ses pieds comme un ennemi à sa merci ; et, ivre de sa puissance et de sa richesse imaginaires, il se roula, en idée, dans les jouissances terrestres ; il savoura la tyrannie, goûta avec rage au péché, se satura des bonheurs qui damnent !... jusqu'à ce qu'au milieu de cette frénétique ivresse, née de désirs si longtemps comprimés, un triste tintement de la cloche du village ou un saint verset, psalmodié plus distinctement par sa sœur, ne vint l'arracher aux hallucinations mondaines, lui parler de pénitence, et le jeter à deux genoux sur l'âtre, frappant sa poitrine et confessant ses mauvaises pensées.

Et si ce n'est point ainsi qu'a été fait le drame de *Saint Guillaume*, du moins est-il certain que la double inspiration païenne et catholique a dominé tour à tour le poète, car elle se manifeste dans toute son œuvre. Ce

comte de Poitou sent trop le rustre et rappelle trop les ambitions de village pour ne pas être le rêve de quelque pauvre paysan, soupirant d'abord après les jouissances, puis pénitent de ses impures pensées. *Saint Guillaume*, c'est à la fois le péché et le repentir incarnés; c'est une construction à deux façades, et qui présente comme deux habitations opposées; il faut traverser le mauvais lieu pour arriver à la cellule du saint.

Nous avons dit comment l'idée de cette tragédie avait pu venir à un pauvre Kloërek; mais nous n'avons point parlé des difficultés que dut lui présenter la conception du plan et la disposition des détails. C'est toujours chose malaisée à bâtir qu'un drame purement d'imagination. Dans une pièce historique, du moins, on peut se servir des échasses de l'histoire pour grandir ses personnages; on a les mots célèbres, les grands noms, les traits de mœurs, la couleur locale, enfin tout ce faux sable d'or dont on saupoudre une œuvre pour lui donner de l'éclat. A défaut de génie, on se rabat sur les chronologies et les mémoires. On découpe dans une vieille chronique la silhouette de quelque belle figure; on l'encadre proprement dans un médaillon à cinq compartiments, on écrit au-dessous un grand nom, et l'on a de la tragédie historique fabriquée à l'emporte-pièce, comme on en a tant vu autrefois, comme on en voit davantage de nos jours. Mais le drame d'imagination offre plus de difficultés. Alors même que vous avez trouvé un nom qui puisse vous servir de clou pour suspendre votre tableau, il ne vous reste pas moins à inventer le roman, les caractères, les événements. — Et que sera-ce donc si, poète ignorant et fruste, vous ne connaissez rien en dehors de la route qui vous a conduit du village au séminaire! si vous ne savez des hommes que ce qu'aura pu vous en ap-

prendre le curé qui vous a catéchisé ou le professeur qui vous a expliqué Virgile? Concevez-vous quel abîme dut s'ouvrir tout-à-coup devant les yeux du poète breton, quand cette idée lui vint de créer un drame complet, avec la vie, l'action, la parole, et armé de toutes pièces? Créer un drame! c'est-à-dire personnifier et mouler les passions, les combiner entre elles, les débrider et les jeter dans la mêlée humaine; les associer à des faits vraisemblables, les subordonner aux temps, aux lieux, aux conditions!... et faire tout cela, lui qui ne savait rien des passions du monde, lui qui ne connaissait ni les temps, ni les lieux, ni les conditions. Eh bien, le poète ne s'étonna pas de ces mille obstacles; disons mieux, il n'y songea pas. C'est une naïveté ordinaire au génie de n'avoir point conscience de son ignorance. Que lui importait, en effet, de ne pas connaître la cour, d'ignorer où se trouvait le Poitou, et en quelle année vivait saint Guillaume, de ne pouvoir dire au juste quel était le nom de sa capitale, et si elle était à plus d'une portée de fusil de Rome? Son ignorance était une richesse; elle lui faisait table rase pour ses conceptions. Son drame n'est-il point d'ailleurs un drame d'imagination? Il inventera tout, même l'histoire, même la géographie. Il placera le Poitou entre la Turquie, la Perse et l'Irlande, pas trop loin de la Flandre. Au sultan et au schah de Perse il fera invoquer indifféremment Luther, Apollon ou Mahomet. Milan deviendra une ville de Poitou, et saint Guillaume ira, entre ses deux repas, jusqu'à Rome, demander au pape raison d'une excommunication. Appuyé sur cette robuste ignorance, l'auteur déroulera sans gêne et sans scrupule son action dramatique, courant au seul développement de sa pensée, enjambant les invraisemblances, marchant sur les absurdités avec un sang-froid qui ôte

même le pouvoir d'en rire. Je vous le dis, une telle œuvre est admirable à étudier, car les anachronismes, les contre-sens sont autant de révélations précieuses ; ils datent l'œuvre et la timbrent.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES

CONTENUS

DANS LE PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION. II

PREMIÈRE PARTIE.

La Bretagne et les Bretons.

CHAPITRE I. — LE PAYS DE LÉON.

§ I. — Aspect de ses villes. — Destruction de ses monuments.	1
§ II. — Piété du Léonard. — La mort. — Les funérailles. — Fête des morts. — Feux de Saint-Jean	8
§ III. — Le choléra dans le pays de Léon.	14
§ IV. — Le Léonard. — Des mariages dans le pays de Léon. — Piété pour les orphelins et respect pour les enfants. — Hospitalité. — Mendians	20
§ V. — Les prêtres du pays de Léon. — Sermons. — Le fou de Guiclan	24

TABLE.

CHAPITRE II. — LA CORNOUAILLE.	
§ I. — Aspect du pays. — Carhaix. — Quimper. — Penmarc'h	32
§ II. — Superstitions. — Usages. — Philopien le sauvage breton	37
§ III. — Mœurs. — Le tailleur. — Demande en mariage	45
§ IV. — Repas de nocés. — Chant des mariés. — Première nuit. — Usages. — Croyances.	55
CHAPITRE III. — LE PAYS DE TRÉGUIER.	
§ I. — Aspect du pays de Tréguier. — Grève de Saint-Michel. — Saint-Efflam. — Perros. — Bréhat. — Beauport	67
§ II. — Villes du pays de Tréguier. — Saint-Briec. — Châteaulandrin. — Inondation en 1775. — Pouvoir des prêtres. — Caractère du Trégorrois. — Histoire de Moustache.	76
§ III. — Superstitions. — Fêtes. — Pèlerinages. — Poésie du langage	90
§ IV. — Le kloarek trégorrois. — Sa vie. — Comment il devient poète.	98
CHAPITRE IV. — LE PAYS DE VANNES.	
§ I. — Aspect du pays. — Carnac. — Tour d'Elven. — Ruines féodales	105
§ II. — Les poulpicans et les fées. — Saint-Bieuzi. — Superstition	113
§ III. — La soule dans le Morbihan. — Histoire de François le souleur	125
§ IV. — Caractère des kloareks du Morbihan. — Chant des Arzonnais.	132

DEUXIÈME PARTIE.

Poésies de la Bretagne.

CHAPITRE I. — POÉSIES POPULAIRES DE LA BRETAGNE.	
§ I. — Langue bretonne. — Son identité avec le celtique ou gaulois	159
§ II. — Littérature bretonne des premiers siècles. — Les bardes armoricains, premiers auteurs des romans chevaleresques. — Littérature populaire de la Bretagne	148

TABLE.

CHAPITRE II. — POÉSIES CHANTÉES.	
§ I. — Poésies chantées. — Leur influence en Bretagne. — La Folle d'Auray.	154
§ II. — Différentes espèces de poésies chantées. — Les cantiques. — L'enfer. — Le paradis. — Noël	164
§ III. — Guerz. — Différentes espèces de guerz. — Le chant des âmes. — L'homme qui ne mange pas. — La femme du meunier. — Les deux frères. — Marianic. — Les trégoât. — L'héritière de Kéroulas. — Le kloarek de Lâoudour	172
§ IV. — Chansons bretonnes. — Le franc buveur. — Les parvenus. — Le petit pauvre. — Sônes	193
CHAPITRE III. — POÈMES.	
§ I. — Les poèmes. — Aventures d'un jeune bas Breton	204
§ II. — La révolution en basse Bretagne. — Une messe sur la mer. — Poème breton sur la révolution française.	214
§ III. — Poèmes philosophiques. — <i>Le Buguel-Fur</i> — <i>Le Colloque</i> . — Fables de Ricou.	223
CHAPITRE IV. — TRAGÉDIES.	
§ I. — Caractère des tragédies bretonnes. — Jacob. — Saint Guillaume.	233

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME

